SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • LE JEUDI 18 OCTOBRE 2012 lequotidien.com 40e ANNÉE • No 16 • DÉPÔT 96 ¢ + TAXES

Le Quotidien
Leader de l'information

CHANTIERS CHIBOUGAMAU
« N'A PAS LIVRÉ LA MARCHANDISE »

LABEAUME SE VIDE LE COEUR

Amphithéâtre : plus rien à faire, selon Stéphane Bédard /2 et 3

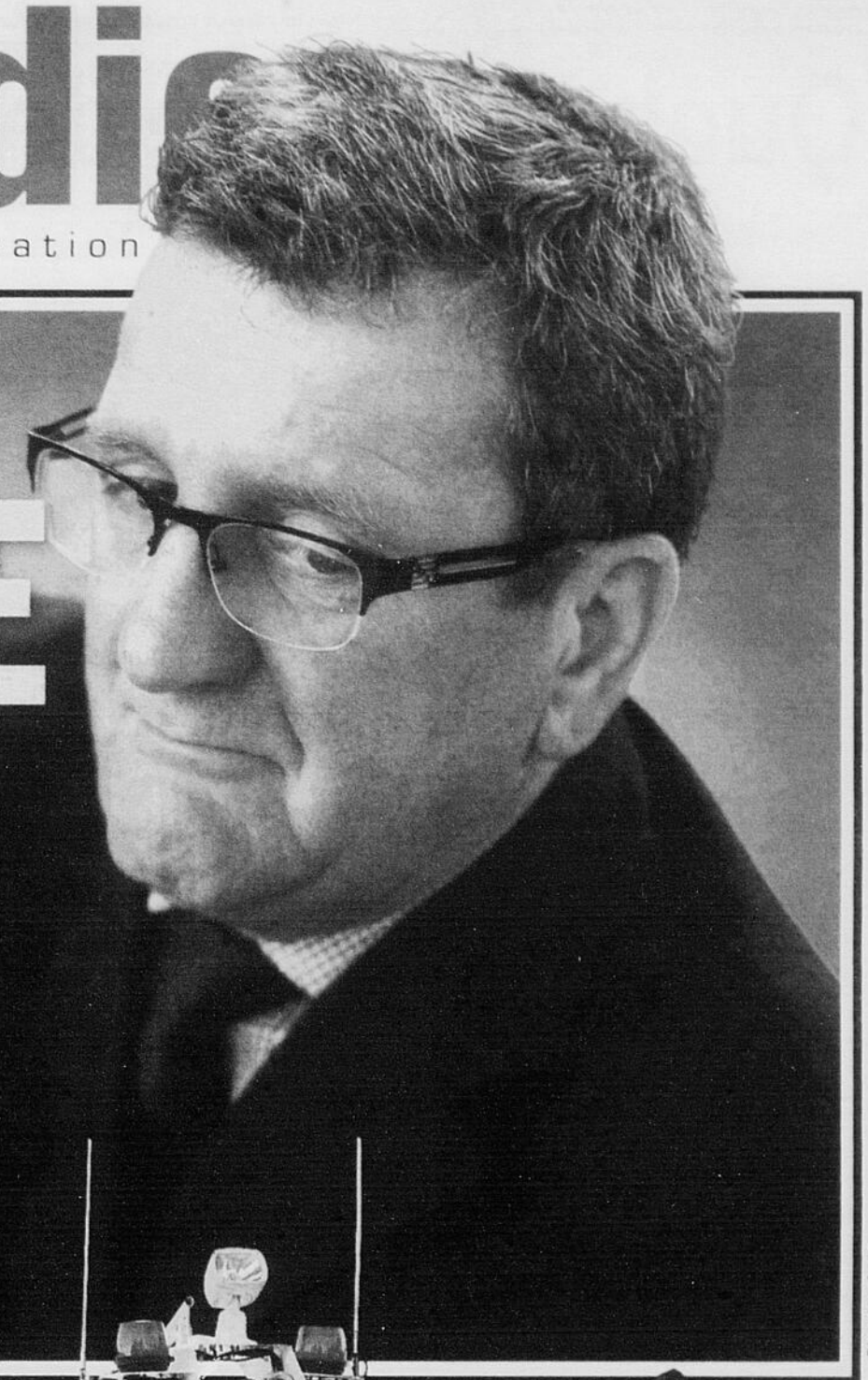


Photo Le Soleil

> **Niobec** doit régler 30 dossiers d'expropriation /18



LAC TCHITOGAMA

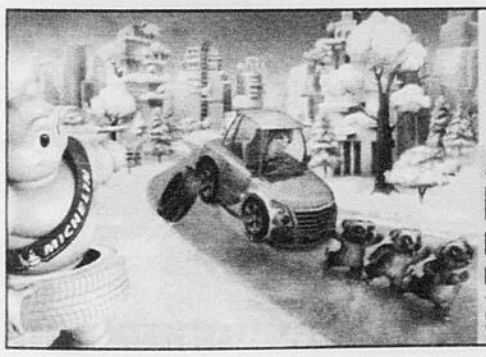
Un corps repêché... 32 ans plus tard /4

Photo Gimmy Desbiens



ALMA - ROBERVAL

Roussel Informatique
200$ de logiciels à l'achat d'un portable
www.rousselinformatique.com
1130, boul. Talbot, Chicoutimi
418 543-0550


SÉCURITAIRE, HIVER APRÈS HIVER
Le pneu X-Ice[MD] Xi3[MC] de MICHELIN[MD] réduit jusqu'à 10 % votre distance de freinage sur la glace et dure jusqu'à deux fois plus longtemps que les principaux concurrents.
ACHETEZ 4 PNEUS MICHELIN[MD] ET OBTENEZ UNE REMISE POSTALE DE 70$
DU 5 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2012 SUR LES PNEUS TOURISME OU CAMIONNETTE SEULEMENT. VOIR LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR LES DÉTAILS.
MichelinCanada
fr.michelin.ca
PROMESSE
MICHELIN
LES PNEUS RGUAY
Complices de votre conduite
418 548-8253
2560, rue Dubose, Jonquière www.pneusrguay.ca

Selon Stéphane Bédard, le projet est trop avancé pour promouvoir la filière bois

Québec refuse de contraindre la ville



Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, juge que le projet est trop avancé pour envisager de repousser les appels d'offres. Le député de Chicoutimi affirme qu'il agirait autrement si le projet en était à ses débuts.

(Archives Jeannot Lévesque)



Louis Tremblay

ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le gouvernement péquiste refuse de contraindre la Ville de Québec à suspendre le processus d'attribution des contrats relatifs au projet d'amphithéâtre pour permettre à Chantiers Chibougamau de déposer une soumission au même titre que les filières de l'acier et du béton.

Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, juge que le projet est trop avancé pour envisager un tel scénario. Le député de Chicoutimi agirait autrement si le projet en était à ses débuts. « Tout retard risque maintenant de générer des coûts additionnels », a déclaré M. Bédard lors d'une entrevue avec *Le Quotidien*, hier.

Le gouvernement considère que le promoteur a mené correctement le processus et qu'en ce sens, rien n'empêche le versement des subventions. Dans ce dossier, le président du Conseil du Trésor est revenu à plusieurs reprises sur la problématique des échéanciers et de la date de livraison de l'immeuble.

Stéphane Bédard rejette par la même occasion les critiques à l'effet que le gouvernement péquiste plie de nouveau devant le maire comme il l'avait fait dans l'Opposition alors qu'il a défendu un projet de loi privé pour faciliter la réalisation de l'amphithéâtre dont la gestion a déjà été attribuée au groupe Québecor.

Dossier

Au bureau de la ministre Agnès Maltais, son attachée de presse a confirmé qu'il n'était pas question qu'elle intervienne, précisant qu'il s'agit d'un dossier initié par un autre gouvernement. Elle a invité *Le Quotidien* à contacter le cabinet de la ministre des Ressources naturelles pour tout ce qui concerne la future politique d'utilisation du bois dans la construction.

En entrevue, Stéphane Bédard a insisté à plusieurs reprises sur l'adoption d'une politique qui permettra d'intégrer le bois d'ingénierie de façon permanente dans l'industrie de la construction.

Dans ce dossier, de plus en plus de personnes soutiennent que le puissant lobby de l'acier, incarné par le groupe Canam de la Beauce, a finalement réussi à écarter le bois du projet d'amphithéâtre à Québec.

Le gouvernement possède des documents confirmant les difficultés majeures pour la filière bois à déposer une soumission dans les délais prescrits. Malgré ces prétentions, le président du Conseil du Trésor maintient son opposition à toute intervention pour une reprise du processus ou même pour permettre à Chantiers Chibougamau de déposer sa proposition.

> « Tout retard risque maintenant de générer des coûts additionnels. »
>
> - Stéphane Bédard

Il est permis d'avancer que le Groupe Canam a établi des liens avec le maire de Québec, Régis Labeaume, en 2010. Une « relation » qui s'est poursuivie en 2011, selon un article du journal *Le Soleil* précisant que Régis Labeaume agirait à titre d'« entrepreneur-entraîneur » à l'École d'entrepreneurship de Beauce, à l'hiver 2012. Cette démarche, selon le journal, avait été initiée par le président et chef de la direction du Groupe Canam, Marc Dutil.

Quelques mois avant la publication de cette nouvelle, en mars 2011, un autre article du même journal fait état de la nouvelle tiédeur du maire Labeaume dans l'utilisation du bois pour le projet d'amphithéâtre.

« Le premier ministre Jean Charest et Pauline Marois, alors chef de l'opposition officielle, ont tous les deux louangé le bois dans les grandes constructions, au cours des derniers mois. Le maire Régis Labeaume a également salué ce matériau dès le départ, émettant toutefois de sérieuses réserves ces derniers jours », écrivait *Le Soleil* dans son édition du 6 mars 2011.

Trois mois plus tard, le maire Labeaume devenait professeur invité à l'établissement d'enseignement de la Beauce. ❑

Chantiers Chibougamau doit pouvoir soumettre un projet

Les maires du Lac exigent le report des appels d'offres

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Les maires de Roberval, Dolbeau-Mistassini et Saint-Félicien demandent au gouvernement du Québec de retarder les appels d'offres dans le projet d'amphithéâtre de Québec.

Devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, hier, les maires Gilles Potvin de Saint-Félicien, Michel Larouche de Roberval et Georges Simard de Dolbeau-Mistassini ont insisté à des degrés divers sur la nécessité pour le gouvernement d'intervenir dans le projet d'amphithéâtre. Ils ont essentiellement repris les commentaires du leader syndical de la FTQ, Jean-Marc Crevier, qui a relancé le débat sur la place du bois dans les grandes infrastructures en se faisant le porte-parole des syndiqués de l'industrie.

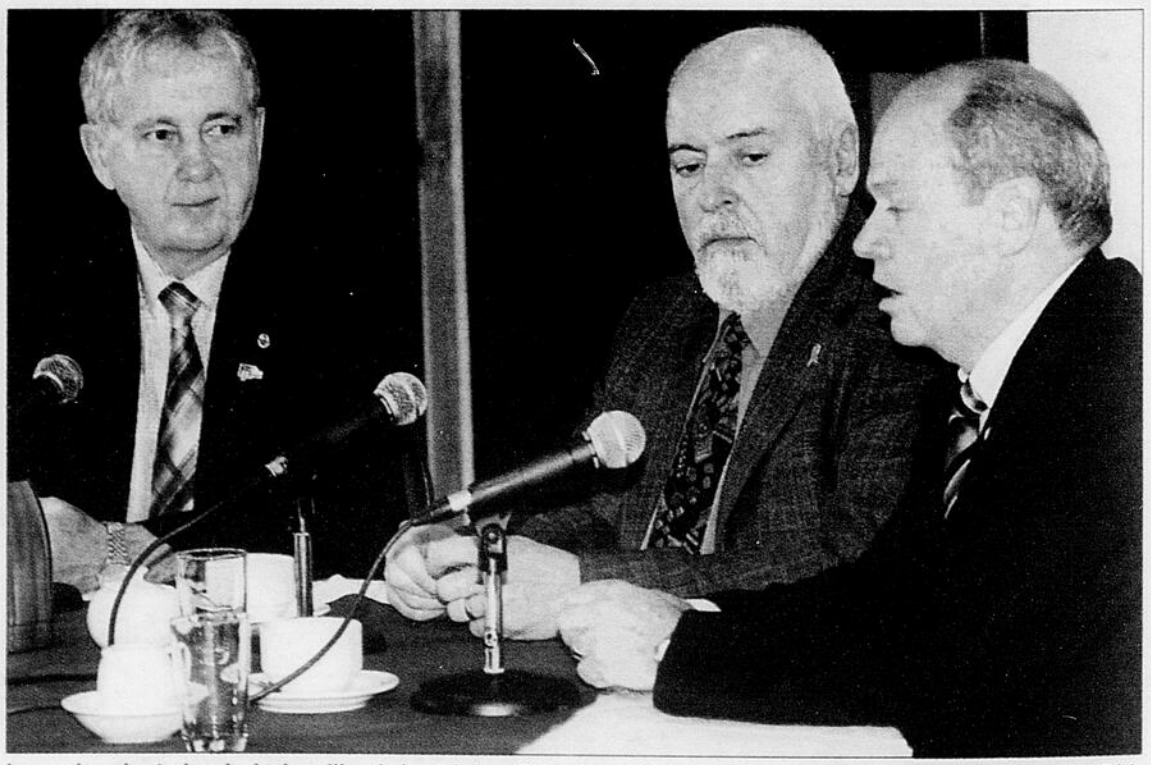
« On peut se questionner sur notre capacité de réaliser un projet de société comme le gouvernement le voudrait si on n'est pas capable de mettre une toiture de bois sur une patinoire », a lancé ironiquement le maire Gilles Potvin. Ce dernier ne lésine pas sur les mots et affirme qu'une intervention politique doit être réalisée afin de permettre à Chantiers Chibougamau de présenter un projet.

Une vitrine extraordinaire

« Cette entreprise a toutes les difficultés du monde à vendre ses produits aux États-Unis. Ils ont la possibilité d'avoir une vitrine extraordinaire et on ne leur permet même pas de présenter une soumission. Ça n'a pas de sens. Il faut que quelqu'un fasse savoir qui mène au Québec puisque nous allons tous investir dans ce projet », a expliqué Gilles Potvin.

« Il n'y a pas d'urgence et le gouvernement aurait sans aucun doute le soutien de Pierre-Karl Péladeau, qui est un nationaliste. Il doit aussi y avoir une mobilisation dans le secteur de Chibougamau et en Abitbi. Le ministre François Gendron est le doyen du Parti québécois et ça touche sa région autant que la nôtre », a enchaîné le maire de Saint-Félicien.

Georges Simard a été plus nuancé dans son approche en reprenant certains commentaires du maire Régis Labeaume quant au défi que présente l'utilisation du bois dans ce projet. Il a malgré tout admis qu'il devait au moins y avoir une possibilité pour l'industrie du bois de déposer un projet avec les mêmes avantages que celle de l'acier. Il espère évidemment que la présence de cinq députés péquistes de la région au sein du gouvernement puisse influencer une intervention auprès du promoteur. ❑



Les maires des trois principales villes du haut du Lac-Saint-Jean, Michel Larouche (Roberval), Gilles Potvin (Saint-Félicien) et Georges Simard (Dolbeau-Mistassini), étaient les invités du Cercle de presse du Saguenay, hier.

(Photo Michel Tremblay)

« C'est le temps de dire la vérité ! »

Pour Régis Labeaume, Chantiers Chibougamau n'a pas livré la marchandise

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Si Chantiers Chibougamau n'a pas pu soumissionner pour l'amphithéâtre de Québec, c'est qu'ils ont tout simplement « très mal travaillé », juge, cinglant, le maire de Québec Régis Labeaume, en réaction aux critiques des syndicats et maires du Lac-Saint-Jean.

En marge de son cocktail de financement, Régis Labeaume a laissé tomber les gants blancs et s'est vidé le coeur.

« C'est le temps de dire la vérité ! » a lancé le maire. « J'aime beaucoup les gens de Chantiers Chibougamau. Malheureusement, ils l'ont échappé. Ils n'ont pas livré la marchandise. Ils n'ont pas respecté les échéances. Professionnellement, on a été extrêmement déçus. »

C'est ce qu'il dit avoir expliqué à Michel Arsenault, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), le syndicat représentant les travailleurs du bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Chantiers Chibougamau n'a personne d'autre à blâmer que lui-même. « Qu'ils arrêtent de soulever les syndicats et les politiciens, exhorte le maire Labeaume. Ils ont eu des mois pour nous répondre et ils ne l'ont pas fait. »

> « Qu'ils arrêtent de soulever les syndicats et les politiciens. Ils ont eu des mois pour nous répondre et ils ne l'ont pas fait. »
>
> - Régis Labeaume

Régis Labeaume comprend la sortie des maires de Roberval — sa ville natale — de Dolbeau-Mistassini et de Saint-Félicien. « Je n'ai rien contre eux autres, insiste-t-il. Mais faites bien attention, ce que vous ne savez pas, et que je dis aujourd'hui, c'est que Chantiers Chibougamau ont très mal travaillé. »

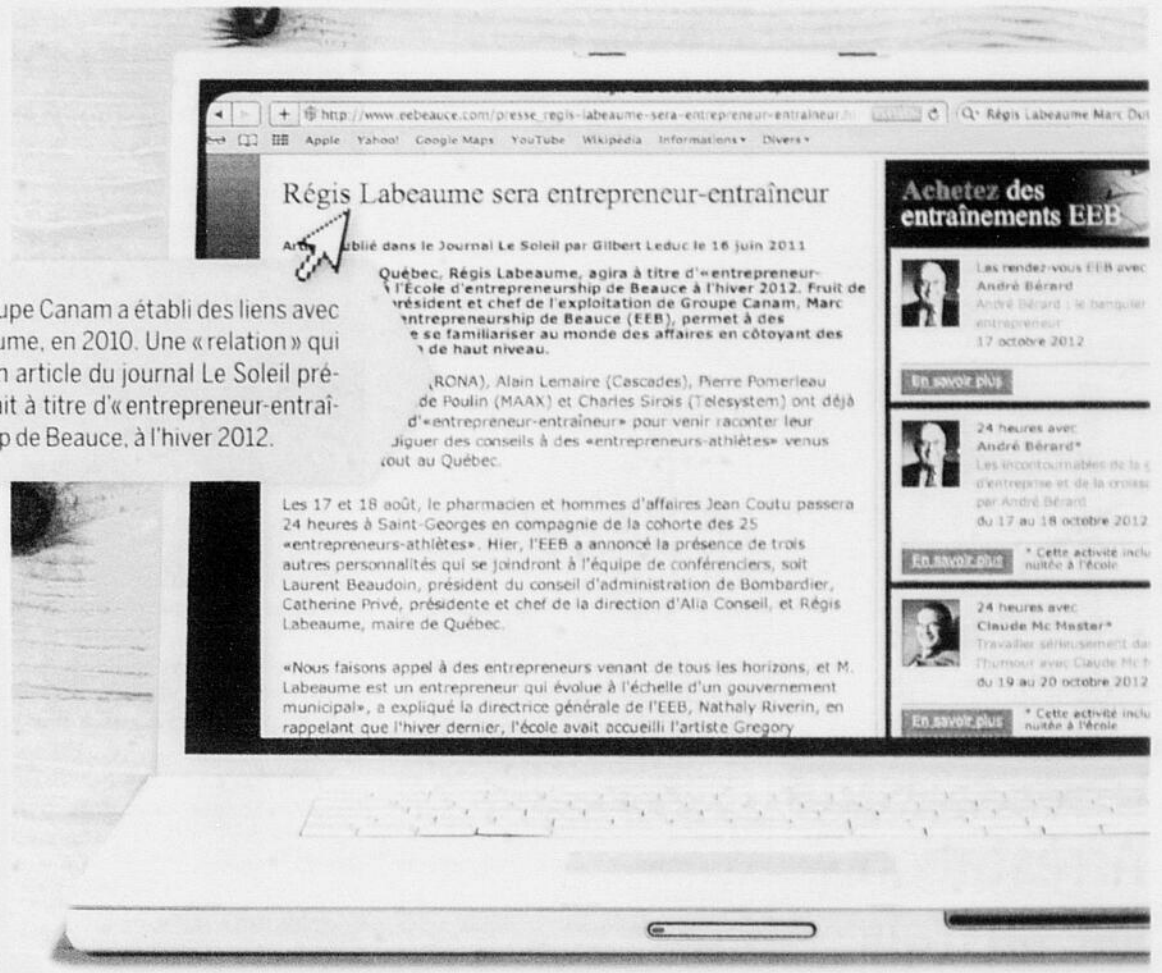
Échéancier serré

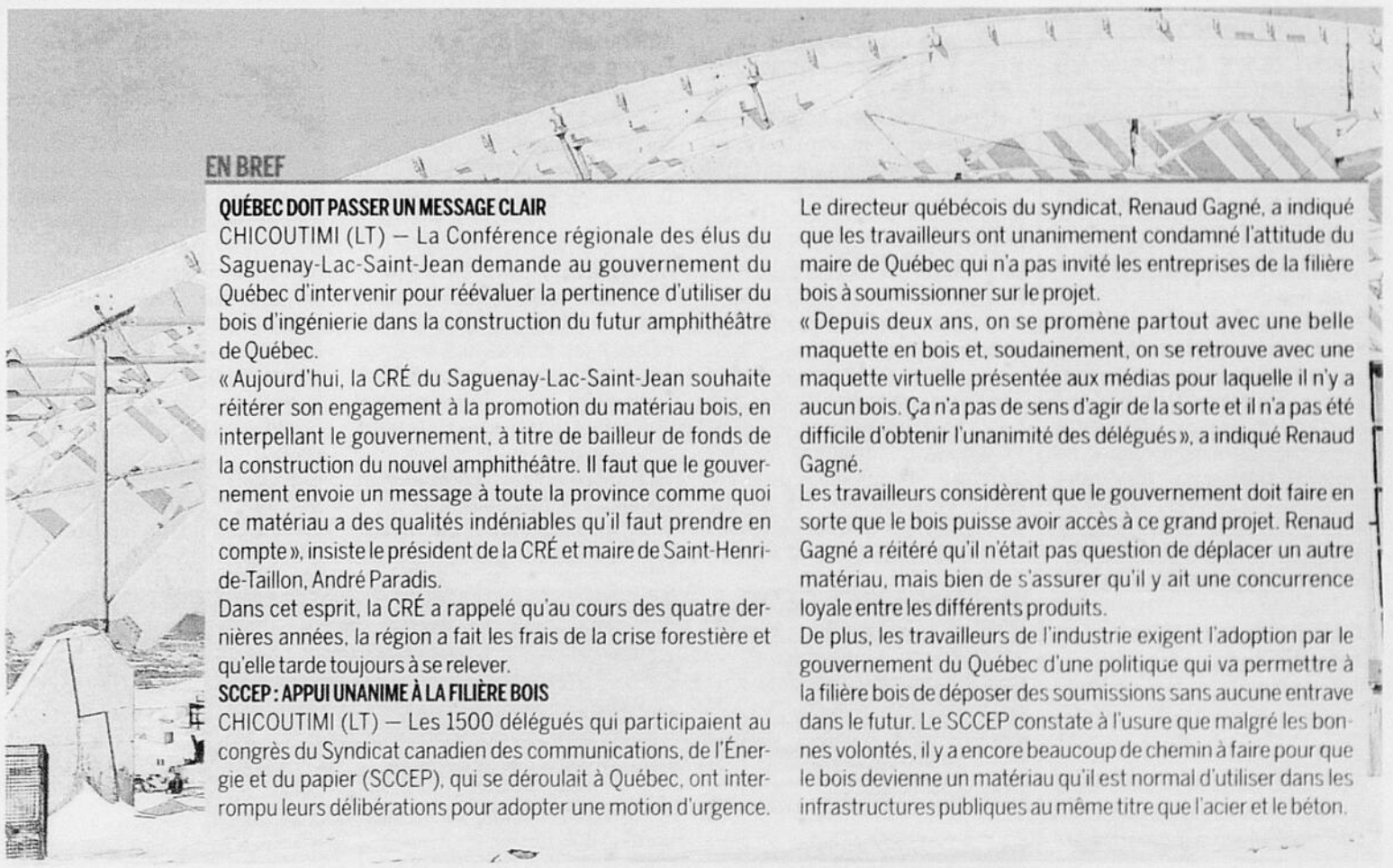
Contrairement à ce que les maires du Lac-Saint-Jean avancent, Québec a un échéancier serré à respecter pour la construction de l'amphithéâtre et des conditions dictées dans l'entente avec le gestionnaire, Québecor. « Si ça n'ouvre pas le 15 septembre 2015, nous, ça va nous coûter très cher », dit le maire Labeaume.

Il est permis d'avancer que le Groupe Canam a établi des liens avec le maire de Québec, Régis Labeaume, en 2010. Une « relation » qui s'est poursuivie en 2011, selon un article du journal Le Soleil précisant que Régis Labeaume agirait à titre d'« entrepreneur-entraîneur » à l'École d'entrepreneurship de Beauce, à l'hiver 2012.

Il est faux de croire que Québec boude le bois, ajoute Régis Labeaume. « On a deux grands stades de soccer en bois, à Québec, c'est déjà pas si pire », estime-t-il.

Au lieu « de crier », les maires et les syndicats du Lac-Saint-Jean devraient plutôt s'arranger pour faire former les ingénieurs qui travaillent dans les villes aux méthodes de construction avec le bois. « C'est comme ça qu'ils vont convaincre les gens d'utiliser le bois, croit le maire. Et je m'offre pour les aider. » ❑





EN BREF

QUÉBEC DOIT PASSER UN MESSAGE CLAIR

CHICOUTIMI (LT) — La Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean demande au gouvernement du Québec d'intervenir pour réévaluer la pertinence d'utiliser du bois d'ingénierie dans la construction du futur amphithéâtre de Québec.

« Aujourd'hui, la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean souhaite réitérer son engagement à la promotion du matériau bois, en interpellant le gouvernement, à titre de bailleur de fonds de la construction du nouvel amphithéâtre. Il faut que le gouvernement envoie un message à toute la province comme quoi ce matériau a des qualités indéniables qu'il faut prendre en compte », insiste le président de la CRÉ et maire de Saint-Henri-de-Taillon, André Paradis.

Dans cet esprit, la CRÉ a rappelé qu'au cours des quatre dernières années, la région a fait les frais de la crise forestière et qu'elle tarde toujours à se relever.

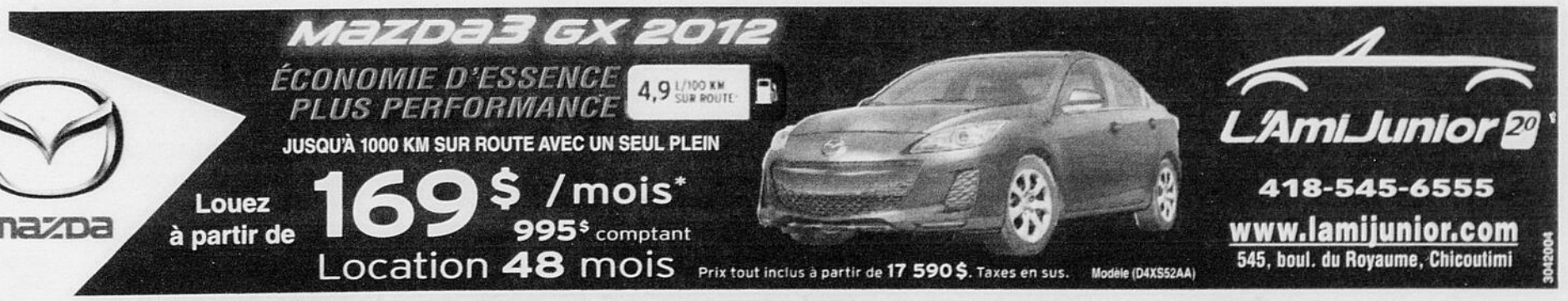
SCCEP : APPUI UNANIME À LA FILIÈRE BOIS

CHICOUTIMI (LT) — Les 1500 délégués qui participaient au congrès du Syndicat canadien des communications, de l'Énergie et du papier (SCCEP), qui se déroulait à Québec, ont interrompu leurs délibérations pour adopter une motion d'urgence. Le directeur québécois du syndicat, Renaud Gagné, a indiqué que les travailleurs ont unanimement condamné l'attitude du maire de Québec qui n'a pas invité les entreprises de la filière bois à soumissionner sur le projet.

« Depuis deux ans, on se promène partout avec une belle maquette en bois et, soudainement, on se retrouve avec une maquette virtuelle présentée aux médias pour laquelle il n'y a aucun bois. Ça n'a pas de sens d'agir de la sorte et il n'a pas été difficile d'obtenir l'unanimité des délégués », a indiqué Renaud Gagné.

Les travailleurs considèrent que le gouvernement doit faire en sorte que le bois puisse avoir accès à ce grand projet. Renaud Gagné a réitéré qu'il n'était pas question de déplacer un autre matériau, mais bien de s'assurer qu'il y ait une concurrence loyale entre les différents produits.

De plus, les travailleurs de l'industrie exigent l'adoption par le gouvernement du Québec d'une politique qui va permettre à la filière bois de déposer des soumissions sans aucune entrave dans le futur. Le SCCEP constate à l'usure que malgré les bonnes volontés, il y a encore beaucoup de chemin à faire pour que le bois devienne un matériau qu'il est normal d'utiliser dans les infrastructures publiques au même titre que l'acier et le béton.



MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Ciel variable
Max: 12 • Min: 4

VENDREDI
Pluie
Max: 14 • Min: 9

SAMEDI
Ciel variable
Max: 11 • Min: 6

LEVER
7 h 09

COUCHER
17 h 49

MARÉE

CHICOUTIMI
Haute: 5h31 (4m8)
Basse: 12h25 (0m3)
Haute: 17h47 (5m6)
Basse: 1h16 (0m2)

LA BAIE
Haute: 5h22 (5m4)
Basse: 11h17 (0m2)
Haute: 17h38 (6m1)
Basse: 00h01 (0m0)

INSOLITE

Arrestation liée au trafic de dinosaures

NEW YORK (AFP) — Un Américain a été arrêté mercredi en Floride (sud-est), accusé d'importation illégale de dinosaures, parmi lesquels un tyrannosaure mongol de 70 millions d'années dont le squelette avait été vendu aux enchères en mai, a annoncé le bureau du procureur de Manhattan.

Eric Prokopi, 38 ans, qui se présentait comme un « paléontologue commercial », est accusé d'avoir entre 2010 et 2012 fait clandestinement venir aux États-Unis, non seulement ce tyrannosaure venant du désert de Gobie, mais aussi un autre squelette de saurolophus angustirostris, dinosaure herbivore également exporté illégalement de Mongolie.

Le procureur de Manhattan Preet Bharara a évoqué mercredi « un marché noir de fossiles préhistoriques », et s'est dit déterminé à les rendre à leur pays d'origine.

Prokopi s'était défendu d'être un trafiquant international, affirmant dans un communiqué être simplement « un gars de Gainsville qui essaye de faire vivre (sa) famille ». ❑

SOMMAIRE

Arts	28 à 30
Bandes dessinées	32
Bourse	33
Cuisine	20
Détente	32
Décès	36 à 40
Horoscope	31
Petites annonces	34 à 36
Sports	41 à 47
Télévision	31

Lac Tchitogama

Les plongeurs retrouvent l'avion

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com


Les restes de Fabienne Maltais ont été ramenés sur la terre ferme peu après 17 h 15.

LAMARCHE - Enfouis dans les profondeurs du lac Tchitogama depuis plus de 32 ans, les restes de l'Almatoise Fabienne Maltais ont enfin regagné la terre ferme, mercredi, peu après 17 h 15.

Il y a une semaine, les plongeurs de la Sûreté du Québec ont repéré, à l'aide d'un sonar, l'appareil à bord duquel prenaient place la victime et son époux, Raymond Fortin, le 18 mai 1980. Le corps de ce dernier avait été repêché un mois plus tard. Quant à celui de Mme Maltais, il était demeuré coincé dans l'habitacle de l'aéronef.

À l'époque, des recherches intenses avaient été effectuées, mais on n'a jamais été en mesure de localiser l'engin, immobilisé à une profondeur de 48 pieds, à environ huit kilomètres de la municipalité de Lamarche, au Lac-Saint-Jean.

Pendant près de trois décennies, le dossier a été relégué aux oubliettes.

Puis en 2008, la Sûreté du Québec s'est munie de nouveaux équipements de détection sous-marine. Détective au bureau de Dolbeau-Mistassini, Langis Néron a spontanément songé à cette affaire.

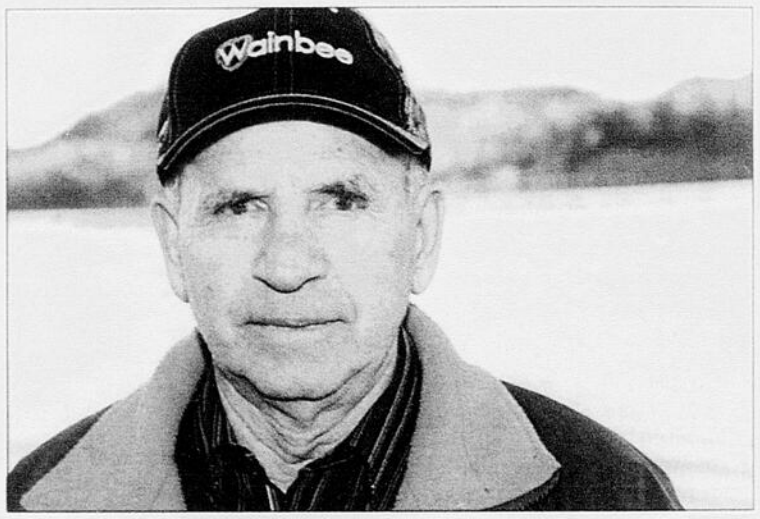
«C'est par le biais de notre site intranet que j'ai appris l'existence de ces équipements. Je me suis souvenu de ce dossier, puis j'ai amorcé des démarches afin qu'on tente notre chance. En 2009, nous avons officiellement rouvert le dossier. Nous sommes allés rencontrer le principal témoin de cet écrasement, Carol Lemieux, et nous avons réalisé d'autres recherches préliminaires», raconte le policier.

Ce n'est qu'au cours de l'été 2012 que les autorités de la SQ ont donné le feu vert à de nouvelles recherches, dans le cadre d'un exercice destiné à ses plongeurs. Celui-ci était prévu à l'automne.

Mercredi, la démarche du détective Néron a enfin porté fruits.

«Nous avons ramené les restes de la victime cet après-midi. Ceux-ci devront être analysés par le coroner, puis on pourra dire que le dossier est clos, 32 ans plus tard», affirme le policier, quelques instants après avoir regagné la rive.

Outre les ossements de Fabienne Maltais, certaines pièces de l'avion ont également pu être extirpées du lac Tchitogama. Compte tenu de la fragilité de l'appareil, une partie de ce dernier est cependant resté sous l'eau, à quelque 150 pieds de la rive.



Selon Lionel Fortin, la découvert des restes de Fabienne Maltais est une véritable délivrance pour la famille.

Délivrance

Pendant toute la journée, certains membres de la famille des défunts ont fait le pied de grue, au quai du camping municipal de Lamarche. C'est de cet endroit qu'étaient partis les plongeurs en avant-midi.

Le frère de Raymond Fortin, Lionel, était du nombre.

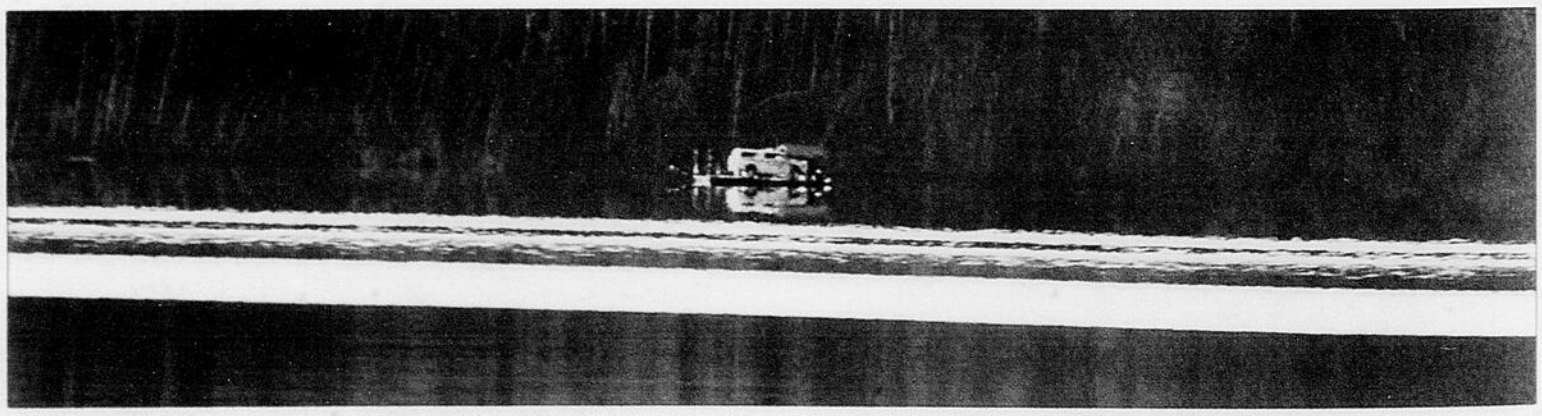
Le septuagénaire dit n'avoir jamais perdu espoir. Il affirme avoir toujours cru qu'un jour, on retrouverait la dépouille de son ancienne belle-sœur, qui a laissé dans le deuil deux jeunes enfants de 10 et 14 ans.

Mercredi, alors qu'il voyait s'approcher l'embarcation des plongeurs, il avait du mal à cacher la joie qui l'habitait.

«En ce moment, je suis aussi heureux que lorsqu'on a repêché Raymond. Je suis soulagé. C'est une délivrance pour toute notre famille.» M. Fortin a longtemps tenté de retrouver l'appareil disparu, à l'aide d'une chaloupe et de grappins. Abdiquant au terme d'échecs répétés, il a finalement dit adieu au lac Tchitogama.

«Je n'y suis jamais revenu avant aujourd'hui. Ils ont retrouvé Fabienne et comme on dit, la boucle est enfin bouclée.» ❑

Photos Gimmy Desbiens


Afin de se rendre dans le secteur où reposait l'avion, les policiers ont dû traverser le lac Tchitogama sur une plateforme flottante.

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

LeQuotidien

Opération Pastille

Cinq ans pour Jean-Pierre Brassard

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Une troisième tête dirigeante prise dans l'Opération Pastille prend le chemin du pénitencier avec une lourde peine.

Jean-Pierre Brassard, 42 ans, domicilié à Jonquière approvisionnait en cocaïne, méthamphétamines, marijuana et ecstasy une grande partie du Lac-Saint-Jean d'août 2010 à janvier 2011.

> **Jean-Pierre Brassard a été impliqué, grâce à l'écoute électronique, dans les trafics de 50 000 méthamphétamines, 1,5 kilogramme de cocaïne, des milliers de comprimés d'ecstasy et plusieurs livres de marijuana.**

Il rejoint son fournisseur principal, Jonathan Massari de Trois-Rivières, qui a été condamné à cinq ans, Denis Bonneau condamné à huit ans en incluant une sentence de séquestration et Pascal Boudreault qui connaîtra son avenir immédiat le 30 novembre. La juge Johanne Roy de la Cour du Québec doit statuer la durée de la peine entre 42 et 72 mois, selon les opinions de la défense ou de la Couronne.

Ne reste plus qu'Éric Desgagné comme joueur d'importance qui conteste les chefs d'accusation de trafic, de complot et de gangstérisme.

Moins d'une dizaine de participants de moins d'importance sont encore en attente de procédures, sur un total de 56 personnes accusées en avril 2011. Jusqu'à présent, la force de la preuve accumulée par l'enquête policière d'envergure menée dans l'ensemble de la région et chez des fournisseurs de Trois-Rivières a convaincu une cinquantaine d'accusés de plaider coupable et de négocier avec le Bureau de lutte contre le crime organisé pour des suggestions communes.

Jean-Pierre Brassard a été impliqué, grâce à l'écoute électronique, dans les trafics de 50 000 méthamphétamines, la drogue « cheap » et ultra dangereuse, 1,5 kilogramme au total de cocaïne, des milliers de comprimés d'ecstasy et plusieurs livres de marijuana.

Son avocat, Me Julien Boulianne, a persuadé la juge de soustraire de la sentence l'équivalent de 24 mois pour les 18 mois de détention préventive réelle du trafiquant. Les nombreux transports et inconvénients ont été considérés par la juge, tout comme les efforts de réhabilitation de Brassard.

Amérindien d'origine, Brassard s'estime privilégié d'avoir bénéficié des services continus d'une psychothérapeute depuis son arrestation. « J'avais droit à une psychothérapeute, c'est cher... »

Il a profité de sa remise en question pour graduer de trois années de niveau secondaire en consacrant une cinquantaine d'heures d'études par semaine à son parcours scolaire, ce qui lui a attiré les encouragements de la juge.

Brassard ne veut pas en rester là et désire se perfectionner pendant le reste de sa période de détention.

L'avocat de la Couronne, Me Michel Green, a reconnu que cinq ans de pénitencier équivalent aux peines prononcées envers les autres dirigeants du réseau régional de distribution. ❑









Cocktail de la 24e édition de Saguenay en bouffe

Les chefs sortent de l'ombre

CATHERINE DORÉ
cdore@lequotidien.com

JONQUIÈRE - La 24e édition de Saguenay en bouffe a été lancée en grandes pompes, hier, lors d'un cocktail tenu dans les locaux de la Pomme d'Api, au Centre de formation professionnelle de Jonquière.

Une centaine de personnes ont pu avoir un avant-goût de ce qui sera offert aux gourmets qui se rendront dans l'un des neuf restaurants participants au festival.

Coordonnateur de l'événement, Charles Boudreault explique que depuis deux ans, ce cocktail est une occasion d'accueillir et de présenter les chefs aux médias. Des chefs qui, le plus souvent coincés derrière leurs fourneaux, n'auraient pas eu l'occasion de se rencontrer autrement.

« C'est une profession qui demande tellement, rappelle-t-il. Ils n'ont pas toujours le temps de jaser (entre eux) et de sortir de leur cuisine. »

Le service de la soirée était assuré par les élèves du CFP jonquiérois.

« C'est aussi l'occasion pour encourager la relève. C'est une belle activité pour eux. Ça leur permet d'acquérir de l'expérience. C'est important pour Saguenay en bouffe d'encourager les jeunes, autant pour le service que la cuisine. »

« C'est une union naturelle », ajoute M. Boudreault. À peine a-t-il fini sa phrase qu'un bruit de verre brisé se fait entendre. « C'est sur le tas qu'on apprend ! », rigole-t-il.



Le coordonnateur de l'événement, Charles Boudreault (en noir), est entouré de quelques-uns des chefs cuisiniers en vedette à Saguenay en bouffe: Van Amtel, Pierre Ferris, Michel Daigle et Marcel Bouchard.

De belles rencontres

Alors que les bouchées disparaissaient une à une des plateaux et que les discussions allaient bon train, les chefs, eux, discutaient bien à l'écart dans leur environnement de prédilection ; les cuisines.

Le chef du restaurant Le Petit Tsukiji, Van Amtel, fera découvrir la délicatesse de la cuisine japonaise aux clients du Bergerac, et ce, dès ce soir. Mais hier soir, il prenait plutôt le temps d'apprécier le moment.

« C'est une belle occasion de découvrir de nouvelles choses et de connaître plein de monde », soutient-il.

« Je suis dans mon restaurant presque 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ça fait du bien de casser le "beat" un peu... », explique-t-il avec le sourire. « Mais ce soir, je me sens comme un touriste. Je me fais servir, je me sens choyé ! C'est plaisant de se sentir comme une grosse vedette...pour quelques heures ! », ajoute le sympathique chef en riant.

M. Amtel, originaire du Vietnam, est un passionné de cuisine. Un amour inconditionnel obligatoire lorsque l'on pense à tous ces soirs et fêtes importantes passées à travailler.

« C'est sûr que les vendredis soirs, c'est assez rock n'roll. On est dans le jus, dans le jus le plus acide qui soit... »

Saguenay en bouffe débute officiellement ce soir et se poursuivra jusqu'au 28 octobre. Signe de sa popularité, tous les ateliers qui étaient proposés sont déjà complets. Les neuf restaurants participants sont le bistrot La Vieille Garde (Grèce), Le Bergerac (Japon), l'Artis Resto (Portugal), le restaurant du Cépal (France - Bourgogne), l'Auberge des 21 (Scandinavie), L'Opia (Espagne), L'International Café (Bistrot parisien), l'Hôtel Chicoutimi (États-Unis) et Le Légendaire (Argentine). Pour plus d'informations, consultez le www.saguenayenbouffe.com ❑

Photos Rocket Lavoie



Marcel Bouchard met la touche finale sur ses bouchées avant de les envoyer dans la salle où aucune ne survivra...

Possession et trafic de stupéfiants

Le Larouchois Jimmy Côté restera à l'ombre pour 48 mois

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA — Le Larouchois Jimmy Côté devra purger une peine de 48 mois d'emprisonnement après avoir reconnu sa culpabilité à cinq chefs d'accusation, dont trois pour possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Le 6 octobre 2011, à Hébertville, les agents de la Sûreté du Québec interceptaient Jimmy Côté, endormi à l'intérieur de son véhicule. Une citoyenne de la localité avait prévenu les autorités après avoir remarqué le comportement étrange de l'individu, aujourd'hui âgé de 27 ans.

Ce qui apparaissait telle une simple intervention pour conduite en état d'ébriété s'est finalement transformé en une découverte étonnante pour les agents. Une fouille de l'automobiliste leur a en effet permis de saisir des drogues dont la valeur a été estimée à plus de 200 000$. Côté avait par ailleurs en sa possession une somme de 50 000 dollars en argent comptant.

En tout, on fait état d'un demi-kilogramme de cocaïne dans la voiture, plus de 2000 comprimés de méthamphétamine, un millier de comprimés d'ecstasy et quatre téléphones BlackBerry.

Un mandat de perquisition a également permis à la SQ de mettre la main sur une somme supplémentaire de 5000$ au domicile du trafiquant.

Lundi dernier, Côté avouait sa culpabilité. Vingt-quatre heures plus tard, le tribunal lui imposait une sentence de 48 mois.

Depuis le début des procédures judiciaires, Jimmy Côté était détenu. Ainsi, sa peine prendra fin dans un peu plus de 35 mois. ❑

Campagne électorale municipale

Lalonde songe à tenter sa chance

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - L'ancien militant du Parti libéral du Québec dans Chicoutimi, Jean-François Lalonde, sonde actuellement le terrain auprès de son entourage en prévision de la prochaine campagne électorale municipale.

Au cours des dernières semaines, M. Lalonde a publié des messages sur les réseaux sociaux et a lancé un groupe de discussions afin de vérifier les appuis qu'il pourrait recevoir.

« Je n'ai pas encore pris de décision. Je ne sais pas non plus si je vais tenter ma chance comme conseiller municipal ou à la mairie de Saguenay.

« Mais je suis surpris par la quantité de commentaires reçus. Sur Facebook, au moins 90 personnes ont cliqué sur j'aime et j'ai reçu 60 commentaires positifs. Et c'est sans compter le nombre de messages personnels favorables que j'ai reçus par courriel », indique Jean-François Lalonde.

Au début des années 2000, il a tenté sa chance pour être le candidat du PLQ dans Chicoutimi, mais il avait finalement laissé sa place à Jean-Guy Maltais. Il avait alors dit que le parti avait de meilleures chances de l'emporter avec un candidat possédant plus de contacts que lui. En 2003, M. Lalonde était âgé de 24 ans.

Aujourd'hui, à 33 ans, il analyse donc la possibilité d'effectuer un retour en politique active.

« Ma décision n'est pas prise, mais si jamais je décide de me lancer, ça va se faire avant Noël. Nous sommes déjà à la mi-octobre et la fin d'année approche rapidement. Et ensuite, il faudra vraiment se positionner pour la campagne électorale municipale de novembre 2013 », conclut Jean-François Lalonde.

L'ancien président de l'Association étudiante du MAGE-UQAC est installé à Chicoutimi et il est propriétaire de l'entreprise Capital Lalonde qui oeuvre en gestion immobilière. ❑

CENTRE DE liquidation
gagnon frères
À liquider
- Mobiliers de cuisine à partir de 529,99$
- Tables de salon à partir de 29,99$
- Matelas jusqu'à 80 % de rabais

Ensemble de deux fauteuils
Quantité: 1
198336
139,99$ sug.: 592$
Rabais de 452,01$

Fauteuil inclinable berçant
Tout cuir, brun
Quantité: 1
222347
199,99$ ou 6,80$/mois sug.: 799,99$
Rabais de 600$

Causeuse inclinable
Électrique
Quantité: 1
164225
LA-Z-BOY
599,99$ ou 20,40$/mois sug.: 1949,99$
Rabais de 1350

Ensemble fauteuil et causeuse
Quantité: 1
175901
629,99$ ou 21,42$/mois sug.: 1779,99$
Rabais de 1150

Sectionnel
Blanc
Quantité: 7
906590
899,99$ ou 30,60$/mois sug.: 1719,99$
Rabais de 820$

Ensemble de sofa et fauteuil
Inclinables
Quantité: 1
906437
979,99$ ou 33,32$/mois sug.: 2179,99$
Rabais de 1200$

Réfrigérateur 23 pi³ inox
Portes
Quantité: 2
206928
FRIGIDAIRE
1199,99$ ou 40,80$/mois sug.: 1819,99$
Rabais de 620$

Réfrigérateur 25 pi³ inox
4 portes
Quantité: 1
221492
MAYTAG
1619,99$ ou 55,06$/mois sug.: 2779,99$
Rabais de 1160$

Rien à payer avant 6 mois SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT ou 36 VERSEMENTS ÉGAUX

2049, Ste-Famille (Coin Du Roi-Georges) - Jonquière (Kénogami) - 418 547-2156

*La promotion «Rien à payer avant 6 mois, sans frais, sans intérêts» (sur approbation du service de crédit) ou 36 versement égaux (ne payez qu'un dépôt de 15 %) est valide sur les achats de 199,99 $ et plus de marchandise sélectionnée (sur approbation du service de crédit). Financement au taux d'intérêt de 13,5 % par an. Ex : Achat de 1000 $ taxes en sus, 36 versements mensuels de 34 $ pour un total de 1224$. Coût du crédti total de 224 $. Tous les produits annoncés sont en quantités limitées. Détails en magasin. Prix en vigueur jusqu'au 24 octobre 2012.

2976069



// PRÉSUMÉ TRAFIQUANT ARRÊTÉ

Les policiers de Dolbeau-Mistassini ont arrêté Michel Boillat, un présumé trafiquant de drogues, hier matin, à son domicile. Les agents ont saisi 69 comprimés de méthamphétamine, du cannabis, 655 $ en argent et du matériel relié à la vente de drogue au 706, 23e avenue. Ce récidiviste de 44 ans a comparu hier, au Palais de justice de Roberval pour répondre d'accusations de possession et trafic de stupéfiants, en plus d'avoir enfreint ses conditions de remise en liberté dans d'autres dossiers. Également, un homme et une femme seront arrêtés prochainement en lien avec cette affaire pour faire face à des accusations de possession de drogue. Les policiers ont retrouvé dans la maison de Boillat des effets personnels appartenant à ces individus et contenant des quantités de drogue.

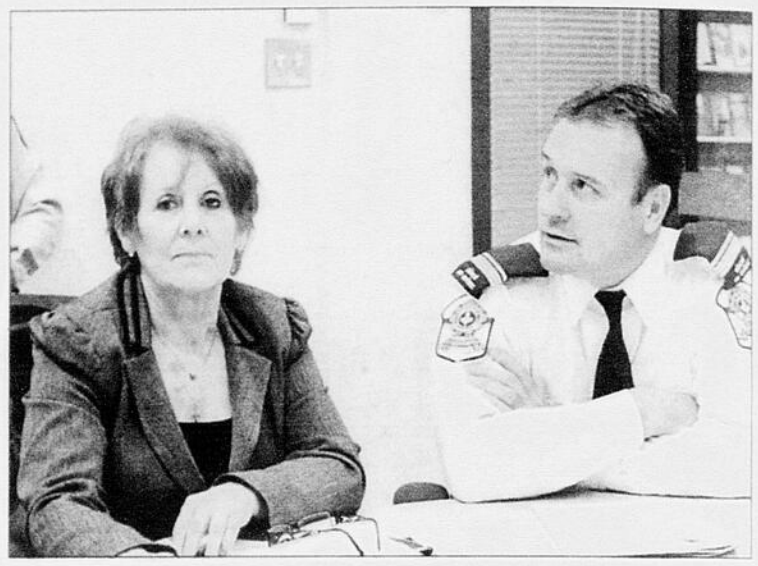
(Photo Louis Potvin)



MRC Maria-Chapdelaine

Crimes à la hausse

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com



Nicole Fortin et Daniel Jean ont dévoilé le rapport annuel du poste de la SQ Maria-Chapdelaine. L'année a été marquée par une hausse des crimes contre la personne, les dossiers de drogue et les arrestations avec les facultés affaiblies.

(Photo Louis Potvin)

DOLBEAU-MISTASSINI - Les crimes contre la personne, les saisis de stupéfiants et les conduites en état d'ébriété ont été en hausse au poste de la MRC Maria-Chapdelaine de la Sûreté du Québec.

Il s'agit de certains des éléments qui se dégagent du rapport annuel de la SQ du secteur, dévoilé hier. En effet, les crimes contre la personne sont passés de 258 à 276 entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2012. De ce nombre, 98 des cas étaient répertoriés comme des menaces et/ou du harcèlement, une vingtaine de cas de plus que l'année précédente. « Ce n'est pas alarmant. Je crois que c'est la prévention qui fonctionne. Les gens tolèrent moins ce genre de comportement et dénoncent tôt dans le processus », a expliqué le directeur de poste Daniel Jean, faisant référence à la violence conjugale.

En ce qui concerne la lutte contre la drogue, les efforts amorcés depuis plusieurs années fonctionnent. Ce sont 80 dossiers qui ont été portés devant les tribunaux. Une statistique qui réjouit la mairesse de Saint-Augustin, Nicole Fortin, qui est la présidente du comité de la sécurité publique. « La lutte contre les stupéfiants est l'une de nos priorités d'action et notre service de police a répondu à nos attentes », a-t-elle déclaré.

Daniel Jean est stupéfait par le nombre d'arrestations concernant l'alcool au volant. « Malgré les messages qu'on entend, le nombre d'infractions est en hausse. Il y en a eu 59 l'an passé et 74 cette année. C'est plus d'une personne par semaine », a-t-il soulevé. Il faut préciser que le poste Maria-Chapdelaine ne lésine pas sur les moyens. Des barrages routiers ont lieu tous les week-ends.

Afin de contrer une nouvelle problématique de conduite avec facultés affaiblies, un agent a été formé pour être en mesure d'évaluer si un conducteur arrêté est sous l'effet de drogue. On notait une progression de ce genre de cas, mais la SQ n'était pas équipée pour porter des accusations. Grâce à l'expertise de cette personne et les tests réalisés comme des échantillons d'urine, les policiers disposent de preuves solides pour déposer des dossiers devant les tribunaux. Depuis, toutes les personnes accusées ont été déclarées coupables.

> « Malgré les messages qu'on entend, le nombre d'infractions est en hausse [conduite avec les facultés affaiblies]. Il y en a eu 59 l'an passé et 74 cette année. C'est plus d'une personne par semaine. »
>
> - Daniel Jean

ENCORE +

ZONE VIDÉO

Le lieutenant Daniel Jean, directeur de poste de la MRC de Maria-Chapdelaine, trace un bilan de la dernière année.

lequotidien.com

Baisse

Le chef Jean se réjouit de la baisse de 30 % des crimes contre la propriété qui sont passés de 716 cas à 515. Un résultat qui s'explique par l'arrestation de deux réseaux importants de voleurs dont un qui oeuvrait dans les secteurs forestiers de la MRC.

Concernant les collisions, 712 ont été enregistrées, principalement des cas mineurs. Il faut par contre déplorer quatre décès sur les routes.

La SQ poursuit son implication communautaire en réalisant différentes activités, dont un brunch annuel qui a permis d'amasser 6000 $. ❑



Concours « Aiguise ta matière grise »

Les inscriptions tardent dans la région

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La région traîne de la patte dans l'inscription des écoles primaires au concours « Aiguise ta matière grise » du Grand défi Pierre Lavoie qui se déroulera au mois de novembre.

En effet, sur les 85 écoles primaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, seulement 36 se sont inscrites pour la 2e édition du concours qui vise à mettre les neurones en forme. Selon la directrice des communications Geneviève Lebrun, en date du 16 octobre, seule la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets connaît une remarquable progression par rapport à l'an dernier, avec 13 écoles contre cinq en novembre dernier.

> Sur les 85 écoles primaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, seulement 36 se sont inscrites pour la 2e édition du concours.

Par contre, les commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et du Lac-Saint-Jean accusaient une baisse d'inscriptions identiques, avec chacune neuf écoles inscrites contre 19 l'an passé. À la Commission scolaire de La Jonquière, on dénombrait cinq écoles contre 10 en 2011.

La région se situe actuellement au 3e rang, avec un taux d'inscription de 39 %. L'enthousiaste Outaouais est en tête avec un taux de participation de 65 %, suivie de l'Abitibi avec 50 %. La région de la Capitale nationale, qui affiche habituellement un bon taux de participation, se laisse aussi désirer avec 31 %.

Les écoles ont jusqu'au 30 octobre pour s'inscrire sur le site « www.legdpl.com » ou « http://aiguisetamatieregrise.com/ ». Selon leur participation, les écoles courent la chance de gagner une journée spéciale animée en compagnie de Pierre Lavoie le 19 décembre.

NOMBRE D'ÉCOLES

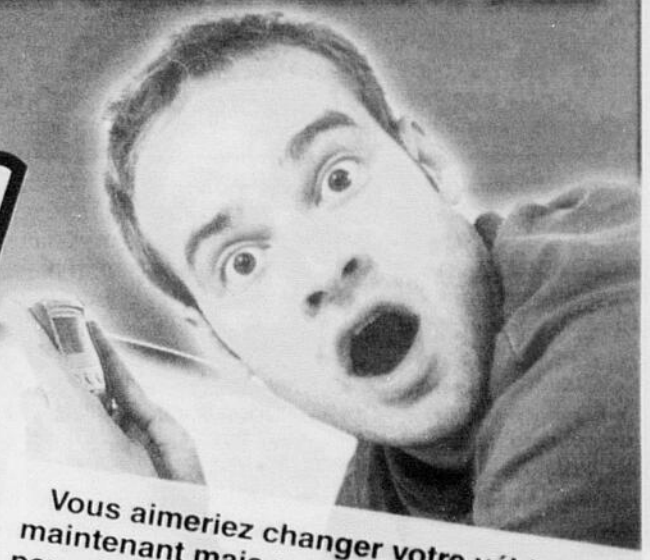
De La Jonquière (18 écoles)
5 écoles inscrites au 16 oct. 2012
10 écoles inscrites en 2011

Rives-du-Saguenay (28 écoles)
9 écoles inscrites actuellement
19 écoles inscrites en 2011

Lac-Saint-Jean (20 écoles)
9 écoles inscrites actuellement
19 écoles inscrites en 2011

Pays-des-Bleuets (19 écoles)
13 écoles inscrites actuellement
5 écoles inscrites en 2011

Rappelons que les cubes de matières grises amassés seront additionnés aux cubes énergie du concours « Lève-toi et bouge » qui a lieu en mai. La combinaison des deux augmente les chances de remporter la grande récompense de juin au Stade olympique. ❑

GRANDE LIQUIDATION TOTALE des 2012
Pas de surprise!
CHICOUTIMI CHRYSLER
CHRYSLER DODGE Jeep RAM
LE PLUS GROS VENDEUR DE CAMIONS AU QUÉBEC

Vous aimeriez changer votre véhicule maintenant mais votre budget ne vous le permet pas? Pas de problème avec nous!
COMMENCEZ À PAYER DANS... 2 MOIS, 4 MOIS ou 6 MOIS à VOTRE choix!*
TAXES TRANSPORT et PRÉPARATION
TOUT INCLUS
2012 JEEP COMPASS

Groupe électrique complet, air climatisé
27 en inventaire
À partir de : 76,89$* /semaine
TOUT INCLUS
2012 JEEP PATRIOT SPORT

Groupe électrique complet, air climatisé
23 en inventaire
À partir de : 74,91$* /semaine
TOUT INCLUS
Le seul concessionnaire automobile du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui vous permet d'accumuler des milles de récompense AIR MILES md à l'achat d'un véhicule neuf ou usagé.
829, boul. Talbot CHICOUTIMI 418-549-2873 www.chicoutimichrysler.ca
*84 mois, 3 % d'intérêt, détail en succursale.
2817893

ÉDITEUR: MICHEL SIMARD msimard@lequotidien.com · RÉDACTEUR EN CHEF: DENIS BOUCHARD dbouchard@lequotidien.com



François St-Gelais
fst-gelais@lequotidien.com

Débat vital

En tant que matériau de construction, le bois est toujours prisonnier, au Québec et au Canada, d'un triste cercle vicieux et de toute une gamme de préjugés, surtout au sujet de son utilisation dans les chantiers à caractère commercial ou institutionnel.

D'où l'importance que le bois soit utilisé dans la construction du nouveau Colisée de Québec. Parce que le nouvel aréna de la cité du maire Labeaume constitue une énorme vitrine technologique et médiatique. Et également parce que le gouvernement du Québec, donc tous les citoyens, verse dans le chantier 200 M$, une situation qui fait en sorte que ces travaux doivent générer des retombées concrètes et surtout durables pour la population. Dans cette optique, la sortie du porte-parole régional de la FTQ, Jean-Marc Crevier, dans *Le Quotidien* d'hier, est tombée à point nommé et a relancé un débat vital.

En réclamant haut et fort que le processus de soumission concernant les plans définitifs de l'amphithéâtre soit repris afin de permettre aux artisans de l'industrie forestière de présenter des offres valables et comparables à celles préconisant l'acier, ce dernier recentre le débat directement sur les intérêts de la région. Il illustre ce pour quoi se battent ici, depuis des années maintenant, les travailleurs forestiers, une poignée de spécialistes et de professeurs et des entrepreneurs comme ceux de Chantiers Chibougamau. Afin que le bois, matériau écologique et ressource renouvelable à l'infini, prenne sa juste place dans les chantiers publics, aux côtés de l'acier et du béton.

Symbole

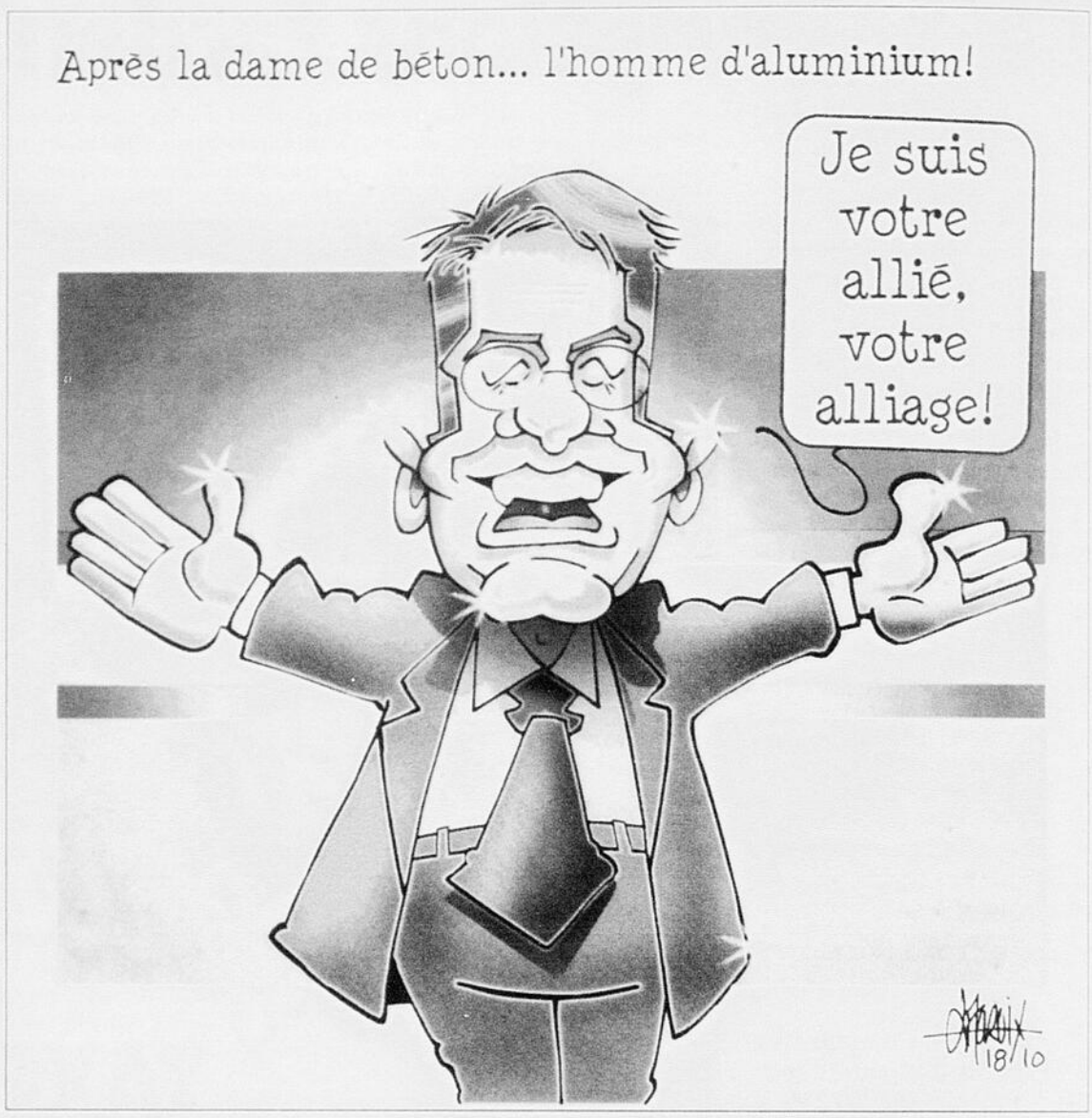
Pour l'industrie forestière, dans un contexte où le pouvoir vient de changer de mains à Québec, le nouveau Colisée représente un symbole de renouveau. Un point de départ. Une occasion éclatante pour briser le cercle vicieux qui l'afflige. L'opportunité rêvée de prouver à tous que le bois peut servir dans de grands chantiers, de démontrer ses capacités techniques, de faire avancer les compétences d'architectes et d'ingénieurs à son endroit et de développer de nouvelles façons de faire pour les travailleurs de la construction.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, les nombreux chantiers faisant une large place au bois réalisés par Saguenay, les recherches du professeur français Pascal Triboulot et de l'UQAC, la sensibilisation effectuée par certains élus et les médias régionaux font en sorte que l'opinion publique régionale connaît les réalités propres à l'utilisation du bois dans les grands chantiers. Nous savons que le code du bâtiment permet de l'employer dans des projets de nature commerciale et institutionnelle. Nous connaissons de mieux en mieux ses capacités techniques. Nous savons qu'il n'est souvent pas plus coûteux de l'utiliser plutôt que l'acier ou le béton. Et qu'il donne aux différents projets une esthétique souvent extraordinaire. Que du bois soit utilisé pour construire les infrastructures du nouveau Colisée de Québec permettrait de façon éclatante de démontrer ses possibilités à la grandeur de la province, voire du pays tout entier. C'est pour cette raison que le Saguenay—Lac-Saint-Jean milite aussi activement dans ce dossier particulier. Et que les élus et les travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue, de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent, autres régions forestières, devraient faire de même.

Politique

Sur le plan politique, le recours au bois dans la construction de l'aréna de Québec ne devrait pas être considéré comme une attaque contre l'industrie de l'acier ou du béton. Ici-même, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, Proco et Bétons préfabriqués du Lac, pour ne nommer que ces deux firmes majeures, connaissent un succès exceptionnel et engendrent des retombées économiques énormes. Cela doit évidemment continuer.

Toutefois, aux côtés de ces matériaux traditionnels, le bois a une place et doit l'occuper. La filière forestière constitue un poumon pour l'économie de la région, mais aussi pour celle de toute la province. Elle a besoin d'un élan. Et cet élan doit provenir du gouvernement. Le PQ, lors de la campagne électorale, s'est posé comme un ardent promoteur de cette ressource et d'une Charte du bois. Il a maintenant l'occasion de passer à l'action et de défendre les intérêts des régions qui l'ont fortement appuyé le 4 septembre dernier. Les gens de Québec, eux, devraient prendre en considération le fait que des milliers de travailleurs tirant leurs revenus directement ou indirectement de l'industrie forestière au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans Charlevoix et au Bas-Saint-Laurent iront s'asseoir dans les gradins du nouvel aréna. À condition qu'ils aient un bon emploi...



LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« La Commission Charbonneau a déjà couté 5,6 millions de dollars, on veut notre pourcentage ! » **- Deux maires**

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

Histoire d'un futur disparu

Laissez-moi vous raconter mon histoire, une histoire qui commence en 1858 et qui va bientôt se terminer, au grand bonheur de plusieurs d'entre vous. Il fut une époque glorieuse où les gens démontraient du respect envers moi, où je faisais la joie des plus petits en leur permettant de se procurer leurs friandises préférées. J'aurai fait partie de vos vies pendant 155 ans, traversant les générations, jouant un rôle crucial dans l'éducation des jeunes à l'importance d'économiser. Je représente le dur labeur de vos ancêtres qui sacrifiaient leur santé pour m'obtenir et ainsi nourrir leur famille. Au fil du temps, j'ai perdu énormément de valeur à cause d'un phénomène qu'on appelle inflation. Dans les dernières années, les gens ne se donnaient même plus la peine de me ramasser par terre. Je finissais bien souvent dans une fontaine de centre commercial, dans un petit plat à côté de la caisse enregistreuse ou encore à pourrir une partie de ma vie dans un cochon en porcelaine poussiéreux. Jadis considéré comme une valeur importante, je suis devenu une nuisance publique.

Bien que mon alliage me confère une belle couleur cuivrée, je suis désormais synonyme de pauvreté. On aurait avantage à me faire fondre et à me revendre au ferrailleur du coin comme un vulgaire fil électrique ! N'ayez crainte, vos poches seront bientôt plus légères et ce tintement si familier associé à la monnaie qui brasse sera maintenant réservé aux pièces dorées et argentées. Considérant mon coût de production de 1,6 ¢, le gouvernement fédéral a cessé de me fabriquer en mai dernier et je serai définitivement éliminé de la circulation le 4 février 2013.

Peu importe que vous soyez pour ou contre ma disparition, vous ne pouvez nier la place importante que j'ai occupée dans l'histoire; les responsables du patrimoine se chargeront de me protéger contre votre courte mémoire. Malgré mon absence, je continuerai probablement à tromper votre esprit de consommateur en faisant la différence entre la centaine inférieure et supérieure dans les prix des différents items que vous convoitez (ex. 199,99$). Advenant le cas où on m'enlèverait aussi ce rôle symbolique, il sera sûrement confié à mon frère, le 5 ¢, qui devrait connaître le même sort que moi dans peu de temps. Sachez que de toute façon, mon fantôme se promènera toujours virtuellement à travers vos transactions, les montants étant arrondis seulement pour les paiements en argent comptant. Pour les nostalgiques, vous serez heureux d'apprendre qu'il sera possible de m'utiliser indéfiniment. Donc si vous me trouvez perdu entre deux joints de trottoir dans cinq ans, penchez-vous et faites le geste que vos prédécesseurs ont fait à maintes reprises. Qui sait, peut-être aurez-vous la chance de tomber sur une de mes éditions qui valent vraiment cher auprès des collectionneurs !

Si vous désirez me rendre un dernier hommage, seulement pour le sou noir que je suis et non pour la figure emblématique qui orne ma face, vous pouvez me laisser terminer ma vie dans le compte en banque d'un organisme de charité qui saura mettre à profit ma plus grande qualité: la force du nombre.

Martin Lavoie
Chicoutimi

Lino Zambito durement testé

Le Parti libéral renonce à contre-interroger le témoin-vedette

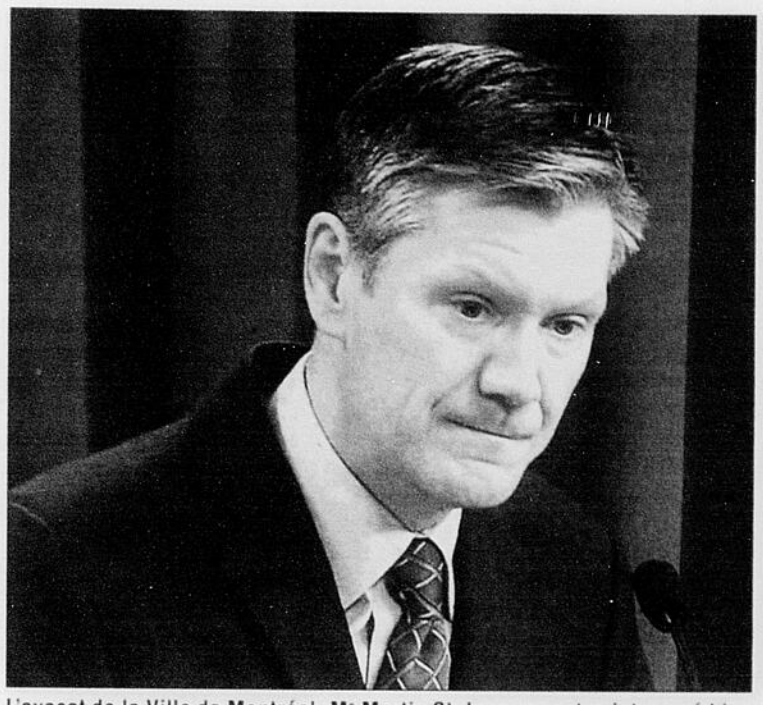
PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
La Presse

Après sept jours de révélations-chocs, l'ex-entrepreneur Lino Zambito a terminé hier son témoignage devant la commission Charbonneau en défendant sa crédibilité durant un long contre-interrogatoire serré. À la surprise générale, le Parti libéral (PLQ) a toutefois renoncé à l'idée d'interroger le témoin-vedette à propos de ses déclarations sur le financement de la formation, en laissant à la Ville de Montréal le soin de le repousser dans ses retranchements.

Éclaboussé à de nombreuses reprises par Lino Zambito, le parti, qui avait boudé la Commission jusqu'alors, avait dépêché lundi un avocat en disant vouloir contre-interroger le témoin. Après un accueil sévère, la commissaire France Charbonneau a finalement permis au PLQ de contre-interroger le témoin, à l'exception des portions de son témoignage frappées d'une ordonnance de non-publication.

L'avocat du PLQ, Me Michel Décary, a pris tout le monde par surprise en annonçant en fin d'après-midi qu'il renonçait à son contre-interrogatoire. Il a dit estimer que les révélations de l'ex-entrepreneur sont trop étroitement liées à la partie de son témoignage toujours sous le coup d'une ordonnance de non-publication pour être abordées seules.

Ce faisant, le PLQ ne tentera pas de mettre à mal les nombreuses révélations ayant éclaboussé les ex-ministres Nathalie Normandeau, David Whissell et Line Beauchamp. Même scénario pour les affirmations sur la participation au financement illégal de plusieurs organisateurs libéraux, dont Pierre Bibeau, numéro 2 à Loto-Québec, qui resteront sans répartie.



L'avocat de la Ville de Montréal, Me Martin St-Jean, a contre-interrogé Lino Zambito, hier, à la commission Charbonneau.

(Photo La Presse)

Montréal souligne des failles

Comme la veille, le contre-interrogatoire le plus serré de la journée a été mené par l'avocat de la Ville de Montréal, Me Martin St-Jean. Pendant plus de trois heures, celui-ci s'est affairé à exposer les failles dans les révélations de l'ex-entrepreneur sur les pots-de-vin qu'il dit avoir versés à des fonctionnaires montréalais.

« C'est simple de lancer aux quatre vents des noms, mais à un moment, il faut arriver à du concret », s'est impatienté Me St-Jean devant le manque d'éléments pouvant appuyer les dires de Lino Zambito.

La réponse de la commissaire France Charbonneau laisse toutefois entrevoir que d'autres témoins viendront appuyer ce témoignage. « Vous avez raison, a concédé la juge. Mais dans une commission d'enquête, il faut commencer à un endroit et la preuve va s'enchevêtrer au fur et à mesure. »

Après avoir peiné à ébranler Zambito, l'avocat de la Ville a semblé marquer des points quand il est revenu sur l'histoire de la dalle de béton que Montréal aurait « oublié » d'inclure dans un appel d'offres en 2006, sur le boulevard Saint-Laurent.

Lors de son interrogatoire, l'ex-entrepreneur a affirmé avoir averti l'ingénieur municipal Gilles Surpenant, surnommé monsieur TPS pour la part de 1 % qu'il récoltait sur les contrats du cartel, de la présence de cet obstacle. Le fonctionnaire lui aurait dit d'aller de l'avant sans en tenir compte, malgré la facture appréhendée de 800 000 $.

« En n'ajoutant pas ce 800 000 $ au contrat, ne se privait-il pas de 8000 $? », a souligné Me St-Jean. Même la commissaire Charbonneau s'est montrée très intéressée par cette question et a tenté d'obtenir une réponse convaincante de Lino Zambito pour expliquer cette manoeuvre. Sans succès, puisque les questions restaient entières après près d'une heure sur le sujet.

L'ex-entrepreneur a toutefois semblé inébranlable dans le reste du contre-interrogatoire de la Ville de Montréal. Visiblement préparé, Me St-Jean a tenté de déstabiliser le témoin avec ses nombreuses questions pointues sur chacun des pots-de-vin qu'auraient touchés des fonctionnaires, mais Lino Zambito a maintenu sa version.



Lino Zambito a dû donner des précisions sur plusieurs de ses déclarations antérieures.

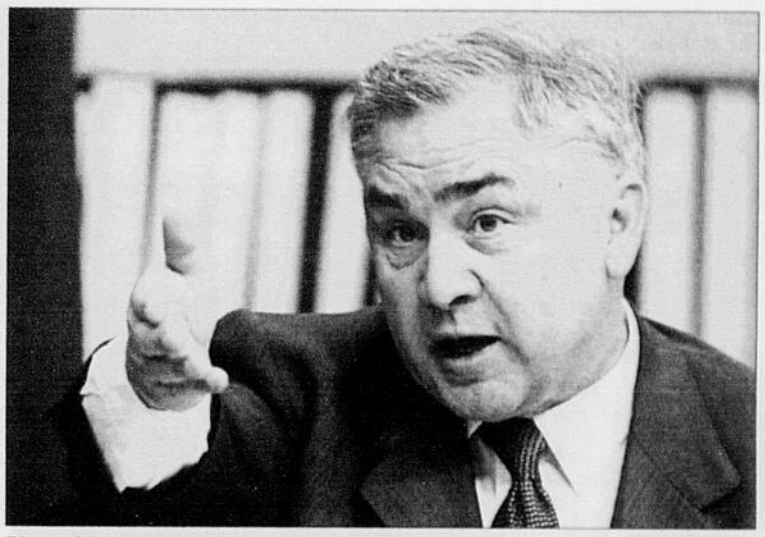
(Photo La Presse)

Pas de comptant au PQ

Le Parti québécois (PQ) a quant à lui profité de son contre-interrogatoire pour se distancier des malversations dont l'ex-entrepreneur se dit responsable. Pour y arriver, son avocate, Me Estelle Tremblay, a questionné méthodiquement le témoin, en posant à de nombreuses reprises les mêmes questions sous différents angles.

Lino Zambito a ainsi reconnu n'avoir jamais versé d'argent comptant à des membres ou des personnes proches de la formation souverainiste lorsqu'elle était au pouvoir. En fait, il a même admis avoir fait une seule contribution au PQ, de 600 $, entre 1997 et 2003. L'avocate essayait ainsi de démontrer que l'ex-entrepreneur n'avait pas eu à recourir aux prête-noms pour financer son parti, contrairement à ce qu'il dit avoir fait pour le PLQ.

Le témoignage de Lino Zambito terminé, la Commission doit maintenant entendre un ingénieur dont l'identité n'a pas été révélée, par mesure de sécurité. ❑



Pierre Bibeau est relevé temporairement de ses fonctions de premier vice-président Affaires publiques et communications corporatives de Loto-Québec.

(Archives)

Pierre Bibeau mis de côté par son employeur

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Pierre Bibeau, l'organisateur politique et vice-président de Loto-Québec à qui Lino Zambito affirme avoir versé 30 000 $ pour financer le Parti libéral du Québec, a été mis de côté par son employeur, hier.

Il était numéro 2 au sein de la société d'État et était responsable de ses communications.

« Compte tenu que la nature des fonctions de M. Bibeau touche à l'image publique de la société et les relations externes [...], le président et chef de la direction, Gérard Bibeau, et le conseil d'administration annoncent qu'il a été décidé de l'affecter temporairement à d'autres tâches », a indiqué Loto-Québec par voie de communiqué. M. Bibeau se penchera notamment sur les communications internes de la société d'État.

Plus tôt cette semaine, le témoin-vedette de la commission Charbonneau Lino Zambito a relaté s'être rendu dans les bureaux montréalais de Loto-Québec afin de remettre 30 000 $ en espèces à Pierre Bibeau, afin de contribuer à une activité de financement pour l'ex-ministre Line Beauchamp. La rencontre aurait duré environ 10 minutes, selon M. Zambito.

Pierre Bibeau s'est vivement défendu d'avoir fait les gestes que lui attribue l'ex-entrepreneur.

« Ce dernier, comme tout citoyen, bénéficie de la présomption d'innocence », a rappelé Loto-Québec dans son communiqué.

Pauline Marois est intervenue

De son côté, la première ministre Pauline Marois a laissé entendre qu'elle est intervenue pour que M. Bibeau soit muté à d'autres fonctions.

« Je vais vous dire ce que j'ai fait. Je me suis enquis auprès du secrétaire général [Jean St-Gelais, patron de tous les fonctionnaires, NDLR] de la façon dont nous devions traiter une telle situation. Et en ce moment même, je crois, le conseil d'administration de Loto-Québec annonce qu'il va muter M. Bibeau à un poste à l'interne où il ne sera plus en situation d'autorité, de responsabilité, jusqu'à ce que cette question soit clarifiée », a-t-elle affirmé à Paris, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a dressé le bilan de sa visite de trois jours. ❑

(Avec Tommy Chouinard)

Un parcours différent des autres

Léo Bureau-Blouin invite les jeunes à s'impliquer en politique

CATHERINE DORÉ
cdore@lequotidien.com

JONQUIERE — Le député de Laval-des-Rapides et ancien leader de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin, a effectué une visite éclair dans la région, hier. Il a tout d'abord rencontré des étudiants du Cégep de Saint-Félicien, en compagnie du député de Roberval, Denis Trottier, puis a participé à un événement improvisé au bar L'Envol de Jonquière, organisé à la dernière minute par le Comité régional des jeunes du Parti québécois.

À son arrivée à l'établissement jonquiérois, le plus jeune député jamais élu à l'Assemblée nationale a pris bien soin de saluer chaque personne présente. Au total, une soixantaine de personnes, certains arborant le carré rouge, ont répondu à l'invitation lancée sur les médias sociaux.

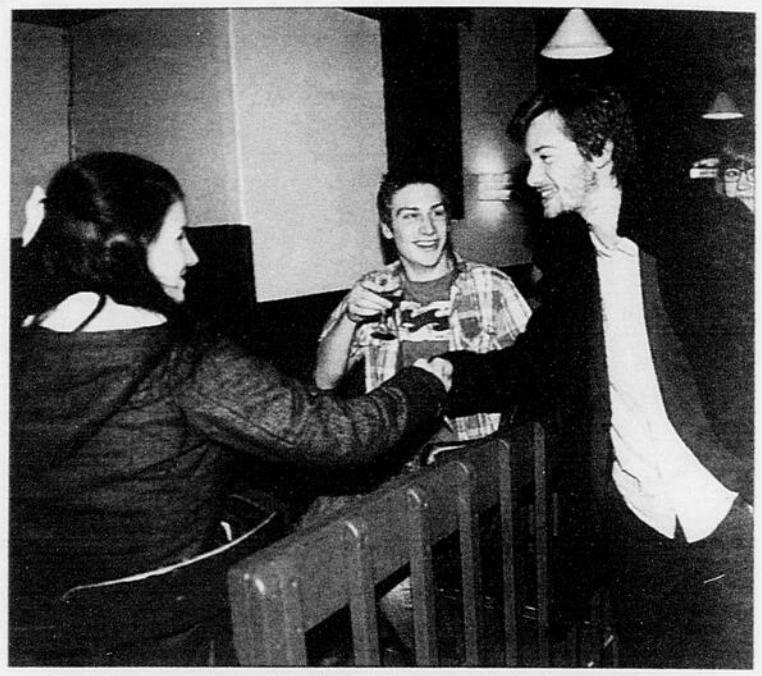
La présidente du Comité régional des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec, Julie Durand, explique qu'elle a invité Léo Bureau-Blouin à venir témoigner de son expérience au domaine de l'implication.

« Léo est le plus jeune député élu. Le comité trouve qu'il représente bien nos intérêts. On sait que la politique est moins bien vue par les jeunes, c'était donc l'occasion pour lui de venir les rencontrer », soutient-elle.

Le principal intéressé abondait dans le même sens. « Je suis venu parler de mon parcours, qui est bien différent (des autres). Comme quoi, au fond, tous les chemins mènent à Rome, image-t-il. Il faut que les jeunes développent un goût pour faire la différence, pour s'impliquer. Et c'est encore d'autant plus important avec le vieillissement de la population. »

Il avoue que lorsqu'il a commencé à s'impliquer avec la FECQ, il ne croyait jamais que cela le mènerait à un siège de député. Du moins, pas avant plusieurs années.

« Jusqu'à tout récemment, moi-même je ne m'en doutais pas. À la base, je me suis inscrit à la fédération étudiante comme on s'inscrit dans un club. Puis, je me suis découvert une passion. »



Le député de Laval-des-Rapides, Léo Bureau-Blouin, était de passage à Jonquière, hier soir, afin de témoigner de son expérience en matière d'implication.

(Photo Rocket Lavoie)

« Ce n'est que lorsque j'ai reçu l'appel du Parti québécois, trois semaines après ma démission (de la FECQ). C'est un concours de circonstances, je ne savais pas qu'il y aurait des élections à ce moment-là. Ma vie a changé du tout au tout », admet celui qui commencera ses études en droit en janvier.

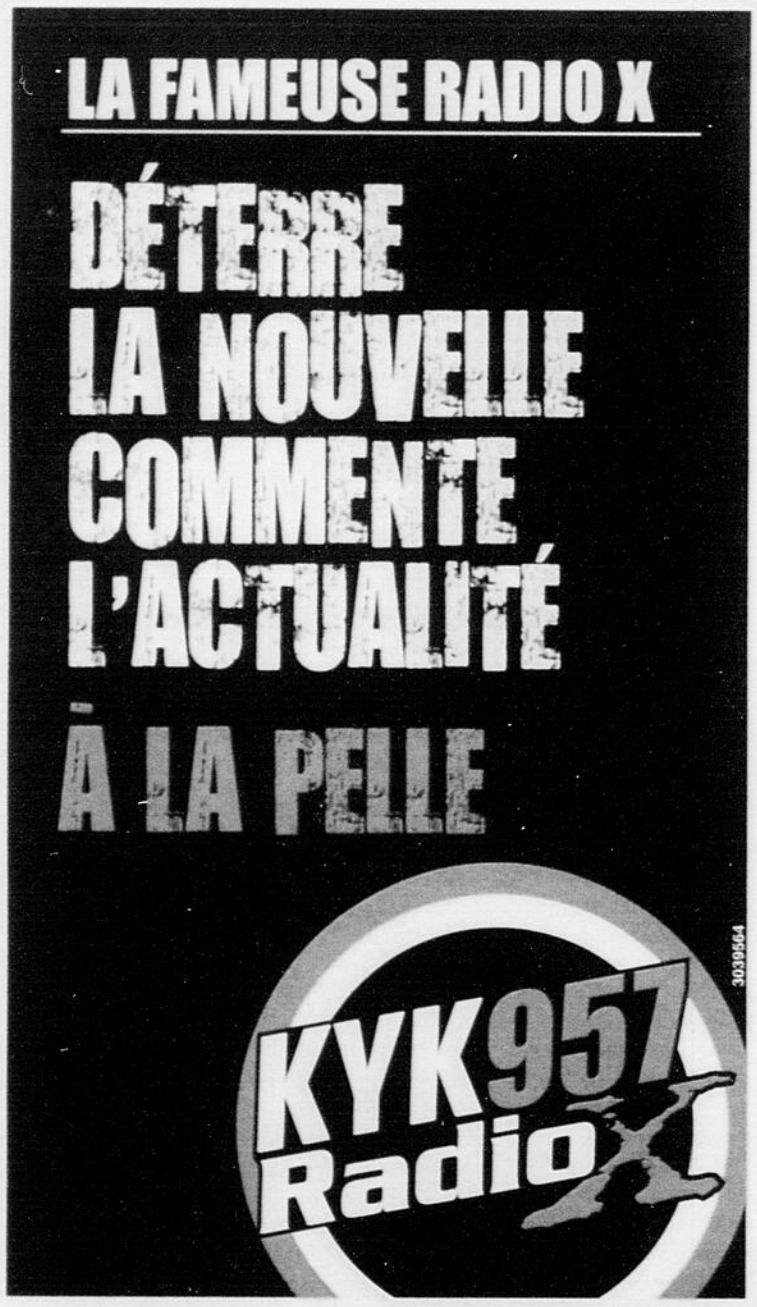
Sa façon de voir les choses a aussi changé. « Quand on est militant, on a le réflexe critique. Mais lorsque l'on tombe du côté des élus, c'est davantage un rôle d'arbitre. Il faut mettre de l'eau dans notre vin », rappelle-t-il.

L'importance des régions

Léo Bureau-Blouin se disait très heureux d'être de passage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour ainsi sortir « de sa zone de confort ».

« L'exode des jeunes est un phénomène important. L'avenir passe par les jeunes et par les régions. C'est important de pousser les jeunes à créer des initiatives, pour qu'ils aient le goût de revenir dans leur communauté. »

« Engagez-vous ! », lance-t-il à la blague avant de poursuivre plus sérieusement. « Le principal frein à l'implication, c'est nous-mêmes. La peur de ne pas avoir les qualités, de se tromper. Pourtant, on devient meilleur quand on se trompe ! », conclut le jeune député de 20 ans. ❑









VENTE présaison DE SNOWBOARD et SKI de jeudi à dimanche seulement

Ensemble trio snowboard FIREFLY pour adulte
(Bottes, fixations et planche)

Homme
Modèle Furious
Régulier: 379,99 $
Spécial 299,99 $

Femme
Modèle Fancy
Régulier: 399,97 $
Spécial 339,99 $

Skis alpins 2012
SALOMON, ROSSIGNOL, FISHER, ATOMIC ET VOLKL
Homme et femme
40 % DE RABAIS

Ensemble trio «FIREFLY» JUNIOR
(planche, fixations et bottes)
À partir de 249,99 $
Vendu séparément: 329,97 $

Choix de casques SALOMON 2012
50 % DE RABAIS

Ensemble de skis junior
Modèle Techno Pro
(skis, bottes et fixations)
Régulier: 269,99 $
À partir de 179,99 $

SKIS PASSE-PARTOUT DISPONIBLES DÈS MAINTENANT 39,99 $

Lunettes de ski SMITH
Modèle Stance
Régulier: 119 $
Spécial 59,99 $

Robot disque céramique Wintersteiger
Unique dans la région
aiguiseur professionnel
Carte de 3 aiguisages seulement 99 $
Quantité limitée

Jusqu'à dimanche seulement
Recevez 20 $ en carte-cadeau
à l'achat de cette caméra
HD HERO 2 OUTDOOR EDITION
Caméra et supports adaptés aux casques de protection
GoPro 349,99 $

LE VALINOUËT 100 % NEIGE NATURELLE

PRÉVENTE D'AUTOMNE



Cartes de saison 2012-2013

Venez nous rencontrer à Place du Royaume, face à Sports Experts, du 18 au 21 octobre

Jeudi	18 octobre	17 h à 21 h
Vendredi	19 octobre	12 h à 21 h
Samedi	20 octobre	9 h à 17 h
Dimanche	21 octobre	12 h à 16 h

Profitez d'économies allant jusqu'à

20 % sur les prix réguliers

Les billets journaliers et livrets de 10 jours sont également disponibles lors de la prévente

Information: *(418) 673-6455, faites le 21*

RABAIS instantané

à l'achat d'équipement de **SKI ALPIN** et/ou de **PLANCHE À NEIGE**
SKIS • PLANCHES • BOTTES • FIXATIONS

50 $
de rabais avec achat de 399,99 $ et plus*
ou
100 $
de rabais avec achat de 599,99 $ et plus*

*** À notre prix étiqueté avant taxes (excluant les produits à prix déjà réduit). L'achat de « 399,99 $ et plus » ou de « 599,99 $ et plus » doit être avant taxes et en une seule transaction.**

Cette promotion est en vigueur jusqu'au dimanche 16 décembre 2012. Un rabais instantané de 50 $ ou de 100 $ par transaction. Non-monnayable. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Restrictions additionnelles : les offres de tierce partie, les achats antérieurs, les mises de côté, les taxes et les commandes spéciales sont aussi exclus de la promotion. Voir détails en magasin concernant notre politique de retour ou d'échange sur cette promotion.
®Marque déposée de FGL Sports ltée.

sports experts

Spéciaux en vigueur jusqu'à épuisement des stocks

Place du Royaume
Chicoutimi
418 545-4945



// SORCIÈRE

Cette sorcière située en face de l'hôtel de ville de Saguenay annonce que la fête de l'Halloween avance à grands pas. De milliers de petits monstres sillonneront les rues pour la récolte de friandises. En attendant l'arrivée de la soirée du 31 octobre, vous pouvez préparer et décorer vos citrouilles!

(Photo Jeannot Lévesque)



// BRUNCH

Afin de souligner l'Année internationale des coopératives ainsi que le début de la Semaine de la coopération qui se tient jusqu'au 20 octobre 2012, la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales a tenu un brunch de la coopération. Un événement auquel étaient conviés les membres ainsi que divers représentants des coopératives et organismes du secteur. Environ 350 personnes ont pris part à cette activité offerte gratuitement par la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales.

(Courtoisie)

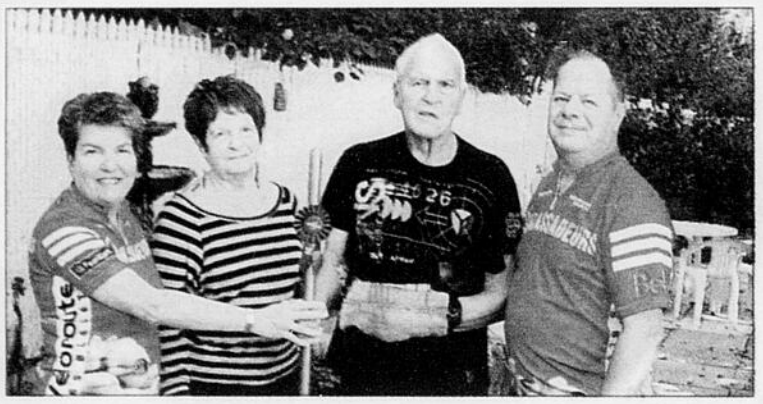




// AURORES BORÉALES

Des aurores boréales ont eu lieu le 8 octobre un peu partout en Amérique du Nord et elles étaient particulièrement visibles au Saguenay. Le tout causé par une masse coronale en provenance du Soleil. Cette photo a été prise sur le territoire baieriverain.

(Courtoisie SilvaniPhoto)



// BALAI D'OR

Au nom des ambassadeurs de la Véloroute des Bleuets de la MRC Domaine-du-Roy, Chantale Langlais et Jean Arcand ont remis un « Balai d'or » à Urbain Desbiens et son épouse Patricia Tardif pour souligner leurs efforts à améliorer la qualité des services autour du circuit cyclable. Depuis maintenant quatre ans, ils offrent aux cyclistes une halte de repos conviviale aménagée avec quatre bancs, des fleurs et des poubelles. Située en face de leur résidence, sur le boulevard de l'Anse à Roberval, le couple a ajouté un banc chaque année. Cette section du circuit cyclable est très fréquentée par les cyclistes. L'objectif principal du programme « Balai d'or » est d'encourager tous les propriétaires qui possèdent une résidence, un commerce ou une entreprise longeant le circuit cyclable à contribuer à son entretien et à améliorer les services.

(Courtoisie)

▲ // FEMMESSOR

Femmessor Saguenay–Lac-Saint-Jean est fier de vous présenter le coup de cœur du Prix Femmes d'inspiration de l'édition 2012. Il s'agit de Marie-Claude Riendeau, propriétaire de la Clinique dentaire Marie-Claude Riendeau, située à L'Anse-Saint-Jean. L'événement s'est déroulé le vendredi 12 octobre dernier au Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Pas moins de huit modèles d'entrepreneures ont été honorés pour leurs solutions créatives, leur sens de l'organisation et leur philosophie de vie.

Sur la photo : France Boutet, propriétaire de CopieXpert et ImagerieXpert à Alma, lauréate dans la catégorie « Entreprise de service » ; Véronique Gagné, propriétaire des Productions inattendues à Saguenay, lauréate dans la catégorie « Artiste » ; Sandra Paradis, propriétaire de Carrières et concassage Saint-Félicien située à Saint-Félicien, lauréate dans la catégorie « Secteur industriel » ; Joanne Tremblay, propriétaire de Fusion esthétique située à Saguenay, lauréate dans la catégorie « Soins du corps et de santé » ; Marie-Claude Riendeau, propriétaire de la Clinique dentaire Riendeau située à L'Anse-Saint-Jean, lauréate dans la catégorie « Démarrage » et Coup de cœur, édition 2012 ; Jennifer Brassard, propriétaire de Décoration Brassard, située à Jonquière, lauréate dans la catégorie « Détaillant » ; Carmen Tremblay, copropriétaire de la bergerie La Vieille Ferme située à Saint-Fulgence, lauréate dans la catégorie « Tourisme et agroalimentaire ».

(Courtoisie)



Filière de l'uranium

La décision appartient à Québec

HUGO FONTAINE
La Presse

Plus que jamais, la balle est dans le camp du gouvernement du Québec dans le dossier controversé de l'uranium.

La société Ressources Strateco, qui veut mettre en valeur la première mine d'uranium du Québec, a obtenu hier son permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour procéder à des travaux d'exploration souterraine. Ottawa ayant déjà donné son feu vert, ne reste plus qu'au ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) à donner son accord. Or, les Cris de Mistissini s'opposent farouchement au projet appelé Matoush, qui se développe sur leur territoire traditionnel.

« Le plan de match est actuellement en discussion entre le ministre de l'Environnement Daniel Breton et la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet », indique l'attachée de presse de M. Breton, Danielle Rioux. En entretien avec La Presse Affaires, à la fin de septembre, la ministre Ouellet avait indiqué que le gouvernement étudiait « très sérieusement » la possibilité de lancer une étude globale sur toute la filière de l'uranium, par l'entremise du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le permis de cinq ans accordé par la CCSN à Strateco ne concerne que les travaux d'exploration avancée, incluant la construction d'une rampe souterraine. Si la société voulait par la suite exploiter une mine, il lui faudrait demander un autre permis. Le titre de Strateco (RSC) a perdu près des deux tiers de sa valeur à la Bourse de Toronto depuis février. Il est resté stable hier, à 22 cents. ❑

EN BREF

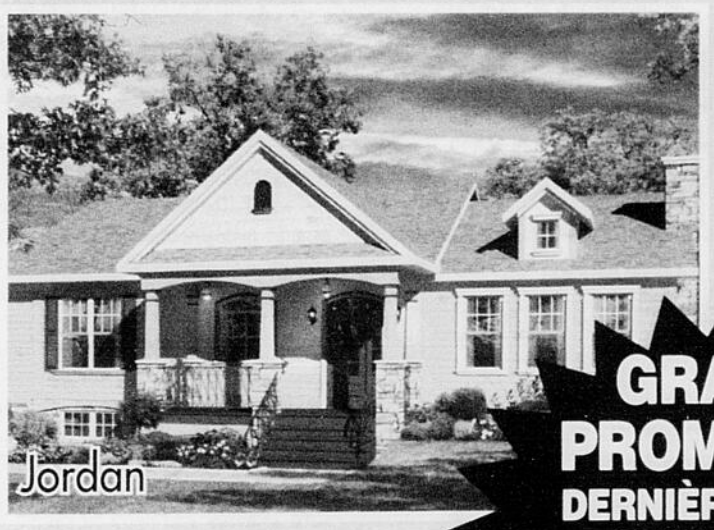
PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

MONTRÉAL (PC) - Une vaste opération policière concernant de la pornographie juvénile sur le Web a mené à l'arrestation de neuf personnes, mercredi, dans différentes villes du Québec.

Sylvain Arbour, un homme de 34 ans de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, fait face à des accusations de possession et de distribution de pornographie juvénile.

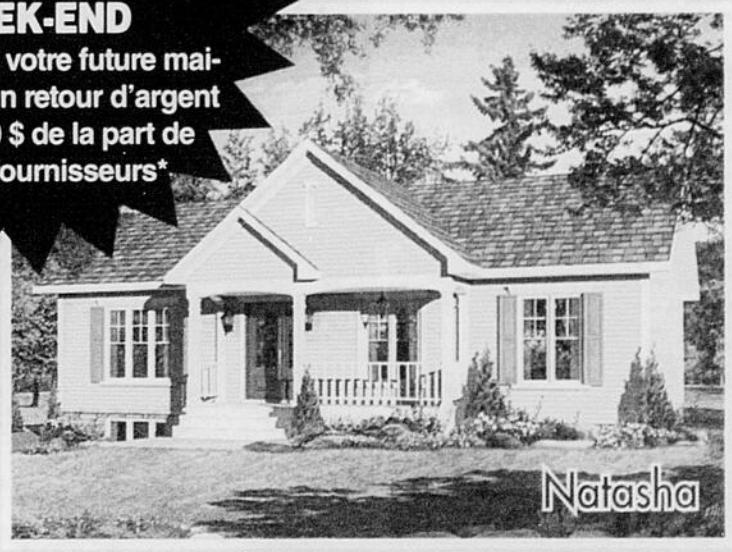
Un autre individu de Trois-Rivières, Yohann Vallée, a été accusé de possession, de distribution et de production de pornographie juvénile.

L'homme âgé de 40 ans fait également face à des accusations d'avoir accédé à de la pornographie juvénile ainsi que d'entreposage illégal d'arme à feu. Les autres personnes arrêtées lors des perquisitions effectuées mercredi sont toujours en attente de leur comparution.

Les Industries Bonneville
SOULIGNENT L'OUVERTURE OFFICIELLE DU BUREAU DE CHICOUTIMI
Les 20 et 21 octobre
BONNEVILLE 50 ans
LE CHOIX DU CONSOMMATEUR 2012 RECONNAISSANCE D'EXCELLENCE MONTRÉAL 8 ANNÉES GAGNANTES




GRANDE PROMOTION
DERNIÈRE CHANCE CE WEEK-END
Faites l'achat de votre future maison et recevez un retour d'argent jusqu'à 15 000 $ de la part de nos fidèles fournisseurs*

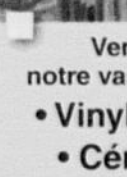
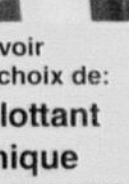



maisonsbonneville.com
* Détails et conditions sur place
VENEZ NOUS RENCONTRER au 1885, boul. Talbot, Chicoutimi
POUR UN RENDEZ-VOUS: 418 820-2332
3032164

CONSTRUCTION LAURENT LAPOINTE RÉNOVATION
Du 14 au 20 octobre 2012
De la structure à la peinture
BOUTIQUE COUVRE-PLANCHERS
QUALITÉ NOUVEAUTÉS TENDANCES 2013

Venez voir notre vaste choix de:
• Vinyle flottant
• Céramique
• Plancher stratifié
Pour une semaine seulement
20% à 40% d'escompte
sur tous les couvre-planchers en inventaire
Service de pose certifiée
Résidentielle et commerciale
CONSULTEZ NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS

Nathalie Brassard
Directrice

Véronique Deschesnes
Conseillère

Samuel Côté
Conseiller

Sylvain Lapointe
Designer
1150, boul. St-Paul
Chicoutimi
418 543-3391
www.laurentlapointe.com
R.B.Q.: 8003-1966-05
3050100

Des maires s'interrogent

Avoir moins d'élus, mais comment ?

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Les maires des trois principales villes du comté de Roberval s'entendent sur le principe d'une diminution du nombre d'élus pour améliorer la gestion et créer des consensus, mais ils divergent sur la façon dont cette restructuration doit s'opérer.

Le maire de Saint-Félicien estime qu'un premier pas devrait être franchi avec la création d'une seule MRC pour le comté de Roberval. Avec 60 000 habitants, elle serait en mesure de se positionner sur des objectifs communs. Selon Gilles Potvin, cette première étape n'empêche pas des regroupements dans chacune des MRC.

« Maintenant que nous savons qu'il y a un cégep à Saint-Félicien, des hôpitaux à Dolbeau-Mistassini et Roberval et qu'il n'y a plus de possibilité que ça change, nous sommes prêts à regarder vers la création d'une seule MRC », a expliqué Gilles Potvin. Les maires de Roberval et de Dolbeau-Mistassini ne rejettent pas l'idée.

Georges Simard y est allé de quelques anecdotes qui lui ont bien fait comprendre rapidement que le regroupement des municipalités ne passerait pas comme une lettre à la poste.

Les maires ont de plus été invités à faire part de leur liste d'épicerie et surtout des urgences à réaliser sous un gouvernement minoritaire et une présence importante au sein du gouvernement. Le maire Dolbeau-Mistassini rêve toujours d'un pont ferroviaire sur la rivière Mistassini et espère que le minerai de phosphore du lac à Paul puisse transiter par sa ville.

Le maire de Roberval, qui surveille la construction de la prison, a obtenu l'assurance qu'elle serait réalisée dans le contexte d'une prison régionale. Il a aussi réitéré l'importance pour Québec de donner le feu vert au projet de centrale hydroélectrique à Val-Jalbert.

Le maire de Saint-Félicien formule deux demandes. Une autorisation ministérielle pour donner un peu de marge de manoeuvre à l'usine de cogénération, ce qui pourrait donner naissance à son projet plus ambitieux de créer un parc de culture sous serre.

Sur la scène régionale, Gilles Potvin souhaite que le ministre Sylvain Gaudreault réussisse à créer, à partir de la production électrique de la centrale Jim-Gray, un fonds de développement économique pour la région. ❑



// CLOWNS THÉRAPEUTIQUES SAGUENAY

JONQUIÈRE - SOS Clown change de nom! L'organisme qui célébrait son 5e anniversaire à la Voie maltée de Jonquière, hier, en a profité pour dévoiler sa nouvelle appellation: les Clowns thérapeutiques Saguenay. La mission des Clowns thérapeutiques Saguenay est de redonner confiance aux malades, tout en rehausser leur estime d'eux-mêmes. Depuis sa création, 8000 personnes âgées, 2600 enfants et 660 adultes ont reçu la visite des clowns thérapeutiques. Sur la photo, on retrouve Raymark Lavoie de la Voie maltée, la cofondatrice de l'organisme, Moïra S.Pineault, la présidente Suzanne Simard et la deuxième cofondatrice, Josée Gagnon.

(Photo Rocket Lavoie)

Une nouvelle crème anti-inflammatoire révolutionnaire
Qui agit en moins de 30 minutes

La nouvelle crème de marque Celadrin est un produit entièrement naturel, breveté et testé cliniquement pour son pouvoir d'atténuer l'inflammation et la douleur, tout en favorisant la souplesse et la mobilité des articulations. La crème Celadrin est un mélange d'acides gras (oméga) estérifiés de source naturel. Elle atténue la douleur et l'inflammation causées par l'osteoarthrose, les douleurs bénignes liées aux maux de dos, muscles tendus, entorse où contusions. La crème Celadrin combinée à du sulfate de glucosamine permet de rétablir le liquide synovial autour des articulations, d'atténuer rapidement l'inflammation et de restaurer la structure toute entière de l'articulation.

En Promotion chez : JEAN COUTU

Restorativ
Celadrin Crème
Réduit les douleurs articulaires
40 g
$8,99
Un pot de crème pour articulations de 40 g
Valide du 18 au 24 octobre 2012

Voulez-vous économiser sur vos coûts de chauffage?
Consommation annuelle marché résidentiel

ÉCONOMIE (gaz vs mazout)	GAZ NATUREL	MAZOUT	ÉLECTRICITÉ
722 $/AN	661 $	1383 $	704 $
1168 $/AN	907 $	2075 $	1056 $
1614 $/AN	1152 $	2766 $	1408 $

Source : www.gazmetro.com
Plomberie Roy
Consultez nos spécialistes
795, boul. St-Jude, Alma
www.plomberieroy.ca
418-668-2351
RBQ: 1330-0892-17
3024547

CORPS-BEAU Tattoo
HEURES D'OUVERTURE :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : Midi à 20 h
Samedi : Sur rendez-vous
Dimanche : Fermé
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
418.480.2880
Sylvain Proulx
43 ans d'expérience et maintenant Ben Bruneau, nouvel artiste
Artiste tatoueur pour toujours!
T'as de la classe, tu viens chez nous
MAQUILLAGE PERMANENT
100$ /SESSION
- 1/2 heure
- Sans douleur
On ne travaille pas pour s'enrichir, mais pour vous servir!
OSEZ VOUS ENCRER!
corpsbeautattoo.com
Alma, Saguenay–Lac-St-Jean
3016887

Voies de fait sur deux enfants

Une gardienne demande l'absolution

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Une propriétaire de garderie à domicile demande une absolution conditionnelle pour avoir causé des voies de fait à deux enfants de quatre ans.

Elle a giflé un enfant qui crachait pour la quatrième fois dans son assiette de nourriture et projeté brusquement sur son matelas une fillette qui dérangeait la sieste commune.

Les deux enfants se sont plaints à leurs parents qui ont porté plainte à la police.

Dans le cas de la fillette dérangeante, il n'a pas été clair que le mouvement avait été responsable d'une bosse sur le nez.

Le représentant de la Couronne, Me Jean-Sébastien Lebel, ne s'oppose pas à la mesure d'absolution, mais souhaite qu'une ordonnance interdisant à la femme d'être en situation d'autorité auprès des mineurs soit prononcée pour la protection du public.

Me Lebel a mentionné que les enfants ont subi des conséquences du geste de la gardienne: on lui a rapporté que l'enfant craint maintenant d'être puni s'il ne mange pas ce qui est dans son assiette. De plus, il demande s'il sera privé de dessert s'il n'aime pas ce que lui présente.

Dans le cas de la fillette, elle semble plus nerveuse quand on hausse le ton en sa présence.

La gardienne a cessé de garder des enfants, ce qui était son gagne-pain depuis une vingtaine d'années. Monoparentale et en rémission de cancer, elle supportait des horaires chargés pour assurer la vie de la famille et aurait commencé à éprouver des signes de dépression pour laquelle elle sera soignée après avoir été mise en accusation.

La juge Johanne Roy de la Cour du Québec a questionné longuement la femme pour mieux connaître son profil. Pourquoi n'a-t-elle pas dénoncé son premier geste aux parents? Pour quoi ne pas avoir fait de démarches avant ou après le deuxième événement violent?

Les réponses n'ont pas satisfait la juge Roy qui avait l'impression que la gardienne attribuait la responsabilité de son comportement aux pénibles conditions de travail des gardiennes en milieu familial avant leur syndicalisation.

La femme de 50 ans a effectué plusieurs petits boulots depuis sa mise en accusation. Récemment, elle s'est occupée d'un couple d'octogénaires à domicile et souhaite pouvoir les accompagner l'hiver en Floride, un projet que risque de contrecarrer une condamnation quelconque.

Avant de se prononcer, la juge a demandé à avoir un complément d'information et à réfléchir jusqu'au début de l'année prochaine.

Les parents étaient présents pendant les exposés des avocats et le questionnement de la juge. ❑



// MILLIONNAIRES

Luc Blouin et Anne Bolduc, un couple du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont de nouveaux millionnaires après avoir raflé le gros lot de 2 millions $ au tirage de Québec 49. M. Blouin a fait vérifier sa combinaison au lendemain du tirage et s'est aperçu qu'il gagnait. Il n'a pas hésité un instant à annoncer la nouvelle à sa conjointe. « Tu ris de moi! Si tu me fais une farce comme celle-là, je ne te le pardonnerai pas! » a-t-elle répondu. Mais ce n'était pas une blague. Le couple entend gâter la famille et faire des voyages.

(Courtoisie)

Entraînement physique et cours en groupe

Énergie Cardio
ON CHANGE LE MONDE

À l'achat d'un abonnement Optifit, obtenez un
SUPERBE SAC SPORT*

Quel âge a votre corps?
Évaluation FITTEST incluse.

L'évaluation Fit Test de Biotonix comprend une analyse informatisée de votre condition physique ainsi qu'une estimation de votre âge physiologique. Elle est effectuée par un entraîneur certifié. Exclusif à Énergie Cardio.

*Détails au centre

EXCLUSIF!
UN ABONNEMENT À VOTRE MESURE
Tarifs abordables
LESMILLS BODYPUMP™
LE COURS EN GROUPE DE MUSCULATION N° 1 AU MONDE
Kilo Cardio 2
Kilo Cardio
Entraînement privé et alimentation équilibrée - PERTE DE POIDS

Séance d'essai gratuite sans obligation (sur rendez-vous • 18 ans et plus • détails au centre)
Inscrivez-vous dans le plus grand réseau de mise en forme avec plus de 70 centres au Québec

Chicoutimi
1939, rue des Sapins
418 545-0115

Jonquière
3885, boul. Harvey
418 695-3060

energiecardio.com Autres centres : 1 877 ÉNERGIE
3002194

ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC



Mme Josée MÉTHOT
Présidente-directrice générale

Le conseil d'administration de l'Association minière du Québec est heureux d'annoncer la nomination de Mme Josée Méthot à titre de présidente-directrice générale de cet organisme. Celle-ci succède à M. Dan Tolgyesi qui a annoncé sa retraite cette année.

Ingénieure de plus de 25 ans d'expérience, Mme Méthot est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires de l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal (1992), ainsi que d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université McGill (1984). Depuis près de 20 ans, elle a occupé des postes de haute direction au sein d'organisations sans but lucratif ou municipales, notamment auprès du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites et de Réseau Environnement.

L'Association minière du Québec représente les entreprises minières productrices de métaux et de minéraux, des entreprises métallurgiques, des entrepreneurs miniers et des entreprises minières en développement sur le territoire québécois.

3050859

Expropriations

Niobec entend régler au plus vite

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

SAINT-HONORÉ — Les dirigeants de la mine Niobec de Saint-Honoré souhaitent régler le dossier des acquisitions et indemnisations d'une trentaine de propriétaires de la rue Hôtel de Ville dans les plus brefs délais, surtout que les citoyens touchés par le projet d'expansion ont hâte que tout soit terminé.

La filiale de Saint-Honoré de IAMGOLD caresse un projet d'investissement de deux milliards $, dont une injection de 1,4 milliard $ dans les cinq premières années, mais l'exploitation est prévue pour une période de 45 ans. Cette expansion permettrait de traiter annuellement 15 millions de kilogrammes de minerai de ferroniobium.

« Au cours des dernières semaines, nous avons déterminé la localisation des infrastructures. Au lieu de se situer dans le secteur du chemin Saint-Marc, nous allons plutôt nous installer à proximité de la rue Hôtel de Ville. Cette localisation a été présentée au comité du milieu, le 2 octobre, et il a été décidé de former un groupe de travail (association des propriétaires voisins de Niobec et des représentants de IAMGOLD) afin de discuter du processus d'acquisition et d'indemnisation. Deux réunions ont eu lieu, les 9 et 15 octobre », explique Mélanie Duguay, porte-parole de la mine Niobec.

> « Dans tout le processus, nous voulons présenter les valeurs que nous prônons. Nous voulons être équitables et respectueux, tout faire selon les meilleures pratiques possible. »
>
> - Mélanie Duguay

Les dirigeants de la mine de ferroniobium désirent donc que le processus se déroule du mieux possible, dans le respect et dans le but de présenter les meilleures offres possibles.

« Dans tout le processus, nous voulons présenter les valeurs que nous prônons. Nous voulons être équitables et respectueux, tout faire selon les meilleures pratiques possible. Nous allons proposer une formule qui sera ensuite bonifiée par le groupe de travail et elle sera présentée aux personnes touchées. Mais nous ne sommes pas encore rendus à l'étape de présenter le processus final. Nous espérons pouvoir le faire le plus vite possible, d'autant plus que les citoyens nous ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas attendre encore très longtemps pour régler le dossier », mentionne Mme Duguay.

30 propriétaires visés

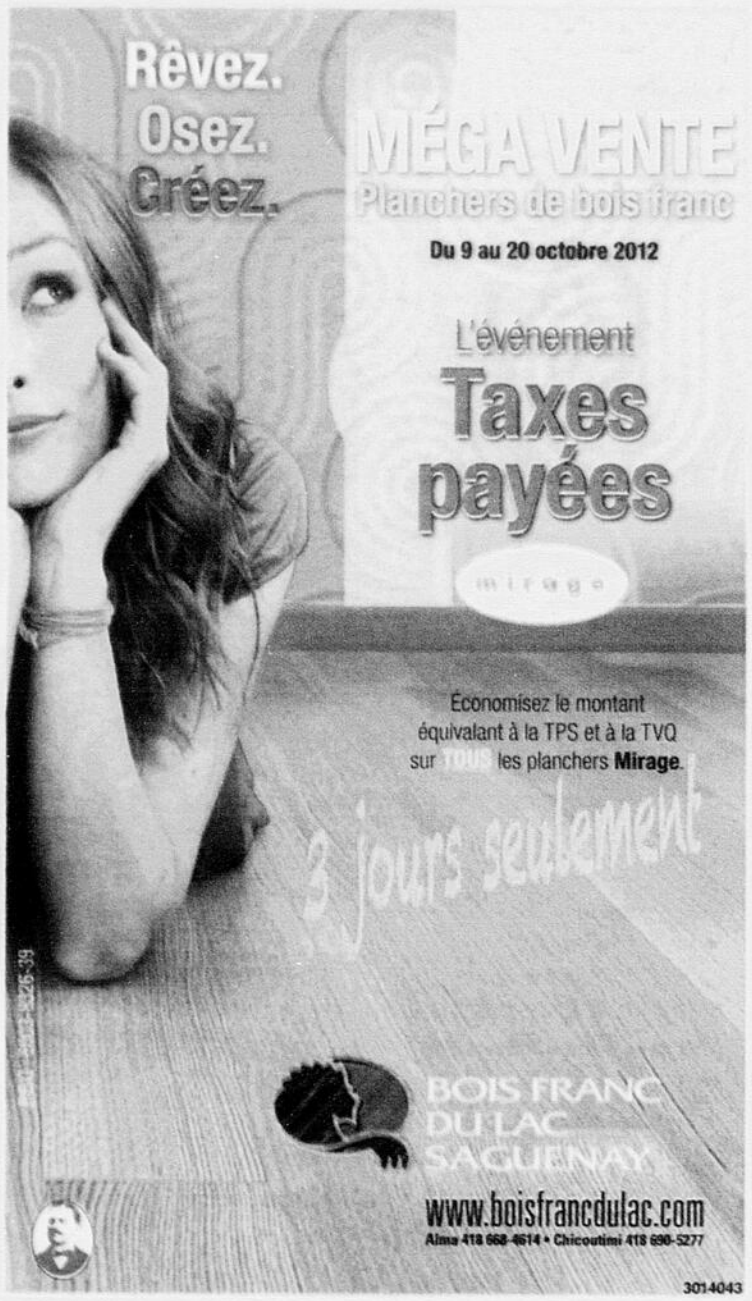
Le projet de la firme IAMGOLD ne se fera donc pas sans casser des oeufs. Sauf que, contrairement aux premières informations véhiculées, ce ne sont pas 75 propriétaires qui devront déménager, mais plutôt une trentaine.

« Il faut savoir que le territoire visé touche surtout des terrains et des terres à bois, pas vraiment des résidences, car nous allons être situés à environ 500 pieds des maisons. Mais durant les travaux, nous allons nous retrouver beaucoup plus près des résidences, d'où notre processus d'acquisition et d'indemnisation. Une trentaine de propriétaires seront donc concernés par le processus », ajoute Mme Duguay. ❑



« Afin de discuter du processus d'acquisition et d'indemnisation à Saint-Honoté, deux réunions ont eu lieu, les 9 et 15 octobre », explique Mélanie Duguay, porte-parole de la mine Niobec.

(Archives)



EN BREF

AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ

CHICOUTIMI (CDO) - Le député de Chicoutimi-Le Fjord, Dany Morin, a profité de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté pour interpeller le gouvernement fédéral sur cette question. Le néo-démocrate a pressé Ottawa d'agir afin d'aider les trois millions de Canadiens qui vivent sous le seuil de la pauvreté selon Statistique Canada. Dans la région, 10% de la population souffre de pauvreté, soit environ 27 000 personnes. Au-delà des chiffres, M. Morin déplore l'isolement dans lequel sont plongées les personnes souffrant de pauvreté. «Il est tout à fait inacceptable que, dans un pays riche comme le nôtre, une telle situation soit tolérée», a-t-il écrit dans un communiqué, soulignant au passage «l'immense travail» réalisé par les organismes communautaires.

ÉVALUATIONS DES CHSLD

CHICOUTIMI (CDO) - L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) déplore que les dernières évaluations des CHSLD « omettent de présenter l'ensemble des lacunes observées dans les installations visitées», écrit l'organisme dans un communiqué. «La population a le droit de savoir ce qui se passe dans les CHSLD du Québec

La base d'une démarche constructive d'amélioration des soins est de faire un constat clair de la situation», écrit la présidente de l'AQRP, Lyne Parent. L'AQRP souhaite donc que le nouveau ministre de la Santé, des Services sociaux et des Aînés, Réjean Hébert, soit plus «transparent» que son prédécesseur, la ministre libérale Dominique Vien.

DENTUROLOGISTE
Un beau sourire est une façon peu coûteuse d'améliorer son apparence
Jean-Yves Bouchard DENTUROLOGISTE
413, Racine, Chicoutimi - 545-1099
2997294





SPAGHETTI SAUCE À LA VIANDE
GRATUIT
À L'ACHAT D'UNE PIZZA 13"
342, rue Ste-Anne, Chicoutimi - 418-543-3198
La meilleure pizza au Québec!
3052478

Usine XL Foods

Une société brésilienne assurera la gestion

PRESSE CANADIENNE

Une filiale d'une entreprise établie au Brésil et qui dit être un important transformateur de protéines animales aux États-Unis et en Australie a annoncé qu'elle assurera la gestion de l'usine albertaine XL Foods au coeur d'un récent rappel de boeuf.

Dans un communiqué de presse émis de son siège social de Greeley, au Colorado, JBS USA précise que l'entente lui procure également une option exclusive d'achat des opérations canadiennes et américaines de XL Foods.

« Nous sommes pleinement conscients du niveau d'engagement nécessaire pour gérer des opérations de haut niveau qui fabriquent des produits sûrs et nutritifs pour les consommateurs de partout au monde », a déclaré Bill Rupp, président et directeur général de JBS USA.

« Nous croyons que notre équipe expérimentée s'avérera un atout de grande valeur dans la gestion de XL Lakeside et nous sommes impatients à l'idée d'explorer nos options pour acheter les actifs de XL dans un avenir rapproché », a-t-il ajouté.

Brian Nilsson, codirecteur général de XL Foods, a émis un bref communiqué de presse en réaction à la nouvelle.

« Ce geste représente un pas positif de plus vers la restauration de la licence de l'usine de boeuf de XL Lakeside de Brooks, Alberta », a-t-il affirmé. « Nous accueillons l'aide de JBS et ses ressources. »

JBS USA est une filiale à part entière de JBS S.A., une société brésilienne.

« Si elle exerce l'option exclusive d'achat des actifs ci-haut mentionnés, ajoute le communiqué de l'entreprise, JBS USA versera 50 millions $ US en argent comptant et 50 millions $ US en actions de JBS S.A. »

« Aucun scénario ne prévoit que JBS USA assumera les dettes ou obligations de XL Foods. »

Il s'agit là d'un développement inattendu dans cette dramatique saga qui a pris naissance le mois dernier lorsque l'usine de Brooks - l'une des plus importantes au Canada en matière de transformation de produits du boeuf - a dû cesser ses opérations en raison d'une contamination à la bactérie E. coli.

Plus tôt mercredi, le maire de la ville de Brooks, Martin Shields, avait raconté que la communauté était en émoi devant les ennuis affligeant XL Foods.



Les installations de XL Foods à Brooks sont fermées depuis le 27 septembre. (Archives)

Des centaines de travailleurs de l'usine de XL Foods à Brooks, en Alberta, rappelés au travail mardi ont de nouveau été mis à pied mercredi alors que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) se préparait à évaluer les installations afin de déterminer si elles pourront reprendre leurs activités.

« Nous sommes en mode de crise », a résumé M. Shields en entrevue avec la Presse canadienne.

« Il y a tellement de ces gens qui sont venus dans notre pays. Ils s'y sont fait une vie. Et il y a beaucoup de citoyens locaux qui travaillent là-bas également. »

Les quelque 2000 employés de l'usine à l'origine d'un vaste rappel de viande bovine en raison d'un risque de contamination à l'E. coli avaient été mis à pied samedi. Environ 800 d'entre eux sont retournés au travail mardi pour terminer la transformation de carcasses de boeuf dans le cadre de l'évaluation de l'ACIA.

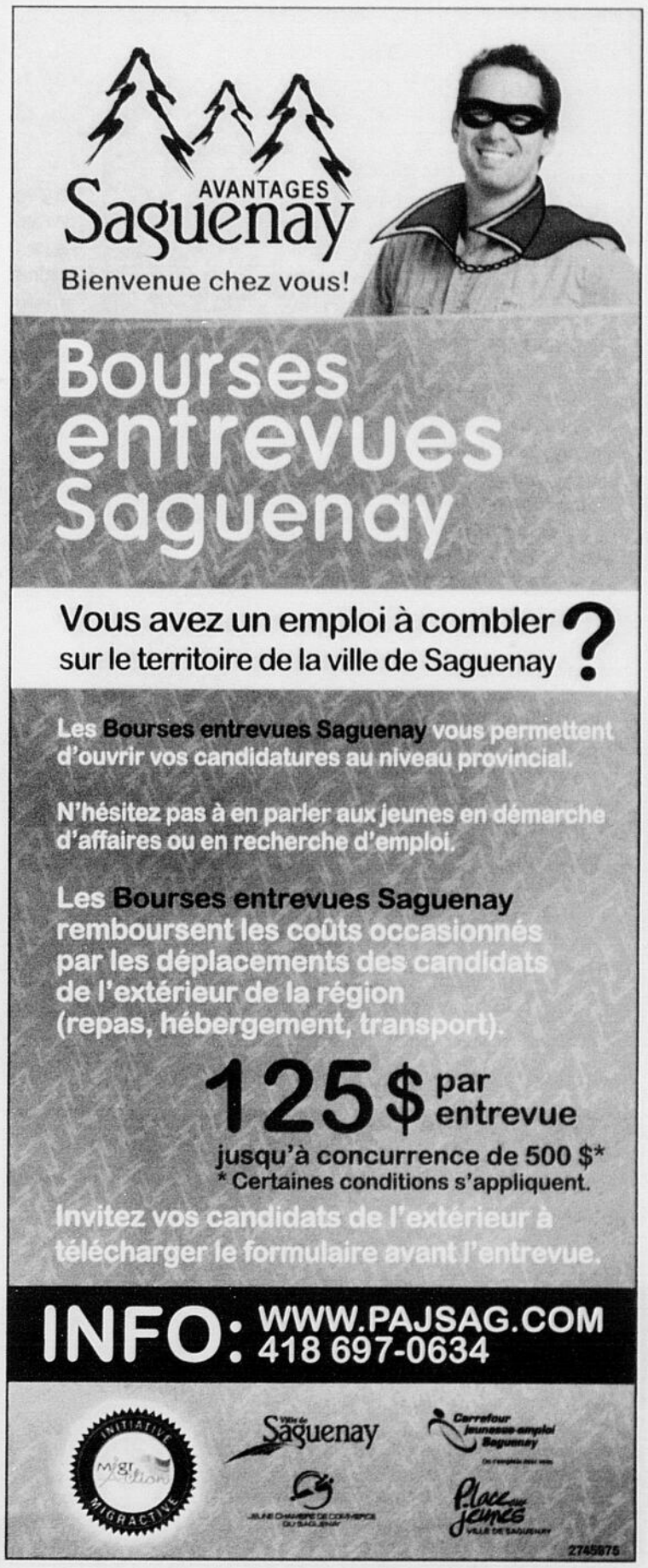
Le président des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Doug O'Halloran, a expliqué mercredi que les travailleurs rappelés avaient complété leur mission et qu'ils avaient été licenciés de nouveau.

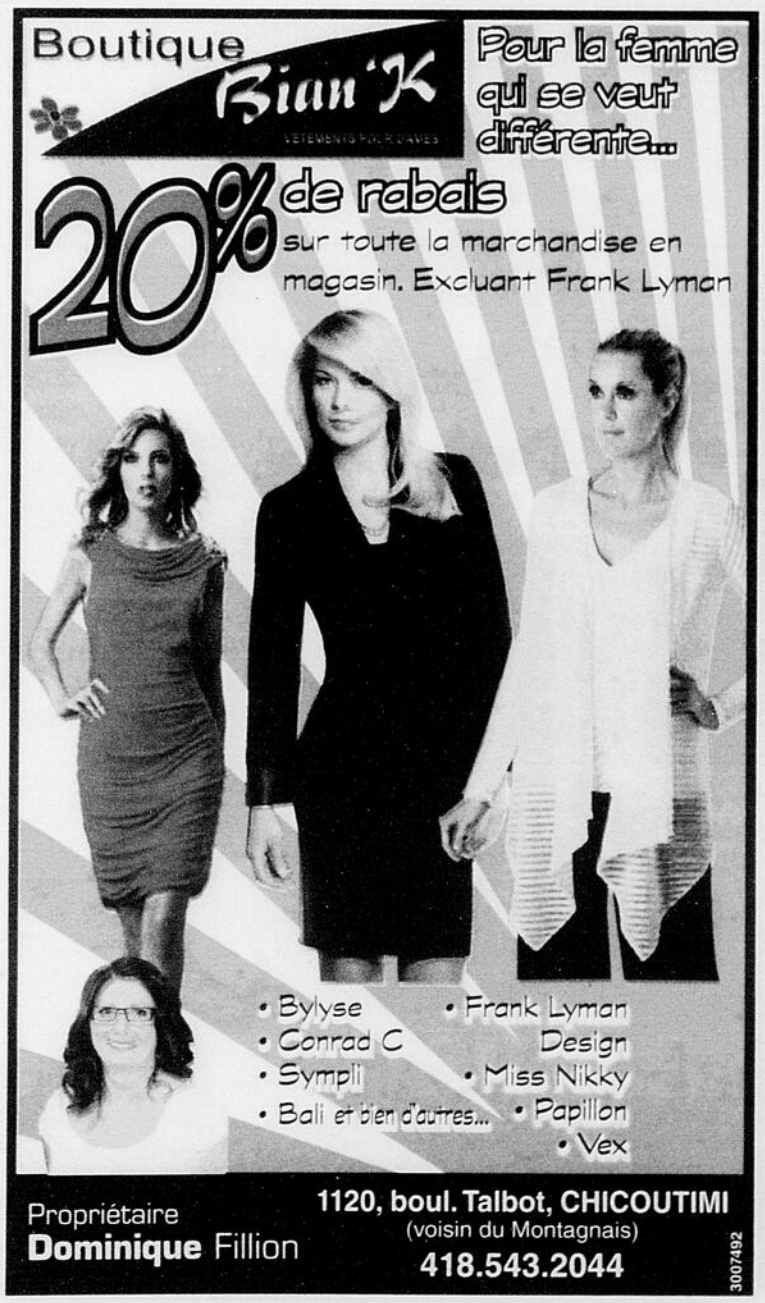
Il a ajouté que le syndicat attendait maintenant le verdict de l'ACIA au sujet de la réouverture de l'usine et qu'il espérait avoir une réponse vendredi ou lundi.

L'organisme fédéral a pour sa part déclaré dans un communiqué publié mercredi qu'il estimait pouvoir terminer son rapport et présenter sa recommandation à Ottawa avant le début de la semaine prochaine.

Il a précisé que l'évaluation porterait notamment sur les mesures de contrôle concernant la bactérie E. coli mises en place par XL Foods, l'hygiène de la viande, les techniques d'échantillonnage et l'hygiène générale des installations, de même que l'analyse des résultats des tests effectués sur la viande par XL Foods et les inspecteurs de l'ACIA.

L'ACIA n'a toutefois pas donné de détails sur la nature de ces étapes, ni de date possible pour la reprise de la production à l'usine de Brooks. ❑









LE FRUIT DE MA PASSION

Caroline Poirier | Chef enseignante

www.lefruitdemapassion.com | lefruitdemapassion@gmail.com

Des questions ?

Il me fera plaisir de vous répondre !
lefruitdemapassion@gmail.com

À quoi ça sert ?

Pour le commun des mortels qui commence à s'amuser dans le domaine du décor de gâteau et qui se réfère à différentes sources, la vie peut devenir rapidement compliquée puisque plusieurs ingrédients plus ou moins connus sont demandés. Voici un petit aperçu de ce qui peut être plus fréquemment requis. Heureusement, il est maintenant facile de trouver ces produits en magasin dont celui mentionné la semaine dernière, soit Eugène Allard de Chicoutimi.

Après cet ajout, je crois que vous serez en mesure de bien vous amuser à décorer vos gâteaux. N'oubliez pas qu'il vous est possible de vous joindre à nous pour expérimenter ce nouvel engouement. Consultez notre horaire au www.lefruitdemapassion.com.

La glycérine ou glycérol



Le glycérine est utilisée comme humectant (pour retenir l'humidité), solvant (support d'arôme), émulsifiant, stabilisant et épaississant dans une large variété de produits alimentaires. En pâtisserie, l'ajout de glycérine permet d'obtenir un produit plus flexible et facile à utiliser. On en ajoute quelques gouttes au fondant à rouler du commerce pour lui redonner la bonne consistance lorsqu'il devient trop épais. Elle peut également entrer dans la composition de vos recettes de fondant maison.

La glycérine, qui a un goût sucré de puissance moitié moindre que le saccharose, peut également être utilisée comme édulcorant (substance ayant un goût sucré).

Appelé glycérol par les chimistes, il donne lieu à une multitude de produits pharmaceutiques, cosmétiques et industriels. Il est d'ailleurs lui-même un sous-produit de la fabrication des savons (pour faire des bulles) et des bougies. Paraitrait-il qui si l'on en applique sur un miroir, cela permettra d'éviter l'apparition de buée sur celui-ci.

Le glucose

Le glucose est un glucide pur fabriqué à partir de l'amidon de maïs ou de la fécule de pomme de terre. De texture assez visqueuse, il se présente sous forme d'un sirop épais et incolore ou en poudre (glucose atomisé). Il a un pouvoir sucrant moins élevé que celui du sucre et a également la propriété d'abaisser le point de congélation. On l'utilise dans les glaces pour stabiliser et améliorer la texture.

En pâtisserie et en confiserie, il est utilisé pour éviter la cristallisation du sucre. Il évite aussi le dessèchement et le «croûtage» dans les fondants, la pâte d'amande et les fruits confits.

Lorsque l'on demande du glucose dans une recette, vous pouvez le substituer par du sirop de maïs blanc.



Photos de gâteaux provenant de helenefondantdesigner.blogspot.ca

Les différentes poudres et gommes

Souvent, une seule de ces poudres peut être utilisée puisqu'elles ont en général les mêmes fonctions soit d'être agent texturant, émulsifiant ou accélérant de séchage.

La gomme arabique

On trouve la gomme arabique sous forme de poudre ou de cristaux non moulus plus ou moins ronds de couleur jaune pâle à jaune brunâtre. Elle sera utilisée en tant qu'émulsifiant, ou pour coller et fixer les pièces de pastillage ensemble (mélanger 2 cuil. de gomme arabique avec 2 oz d'eau).On peut aussi l'ajouter à la glace royale pour lui donner plus de force.

Le tylose



Le tylose peut être utilisé avec le fondant pour le transformer rapidement en gumpaste. Ajoutez 1-2 c.t. de poudre Tylose à 1lb de fondant (Veuillez noter que ce n'est qu'un guide, cela dépend du fondant que vous utilisez). Pour une pâte moins humide, mettre moins de tylose, pour une pâte plus humide ajouter plus de tylose. Bien pétrir le fondant et laisser le reposer une nuit avant l'utilisation pour de meilleurs résultats. Il peut être utilisé immédiatement si nécessaire.

La gomme Trag

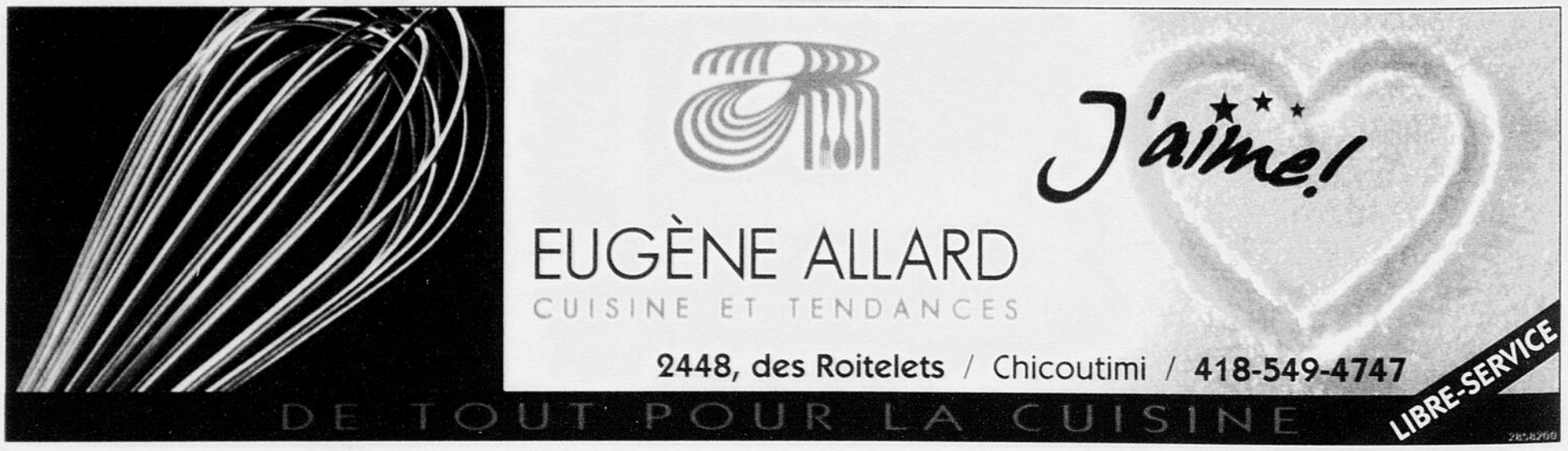


La gomme Trag ou gomme tragacanthe ou gomme adragante ou gomme de dragon, est un autre additif utilisé dans de nombreuses recettes différentes pour faire du gumpaste et du pastillage. Il augmente la résistance et l'élasticité du produit final. Le gum tex commercialisé par Wilton sert tout comme la gomme trag à faire une pâte souple, élastique et facile à modeler.

La poudre CMC

parfois appelée Super Gum ou gomme de cellulose. Elle est fréquemment utilisée comme épaississant et ingrédient de texture dans de nombreuses applications de l'industrie alimentaire. La gomme CMC aide à retenir l'humidité des produits.

Chroniques en lien sur le site web www.lefruitdemapassion.com
Tapez votre mot dans l'outil de recherche et vous y découvrirez encore plus d'information et de recettes.



La vente du monastère bientôt conclue

Le CSSS Domaine-du-Roy attend le feu vert du ministère de la Santé

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

ROBERVAL — Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Domaine-du-Roy attend l'aval du ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, afin de pouvoir se porter acquéreur du monastère des Augustines.

Le CSSS et les membres de la congrégation religieuse se sont entendus sur les modalités administratives et le montant de la transaction.

Sans vouloir dévoiler le prix qui sera déboursé pour l'achat du bâtiment, le directeur général du Centre de santé et de services sociaux, Jacques Dubois, précise qu'il s'agit d'un investissement de quelques millions de dollars.

« Je m'attends à ce que le projet débloque assez rapidement. Nous ne pouvons pas avancer tant que nous n'aurons pas les autorisations ministérielles définitives. L'Agence de la santé et des services sociaux est favorable au projet », indique Jacques Dubois.

Au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, l'attachée de presse du ministre Hébert, Arianne Lareau, précise que le dossier fait l'objet d'une analyse. « Des rencontres sont prévues et plusieurs modalités restent à déterminer », affirme Mme Lareau.

Rappelons que le monastère des Augustines est attenant à l'hôpital de Roberval. Une partie du bâtiment de quatre étages continuera à être occupé par les religieuses. La majorité des espaces vacants servira à abriter le siège social du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des locaux seront aussi utilisés par le CSSS, qui doit composer avec un manque d'espace dans ses différentes installations.

« Le CRDITED sera le locataire principal des lieux. Ce partenariat nous permettra de mettre en commun certains services et d'optimiser l'occupation des locaux. Par exemple, nous pourrons partager des salles de réunion », souligne M. Dubois.

La direction du CSSS souhaite une prise de possession des lieux pour le printemps prochain.

D'ici cette date, Jacques Dubois précise que des investissements majeurs seront réalisés pour que des travaux soient effectués à l'intérieur de l'immeuble. « Les membres des Augustines occupent l'ensemble du bâtiment. Il sera important de faire des réaménagements, puisqu'elles continueront à y demeurer. Les futurs locaux du CRDITED seront aussi aménagés », conclut le directeur général. ❑



Le monastère des Augustines de Roberval sera vendu au CSSS Domaine-du-Roy, dès que le ministre de la Santé aura approuvé le projet.

(Photo Isabelle Tremblay)

Cet hiver... je choisis LCR
Profitez vite de nos chauds rabais avant les grands froids
MAINTENANT 9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
Passez voir notre assortiment de vêtements de chasse *Big Bill* et de sous-vêtements *Stanfield* ou *Helly Hansen*.
Pantalons de travail doublés Big Bill
Flanelle
rég.: 43,99 $
SPÉCIAL 36,99$
Bottes de sécurité imperméables Baffin
• Avec feutre amovible
rég.: 64,99 $
SPÉCIAL 54,99$
CHICOUTIMI-N 35, rue du Pont 418 543-2735
CHICOUTIMI 1915, boul. Talbot 418 543-2477
LA BAIE Galeries de La Baie 418 544-3305
JONQUIÈRE Galeries Jonquière 418 695-9694
JONQUIÈRE 2132, rue Ste-Famille 418 542-8211
ALMA Galeries Lac-St-Jean 418 662-5932
ALMA 950, du Pont Nord 418 668-5314
ROBERVAL 946, boul. Marcotte 418 275-2264
DOLBEAU-MISTASSINI 1463, boul. Wallberg 418 276-9595
PLEIN AIR TRAVAIL SÉCURITÉ
LCR VÊTEMENTS ET CHAUSSURES
Grande variété de vêtements et accessoires d'hiver déjà disponibles.
3002576

VOTRE ENFANT PRÉSENTE
DES SIGNES DE FATIGUE VISUELLE ?
IL FAUT Y VOIR !
Monture et verres pour enfant 50$
*Voir détails en magasin.
CLINIQUE VISUELLE Voir CHICOUTIMI
VOIRCHICOUTIMI.COM
418.543.6027
10, rue Racine Ouest, Chicoutimi
Valide du 15 août au 30 octobre 2012.

Jean Coutu SECTEUR JONQUIÈRE
St-Dominique • St-Hubert
Présente :
20 et 21 octobre 2012
au Delta Saguenay (Ancien Holiday Inn Saguenay)
Le Salon Parents aujourd'hui
ENFIN, UN ÉVÉNEMENT POUR LA FAMILLE
Spectacle Atchoum et ses microbes Dimanche 14h30
Samedi 14h30
Toute la journée Les Fous du Roi
Anick Ratte productions www.anickratte.com
Samedi 9h30 à 17h • Dimanche 9h30 à 17h
Visitez notre site Internet : www.parentsaujourdhui.ca
• Adulte 8 $ • 3 à 12 ans 2 $
• 2 ans et moins Gratuit

Litige avec les Forces canadiennes

Micheline Montreuil dénonce le « gaspillage »

CATHERINE HANDFIELD
La Presse

Le ministère de la Justice a dépensé plus de 1 million dans le litige entre l'avocate transgenre Micheline Montreuil et les Forces canadiennes, selon les documents obtenus par La Presse grâce à la Loi sur l'accès à l'information. « C'est du gaspillage de fonds publics », estime Me Montreuil.

En 2002, Micheline Montreuil a porté plainte contre les Forces canadiennes devant le Tribunal canadien des droits de la personne. Elle leur a réclamé 547 000 $ pour avoir refusé sa demande d'enrôlement faite trois ans plus tôt. L'avocate jugeait que les Forces l'avaient rejetée en raison de son « sexe et d'une perception de déficience ».

Au terme du procès, qui s'est déroulé d'octobre 2006 à décembre 2007, le juge Pierre Deschamps a rejeté la plainte de Me Montreuil, car il a conclu qu'elle n'avait pas été en mesure de prouver son point.

Le ministère de la Justice, qui représentait les Forces canadiennes, a dépensé quelque 1 054 000 $ pour payer les salaires des trois avocats assignés au dossier et les autres frais liés au litige.

Étant donné que Micheline Montreuil réclamait la moitié de cette somme, n'aurait-il pas été préférable de négocier une entente ?

« De façon générale, il n'y va pas de l'intérêt public de négocier des causes sans bien-fondé, même si les coûts liés à une défense peuvent, dans certains cas, excéder le total d'une solution négociée », répond Carole Saindon, conseillère principale relations avec les médias au ministère de la Justice.

Mme Saindon ajoute qu'il n'est « pas toujours possible de prévoir la durée d'un procès ». Tout dépend des décisions du tribunal et des parties en cause, dit-elle.

Micheline Montreuil, pour sa part, qualifie ces frais de « ridiculement exagérés ». Elle se désole que le procès se soit étiré sur 90 jours d'audition, « un record », dit-elle.

« À un moment donné, ils étaient même quatre avocats du gouvernement dans la salle. Il y avait souvent deux psychologues et un psychiatre. Ça n'a ni queue ni tête. Je n'ai jamais vu ça dans aucun dossier. »

« Pour eux, c'était une question de principe : ils ne voulaient pas négocier, ajoute-t-elle. Ils voulaient me battre à tout prix. »

Deuxième cause

Le ministère de la Justice a dépensé 148 000 $ dans une autre affaire de discrimination impliquant Micheline Montreuil, selon les documents obtenus par La Presse.

Ces frais ont servi à assurer la défense du Comité des griefs des Forces canadiennes, contre qui Micheline Montreuil a porté plainte en 2004. Bien qu'elle s'était qualifiée au concours, le Comité ne lui a jamais offert un poste d'agent de griefs.

Micheline Montreuil a gagné cette cause. En 2007, le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné au Comité des griefs des Forces canadiennes de lui verser des indemnités de 44 000 $, plus les intérêts. La Cour fédérale a rejeté l'appel du Comité.

Me Montreuil a l'impression que ces litiges, qui ont coûté cher au gouvernement fédéral, ne sont pas étrangers à l'adoption par les Forces canadiennes d'une première politique concernant les transsexuels, en février 2011.

Cette politique rappelle l'égalité des militaires transsexuels, vise à prévenir la discrimination et le harcèlement et établit les droits des membres pendant leur changement de sexe.

La lieutenante de vaisseau Michèle Tremblay ne fait pas de lien direct entre cette politique et les causes de Micheline Montreuil. « On l'a sortie pour plusieurs raisons, dit-elle. On a voulu offrir un meilleur guide aux gens et rappeler que tous les membres des Forces sont des membres à part entière. »❑

(Avec William Leclerc)



« À un moment donné, ils étaient même quatre avocats du gouvernement dans la salle. Il y avait souvent deux psychologues et un psychiatre. Ça n'a ni queue ni tête », a commenté Micheline Montreuil.

(Archives)







Entreprises sur le Web

La région affiche un retard important

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN - Les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean présentes sur le Web ont augmenté depuis 2009, mais elles affichent encore un retard marqué par rapport à la moyenne provinciale.

En 2009, seulement 18 % des entreprises de la région disposaient d'un site internet. Elles sont maintenant 41 %, loin par contre des 65 % dans la province. C'est ce qui se dégage d'une étude réalisée par les CLD Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy rendu public lors de l'activité PME Web.

« En 2009, nous avions été vraiment surpris par ces résultats. C'est pour cette raison que nous avions initiée PME Web pour conscientiser les entrepreneurs de l'importance de se retrouver sur le Web afin de faire des affaires. Nous sommes heureux de la progression faite. L'écart avec le Québec est moins important qu'en 2009 », explique Marc Coulombe agent de développement au CLD Domaine-du-Roy.



Marc Coulombe est satisfait de la hausse des entreprises branchées malgré l'écart qui reste important comparativement au reste de la province.

(Courtoisie)

Autre donnée surprenante, une entreprise sur quatre dans la région n'a toujours pas d'adresse de courriel. C'est dans la MRC Maria-Chapdelaine qu'on enregistre le nombre le moins important de PME branchées avec 29,6 %. La MRC Domaine-du-Roy affiche un taux de 36 %, celle de Lac-Saint-Jean, 39,8 %, du Fjord 40,4 % et Saguenay présente le meilleur résultat avec 47,5 %.

« Le taux plus bas dans Maria-Chapdelaine s'explique probablement par le nombre d'entrepreneurs liés au domaine de la forêt qui travaillent exclusivement pour Résolu. Ils ont un seul client, donc pas besoin de page Web. Il y a aussi le fait qu'internet n'est pas disponible partout, ce qui peut nuire à certaines entreprises », explique Coulombe.

La présence sur le Web ne coûte pas toujours cher et peut provoquer de petits miracles. Marc Coulombe donne l'exemple de Miss Gâteau de Saint-Prime qui a utilisé Facebook pour se faire connaître. « Ça ne lui coûte rien à part un peu de temps pour mettre des photos de ses réalisations en ligne. Ses commandes ont explosé. Les médias sociaux peuvent être utiles pour les entreprises, surtout celles qui démarrent », souligne-t-il. Toujours à Saint-Prime, Taimi qui fabrique des pièces industrielles ne distribuerait pas ses produits dans le monde sans un site internet complet.

Marc Coulombe espère que certaines petites entreprises vont se décider à investir pour demeurer en affaires. Il interpelle le domaine touristique. « Tous les gîtes devraient avoir un site avec possibilité de réserver en ligne. Plus de 60 % des gens qui préparent leur voyage utilisent internet. Si le gite n'est pas présent, il n'existe pas pour un internaute », lance-t-il.

Les CLD poursuivent leurs efforts de sensibilisation. Quand ils rencontrent des clients, il y a toujours un volet internet pour les inciter à ajouter cet outil dans leur démarche d'affaires. ❑



// 21 950 $ REMIS EN BOURSES

La Caisse Desjardins de Jonquière, via sa fondation, a remis près de 22 000 $ en bourses d'études hier. L'événement, sous forme d'un 5 à 7, avait lieu au Pavillon Nikitoutagan du parc de la Rivière-aux-Sables. De gauche à droite : Maggie Dumais (1000 $), Nathalie Albanese qui représente Jonathan Brassard (2000 $), Laura Normandeau (2000 $), Mimi Tremblay représentant Marie-Line Jean (500 $), le président de la fondation, Gabriel Plourde, Chantale Bergeron représentant Pierre-Luc Simard (500 $), Suzie Tardif (1000 $) et Marie-France Bernier remplaçant Catherine Girard (3000 $).

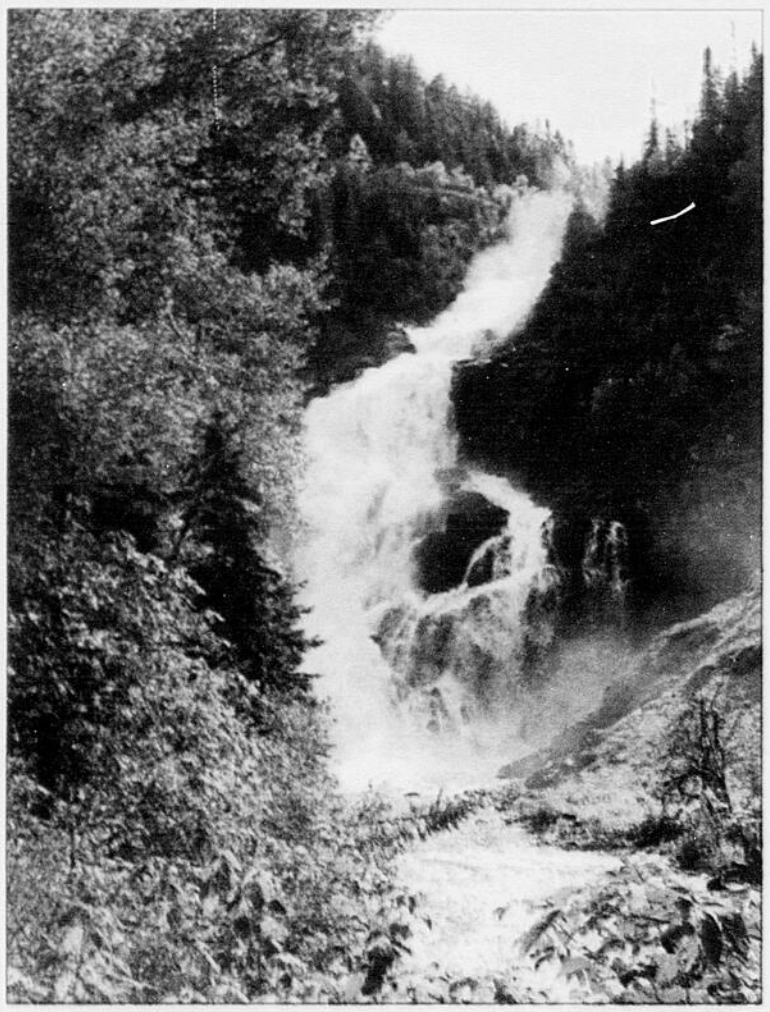
(Photo Rocket Lavoie)





Opposants au projet de minicentrale à Val-Jalbert

Une manifestation prévue samedi



Les opposants à l'aménagement d'une minicentrale au sommet de la chute de Val-Jalbert ont rendez-vous devant l'entrée du village historique, samedi, afin de dénoncer l'inaccessibilité des lieux en période hivernale.

(Archives)

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

CHAMBORD — Les opposants au projet de construction d'une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert manifesteront devant l'entrée du Village historique, samedi, pour dénoncer l'inaccessibilité au site touristique en cette période de l'année.

La thématique de l'activité de mobilisations sera « Non à la chute fantôme, oui à l'accès à la chute ».

À l'entrée

Les manifestants se réuniront sur les lieux à partir de 13 heures. L'un des porte-parole du groupe, Guy Potvin, s'attend à ce qu'un bon nombre de citoyens mécontents de la situation actuelle se mobilisent pour l'occasion.

« Avec cette manifestation, nous souhaitons démontrer notre colère par rapport à l'inaccessibilité à la chute en période hivernale. Depuis trois ans, lors de la fermeture du site touristique, les citoyens ne peuvent plus y avoir accès. Nous déplorons cette situation, car Val-Jalbert a un statut de parc. Donc, il serait important de permettre aux citoyens d'y avoir accès à l'année », souligne Guy Potvin.

« Des barricades et grillages barbelés bloquent actuellement l'accès au site », ajoute-t-il.

De plus, M. Potvin rappelle que les membres de la mobilisation citoyenne contre la construction d'une minicentrale et d'un barrage proposent un projet alternatif d'utilisation du site.

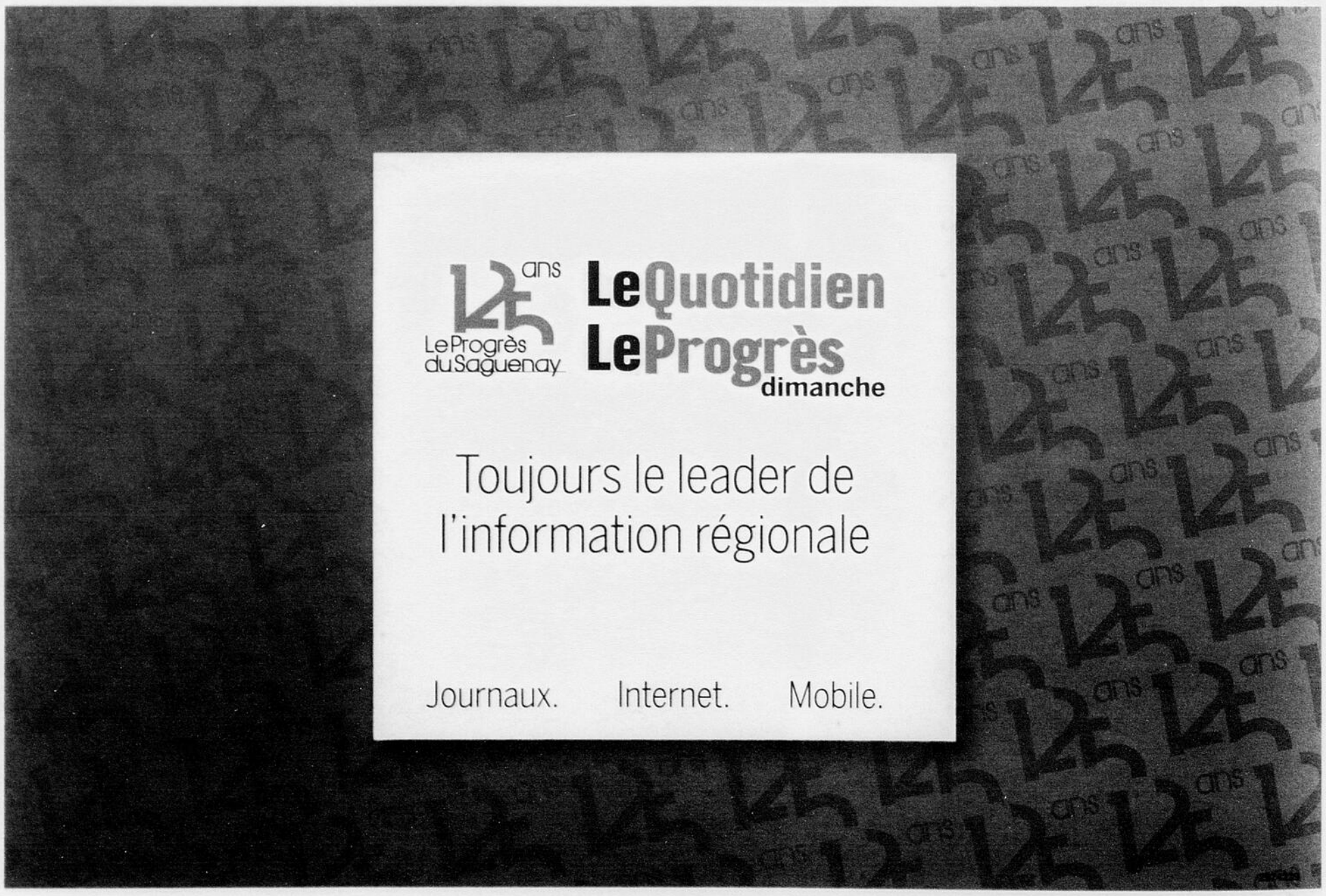
Écotourisme et emplois

Celui-ci prendrait la forme d'un projet écotouristique et récréatif qui s'ajouterait à l'utilisation et aux équipements actuels du site. M. Potvin estime que cela permettrait la création d'une trentaine d'emplois au moins sur une base annuelle.

« En province, tout le monde connaît Val-Jalbert pour la beauté de sa chute. Priver la région d'un tel attrait naturel sera une erreur majeure autant pour les commerçants, de même que pour la population. Le site sans sa chute, c'est un peu comme le lac Saint-Jean sans son eau. Et il n'y a pas de chute comme celle-ci à tous les coins de rue », pointe Guy Potvin.

> « Le site sans sa chute, c'est un peu comme le lac Saint-Jean sans son eau. Et il n'y a pas de chute comme celle-ci à tous les coins de rue. »
>
> - Guy Potvin

Le porte-parole ajoute que la ville de Saguenay fait de gros efforts pour attirer le tourisme international en région et que la chute de Val-Jalbert est un joyau majeur pour la région. ❑



EN BREF

L'ATTAQUE DE BERNARD GÉNÉREUX DÉÇOIT JACQUES ASSELIN

LA DORÉ (LP) — Le maire de La Doré, Jacques Asselin, ne comprend pas les raisons qui ont poussé le préfet Bernard Généreux à faire une critique cinglante à son endroit alors qu'il exige seulement d'obtenir une actualisation des chiffres du projet de minicentrale à Val-Jalbert.

« Il n'avait pas d'affaires à me rabrouer publiquement. Je pense qu'il est légitime comme maire d'une municipalité qui va participer au financement du barrage d'obtenir une idée des coûts actualisés du projet et de quelle manière seront redistribués les profits », a-t-il indiqué.

Le magistrat, ainsi que le conseil municipal, n'ont pas apprécié les propos tenus par Bernard Généreux sur les ondes de Planète, où il a qualifié les affirmations du maire Asselin comme du « délire médiatique ». Les élus de La Doré ont tenu à écrire un communiqué de presse pour dénoncer la situation. « Je ne demanderai pas d'excuses ni de rétractation. Je trouve que cette enflure verbale n'était pas nécessaire. Par contre, pour moi, le dossier est clos », a indiqué le maire qui n'est pas contre ce projet de barrage au fil de l'eau.

Il souhaite maintenant qu'on lui fasse une présentation des chiffres actualisés en lui démontrant les profits espérés et quand ils seront réalisés. De plus, il veut savoir comment va se faire la distribution de ces profits. « Est-ce que ça va être au prorata de l'argent que les municipalités auront investies ? », questionne-t-il.

Chiffre sur internet

Pourtant, la ventilation des coûts du projet est disponible sur le site internet de la Société de l'énergie communautaire. On y retrouve entre autres une projection financière de 2013 à 2037 faites par une firme de comptables.

Le responsable des relations communautaires, Alexandre Gauthier, a rappelé que les revenus de 9,5 cents du kilowattheure seront indexés de 2,5 % par an pour les 25 années du contrat avec Hydro-Québec. Ce qui représente des revenus de 6,3 M$ en 2013. En ce qui a trait au coût de construction et d'installation, les évaluations datent de 2009 et le coût réel du projet va dépendre du dépôt des soumissions au moment des appels d'offres. Déjà, le prix des turbines est plus bas de ce qui avait été prévu.

Gérard Savard déplore la situation

CHAMBORD (IT) — Le maire de Chambord, Gérard Savard, trouve déplorable que le groupe d'opposants à la construction d'une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert continue de faire des pressions pour faire avorter le projet.

« Nous sommes rendus à l'étape finale, soit l'autorisation du ministre. Quand des gens s'intéressent véritablement à un dossier, ils ne se réveillent pas aussi tardivement. Ils font des actions dès le début du projet. Or, dans ce cas-ci, nous ne les avons pratiquement pas vus lors des étapes de pré-consultation et de consultation », pointe le magistrat.

Gérard Savard affirme que le projet de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est attendu à bras ouvert chez les Chambordais. Il ajoute que les gens de sa localité ne lui ont jamais démontré leur désaccord face à l'implantation de cette centrale de 16 mégawatts au fil de l'eau.

« Il y aura du travail pour 151 personnes pendant la construction, qui s'étendra sur une période de 18 mois. C'est non négligeable en période de crise économique. Et le promoteur, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, favorisera l'embauche de gens de la région », précise-t-il.

Le maire de Chambord souhaite que le nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Daniel Breton tienne compte de tous les côtés de la médaille avant de rendre sa décision.

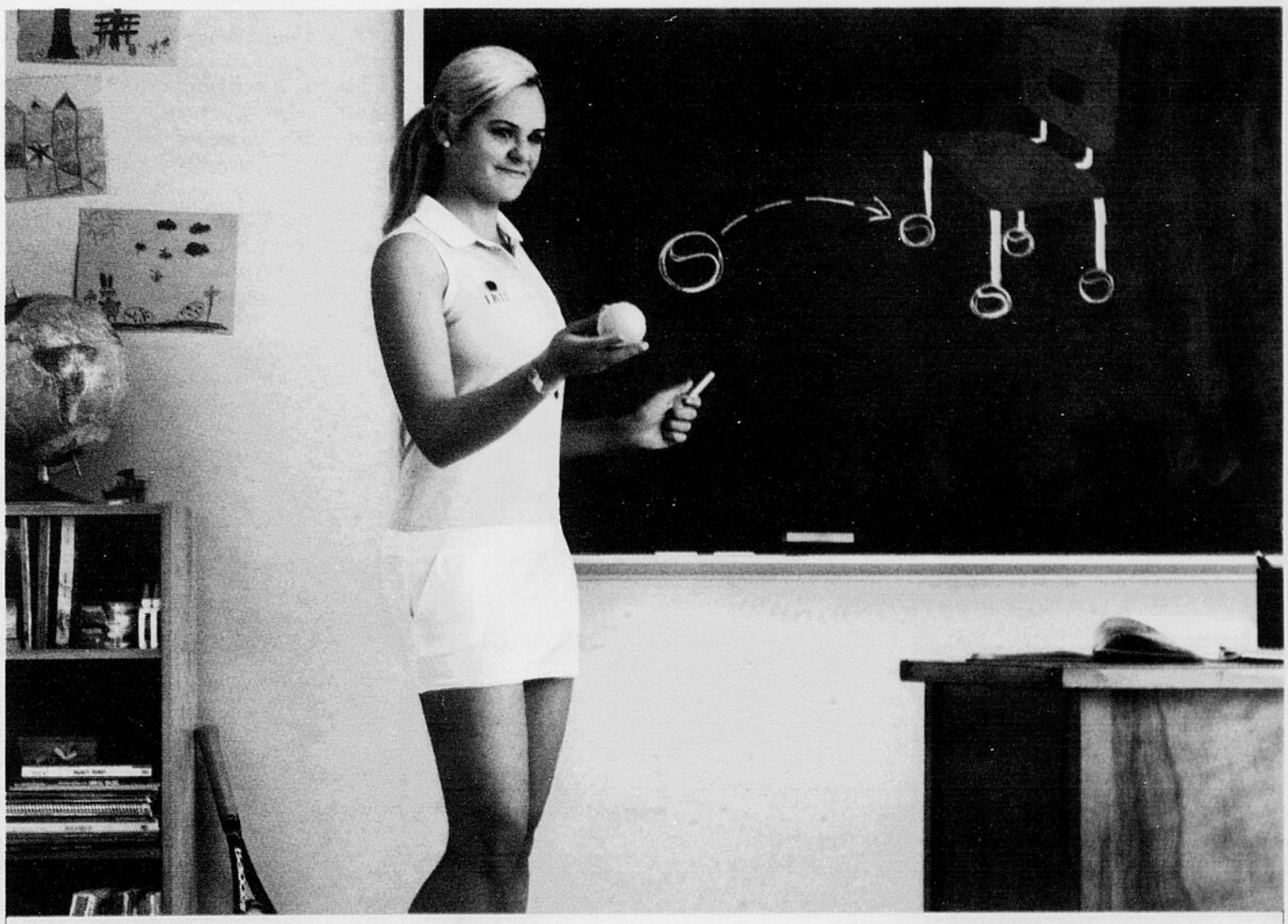
Il rappelle que le projet constituera un apport important pour le Village historique de Val-Jalbert, puisqu'il assurera des revenus annuels additionnels au site touristique. « Les revenus d'une saison estivale ne suffisent pas pour assurer un roulement annuel et permettre au site de progresser davantage, croit M. Savard. J'espère que le ministre Breton rendra sa décision le plus vite possible pour que le dossier avance et que le chantier s'ouvre dans les meilleurs délais », lance le maire de Chambord.

Par ailleurs, le fonds de développement local qui sera créé lors de la concrétisation du projet permettra au milieu de profiter d'argents neufs qui permettront la réalisation de futurs projets de développement, aux dires de Gérard Savard. ❑



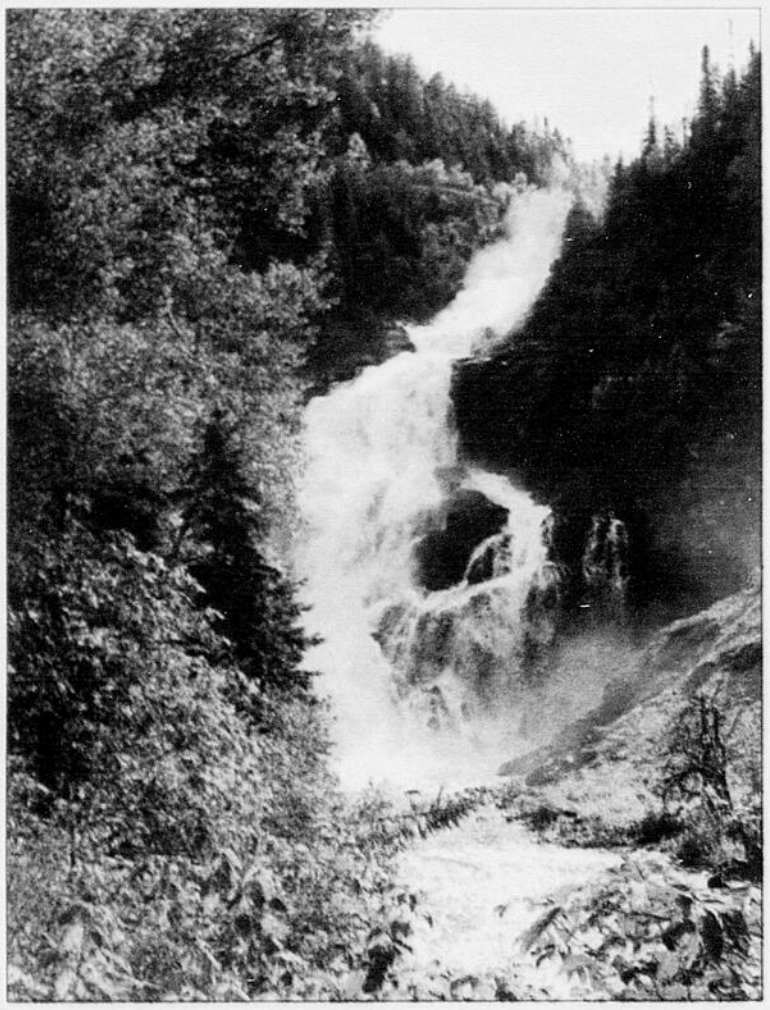
Gérard Savard, maire de Chambord

(Archives)



Opposants au projet de minicentrale à Val-Jalbert

Une manifestation prévue samedi



Les opposants à l'aménagement d'une minicentrale au sommet de la chute de Val-Jalbert ont rendez-vous devant l'entrée du village historique, samedi, afin de dénoncer l'inaccessibilité des lieux en période hivernale.

(Archives)

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

CHAMBORD — Les opposants au projet de construction d'une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert manifesteront devant l'entrée du Village historique, samedi, pour dénoncer l'inaccessibilité au site touristique en cette période de l'année.

La thématique de l'activité de mobilisations sera « Non à la chute fantôme, oui à l'accès à la chute ».

À l'entrée

Les manifestants se réuniront sur les lieux à partir de 13 heures. L'un des porte-parole du groupe, Guy Potvin, s'attend à ce qu'un bon nombre de citoyens mécontents de la situation actuelle se mobilisent pour l'occasion.

« Avec cette manifestation, nous souhaitons démontrer notre colère par rapport à l'inaccessibilité à la chute en période hivernale. Depuis trois ans, lors de la fermeture du site touristique, les citoyens ne peuvent plus y avoir accès. Nous déplorons cette situation, car Val-Jalbert a un statut de parc. Donc, il serait important de permettre aux citoyens d'y avoir accès à l'année », souligne Guy Potvin.

« Des barricades et grillages barbelés bloquent actuellement l'accès au site », ajoute-t-il.

De plus, M. Potvin rappelle que les membres de la mobilisation citoyenne contre la construction d'une minicentrale et d'un barrage proposent un projet alternatif d'utilisation du site.

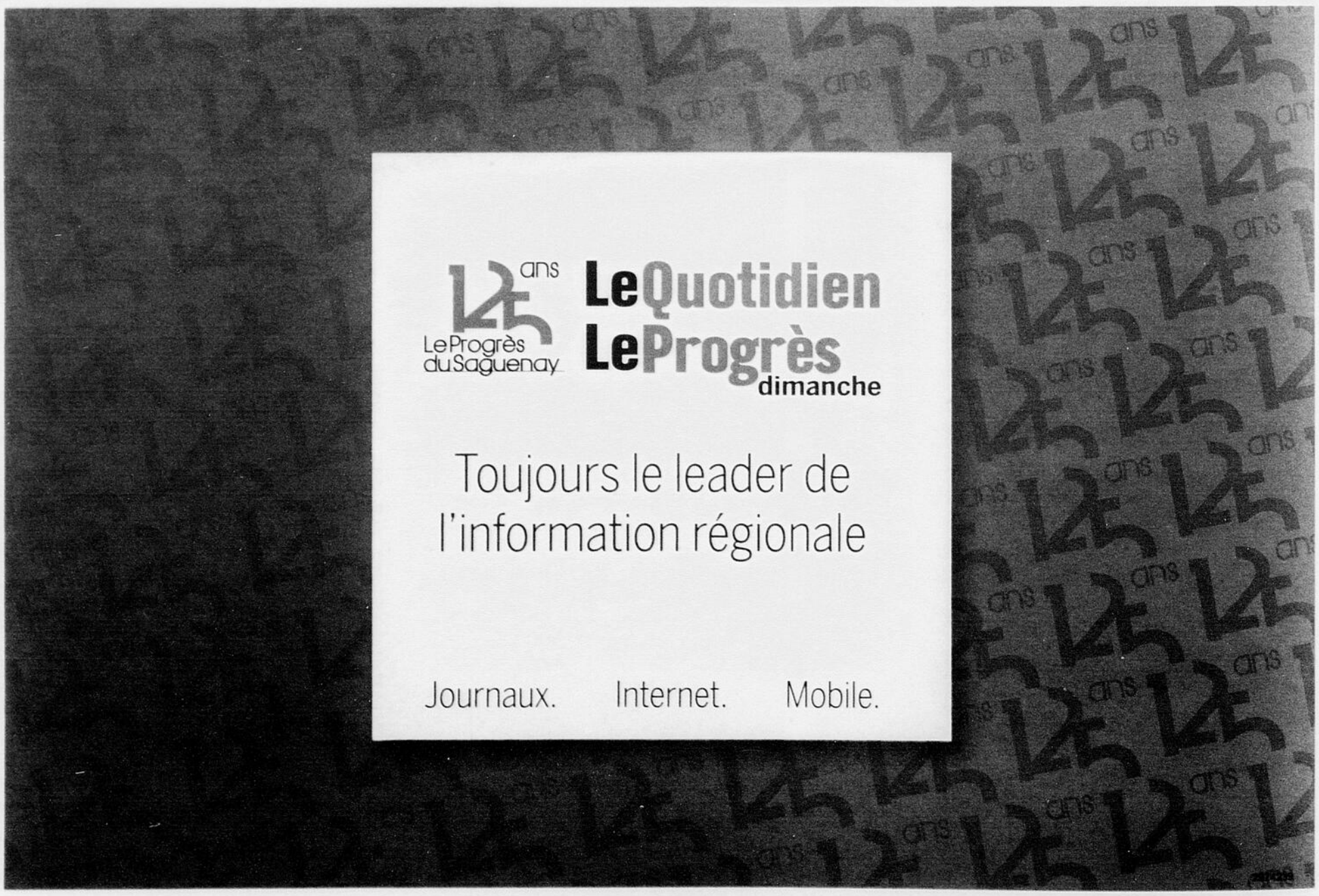
Écotourisme et emplois

Celui-ci prendrait la forme d'un projet écotouristique et récréatif qui s'ajouterait à l'utilisation et aux équipements actuels du site. M. Potvin estime que cela permettrait la création d'une trentaine d'emplois au moins sur une base annuelle.

« En province, tout le monde connaît Val-Jalbert pour la beauté de sa chute. Priver la région d'un tel attrait naturel sera une erreur majeure autant pour les commerçants, de même que pour la population. Le site sans sa chute, c'est un peu comme le lac Saint-Jean sans son eau. Et il n'y a pas de chute comme celle-ci à tous les coins de rue », pointe Guy Potvin.

> « Le site sans sa chute, c'est un peu comme le lac Saint-Jean sans son eau. Et il n'y a pas de chute comme celle-ci à tous les coins de rue. »
>
> - Guy Potvin

Le porte-parole ajoute que la ville de Saguenay fait de gros efforts pour attirer le tourisme international en région et que la chute de Val-Jalbert est un joyau majeur pour la région. ❑



EN BREF

L'ATTAQUE DE BERNARD GÉNÉREUX DÉÇOIT JACQUES ASSELIN

LA DORÉ (LP) — Le maire de La Doré, Jacques Asselin, ne comprend pas les raisons qui ont poussé le préfet Bernard Généreux à faire une critique cinglante à son endroit alors qu'il exige seulement d'obtenir une actualisation des chiffres du projet de minicentrale à Val-Jalbert.

« Il n'avait pas d'affaires à me rabrouer publiquement. Je pense qu'il est légitime comme maire d'une municipalité qui va participer au financement du barrage d'obtenir une idée des coûts actualisés du projet et de quelle manière seront redistribués les profits », a-t-il indiqué.

Le magistrat, ainsi que le conseil municipal, n'ont pas apprécié les propos tenus par Bernard Généreux sur les ondes de Planète, où il a qualifié les affirmations du maire Asselin comme du « délire médiatique ». Les élus de La Doré ont tenu à écrire un communiqué de presse pour dénoncer la situation. « Je ne demanderai pas d'excuses ni de rétractation. Je trouve que cette enflure verbale n'était pas nécessaire. Par contre, pour moi, le dossier est clos », a indiqué le maire qui n'est pas contre ce projet de barrage au fil de l'eau.

Il souhaite maintenant qu'on lui fasse une présentation des chiffres actualisés en lui démontrant les profits espérés et quand ils seront réalisés. De plus, il veut savoir comment va se faire la distribution de ces profits. « Est-ce que ça va être au prorata de l'argent que les municipalités auront investies ? », questionne-t-il.

Chiffre sur internet

Pourtant, la ventilation des coûts du projet est disponible sur le site internet de la Société de l'énergie communautaire. On y retrouve entre autres une projection financière de 2013 à 2037 faites par une firme de comptables.

Le responsable des relations communautaires, Alexandre Gauthier, a rappelé que les revenus de 9,5 cents du kilowattheure seront indexés de 2,5 % par an pour les 25 années du contrat avec Hydro-Québec. Ce qui représente des revenus de 6,3 M$ en 2013. En ce qui a trait au coût de construction et d'installation, les évaluations datent de 2009 et le coût réel du projet va dépendre du dépôt des soumissions au moment des appels d'offres. Déjà, le prix des turbines est plus bas de ce qui avait été prévu.

Gérard Savard déplore la situation

CHAMBORD (IT) — Le maire de Chambord, Gérard Savard, trouve déplorable que le groupe d'opposants à la construction d'une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert continue de faire des pressions pour faire avorter le projet.

« Nous sommes rendus à l'étape finale, soit l'autorisation du ministre. Quand des gens s'intéressent véritablement à un dossier, ils ne se réveillent pas aussi tardivement. Ils font des actions dès le début du projet. Or, dans ce cas-ci, nous ne les avons pratiquement pas vus lors des étapes de pré-consultation et de consultation », pointe le magistrat.

Gérard Savard affirme que le projet de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean est attendu à bras ouvert chez les Chambordais. Il ajoute que les gens de sa localité ne lui ont jamais démontré leur désaccord face à l'implantation de cette centrale de 16 mégawatts au fil de l'eau.

« Il y aura du travail pour 151 personnes pendant la construction, qui s'étendra sur une période de 18 mois. C'est non négligeable en période de crise économique. Et le promoteur, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, favorisera l'embauche de gens de la région », précise-t-il.

Le maire de Chambord souhaite que le nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Daniel Breton tienne compte de tous les côtés de la médaille avant de rendre sa décision.

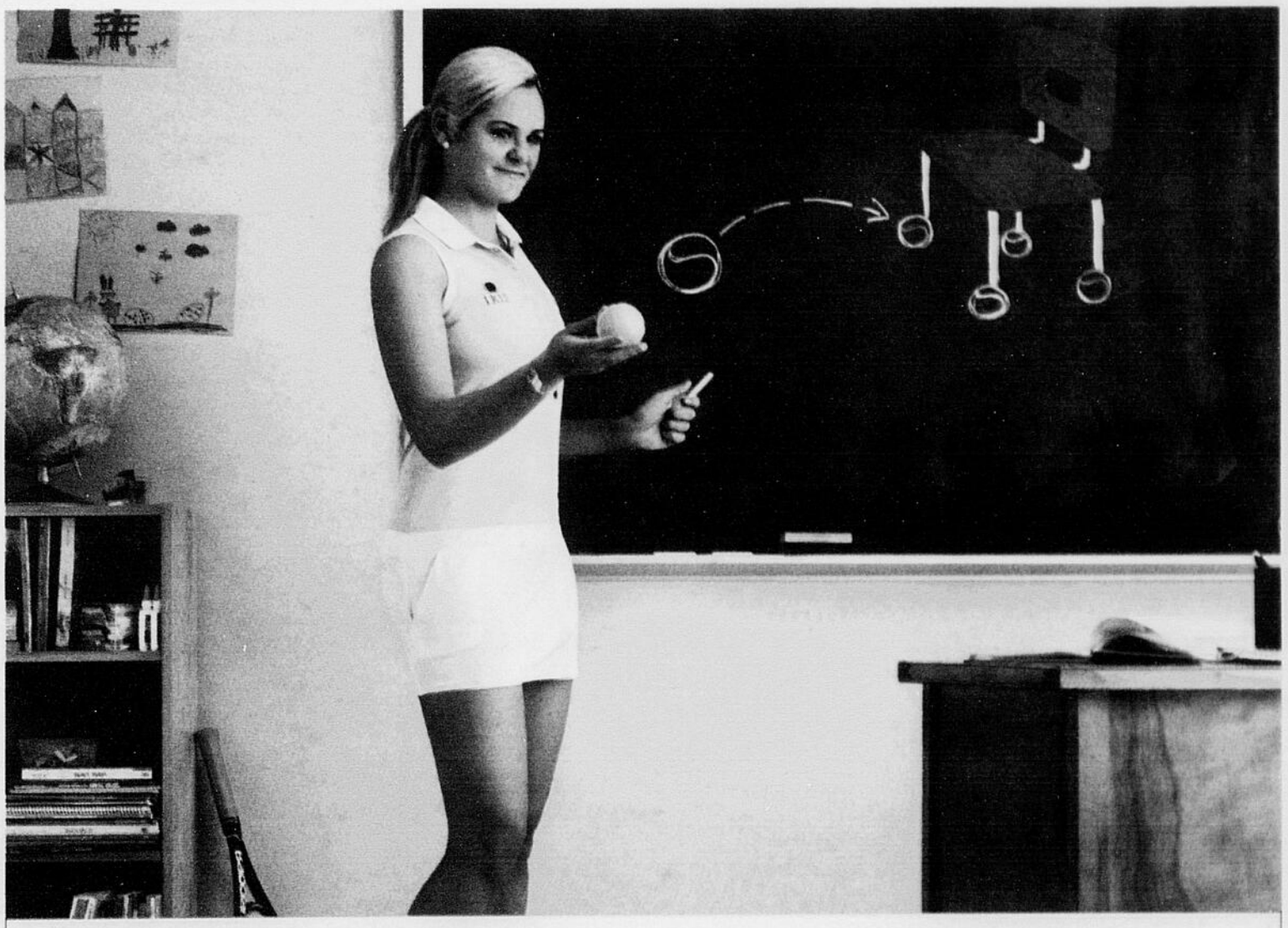
Il rappelle que le projet constituera un apport important pour le Village historique de Val-Jalbert, puisqu'il assurera des revenus annuels additionnels au site touristique. « Les revenus d'une saison estivale ne suffisent pas pour assurer un roulement annuel et permettre au site de progresser davantage, croit M. Savard. J'espère que le ministre Breton rendra sa décision le plus vite possible pour que le dossier avance et que le chantier s'ouvre dans les meilleurs délais », lance le maire de Chambord.

Par ailleurs, le fonds de développement local qui sera créé lors de la concrétisation du projet permettra au milieu de profiter d'argents neufs qui permettront la réalisation de futurs projets de développement, aux dires de Gérard Savard. ❑



Gérard Savard, maire de Chambord

(Archives)



Pauline Marois à Paris

Un Plan Nord modifié aux Français

LA PRESSE

PARIS - La première ministre Pauline Marois a voulu garantir à des représentants de grandes sociétés françaises, hier, que son gouvernement poursuivra le Plan Nord, mais en lui apportant des modifications. Ils avaient, de son propre aveu, « plusieurs questions » quant à ses intentions. Et ils ont été « plutôt rassurés », selon l'un d'eux.

Au dernier jour de sa visite à Paris, Pauline Marois a eu une rencontre privée avec quelques membres du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), principale organisation patronale du pays. Une dizaine de représentants de sociétés françaises - dont certaines ont des filiales au Québec - étaient présents (Total, GDF Suez - tous deux du secteur pétrolier et gazier -, Alstom, Air Liquide, Ubisoft et Veolia, entre autres).

« Je n'avais pas nécessairement à les rassurer, mais ils avaient des questions à poser, plusieurs questions », a affirmé Mme Marois dans une conférence de presse où elle a dressé le bilan de sa visite de trois jours à Paris. « Ce que je leur ai dit, c'est que nous allions continuer à développer le Nord, en respect des peuples autochtones et des Premières Nations qui occupent le territoire, et avec un certain nombre de changements que nous allons apporter. »

> « Ce que je leur ai dit, c'est que nous allions continuer à développer le Nord, en respect des peuples autochtones et des Premières Nations qui occupent le territoire, et avec un certain nombre de changements que nous allons apporter. »
>
> - Pauline Marois

Parmi ces changements, elle a souligné la hausse des redevances sur la valeur brute des ressources minières, la création d'un impôt sur le surprofit et l'adoption d'une nouvelle politique faisant en sorte que les sociétés paient d'une façon ou d'une autre une partie de la facture de construction des infrastructures qui répondent essentiellement à leurs besoins dans le Nord. Ces changements seront apportés « dans les prochains mois », mais le gouvernement garde « le cap sur le développement du Nord », a indiqué Mme Marois. Ce développement sera « durable », « respectueux de l'environnement », a-t-elle dit dans son allocution prononcée à huis clos, mais dont une copie a été remise aux médias.

Pauline Marois a fait savoir aux patrons français que son gouvernement souhaite mettre en valeur la deuxième et la troisième transformation parce que « les retombées en termes de création de la richesse doivent revenir entre les mains de tous les Québécois ». Elle envisage d'ailleurs de créer de nouveaux incitatifs fiscaux pour « faciliter les investissements » dans ce secteur. L'expression « Plan Nord », associée à Jean Charest, était honnie dans les rangs péquistes jusqu'à maintenant. Mais depuis deux jours, Pauline Marois et son entourage se sont mis à l'utiliser. Les péquistes préféraient parler d'une politique de développement du Nord. L'expression Plan Nord, « ça n'a jamais été vraiment un tabou ». « Nous ne sommes pas d'accord avec certains des aspects du Plan Nord. On l'a toujours dit », a expliqué Mme Marois. ❑

ÉCOLES PRIVÉES : LA PREMIÈRE MINISTRE TEMPÈRE LES ARDEURS DE MALAVOY

PARIS - Pauline Marois assure que son gouvernement n'a pas l'intention « à ce moment-ci » de sabrer les subventions des écoles privées qui refusent de cesser la sélection de leurs élèves. Cette mesure n'est qu'une « hypothèse » parmi d'autres. Et du reste, « l'essentiel » de la position du Parti québécois, « c'est que les écoles privées puissent accueillir plus d'enfants en difficulté » d'apprentissage, a fait savoir la première ministre en conférence de presse à Paris, hier.

La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a déclenché une controverse en déclarant que les écoles privées devraient cesser de sélectionner leurs élèves si elles veulent continuer de toucher leurs subventions. Pauline Marois tempère ses ardeurs : « Il y a une position au programme du Parti québécois qui est celle de demander aux écoles privées d'accueillir davantage d'enfants en difficulté. C'est ça, la position que nous avons. » « Une des hypothèses qui avaient été envisagées, c'est de regarder, si elles ne se conformaient pas, qu'on puisse revoir les subventions versées », a-t-elle ajouté. Elle a conclu en disant que « l'essentiel, vraiment, de la positon, c'est que les écoles privées puissent accueillir plus d'enfants en difficulté ». Il n'est pas question « à ce moment-ci » de sabrer les subventions.

(La Presse)

Quarante-cinquième Cahier Économique

LeProgrès dimanche

C'est en raison d'un savoir-faire reconnu, d'une main-d'œuvre besogneuse et d'entreprises capables de faire face aux grands défis que le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est fabriqué une image de marque qui s'impose.

À ne pas manquer le 28 octobre prochain!



PLUS ALLÉCHANTE QUE JAMAIS!

CHEVROLET

LA GRANDE VENTE DES MODÈLES 2012


Modèle LTZ illustré

PRIX D'ACHAT LES PLUS AVANTAGEUX DE L'ANNÉE[1]

ET

VERSEMENTS LES PLUS BAS[2]

SUR CERTAINS MODÈLES

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES MEILLEURES AUBAINES DE 2012!

CRUZE LS 2012

PRIX À L'ACHAT
14 999 $[1]
Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS
90 $[2] /2 SEMAINES


Modèle Sport LTZ illustré

SONIC LS 2012 BERLINE

PRIX À L'ACHAT
13 999 $[1]
Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS
85 $[2] /2 SEMAINES


Modèle LTZ illustré

ORLANDO LS 2012

PRIX À L'ACHAT
16 999 $[1] Comprend le transport.


Modèle LTZ illustré

EQUINOX LS 2012

PRIX À L'ACHAT
24 999 $[1] Comprend le transport et la taxe de climatisation.


Modèle LTZ illustré

SILVERADO 1500 LT 2012

OBTENEZ JUSQU'À
11 500 $
DE RABAIS[1]

+ **JUSQU'À 2 500 $**
AVEC LE PROGRAMME GROS SOUS POUR VOTRE BAZOU

REMISE ADDITIONNELLE allant jusqu'à **1500 $** disponible avec le programme*

FAITES DE L'AIR!

GM LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM · GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR · ASSISTANCE ROUTIÈRE · TRANSPORT DE COURTOISIE

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2012 neufs suivants : Sonic (1JU69/1SA), Cruze (1PJ69/1SA), Equinox (1LF26/1SA), Orlando (1PJ75/1SA) et Silverado à cabine allongée et à cabine multiplace. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 495 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Prix à l'achat de 13 999 $ pour Sonic, de 14 999 $ pour Cruze, de 16 999 $ pour Orlando et de 24 999 $ pour Equinox. Comprend un rabais au financement de 750 $ pour Sonic et Cruze, de 4 491 $ pour Orlando et de 3 500 $ pour Equinox. 2. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux effectif de 2,93 % pour Sonic et de 2,74 % pour Cruze. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MC] ou d'Ally Credit. Exemple : basé sur un financement de 13 999 $ à un taux annuel de 2,93 %, le paiement est de 85 $ pour 84 mois aux deux semaines. Le coût d'emprunt est de 1 512,52 $, et l'obligation totale est de 15 511,52 $. 3. Plus de détails chez votre concessionnaire. † Pour être admissible à l'offre incitative *Gros sous pour votre bazou* de la GMCL, vous devez : 1) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est en état de marche et qui est immatriculé et assuré à votre nom depuis les trois derniers mois ; 2) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est en état de marche et qui est immatriculé et assuré au nom d'une petite entreprise depuis les trois derniers mois. La GMCL remettra aux clients admissibles une offre incitative du fabricant offerte aux clients (taxes incluses) applicable à l'achat, au financement ou à la location d'un véhicule neuf Chevrolet Colorado, GMC Canyon, Chevrolet Silverado, GMC Sierra ou Chevrolet Avalanche 2012 ou 2013 admissible, livré entre le 2 octobre 2012 et le 2 janvier 2013. L'offre incitative va de 1 500 $ à 3 000 $, selon le modèle choisi. L'offre incitative ne peut être jumelée à d'autres offres. En participant au programme *Gros sous pour votre bazou*, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieure. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fond vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

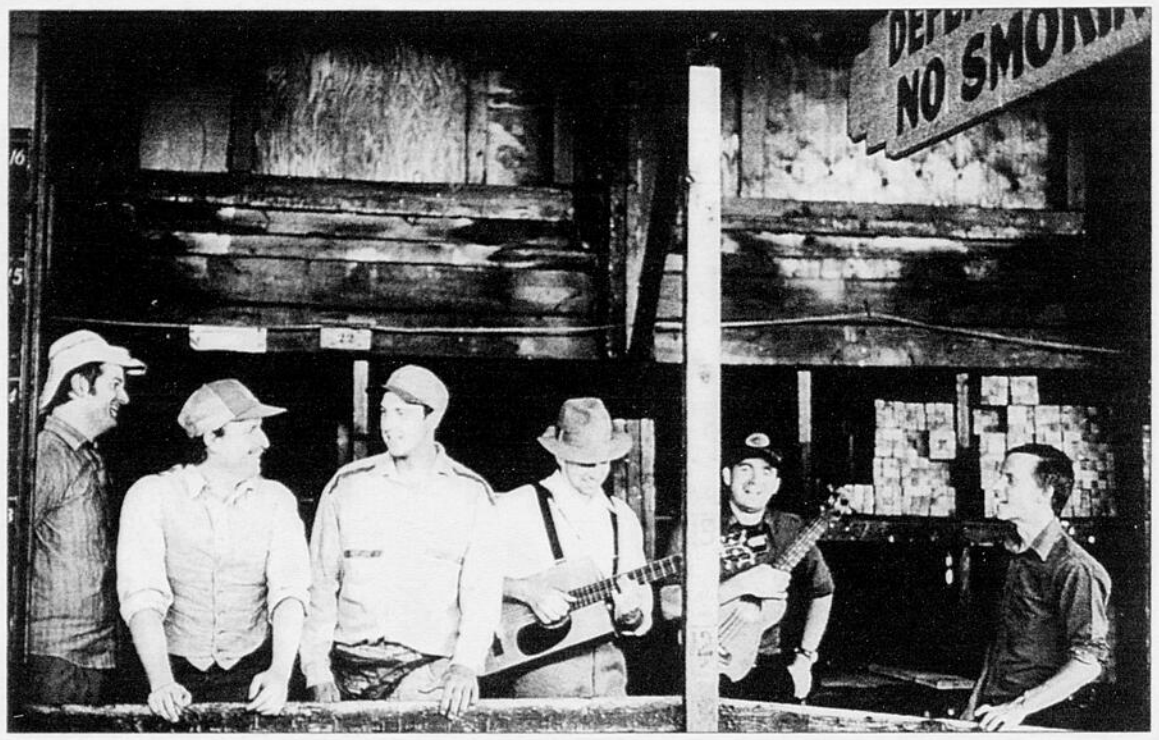
Les frères Goyette au Sous-Bois

Amusés autant que leurs spectateurs

JOËL MARTEL
jmartel@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Depuis plusieurs années, Les frères Goyette mystifient tous les spectateurs. Groupe de folk rock aux textes toujours déstabilisants, Les frères Goyette sont aussi réputés pour leur collègue qui bricole sur scène des inventions qui défient toute logique. Le sympathique Simon Laganière, parolier et compositeur attitré de la famille Goyette, s'est entretenu avec *Le Quotidien* en vue du concert qu'il présentera avec ses « frères » le samedi 20 octobre au Sous-Bois.

D'entrée de jeu, Simon Laganière ne cache pas son amusement quant à la réaction des spectateurs lorsqu'ils en sont à leur première expérience avec Les frères Goyette. Or, les choses ont bien changé depuis leur participation aux Francouvertes, il y a une dizaine d'années. « Les gens qui assistaient au concours étaient invités à laisser des commentaires sur des papiers qui étaient ensuite remis aux artistes et pour notre part, on s'était vraiment fait rentrer dedans. Il y avait plusieurs personnes qui se questionnaient à propos de la pertinence de notre présence à un concours musical comme ça. On se faisait dire que notre place était à Juste pour rire par exemple. On était un peu dans la craque du sofa. Ça n'a pas été une expérience négative, mais ça nous a permis de faire un bon *reality check*. »



Derrière l'humour des frères Goyette se cache une finesse d'écriture qui n'a rien à envier aux autres musiciens de leur génération. Leurs chansons se rapprochent davantage des Cowboys Fringants que des Denis Drolet.

(Courtoisie)

Au fil du temps, Les frères Goyette se sont fait connaître auprès des fans de musique émergente, notamment grâce à une web-série diffusée sur le site de Bande à Part. Dans celle-ci, on y fait la rencontre de cette brochette de personnages impossibles à cerner où le ridicule côtoie souvent le génie. À titre d'exemple, Sylvain, le frère Goyette qui bricole sur scène alors que le groupe interprète ses chansons, aura marqué l'imaginaire de nombreux internautes avec sa console d'enregistrement fonctionnant à l'essence. « En spectacle, Sylvain a déjà fabriqué une couverte chauffante avec un calorifère et de la laine minérale. Lors de notre dernier concert, il a conçu une espèce de pot-pourri qui fonctionnait au propane. Ça faisait cuire du bacon et un petit ventilateur diffusait l'odeur partout dans la salle. »

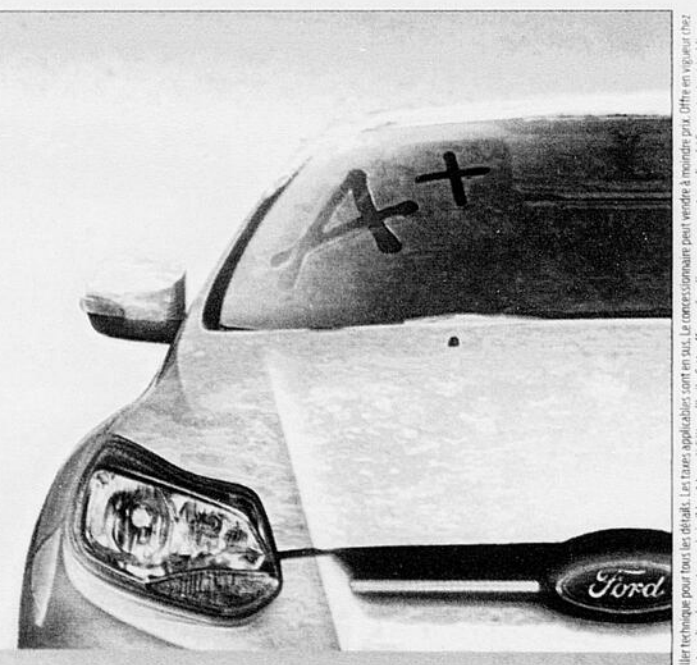
Bien que Simon Laganière n'ait aucun souvenir du comment Sylvain en est venu à bricoler sur scène, ce dernier est désormais essentiel à la bande. Et quand il éclipse ses « frères » avec ses constructions, ceux-ci s'en réjouissent. « Quand tu entends des chansons pour la première fois, les inventions de Sylvain viennent lier ça. Nous, on trouve ça vraiment drôle et au fond, notre but, c'est que tout le monde ait du fun. »❑

SERVICE FORD

LAISSEZ-NOUS METTRE VOTRE FORD À L'ÉPREUVE AVANT QUE L'HIVER NE LE FASSE.

Le temps froid exige davantage de votre véhicule. Chaque pièce doit fournir un rendement accru pour vous mener à destination. Nos techniciens certifiés Ford peuvent préparer votre véhicule afin qu'il performe à son meilleur. Ils examineront votre véhicule de fond en comble pour vous éviter de mauvaises surprises à l'arrivée de l'hiver.

FAITES CONFIANCE AUX EXPERTS QUI CONNAISSENT LE MIEUX VOTRE VÉHICULE FORD.



Chacun de nos techniciens certifiés Ford sont formés pour vérifier bien plus que l'huile et le filtre. Le forfait d'entretien complet comprend une inspection minutieuse couvrant jusqu'à 83 points. Vous partirez l'esprit tranquille en sachant que tout fonctionne à merveille.

LE PLAN‡
C'est bien plus que de l'huile* et un filtre.

POUR SEULEMENT 59,99 $*

FICHE DE RÉSULTATS COMPLÈTE

INSPECTION JUSQU'À 83 POINTS
VÉRIFICATION DES COURROIES, DES TUYAUX ET DU NIVEAU DES LIQUIDES.

OFFRE DES ÉCONOMIES DE CARBURANT POTENTIELLES POUVANT ALLER JUSQU'À 385 $
PAR ANNÉE LORSQUE COMBINÉ À UN ENTRETIEN RÉGULIER†

DE PLUS, PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX.††

Pour obtenir plus de détails et d'offres, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford ou consultez ford.ca.

Ford
Allons plus loin

Toutes les offres se terminent le 15 décembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. S'applique aux véhicules à roues arrière simples seulement. Les versions équipées d'un moteur diesel ne sont pas admissibles. * Jusqu'à 5 litres d'huile. Cette offre ne s'applique pas aux moteurs diesel. † Le montant est établi pour une Ford Fusion équipée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique dont la cote de consommation de carburant combinée en ville et sur route est de 12,3 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 20 000 km et un coût de 1,29 $ le litre d'essence (selon les moyennes de kilométrage établies par Environnement Canada). Un meilleur rendement énergétique ainsi que le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. †† Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant la cotise; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flanc, indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

Édifice 1912 de la Pulperie

Toute la place à la troupe Les 7 doigts de la main



Daniel Côté
dcote@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE — Dix ans après sa naissance, la troupe Les 7 doigts de la main effectuera une première apparition dans la région, aujourd'hui. Elle présentera deux numéros dans l'édifice 1912 de la Pulperie de Chicoutimi, à l'occasion d'une activité-bénéfice organisée par la Coopérative de solidarité du Cap Jaseux.

Un duo d'acrobates exécutera deux numéros d'une durée de cinq minutes chacun, l'équivalent d'un clin d'oeil, afin de divertir les 200 personnes que ce rendez-vous devrait attirer. Il fera d'abord du main à main, avec musique et chorégraphie à l'appui, avant d'initier le public à cette chose étrange que constitue la roue Cyr.

« Elle mesure six pieds et peut rouler avec une personne à l'intérieur », décrit Annie Vanasse, directrice générale de la coopérative. Malgré leur brièveté, les numéros suscitent la curiosité en raison de la renommée de la troupe québécoise. On l'a vue aux Jeux olympiques de Turin et Vancouver, ainsi qu'au Mexique, où le spectacle *A Muse* a été étrenné l'été dernier.

C'est pour se démarquer, justement, que l'équipe du Cap Jaseux a sollicité le concours des 7 doigts de la main. Elle qui avait l'habitude d'offrir une croisière sur le Saguenay, lors de son activité-bénéfice, souhaitait frapper les esprits en décrochant une primeur.

« Compte tenu de la vocation du Cap Jaseux, de la présence de Fjord en arbre, du parcours de tyrolienne et de notre Via Ferrata, le thème de notre soirée est la voltige, la hauteur. C'est comme ça que j'ai eu un flash en pensant au cirque, à cette troupe qui n'est jamais venue chez nous », raconte Annie Vanasse.

La réponse est encourageante, puisque 170 des 200 billets disponibles ont trouvé preneurs au coût de 125 $ l'unité (les places qui restent peuvent être retenues en téléphonant au numéro 674-9114. Il y aura aussi des billets à la porte). On anticipe des revenus de 15 000 $ à 20 000 $, tout en entretenant de grandes ambitions en ce qui regarde la participation.

« Souvent, les gens achètent un billet et n'assistent pas à l'événement, mais là, ils sont nombreux, ceux qui ont l'intention de venir, note ainsi la directrice générale. Même si ç'a été un casse-tête à organiser, je suis fière de proposer quelque chose de nouveau. La troupe reviendra dans la région en 2013, mais on l'aura eue en premier. »

Annie Vanasse attend les premiers invités à 18 h, moment où une troupe de la région, les Fous du Roi, sera chargée de l'animation. Cracheurs de feu, jongleurs et échassiers divertiront le public en attendant l'arrivée du duo d'acrobates, aux alentours de 19 h 30. ❑



Voici l'un des instruments utilisés par la troupe Les 7 doigts de la main, qui effectuera une première apparition dans la région, ce soir, à la Pulperie de Chicoutimi. Il s'agit d'une roue Cyr comme celle que verront tourner près de 200 personnes rassemblées à l'initiative de la Coopérative de solidarité du Cap Jaseux.

(Courtoisie)

Première visite dans la région

André Thériault chante Félix

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI — André Thériault n'a pas besoin d'assister au gala de l'ADISQ pour avoir son Félix. Depuis 1993, il l'a eu 300 fois, ce qui correspond au nombre de spectacles pendant lesquels le chanteur a rendu hommage à l'oeuvre de Félix Leclerc. La prochaine fois, ce sera vendredi, à 20 h, à la Boîte à Bleuets d'Alma.

Il s'agira de la première visite de l'artiste au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui semble étonnant, compte tenu de ses nombreuses sorties au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Quand on lui demande pourquoi l'attente fut si longue, il rappelle que deux collègues, Claud Michaud et Gaétan Leclerc, ont été très présents sur notre marché.

« Si l'un d'eux est venu chez vous, c'est difficile de redonner un spectacle consacré à Félix. Il faut patienter », a expliqué André Thériault, hier, lors d'une entrevue téléphonique accordée au journal. Cette fois est la bonne, cependant, et le public peut s'attendre à tout, sauf à une production uniforme, pareille à celle d'hier et à celle du lendemain.



André Thériault chantera pour la première fois de sa carrière dans une salle de la région. Il se produira à la Boîte à Bleuets d'Alma, vendredi, afin de rendre hommage à Félix Leclerc.

(Courtoisie)

Le chanteur originaire de Laval connaît la moitié des 147 compositions créées par Félix Leclerc et, comme il est seul sur la scène, sa liberté d'action est absolue, ou presque. Se mouler à l'atmosphère du moment ne pose aucun problème. C'est même l'un des charmes de l'affaire.

« Quand les gens connaissent moins Félix, je fais ses succès. Quand ils sont nationalistes, je m'ajuste en reprenant des pièces comme *Tu te lèveras tôt*. Ça bouge tout le temps, surtout que j'aime échanger avec les spectateurs », souligne l'interprète.

Son premier hommage remonte à 1993, soit au cinquième anniversaire de la mort de Félix. On lui avait demandé de faire la tournée des bibliothèques de Laval après avoir constaté que pendant les spectacles consacrés à ses compositions à lui, André Thériault glissait quelques classiques de son illustre devancier.

Ce contrat s'est mué en vocation, puisque sa carrière solo est restée en dormance. À l'opposé, l'intérêt pour Félix ne se dément guère, même qu'il augmente parmi les jeunes, depuis deux ou trois ans. « Je vois plus de gens de 18 à 35 ans dans mes spectacles, ce qui me surprend. Peut-être que c'est lié au regain de popularité du folklore », avance André Thériault. ❑



Festival international des rythmes du monde

Un retour assuré en 2013

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le Festival international des rythmes du monde (FIRM) aura lieu au mois d'août 2013 malgré ses difficultés financières et ses problèmes d'organisation.

C'est l'assurance qu'a donnée le président du conseil d'administration, Luc Vandal, lors d'une conférence de presse, hier. Il a répondu aux questions des journalistes sans soumettre de documents officiels. Après avoir reçu le bilan financier préliminaire de l'édition 2012, M. Vandal affirme que le déficit d'opération se situera entre 10 000 $ et 20 000 $.

Cependant, ces chiffres ont été présentés au conseil d'administration une fois que les élus de Saguenay ont renfloué la caisse de l'organisation d'un montant supplémentaire non récurrent de 20 000 $. Cette somme s'ajoute aux subventions annuelles de 250 000 $ provenant de la Ville et de Promotion Saguenay (50 000 $), pour un grand total de 450 000 $ sur un budget annuel de 1,1 M$. « Si on n'avait pas eu la demande non récurrente de 20 000 $, nous aurions un déficit qui avoisinerait les 135 000 $ », a déclaré M. Vandal.

Le déficit accumulé du FIRM est donc de 300 000 $ et l'organisation est toujours en attente d'une subvention de 10 000 $ de Patrimoine Canada pour les éditions de 2010 et 2011.

Par ailleurs, le président a mentionné que le déficit de l'édition 2012 s'explique par une hausse des dépenses attribuables au prolongement des heures d'activités du Festival, au chapitre de la sécurité et des opérations des bars. De plus, le FIRM a procédé à la location d'écrans LED de la Firme LSM, ce qui a contribué à la hausse des frais des fournisseurs en général. La portion du festival présenté au Vieux-Port et une baisse des commandites locales expliquent également ce portrait. Dans la colonne des revenus, ce sont 80 000 $ de moins qui sont entrés dans les coffres.

Performance

Compte tenu de l'ensemble de la performance financière, M. Vandal s'est dit convaincu que le Festival réussira à éponger son déficit par un étalement des paiements sur plusieurs années. « Nous avons regardé certaines avenues pour réduire nos frais. On ne garde plus de personnel à temps complet. Nous songeons à une loterie ou un événement majeur. Nous avons du travail de terrain à faire », a-t-il commenté.

La direction recherche de nouveaux administrateurs après le départ de François Imbeault, Hélène Boulianne et Claude Bilodeau. « Je peux vous dire qu'il n'y a pas de dissensions au niveau du conseil d'administration. Ce sont des gens qui m'ont signifié leur intention de quitter, pas plus. »

Enfin, M. Vandal dit être fier de travailler bénévolement au sein d'une organisation qui produit un événement populaire et touristique majeur. Il rappelle les données d'un sondage SOM réalisé en août dernier qui démontre que 155 000 personnes ont fréquenté l'événement, soit 10 000 de plus que l'an dernier. ❑



(Archives Michel Tremblay)

Robert Hakim

Vandal confirme l'entente

CHICOUTIMI (DV) - Le président du Festival international des rythmes du monde (FIRM), Luc Vandal, confirme qu'il y a une entente entre Productions Robert Hakim et l'organisation concernant son retour à la barre.

Lors du point de presse tenu hier, M. Vandal a rappelé que le 24 août 2011, M. Hakim s'était retiré temporairement de toutes ses fonctions auprès du festival en attendant la conclusion des procédures judiciaires intentées contre lui. « Il s'est retiré tant que les accusations ne seront pas réglées devant la cour. Il n'y a rien de changé. Nous avons un contrat de signé avec Productions Robert Hakim. M. Hakim est le fondateur du festival. Il ne revient pas, mais le contrat est toujours en vigueur avec Productions Robert Hakim », a évoqué M. Vandal.

> Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le FIRM aurait ratifié une entente prévoyant le retour de M. Hakim advenant que les accusations de fraudes contre le FIRM soient rejetées par la Cour. Rappelons que le procès concernant cette cause doit avoir lieu le 7 janvier prochain.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le FIRM aurait ratifié une entente prévoyant le retour de M. Hakim advenant que les accusations de fraudes contre le FIRM soient rejetées par la Cour. Rappelons que le procès concernant cette cause doit avoir lieu le 7 janvier prochain.

En ce qui a trait aux autres accusations concernant Diffusion Saguenay, le procès devrait avoir lieu au printemps 2013. Pressé d'éclaircir le contenu de l'entente afin de mettre fin à une certaine confusion, M. Vandal a déclaré qu'il ne pouvait commenter davantage.

Par ailleurs, M. Vandal a confirmé que la conjointe de M. Hakim, Chantale Boivin, qui occupait le poste de directrice de la logistique lors de la dernière édition, pourrait effectuer un retour au sein du festival avant la période des Fêtes à raison de trois jours par semaine avant le 1er janvier et à temps complet après le 1er janvier.

Interrogé hier, M. Hakim a refusé de commenter. ❑



Le président Luc Vandal a indiqué que le producteur Robert Hakim effectuera un retour à la barre si les accusations sont rejetées.

(Photo Michel Tremblay)



CINÉ-TÉLÉ

JEUDI

09h00 VIE **INTIME TRAHISON**

(5)(Dark Targets) É.-U. 2001. Drame policier de Lewis Teague avec Kim Delaney, David Keith, Timothy Carheart. Une femme officier de la marine est chargée de traquer un militaire renégat évadé de prison, qui se trouve être son ancien mari. Téléfilm à l'intrigue relativement bien menée. Réalisation de métier. Interprétation valable.

13h00 ARTV **LES CHARIOTS DE FEU**

(3)(Chariots of Fire) G.-B. 1981. Drame sportif de Hugh Hudson avec Ben Cross, Ian Charleson, Ian Holm. Un étudiant juif et un futur missionnaire s'entraînent à la course pour des motivations différentes. Rappel de faits vécus. Mise en images claire et alerte. Contexte d'époque bien évoqué. Interprétation convaincue.

13h00 VIE **COMBAT D'UNE FEMME, LE (1ÈRE DE 2)**

(0)(Dr. Hope) All. 2009. Drame biographique de Martin Enlen avec Heike Makatsch, Justus Von Dohnanyi, Martin Feifel. En 1880, Hope Bridges Adams-Lehman devient la première femme médecin en Allemagne, ainsi qu'une pionnière des luttes féministes en Europe.

14h00 V **POUR L'HONNEUR DE MA FILLE**

(0)(Shattered Silence) É.-U. 2012. Thriller de John Stimpson avec Liz Vassey, Jenn Proske, Ryan Kelley. Dévastée par le suicide de sa fille qu'elle croyait heureuse, une femme découvre que celle-ci était victime d'intimidation à l'école.

20h00 ZTÉLÉ **DES HOMMES DE MAIN**

(5)(Knockaround Guys) É.-U. 2001. Drame de moeurs de Brian Koppelman avec Barry Pepper, Seth Green, Vin Diesel. Le fils d'un puissant gangster de Brooklyn doit récupérer un demi-million de dollars dont s'est emparé un shérif du Montana. Bon point de départ dilué dans une intrigue feuilletonesque. Dialogues colorés. Réalisation anonyme. Bons interprètes confinés dans des stéréotypes.

20h00 V **MISS YVONNE**

(4)(Accidental Friendship) Can. 2008. Drame de Don McBrearty avec Chandra Wilson, Kathleen Munroe, Ben Vereen. À Los Angeles, une amitié inattendue naît entre une Afro-Américaine sans-abri et une jeune policière. Téléfilm de qualité tiré d'une histoire vraie. Quelques passages obligés et commodités sentimentales. Réalisation compétente. Jeu sensible de C. Wilson.

21h00 TFO **LA RÈGLE DU JEU**

(1)(Règle du jeu, La) Fr. 1939. Comédie de moeurs de Jean Renoir avec Mila Parély, Marcel Dalio, Roland Toutain. À l'occasion d'une réception dans un château, des chasses-croisés amoureux s'engagent tant entre invités et maîtres qu'entre serviteurs. Oeuvre clé de son auteur. Habile entrecroisement d'intrigues. Sens marqué de l'observation de moeurs. Réalisation brillante. Interprétation intelligente.

22h15 ARTV **CHIENS SAUVAGES**

(0)(Begravde hunder) Norv. 2008. Drame policier de Alexander Eik avec Trond Espen Seim, Bjorn Floberg, Siv Charlotte Klynderud. Dans une ville en proie aux tensions raciales, un détective privé enquête sur des menaces faites à une politicienne qui brigue la chefferie de son parti.

00h15 TVA **LE GARÇON À MAMIE**

(6)(Grandma's Boy) É.-U. 2005. Comédie de Nicholaus Goossen avec Allen Covert, Linda Cardellini, Doris Roberts. Chassé de son appartement, un testeur de jeux vidéos âgé de 36 ans est hébergé par sa grand-mère, qui habite avec deux chambreuses. Scénario insignifiant. Humour grossier tombant à plat. Réalisation fade. Rythme inconstant. Interprétation passable.

00h30 TFO **ATTENBERG**

(4)(Attenberg) Gr. 2010. Drame psychologique de Athina Rachel Tsangari avec Ariane Labed, Vangelis Mourikis, Evangelia Randou. Tout en s'occupant de son père atteint d'un cancer, une ouvrière de 23 ans, timorée sur le plan sexuel, entame une liaison avec un jeune ingénieur. Récit sensible, drôle et parfois provocateur sur le désir et le passage à l'âge adulte. Touches de fantaisie. Réalisation minimaliste, un brin poseuse. Interprétation attachante.

01h00 ARTV **FULL METAL JACKET**

(2)(Full Metal Jacket) É.-U. 1987. Drame de guerre de Stanley Kubrick avec Matthew Modine, Adam Baldwin, Vincent D'Onofrio. Dans un camp des Marines américains, des recrues subissent un entraînement rigoureux en vue de combattre au Vietnam. Vision cynique et désabusée de la guerre et de l'armée. Traitement d'une maîtrise rigoureuse. Interprétation convaincante.

HOROSCOPE

Jeudi 18 octobre 2012

Bélier (21 mars au 19 avril): Au trigone d'Uranus et opposé à Jupiter, le duo Lune-Mars en Sagittaire a pour effet d'élargir votre champ d'influence. Vos propositions devraient bénéficier d'une plus vaste diffusion et d'une meilleure réceptivité, ce qui vous aidera à trouver preneur. Il suffit d'avoir confiance en vos idées et à oser en faire la promotion. La compagnie de gens qui vous appuient peut faciliter une manoeuvre.

Taureau (20 avril au 20 mai): Vous n'êtes probablement pas responsable des circonstances qui affligent votre moral. Bien qu'ils soient issus de bons sentiments, vous devriez éviter de poser des gestes inutiles et potentiellement regrettables sous le coup de la culpabilité. Le meilleur moyen d'aider les autres est de leur servir d'exemple, ce dont vous êtes parfaitement capable.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Le duo Lune-Mars en Sagittaire, face à Jupiter en Gémeaux, accentue votre magnétisme, suscitant davantage de curiosité des autres à votre endroit. Un léger embarras peut résulter de l'abondance de propositions. N'acceptez pas une invitation dans l'unique but de ne pas peiner quelqu'un d'autre. Choisissez l'alternative dont vous avez envie et qui vous convient réellement le mieux.

Cancer (22 juin au 22 juillet): La Lune qui «croise» Mars en Sagittaire peut vous inciter à tirer des conclusions hâtives en ce jeudi. Un geste offusquant n'était pas forcément délibéré et vous auriez intérêt à accorder le bénéfice du doute aux personnes concernées avant de les condamner. Le calme et la patience sont les atouts qui vous empêcheront d'effectuer un choix regrettable sur un coup de tête.

Lion (23 juillet au 22 août): Il faut changer les pas de la danse quand on change la cadence. Conjointe à Mars, la Lune en Sagittaire a pour effet d'accélérer le rythme des événements qui se déroulent tout autour de vous. Cet empressement ambiant peut d'ailleurs vous être profitable, à condition de savoir vous y adapter rapidement. Ce n'est pas le temps de regarder passivement les choses évoluer sans rien faire.

Vierge (23 août au 22 septembre): Quand la comparaison entre par la porte, l'amour sort par la fenêtre. Tandis que la Lune en Sagittaire «croise» Mars et s'oppose à Jupiter, vous devrez fournir un effort supplémentaire afin de ne vexer personne. Le tact et la diplomatie sont de mise afin de ne pas envenimer une relation tumultueuse. Une affaire qui attirait peu d'attention peut prendre des proportions démesurées.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Conjointe à Mars et opposée à Jupiter, la Lune en Sagittaire propose un jeudi dynamique et stimulant au cours duquel toutes les surprises sont possibles. En tête de liste, ce sont vos propos et vos agissements qui peuvent surprendre, mais il est grand temps que tout le monde vous voit sous votre vrai jour. Un petit changement peut entraîner de grandes transformations rapidement.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Avec maintenant Saturne en Scorpion, votre niveau de concentration peut donner l'impression que vous êtes devenu inabordable. Il y a moyen de faire comprendre aux autres que vous n'avez pas le temps de bavarder sans les vexer, ni les mettre mal-à-l'aise. Il suffira d'un sourire, d'une plaisanterie ou d'un commentaire courtois pour dissiper n'importe quelle forme de tension.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Quoi de meilleur qu'une conjonction Lune-Mars en Sagittaire pour agrémenter ce jeudi 18 octobre? Étant donné que la quête de plaisir devrait vous sustenter, les astres vous suggèrent de vous gâter... ou mieux encore, de laisser les autres le faire à votre place. Vous ne devriez pas vous sentir coupable d'accorder la priorité à vos envies. Mais soyez tout de même prudent aujourd'hui...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Au trigone du Capricorne, Vénus en Vierge exerce une influence favorable sur vos unions et associations, soulignant la réciprocité de vos attractions. Du moment que vous le faites diplomatiquement, vous pouvez définir vos attentes et mettre les points sur les «i» dès maintenant. Après tout, plus vous attendrez, moins une mise au point sera simple à effectuer.

Verseau (20 janvier au 18 février): L'attitude de gens pessimistes et taciturnes risque de déteindre sur la vôtre. Il est donc primordial d'éviter les énergies négatives ce jeudi. Une personne bien disposée peut vous aider à surmonter une épreuve ou à entrevoir une situation plus positivement. L'essentiel consiste à dédramatiser toute affaire qui vous préoccupe et à savoir distinguer ce qui est d'importance capitale de ce qui ne l'est pas.

Poissons (19 février au 20 mars): Si vous voulez que l'on dise du bien de vous, n'en dites pas vous-même. Le passage de la Lune en Sagittaire vous recommande de rester modeste et d'éviter de vous vanter. L'expression d'un niveau d'assurance excessif pourrait déplaire aux personnes que vous souhaiteriez impressionner. Ne faites pas votre propre réclame, quelqu'un d'autre se chargera de le faire à votre place.

JEUDI À LA TÉLÉ

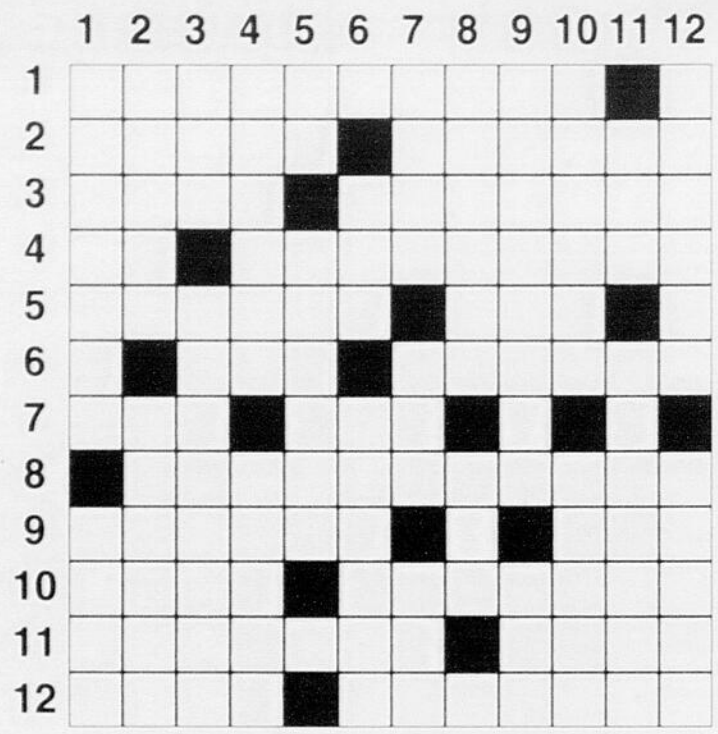
* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

18 octobre	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Ferme Zénon	Mike le chevalier	Union fait force	Alors on jase!			Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Les belles histoires / À qui la chance?		Les docteurs		Privé de sens	Union fait force
V	(6h00) Ça commence bien!		C'est extra!		Face à Face		Le débat	MCBG		Souper parfait	CSI: NY / Chambre forte		POUR L'HONNEUR DE MA FILLE (2011)				Les Simpson	Les Simpson	Duo	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut, bonjour!			Deux filles le matin		Signé M	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		Négociateur	Vie Saguenay / Shopping (:45)	Infopublicité		Des jours et vies	Les feux de l'amour		(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles	
TQc	1, 2, 3... Géant	Mélodilous/Zoomix	OuiOuiJouets/Sam	Bananes Pyjama	Cornemuse	Ni Hao, Kai-Lan	Georges Rétrécit	Eliot Kid	Tactik	Famille moderne	Les francs-tireurs		Curieux Bégin		Vie nous arrive	Lucky Luke	Les Monstres	Cornemuse	1, 2, 3... Géant	Toc toc toc
VOX	Question	Vie au Saguenay		Absolument Yoga	Pilates	Comment ça va?	LeZarts	Mise à jour	Mémoire Proulx	Mise à jour	Question	Faisons le point	Communiqués		Vie au Saguenay		Vue sur court	Plein de vie	Période libre	

18 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal		30 vies	Infoman	Un air de famille		Enquête		Le Téléjournal	(:45) Nouvelles sports	(:05) Alors on jase!		
V	Atomes crochus	Un souper parfait	Les détestables	District V	MISS YVONNE (2008) avec Kathleen Munroe, Gabriel Hogan, Chandra Wilson.				Opération Séduction	Un gars le soir	Face à face: Le débat	L'Instant Gagnant	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	La fièvre de la danse		On connaît la chanson / Marc-André Rioux , Fred St-Gelais.		Ça va chauffer!		TVA nouvelles	(:45) Denis Lévesque		(:45) Signé M / Les courges	(:15) LE GARÇON À MAMIE...
TQc	Kaboum	Tactik	Génial! / Normand D'Amour , Jocelyne Cazin.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Voir		La une qui tue!	Soins intensifs
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Des îles et des hommes / Wallis et Futuna		Metronome		Les beaux mecs		En thérapie	Cliquez	TV5 le journal/ J. Afrique	(:35) Secrets d'histoire	
CANAL D	Toujours vivant! / Avalanche!		Repreneurs d'avions / Navigabilité dangereuse		Invasion / Criquets		J'ai frôlé la mort! / Code rouge		Scènes de crime		Le convoi de l'extrême / Porté disparu		Docu-D
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages: Exploration / Japon: Miyama		Le Téléjournal RDI		Commission Charbonneau / Résumé de la journée		Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360°	L'antichambre (D)		LMB Baseball / Giants de San Francisco c. Cardinals de St. Louis - Série de championnat de la Ligue nationale Quatrième match (D)						Sports 30	Athlètes de force	Combats ultimes
VIE	Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Académie Airoldi	Sauvez les meubles!	Enfants s'en mêlent / Aline et ses deux belles grandes filles		Coupons rabais	Coupons rabais	Manon, ma cuisine	Secrets de style	Vendre ou rénover? / La famille Brown		À l'ordre avec Amanda
SERIES+	Victimes du passé / Catch hardcore		Bones / La valse des sentiments		A Gifted Man / Ne pas réanimer		King / Scout Winter		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Guerre des polices		C.S.I: Miami		MI-5 / Révélations
Z	La porte des étoiles / Mésalliance Partie 1 de 2		Équipé pour rouler	Comment c'est fait	DES HOMMES DE MAIN (2001) avec Seth Green, Barry Pepper, Vin Diesel.				Les stupéfiants		Mineurs du Québec	Maisons hantées	Comment c'est fait
HISTORIA	Pilotes des glaces / Derniers jours		La fièvre des encans	Pawn Stars	Profession: brocanteur		NCIS enquêtes spéciales / Tribus		Boardwalk Empire / Belle Femme			La fièvre des encans	Tank: Les combats
ÉVASION	Les nouveaux paradis / Costa Rica: La pure nature		15 bonnes raisons d'aller à... / Nouvelle-Orléans		Le cuisinier rebelle prend l'air / Alentejo/ Lisbonne		Soleil tout inclus / Nice		Survivor: Nicaragua / On va avoir de la compagnie		Embarquement / Éthiopie: Les saints et les serpents		Le cuisinier rebelle
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Lang and O'Leary	Stroumboulopoulos	Coronation Street	The Nature of Things / The Buffalo Wolves		Doc Zone / Anger in America: The Fire Within Partie 1 de 2		CBC News: The National		CBC News: Late Night	Stroumboulopoulos	Coronation Street
TSN	SportsCentre		That's Hockey (D)	Pardon the Interruption	Poker - Séries Mondiales		Engraved on a Nation / The Kid From La Puente		SportsCentre			Off the Record	30 for 30
SPNET	(16h00) LMB Baseball N.Y. Y./Det. (D)			Sportsnet Connected	LMB Baseball / Giants de San Francisco c. Cardinals de St. Louis - Séries de championnat de la Ligue Nationale (D)							Sportsnet Connected	Sportsnet Connected
ARTV	L'Héritage		Lire / Paul Ahmarani	Un gars, une fille	La Liste		Borgen, une femme au pouvoir / Visite d'État		(:15) Varg Veum / Chiens sauvages - Varg Veum découvre les coups bas de la vie politique.				(:15) Un gars, une fille
VOX	Ville en action	Mise à jour / Saguenay	Question de répondre	LeZarts / Saguenay	Au tour de l'histoire		Voie d'accès	Saguenay et New York	Les soirées Juste	LeZarts / Saguenay	Mise à jour / Saguenay	Question de répondre	LeZarts / Saguenay

Horizontalement

1 Volte-face.
2 Eteint – Est divisée en stalles.
3 Partie interne d'un navire – Grande vrille de charpentier.
4 Cinquante-et-un – Femmes de lettres.
5 Escadrons – Célèbre chinois.
6 Petits cubes – Produit comestible.
7 Issue d'une côte – Trois fois.
8 Exaltés.
9 Placer – Obtiennent.
10 Établir un lien – Pays de glaciers.
11 Rusée – Épouvante.
12 Périodes – Lame d'osier.



MC3451

Verticalement

1 Déchet – Certaine.
2 Métal blanc – Marbrer.
3 Action de dérober – Caractère fondamental de quelqu'un.
4 Absurde – Circulent à Lisbonne.
5 Près de La Rochelle – Pond sur les moutons.
6 Qui t'appartiennent – Poli par frottement.
7 Orifice de l'urètre – Touffu – Déshydraté.
8 Rendu moins gras – Souffrance physique.
9 Chose néfaste – Fruit.
10 Tas d'argent – Dans le calendrier romain.
11 Colère – Vastes.
12 Minerve en est une – Du bois.

Solution du no 3450

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	E	C	T	R	E	■	S	C	A	T
2	U	S	U	R	E	■	N	O	I	R	C	I
3	B	A	R	A	T	I	N	■	L	O	T	S
4	V	U	E	S	■	L	U	E	T	T	E	S
5	E	M	■	S	O	L	I	N	■	T	E	E
6	N	E	P	E	■	I	■	C	R	I	■	R
7	T	■	R	■	O	C	A	R	I	N	A	■
8	I	D	E	O	L	O	G	I	E	■	C	U
9	O	R	D	R	E	■	H	E	U	R	T	S
10	N	A	I	N	■	T	A	R	S	I	E	N
11	■	P	R	E	V	U	S	■	E	M	U	E
12	F	E	E	R	I	E	■	I	S	E	R	E

TRAVAIL - Un mot de 7 lettres

P	A	R	E	R	R	E	I	C	R	E	M	E	R	N
F	R	E	M	A	R	E	C	O	L	T	E	R	E	L
I	I	U	O	P	E	I	R	E	L	C	R	A	S	A
L	N	T	H	E	G	C	V	I	R	E	R	I	S	R
O	T	O	C	R	R	R	E	E	S	N	T	T	E	B
N	E	N	O	E	O	A	A	I	R	V	A	U	R	E
E	R	D	N	E	F	T	R	V	P	G	S	L	D	R
T	I	R	G	S	T	F	L	T	E	Q	U	I	P	E
A	M	E	E	E	T	A	E	U	X	R	R	T	G	C
P	R	M	L	R	I	C	P	R	E	E	E	L	R	O
E	E	E	A	C	S	O	P	F	L	L	G	P	I	L
R	R	P	R	N	S	N	A	U	I	E	A	E	O	E
R	E	E	I	E	A	R	R	E	T	V	G	V	V	S
D	E	A	R	G	G	T	I	O	U	E	N	I	E	P
R	G	L	A	G	E	L	A	B	O	R	E	R	D	R

ARRET
ATTELER
BOEUF
CEREBRAL
CGT
CHOME
CONGE
CREER
DEPART
DEVOIR
DRESSER
ECOLE
EFFECTIF
ELABORER
ENGAGER
EQUIPE
ETUDE
EXTRA
FACON
FENDRE
FILON
FORGER
FRISER
GAIN
GERER
GRAVER
INTERIM
LAVER
LEGAL
OIT
OUTIL
PARER
PEINE
PIECE
PIGE
PLAN
POSER
RAMER
RAPER
RAPPEL
RECOLTER
RELEVER
REMERCIER
REPOS
RIVER
SARCLER
SEMER
STAGE
SUER
TAPER
TISSAGE
TONDRE
TUER
TURF
VIRER

Solution du dernier problème : JUBILAIRE

No 3159

	3	4					1							
			3	8	6	7		4						
6								5						
	1		7			9								
			6		2									
2		3					4							
					5									
	5							2						
		7	1				3							

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2538

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	8	9	7	2	1	4	5	6
7	4	6	5	8	9	1	2	3
1	5	2	6	3	4	8	7	9
6	3	8	4	5	7	2	9	1
9	7	4	2	1	3	6	8	5
5	2	1	8	9	6	3	4	7
4	6	3	9	7	2	5	1	8
2	9	5	1	6	8	7	3	4
8	1	7	3	4	5	9	6	2

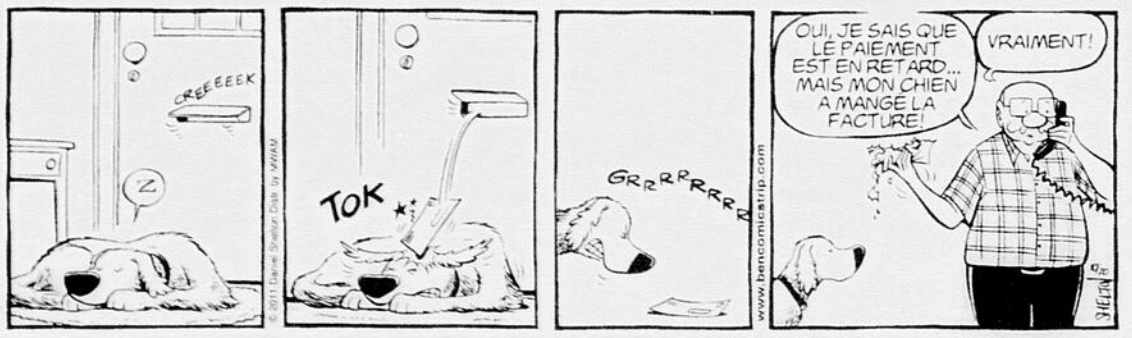
Par Fabien Savary 2537

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

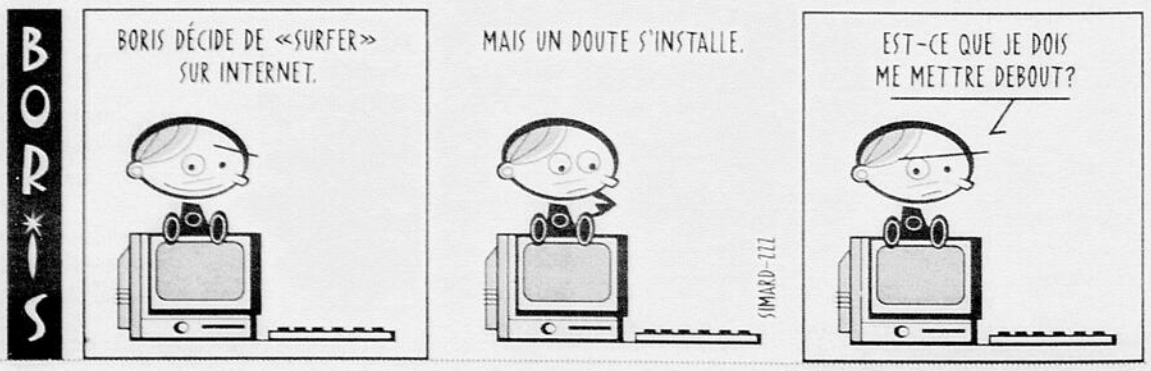
PEANUT



BEN



BORRIS



ÉCONOMIE

OR	DOLLAR	EURO	ARGENT	PÉTROLE	ALUMINIUM
1751.50 (US $/once)	102.25 (cents US)	0.7791 (US $)	33.21 (US $/once)	92.12 (baril US $)	0.88 (US $/livre)

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	712.28 $	2.81 $	86427448
S&P/TSX 300	12461.25 $	53.55 $	194273268
S&P/TSX VENTURE	1304.00 $	4.22 $	108817138
DOW JONES	13557.00 $	5.22 $	135570910
NASDAQ/USA	3104.12 $	2.95 $	0
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp	ECA	22.99 $	22.55 $	22.78 $	0.54 $
Abitibibowater Inc.	ABH	0.00 $	0.00 $	11.99 $	0.00 $
Barrick Gold Corp	ABX	39.47 $	38.58 $	39.13 $	-0.08 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	0.00 $	0.00 $	10.89 $	0.00 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	49.69 $	49.31 $	49.67 $	0.04 $
Research in Motion	RIM	7.91 $	7.66 $	7.80 $	0.08 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.86 $	3.81 $	3.86 $	0.03 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.79 $	3.72 $	3.79 $	0.06 $
BCE Inc.	BCE	43.70 $	43.38 $	43.48 $	-0.03 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	1.64 $	1.60 $	1.64 $	0.04 $
Bank of Montreal	BMO	59.62 $	59.18 $	59.52 $	0.36 $
Bank of Nova Scotia	BNS	54.31 $	54.03 $	54.31 $	0.23 $
CAE Inc	CAE	10.71 $	10.52 $	10.64 $	-0.04 $
Cascades Inc.	CAS	5.02 $	4.92 $	5.01 $	0.07 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	36.90 $	36.65 $	36.90 $	0.21 $
Canfor	CFP	13.70 $	13.04 $	13.57 $	0.52 $
CIBC	CM	77.75 $	77.23 $	77.75 $	0.44 $
Canadian Natural Res.	CNQ	31.18 $	30.82 $	31.08 $	0.19 $
CN Railway Company	CNR	88.46 $	87.58 $	87.67 $	-1.10 $
Canadian Oil Sands	COS	21.60 $	21.07 $	21.41 $	0.40 $
Canadian Pacific Railway	CP	90.06 $	88.38 $	88.80 $	-1.17 $
Canadian Tire	CTC	81.00 $	81.00 $	81.00 $	-0.41 $
Canadian Western Bank	CWB	29.57 $	29.03 $	29.25 $	0.07 $
Domtar	UFS	80.88 $	79.54 $	80.39 $	0.80 $
Emera	EMA	34.94 $	34.70 $	34.90 $	0.15 $
Enerplus	ERF	16.76 $	16.11 $	16.74 $	0.58 $
CGI Group Inc.	GIB.A	26.34 $	26.04 $	26.21 $	-0.21 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	9.75 $	9.40 $	9.52 $	-0.15 $
Great-West Lifeco	GWO	22.65 $	22.47 $	22.64 $	0.05 $
Industrial Alliance	IAG	27.31 $	26.93 $	27.14 $	-0.03 $
Societe financiere IGM	IGM	38.58 $	38.25 $	38.43 $	-0.14 $
Imperial Oil	IMO	46.05 $	45.45 $	45.89 $	0.32 $
Quebecor Inc	QBR.B	34.63 $	34.21 $	34.26 $	0.03 $
Loblaws Cos.	L	34.72 $	34.39 $	34.67 $	-0.05 $
Laurentian Bank	LB	45.25 $	44.77 $	44.78 $	-0.37 $
Manitoba Telcom	MBT	33.72 $	33.44 $	33.48 $	-0.05 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.00 $	10.80 $	10.94 $	0.10 $
Magna International	MG	44.34 $	44.00 $	44.22 $	0.00 $
Metro Inc.	MRU	58.02 $	57.41 $	58.02 $	0.37 $
National Bank	NA	75.04 $	74.65 $	74.94 $	0.18 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	25.83 $	0.00 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	13.20 $	12.97 $	13.07 $	0.15 $
Precision Drilling Corp.	PD	8.32 $	8.03 $	8.28 $	0.28 $
Jean Coutu Group	PJC.A	15.08 $	14.95 $	14.98 $	0.01 $
Potash Corp	POT	41.17 $	40.00 $	41.12 $	0.02 $
Power Corp.	POW	24.02 $	23.87 $	23.97 $	-0.01 $
Power Financial	PWF	25.37 $	25.25 $	25.30 $	-0.02 $
Quebecor Inc.	QBR.B	34.63 $	34.21 $	34.26 $	0.03 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	41.30 $	40.75 $	40.99 $	-0.14 $
Royal Bank	RY	58.19 $	57.86 $	58.19 $	0.33 $
Saputo Inc.	SAP	43.90 $	43.43 $	43.72 $	0.13 $
Sears Canada	SCC	0.00 $	0.00 $	11.01 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	20.68 $	20.40 $	20.60 $	0.06 $
Sun Life financial	SLF	24.20 $	23.84 $	24.17 $	0.19 $
SNC-Lavalin	SNC	38.89 $	38.36 $	38.89 $	0.25 $
Superior Propane Corp	SPB	9.60 $	9.50 $	9.57 $	0.06 $
Suncor Energy Inc.	SU	33.60 $	33.07 $	33.60 $	0.44 $
Telus Corporation	T	63.22 $	62.61 $	62.89 $	0.02 $
Transalta Corporation	TA	15.30 $	15.04 $	15.29 $	0.27 $
Tembec	TMB	2.49 $	2.28 $	2.41 $	0.06 $
TD Bank	TD	82.55 $	82.16 $	82.55 $	0.26 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	31.49 $	30.93 $	31.44 $	0.35 $
Talisman Energy Inc.	TLM	13.07 $	12.91 $	13.03 $	0.06 $
Transcanada Pipe	TRP	44.75 $	44.51 $	44.59 $	0.00 $
Transat AT	TRZ.B	5.69 $	5.45 $	5.69 $	0.26 $
Torstar Corp.	TS.B	9.00 $	8.72 $	8.90 $	0.26 $
Wescast Industries	WCS.A	9.14 $	8.99 $	8.99 $	0.28 $
Weston George Ltd	WN	64.37 $	63.84 $	64.34 $	0.27 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
THE WESTAIM CORP	WED	0.03 $	0.00 $	27541768
CELTIC EXPLORATION	CLT	26.29 $	8.17 $	17701419
CEQUENCE ENERGY	CQE	1.98 $	0.21 $	6411016
VITERRA INC	VT	16.05 $	0.06 $	6213607
PERSEUS MINING LTD	PRU	2.80 $	0.03 $	5833525
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.79 $	0.06 $	5577796
	IVP	5.05 $	0.05 $	5100768
CASPIAN ENERGY INC	CEK	0.12 $	0.02 $	4347966
AIMIA INC	AIM	14.95 $	0.09 $	4339428
CANACOL ENERGY LTD	CNE	0.38 $	-0.01 $	4253436

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CELTIC EXPLORATION	CLT	26.29 $	8.17 $	17701419
WALTER ENERGY INC	WLT	38.25 $	2.50 $	4630
CONSTELLATION	CSU	114.25 $	2.27 $	98664
WEST FRASER TIMBER	WFT	60.00 $	2.15 $	229570
PARAMOUNT RES LTD	POU	33.70 $	2.11 $	598029
TOURMALINE OIL	TOU	32.47 $	2.02 $	907963

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	362.94 $	-3.12 $	32723
ALGOMA CENTRAL	ALC	116.10 $	-1.80 $	275
CATAMARAN CORP	CCT	49.61 $	-1.55 $	129919
ROYAL GOLD INC	RGL	87.08 $	-1.42 $	12058
CANADIAN PACIFIC	CP	88.80 $	-1.17 $	800286
CANADIAN NATIONAL	CNR	87.67 $	-1.10 $	698381

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK of AMERICA	BAC	9.44 $	-0.02 $	229524035
SPDR S&P 500	SPY	146.20 $	0.66 $	128811984
SPRINT NEXTEL	S	5.73 $	0.04 $	94887985
CITIGROUP	C	38.43 $	1.18 $	69100733
iShares MSCI	EEM	42.27 $	0.33 $	58925180
FINANCIAL SELECT	XLF	16.30 $	0.20 $	57225782
NOKIA	NOK	2.94 $	0.12 $	51970181
ALPHA NATURAL	ANR	9.26 $	0.71 $	35918030
iShares RUSSELL	IWM	84.00 $	0.75 $	35466442
WELLS FARGO	WFC	34.47 $	0.74 $	34806445

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	135766.00 $	916.00 $	749
MARKEL	MKL	469.00 $	7.30 $	11782
BADGER METER	BMI	43.62 $	5.73 $	435600
M&T BANK	MTB	103.07 $	5.68 $	2363115
UNITED RENTALS	URI	39.22 $	5.26 $	12705480
WHITING PETROLEUM	WLL.PR.A	225.86 $	5.11 $	1150

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
INTL BUSINESS	IBM	200.63 $	-10.37 $	12675234
WASHINGTON POST	WPO	352.98 $	-8.71 $	28831
UBS E-TRACS 2X ISE	SSDL	21.85 $	-4.00 $	275
SALESFORCE.COM	CRM	151.63 $	-3.83 $	1575197
QUEST DIAGNOSTICS	DGX	59.75 $	-3.62 $	3561627
US BANCORP	USB.PR.A	885.00 $	-3.50 $	568

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
INTEL	INTC	21.79 $	-0.56 $	99054524
A123 SYSTEMS	AONE	0.05 $	-0.01 $	96759212
SIRIUS XM RADIO	SIRI	2.84 $	-0.00 $	62055385
MICROSOFT	MSFT	29.59 $	0.10 $	44208369
FACEBOOK	FB	19.88 $	0.40 $	44067174
POWERSHARES QQQ	QQQ	68.08 $	-0.04 $	33425718
CISCO SYSTEMS	CSCO	18.70 $	-0.15 $	28359864
ORACLE CORP	ORCL	31.23 $	-0.64 $	28326112
CLEARWIRE	CLWR	2.26 $	0.03 $	25729139
ASML HOLDINGS	ASML	50.08 $	-3.51 $	24030932

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CYMER	CYMI	71.45 $	23.62 $	14007337
GOOGLE	GOOG	755.49 $	10.79 $	2292819
REGENERON	REGN	164.23 $	6.32 $	1048969
AMAZON.COM	AMZN	247.49 $	3.55 $	3302618
PHARMACYCLICS	PCYC	69.78 $	3.16 $	927715
ALEXION	ALXN	114.59 $	2.85 $	861009

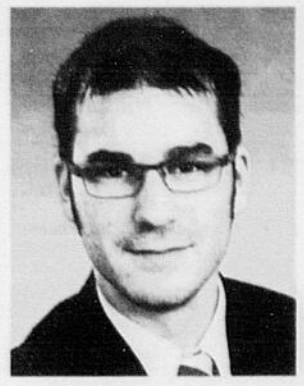
Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
HUNTINGTON	HBANP	1259.00 $	-31.00 $	118
MELLANOX	MLNX	98.15 $	-6.77 $	3180769
CHECK POINT	CHKP	41.15 $	-6.27 $	17504922
APOLLO GROUP	APOL	21.40 $	-6.09 $	14993986
SOURCEFIRE	FIRE	42.00 $	-5.63 $	3272172
APPLE	AAPL	644.61 $	-5.18 $	13896202

Données fournies par Décision-Plus / www.decisionplus.com

CHRONIQUE JURIDIQUE

ATTENTION À L'HAMEÇONNAGE!



Me Dominic Tremblay

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence du phénomène de l'hameçonnage chez certaines entreprises. Le stratagème consiste à envoyer aux entreprises une lettre avec un logo très similaire à celui du gouvernement du Canada. Dans cette lettre, on demande à l'entreprise de fournir des renseignements personnels afin de mettre à jour un annuaire des entreprises. L'expéditeur de la lettre est souvent une compagnie étrangère qui offre en fait un encart publicitaire, mais omet de préciser que des frais de 1500 $ y sont associés.

Une fois le formulaire rempli, signé et retourné à la compagnie, cette dernière envoie un état de compte à son «nouveau client». Par la suite, si le compte n'est pas payé en totalité, la compagnie lui transmet une multitude de lettres de rappel réclamant le paiement des frais. À défaut de ce faire, certaines compagnies vont même jusqu'à menacer d'entreprendre des procédures judiciaires à l'étranger dans l'État où se trouve leur siège social.

Tout d'abord, il faut rappeler que pour conclure un contrat, les parties doivent s'engager en toute connaissance de cause, c'est-à-dire que leur consentement doit être libre et éclairé. Puisque le stratagème des entreprises frauduleuses consiste à faire croire que leur correspondance provient du gouvernement du Canada, le consentement du «client» n'est donc pas valide. De plus, les caractères utilisés stipulant qu'il s'agit d'un encart publicitaire sont de taille tellement petite qu'ils sont illisibles.

Lorsque l'entreprise envoie des mises en demeure en vue de se faire payer, elle menace souvent ses «clients» d'entreprendre des poursuites judiciaires à l'étranger. Beaucoup d'entreprises croient à tort qu'elles devront aller à l'étranger pour se défendre et faire annuler le contrat, ce qui les pousse fréquemment à acquitter la facture. Il faut savoir que ces entreprises pourraient obtenir un jugement à l'étranger, mais ne pourraient l'exécuter contre leurs «clients» au Québec tant qu'il n'est pas homologué par une Cour de justice québécoise. Puisque la compagnie étrangère obtient le consentement de ses «clients» par un moyen frauduleux, nous croyons qu'il est peu probable qu'un tribunal québécois reconnaisse la validité d'un tel consentement et entérine une telle décision rendue à l'étranger.

Par conséquent, si votre entreprise reçoit une telle correspondance, ignorez simplement l'offre qui vous est transmise. Si vous croyez par ailleurs qu'il s'agit véritablement d'une correspondance provenant du gouvernement, sachez que vous pouvez toujours communiquer avec le ministère concerné avant d'y répondre afin de vous assurer de son authenticité. Dans le cas où vous auriez déjà répondu à ce type de lettre, vous pouvez dès lors manifester par écrit à la compagnie votre intention d'annuler le contrat et y exposer vos motifs. Si la compagnie se montre insistante ou vous menace, vous pouvez aussi contacter les services anti-fraude mis à votre disposition ou encore exercer un recours judiciaire.

Me Dominic Tremblay
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418-545-4580

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L./AVOCATS
LÀ OÙ VOUS ÊTES.MD
clcw.ca
Montréal • Québec • Saguenay • Sherbrooke • Drummondville • Rimouski • Sept-Îles • Val-d'Or
Alma • Saint-Georges • Rivière-du-Loup • Amos • Roberval • Saint-Félicien • Plessisville • Amqui
3045798

Les Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi (Québec), G7H 5C1 • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h30

CVENDU.ca
Le site des petites annonces
du Quotidien et du Progrès-Dimanche

WORKOPOLIS
workopolis.com

100 Immeubles commerciaux

101 Bâtisses commerciales

A LOUER bâtisse 16' de haut parc industriel Jonquière, possibilité de 2,500 ou 5,000 pi.ca. cour arrière clôturée. Tél.:418-542-2229, 418-542-9854.

A LOUER ou à vendre: Place Alfred Boivin, 1955, rue des Roitelets, Chicoutimi. Bureau voisin de professionnels de la santé, 2,500 pi.ca. de disponible. Phase 2, printemps 2013, 5,100 pi.ca. de disponible. Tél.:418-693-3760.

102 Blocs appartements

CHICOUTIMI prix réduit, 4 logements, très propres, rue Normandie, Rivière-du-Moulin, tous non chauffés, non éclairés. Moins de 27?,???$. Faites une offre. Tél.:418-592-7899, Régis Morin, ViaCapitale.

103 Bureaux à louer

BUREAUX disponibles au 596 Saguenay Ouest, Chicoutimi, chauffé, éclairé, etc. Tél.:418-690-6461.

104 Commerces à vendre

A QUI la chance? Excellente opportunité d'affaires. Restaurant asiatique unique à Chicoutimi existant depuis 25 ans. Toute offre raisonnable sera considérée. Tél.:418-973-4620, 418-696-2009.

105 Commerces à louer

FALARDEAU lac Sébastien relais motoneige et VTT à vendre ou à louer.Tél.:418-718-2368.

109 Locaux à louer

ATTENTION: entrepreneur en déneigement ou autres, local industriel de 2,200 pi.ca., situé à Chicoutimi. Tél.:418-690-6461.

ATTENTION: local commercial ou industriel, 2,000 pi.ca., pour entreprise ou entrepôt, avec tous les services, à Chicoutimi. Tél.:418-690-6461.

JONQUIERE 1,800 pi.ca. à partir de janvier 2013, beaucoup de visibilité, voisin du Burger king, 15$ du pi.ca. Pour informations:Tél.:1-418-454-4743.

LOCAUX commerciaux, constructions neuves, 3 de 1,800 pi.ca., 1 de 3,600 pi.ca. avec porte de garage 10'x12', situés parc industriel, Jonquière. Tél.:418-547-1285, 418-818-0281, 418-818-1647.

109 Locaux à louer

NOUVEAU local commercial à louer, 1,200 pi.ca. 4 stationnements, 330 rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, face au Manoir Champlain, 895$/mois, disponible immédiatement. Tél.:418-820-7725.

POLYCLINIQUE du Saguenay, 874 boul. Université, locaux à louer, différentes grandeurs, pour bureaux professionnels. Pour informations, courriel: imm@derytele.com Tél.:418-540-6909, 418-540-8235.

REZ-DE-CHAUSSEE avec excellente visibilité, en haut de la côte Racine, 2000 pi.ca.Tél.:418-543-6404.

200 Habitations résidentielles

205 Chambres à louer

A-1, ARRIERE Place Saguenay, idéal travailleurs, voyageurs, très propre, cuisinette, câble, internet, à la semaine. Tél.:418-674-9132.

CHICOUTIMI près cégep, Multi-Hexa, CGI, cuisine commune, laveuse, sécheuse, internet, câble TV, non-fumeur(euse). Informations:Tél.:418-549-3372.

JONQUIERE St-Raphaël, haut de gamme, semaine ou mois, 2e étage, verrière, tout inclus, idéal travailleur, retraité, non-fumeur(se). Tél.:418-213-0698.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI, haut de gamme, rue des Cygnes, style manoir, libre immédiatement, 1,050 pi.ca., pierre et brique Permacon, certifié Novoclimat, clés en main, remise et stationnement, 183,000$ taxes incluses (étage). Aussi, unité usagée de 3 ans, rue des Faucons (l'étage), 170,000$ taxes incluses. Nouvelles constructions, rue des Jaseurs. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.:418-690-6703 ou par courriel: www.constructionspb.com

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI, 173 à 179, rue des Merles Bleus, 1250 pi.ca, luxueux, air climatisé, neufs. Tél.:418-815-0530.

CHICOUTIMI 1806 des Cygnes, 1050 pi.ca., haut de gamme, Novo-Climat, air climatisé, céramique chauffante, armoires polyester, disponible 1er novembre. Tél.:418-690-6703.

CHICOUTIMI 4½, 5½, neufs, 1955, rue des Roitelets, 1230 pi.ca., stationnement souterrain, 1,300$ à 1,700$. Tél.:418-693-3760.

CHICOUTIMI 4½, centre-ville, luxueux, vue sur le Saguenay et Chicoutimi-Nord. Tél.:418-590-5318.

Sutton Groupe Sutton/Accès Plus agence immobilière

Notre engagement, votre satisfaction!



Hélène Gagnon
540-3459
courtier immobilier bilingue

Chantale Bouchard
815-5708
courtier immobilier

3050782

BORD DE L'EAU - LAC KÉNOGAMI



LAC-KÉNOGAMI: 4136, ch. Bouchard. Surplombant le lac Kénogami, ce magnifique diamant bleu émerveille par son architecture unique et sa vue imprenable sur le lac et les montagnes. Possédant 3 chambres, 3 s. de bains, son intérieur se compose de bois, de granite et de vitraux. Un mot pour la décrire: céleste.



LAC-KÉNOGAMI: 4633, rue des Carouges. D'architecture de style italien, cette prestigieuse propriété possède 4 chambres, garage, piscine creusée. Elle se démarque par la qualité de ses matériaux soit le bois, le granite, la porcelaine, le verre et que dire de ses magnifiques vitraux. Sa remarquable fenestration vous permettra de voir la beauté du paysage dans toutes les pièces.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI 900 de L'Ecluse, haut de gamme, construction 2012, 4½ à voir, vous ne serez pas déçu! 1100$/mois, octobre gratuit.Tél.:418-815-5121.

208 Logements à louer

2½, 3½, 4½, 5½
CHICOUTIMI-NORD, CHICOUTIMI
RÉSERVEZ POUR NOVEMBRE OU AVANT
Logements céramique, bois flottant. Excellente clientèle. Tél.:418-820-7725.

3½, 4½, 5½, 6½,
Près Place Royaume, UQAC, possibilité d'ameublement, chambres disponibles. Tél.:418-815-3383.

4½, 5½
CHICOUTIMI près centres d'achat, rénovés, tranquille, entrée contrôlée. Tél.:418-612-6354.

ALEXIS (Place)
JONQUIÈRE
Rue Nadeau et Truchon,
3½ à partir de 495$/mois (buanderie)
1 MOIS GRATUIT
rénovés, chauffés, éclairés,
Près de Canadian Tire et du CFP
Tél.:418-590-9166, 418-815-0334.

ALMA 2½, (Delisle), entièrement rénové, semi-meublé, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, 360$/mois, libre 1er novembre. Tél.:418-612-1507.

A QUI LA CHANCE? 1 mois gratuit, libre fin novembre, 5½ rénové à JONQUIÈRE, 625$/mois. Tél.:418-820-9767.

ARVIDA 3½, centre-ville, 425$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-690-6015, 418-815-6008.

ARVIDA 3½, haut de maison, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 450$/mois. Tél.:418-820-3912.

CHICOUTIMI 1½, centre-ville, 430$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-812-9122.

CHICOUTIMI 2½, 3½ semi-meublés, 475$/mois, chauffés, éclairés. Tél.:418-615-3534.

CHICOUTIMI 3½, 391 des Champs-Elysées, demi-sous-sol, chauffé, éclairé, eau chaude, entrée laveuse/sécheuse, stationnement, non-fumeur(euse), idéal personne seule, 550$/mois. Tél.:418-690-3666.

CHICOUTIMI 3½ et 4½. 3½, 4½ et 5½ à La Baie. Rénovées, libres. Tél.:418-543-4037, 418-818-4590.

CHICOUTIMI 3½, grand, dans un immeuble à condos, porte sécurisée, piscine, salle d'entraînement, élévateur, balcon, jardin communautaire, cessation de bail, cause maladie, libre 15 novembre. Tél.:418-696-2245.

CHICOUTIMI 3½, grand, Rivière-du-Moulin, haut maison, 450$/mois, libre. Tél.:418-698-0764.

CHICOUTIMI 3½ rue Caron, rez-de-chaussée, non-fumeur(euse), 395$/mois, libre. Tél.:418-815-9628.

CHICOUTIMI 3½, rue des Hospitalières, chauffé, éclairé, buanderie, près cégep, UQAC, libre immédiatement. Tél.:418-674-2385.

CHICOUTIMI 3½, semi-meublé et 4½ avec vue sur le saguenay. Tél.:418-590-5318.

CHICOUTIMI 3½, sous-sol, rue Bécard, non-fumeur(euse), pas d'animaux, pas de stationnement, idéal étudiant(e) ou personne tranquille, pas de tapis, libre immédiatement, 425$/mois, semi-meublé, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-590-5909.

CHICOUTIMI 3½, très grand, près des services, style loft, toit cathédrale, bois franc, abri d'auto, déneigé, non chauffé, non éclairé, avec terrasse, libre immédiatement, 650$/mois. Tél.:418-973-4181.

CHICOUTIMI 4 1/2 construction neuve, luxueux, 2015 des Roitelets, 1,200 pi.ca. Tél.:418-540-0423.

CHICOUTIMI 4½, 20 boul. Saguenay Est, construction neuve, salle à manger, balcon avant et terrasse arrière, vue sur le Saguenay, 850$/mois, libre 1er novembre. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 4½, 500$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-540-2731, 418-820-1362.

CHICOUTIMI 4½, 695$/mois, chauffé, libre immédiatement.Tél.:418-590-5959.

CHICOUTIMI 4½, arrière Place du Royaume, 1400 Alphonse-Desjardins, 540$/mois. Tél.:418-815-0575.

CHICOUTIMI 4½ dans un duplex, à céder pour décembre ou janvier, sur 2 étages, 2 salles de bain, grand terrain, 745$/mois. Tél.:418-973-3654.

CHICOUTIMI 4½, près de l'hôpital, vue sur le Saguenay, libre 1er décembre. Tél.:418-602-1125.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½, demi-sous-sol, personne tranquille, non-fumeur, pas d'animaux, bien situé, 500$, chauffé, éclairé, libre novembre. Tél.:418-973-3767.

CHICOUTIMI 4½, grand, rue des Maristes, sur 2 étages, neuf, entrée laveuse/sécheuse, 900$/mois, libre immédiatement. Tél.:581-234-1123, 418-540-9697.

CHICOUTIMI 4½ (Rivière-du-Moulin), grand, hall d'entrée et balcon, plancher céramique, climatiseur, échangeur d'air, refait à neuf, non chauffé, non éclairé, 795$/mois, libre. Tél.:418-693-3876.

CHICOUTIMI 4½ rue Angoulême, apt. 107, 725$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI 5½ rue Angoulême, sur un toit avec vue panoramique, 1,500$, chauffé, éclairé. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI 6½, jumelé, fini sur 2 étages, non chauffé, non éclairé,1003$/mois, libre. Tél.:543-1268.

CHICOUTIMI août: studio 400$/mois; 3½ 520$/mois, pas de chien, semi-meublés, tout inclus. www.lesimmeublescaron.com Voisin université. Tél.:418-812-5070.

CHICOUTIMI, arrière Place du Royaume, 4½, non chauffé, non éclairé, 540$/mois. 3½, chauffé, éclairé, 470$/mois. Boul. de l'université, 3½ et grand 2½, chauffés, éclairés, semi-meublés, 450$ et 400$/mois. Tél.:418-543-9634, 418-540-4716.

CHICOUTIMI-NORD 4 1/2, demi sous-sol, 505$/mois, arrière McDonald. Tél.:418-591-3977.

CHICOUTIMI-NORD 4½, côté jumelé, 166 Julie, 800$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI-NORD 4½, grand, rénové, porte jardin, balcon, bien situé, entrée contrôlée, 520$/mois, libre. Tél.:418-817-5923.

CHICOUTIMI-NORD 4½ ou 5½, face à Charles-Gravel, grands, propres, clairs, 570$/mois (4½), 645$/mois (5½), libres immédiatement. Tél.:418-480-8383.

CHICOUTIMI-NORD 4½, rue Sauvé, rénové, arrière Maxi et IGA, libre immédiatement. Tél.:418-545-9786, 418-540-0496.

JONQUIERE 1½, de Montfort, 370$/mois, tout inclus, tranquille, non fumeur(euse), libre. Tél.:418-815-9628.

JONQUIERE
2306 rue Truchon, 4½, logement rénové (bois flottant, céramique), entrée contrôlée, remise extérieure, 500$/mois, eau chaude fournie. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIERE, 2½ (353$), 4½ (495$), 4½ (520$), centre-ville, pas d'animaux. Tél.:418-820-7733.

JONQUIERE 2½, neuf, style loft, 400$/mois, 4½, style condo, neufs, rue de Montfort, 800$/mois. Aussi 3½, rénovés, chauffés, éclairés, 535$/mois. Libres immédiatement. Tél.:418-812-4450.

JONQUIERE 3½, 2013 rue Frontenac, petit 3½ pour personne seule, 400$/mois non chauffé, non éclairé, libre 1er novembre. Tél.:418-547-5571, 418-818-3251.

JONQUIERE 3½, De La Loire, chauffé, éclairé. Aussi, Kénogami, 5½. Tél.:418-590-3365, 418-550-2002.

JONQUIERE 3½, grand, non chauffé, non éclairé, 375$/mois, libre le 1er décembre, pas d'animaux. Tél.:418-695-4891, 418-542-4154.

JONQUIERE 3½, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, 1er novembre, 370$/mois. Tél.:418-812-8806.

JONQUIERE 4½, 1886 Ste-famille (Kénogami), 2e étage, non chauffé, non éclairé, libre 1er novembre, 450$/mois Tél.:418-540-8698.

JONQUIERE 4½, 2239 Montpetit, 400$/mois, non chauffé, non-éclairé, libre 1er novembre. Tél.:418-815-2827.

JONQUIERE 4½, 2e étage, 3770 St-Daniel, rénové à neuf, pas d'animaux, idéal pour personne tranquille, 545$/mois, non-chauffé, non-éclairé, 2 stationnements, remise, libre immédiatement. Tél.:418-815-5511.

JONQUIERE 4½, centre-ville, pas d'animaux, non-fumeur(euse), 565$, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement.Tél.:418-693-2260.

JONQUIERE 4½ condo, rez-de-chaussée, climatiseu mural, insonorisation supérieure, terrasse privée, remise extérieure, 780$/mois. Tél.:418-592-7133.

JONQUIERE 4½, demi-sous-sol, très grand, chauffé, éclairé, non-fumeur. Tél.:418-590-1944.

JONQUIERE 4½, entrée contrôlée, quartier Petite-France, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. 585$/mois. Tél.:418-812-1850, 418-547-0078.

JONQUIERE 4½, rue de la Lorraine et St-Hubert, très propres, libres rapidement, 1 stationnement, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIERE 5½, 2207 de l'Hôpital, 690$/mois, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er octobre. Tél.:418-931-8207.

208 Logements à louer

JONQUIERE 5½, grand, rue Châteauguay, 600$/mois, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, références exigées, libre. Tél.:418-812-6236.

JONQUIERE 5½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 480$/mois. Tél.:418-698-4377.

JONQUIERE 6½, grand, 650$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-547-0552, 418-297-4707.

JONQUIÈRE
Rénovés, sécuritaires
Face au Faubourg Sagamie
2½ à 5½, 385$ à 685$ tout inclus
Tél.:418-548-3773

KENOGAMI 3½, 3623 rue Racine, demi-sous-sol, semi-meublé, laveuse sécheuse incluses, 375$/mois, chauffé, éclairé, libre. Tél.:418-718-4444.

KENOGAMI 4½, rue Wolfe, 525$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-542-6808.

LA BAIE 3½, 1043 des Saules, 470$/mois, chauffé, éclairé, meublé, libre.Tél.:418-591-3017.

LA BAIE 4½, 500$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-540-2731, 418-820-1362.

LA BAIE 5½, grand, à sous-louer, non chauffé, non éclairé, 500$/mois, libre 1er décembre. Tél.:418-544-7668, 418-820-1244, 418-290-5663.

LA BAIE 5½, rue John-Kane, eau chaude fournie, libre, 470$/mois. Tél.:418-591-3017.

LATERRIERE 4½, chemin St-Isidore, bas de maison, très propre, 550$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-612-6562.

ST-AMBROISE 4½, rang des Chutes, refait à neuf, très grand, libre immédiatement. Pas d'animaux. Tél.:418-718-2368.

ST-HONORE, 542 Villeneuve, style duplex, 8½ pièces, 1,800 pi.ca. près des services, écoles, parc. A louer ou à vendre. Tél.:418-540-2701, 418-693-1603.

ST-HONORE grand 5½ près de tous les services, remise arrière, idéal pour retraité(e), 720$/mois, disponible immédiatement. Tél.:418-815-1225.

ST-JEAN-EUDES 4½, rez-de-chaussée, coin tranquille, 390$/mois, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, libre immédiatement. Tél.:418-718-4444.

209 Maisons à vendre

ALMA bigénérationelle, secteur St-Coeur-de-Marie (plateau Fleury), construction 2005, près des écoles, aux abords de la rivière Grande-Décharge, grand logement 3½, peut être commercial, garderie ou bureau. Peut rapporter 6,000$/année. Tél.:418-347-4343.

CHICOUTIMI jumelé neuf, rue des Jaseurs, clés en main, 205,000$ + taxes. Aussi rue des Condors, avec abri d'auto ou garage. Disponibles automne 2012. Tél.:418-690-6703.

CHICOUTIMI jumelé, près du golf Le Ricochet, sans voisin arrière, 169,500$. Tél.:418-591-3977.

DIRECTEMENT du propriétaire, Chicoutimi, 34 des Vingt-et-Un, quartier très recherché, très beau cottage, garage, terrain boisé, sans voisin arrière, 4 chambres, 539,000$, pour vente rapide, faites une offre. Informations 418-812-6318.

JONQUIERE près cégep, entièrement rénovée, 7 chambres, 3 salles de bains, près de tous les services. Tél.:418-818-1314, 418-547-2700.

ST-GEDEON 1488 rang 4, meublée, 13½ pièces. Sur rendez-vous seulement. Tél.:418-345-2484.

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI 2 jumelés 5.1/2, un arrière Place du Royaume, 825$, un quartier des Ecrivains, 900$/mois Tél.:418-591-3977.

FALARDEAU lac Sébastien, maison-duplex neuve, à louer ou à vendre, accès à l'eau, 2 chambres, possibilité de 3, libre immédiatement. Tél.:418-718-2368.

JONQUIERE 4½, jumelé, 1995 des Myrtilles, construction rescente, 1,200$, non-chauffé, non-éclairé, non-déneigé. Tél.:418-548-9397.

211 Maisons mobiles à vendre

TERRAIN (1 de disponible) et maison mobile neuve à vendre à Laterrière. Tél.:1-877-477-3131.

213 Terrains à vendre

6 TERRAINS à vendre, rue Panoramique, Chicoutimi, grandeur environ 60x100' chacun. Tél.:418-817-0352.

BORD DE L'EAU 30 nouveaux terrains boisés disponibles, rivière Péribonka, 40,000 pieds et plus, à partir de 25,000$. Tél.:418-720-4141 Marco Tremblay, www.royaumedupatriote.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTIONS: L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **Votre annonce est incomplète?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

10% de rabais
Même annonce dans les 2 journaux

TARIFS 2012

(tarif de base minimum pour 2 lignes agates)

Ligne supp. 2,74 $
Options: 4,18 $ par option (caractères gras, majuscule et titre centré)
Photo: 9,55 $ par parution

LE QUOTIDIEN		LE PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	10,51 $	1 jour 13,06 $
2 jours	12,84 $	
3 jours	15,17 $	TAXES EN SUS.
4 jours	17,50 $	• Aucune facturation.
5 jours	19,83 $	• Paiement direct et cartes de crédit acceptés.
6 jours	22,16 $	

213 Terrains à vendre

LOT A BOIS St-Stanislas, 105 acres boisés, chemin forestier 1,500', avec camp 16'x20', excellent pour chasse à l'orignal. Chemin publix ouvert à l'année, à 15 minutes de Dolbeau-Mistassini, 34,000$. Tél.:418-347-4343.

RECHERCHE terrains pour développement résidentiel: duplex, triplex et quadruplex. Tél.:418-944-2001.

300 Véhicules

301 Abris d'auto

GARAGE de toile double, quelques modifications à faire, 600$. Tél.:418-678-9656.

302 Autos à vendre

0,00$ à 1000$: Achat à bon prix: auto, camion (remorquage), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938 Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma et environs.

0$ à 1000$ ACHAT autos, camions, bon ou mauvais état. Payons comptant. Aussi, ramassons gratuitement carcasses. Tél.:418-540-2963, 418-542-8359.

CAMRY 2000, 166,000 km, 4 portes, équipement complet, propre, 2,995$ négociable. Tél.:418-290-4380, 418-549-6585.

CHEVROLET Buick Allure, 2006, tout équipée, 75,000 km, 4 pneus d'hiver sur jantes, presque neuf, parfaite condition, 5,000$ négociable. Tél.:418-218-0530.

CHEVROLET HHR LT 2006, manuelle, 5 vitesses, 70,000 km, une aubaine! Tél.:418-376-3863.

CHEVROLET Optra 2005, 8 pneus neufs, très bonne condition, 4,249$ négociable. Tél.:418-973-0524.

ECHO 2005, 4 portes, 87,000 km, manuelle, anti-rouille, A1, bleu, inspecté, 4,995$. Tél.:418-693-3113.

HONDA Accord EXL 2003, 2.4L, 5 vitesses, 2 portes, 139,000 km, démarreur, 6000$. Tél.:418-548-8584.

HYUNDAI Accent 2002, manuelle, 176,000 km, embrayage neuf, 1,000$. Tél.:418-693-0381.

HYUNDAI Elantra 2009, manuelle, 5 vitesses, 53,000 km, une aubaine! Tél.:418-412-1615.

KIA Rondo EX 2007, automatique, tout équipée, une aubaine! Tél.:418-412-1615.

MAZDA 3 GT 2006, automatique, tout équipée, une aubaine! Tél.:418-376-3863.

MAZDA 6 2007, 46,000 km, tout équipée, moteur 2.3L, femme propriétaire, 8,950$. Tél.:418-812-8159.

SAGUENAY AUTO
1742, BOUL. DU ROYAUME OUEST
418-698-6969
VÉHICULES INSPECTÉS ET GARANTIS 1 AN
(groupe motopropulseur)

Automatique

SONATA	2004	116 km		2,995$
IMPALA	2005	130 km	spécial	3,995$
SPECTRA LX	2005	86 km		4,495$
CIVIC SE	2005	165 km	spécial	5,495$
COBALT LS	2007	91 km	spécial	5,495$
CALIBER SXT	2007	86 km		5,995$
COROLLA	2005	157 km		5,995$
MAZDA3 GX	2007	102 km	spécial	6,995$
PONTIAC G5	2008	100 km	spécial	6,995$
SENTRA S	2008	65 km	spécial	9,495$

Manuelle

CIVIC SE	2005	119 km	5,995
CIVIC DX-G	2007	156 km	6,995$
ASTRA	2008	62 km	7,995$

Utilitaire / Minifourgonnette / 4X4

DAKOTA	2002	165 km	4x4 spécial	5,995$
UPLANDER	2006	105 km	spécial	6,495$
MAZDA5 GT	2006	131 km		7,495$
TUCSON V6	2005	73 km	2X4	7,495$
SORENTO	2005	142 km	AWD	7,495$
SIERRA	2005	98 km	4x4	10,995$

WWW.SAGUENAYAUTOS.COM

SATURN Ion Quad 2006, 115,000 km, inspecté A1, manuelle, bleu électrique, 3,995$. Tél.:418-693-3113.

TOYOTA Camry 1992, automatique, 333 000 km, bien entretenue, 1 450$. Tél.:418-812-3123.

304 Bateaux à vendre

CHALOUPES en aluminium soudée, 10 pieds et 12 pieds, 750$. Aussi, soudure sur aluminium et acier inoxydable. Tél.:418-815-7657.

MAXUM 2300 SCR 1992, remorque 2 essieux, moteur 5.7L, prix rabais 12,000$. Tél.:1-418-454-4743.

305 Camions à vendre

FORD F-150 2002, 166,000 km, 7,500$ négociable. Tél.:418-547-5078, 418-817-5078.

TOYOTA 4x4 1991, 300,000 km, 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver 1,500$ négociable. Tél.:418-547-7050.

306 4 X 4 / utilitaires

FORD F-150 2007, 4 portes, moteur 4.6. Accepterais échange. Tél.:418-671-3328.

FORD F350 turbo diesel 2003, automatique, cabine simple, 145,000 km, 8,200$. Tél.:418-668-8008.



JEEP Liberty Limited 2008, automatique, 76,000 km, rouge, équipement complet: climatiseur, cuir, transmission 2RM-4RM, toît ouvrant, sièges électriques et chauffants, 8 roues «Mag» été/hiver, système d'aide au recul,16,950$ négociable. Tél.: 418-542-8464.

NISSAN X-Trail, 2005, automatique, 8 pneus sur jantes; MAZDA B4000, 1999, 2X4, automatique, très bonne condition.Tél.:418-545-8221, 418-376-4751.

309 Machinerie

3 PERMIS VR région 02 à vendre, toute offre raisonnable sera prise en considération.Tél.:418-549-8536.

CAMION Western Star 2006 avec remorque à vendre, avec possibilité d'emploi. Aussi chargeuse à bois sur chenilles Cat 2007. Tél.:418-540-3024.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Renegade 600 SDI 2008, reculon, poignées chauffantes, 6,000$.Tél.:418-543-5950.

BOMBARDIER Renegade 600 SDI-HO 2005, bien équipée. Tél.:418-690-5773.

BOMBARDIER Skandic 2012, 24 pouces, 600 ace, 1,464 km, entretien fait pour le prochain hiver, 3 ans de garantie sur le moteur (transférable), pare-chocs avant, housse incluse. Cause: vente de chalet, prix: 11,900$. Tél.:418-812-6630.

312 Motos à vendre

HARLEY-DAVIDSON 2006, FLHTCU rouge 2 tons, 91,000 km, en excellente conditioin, 13,200$. Tél.:418-275-2964, 418-515-2964.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

GRATTE à neige pour VTT avec support d'attache, 59"x16" prix à discuter. Aussi ensemble de chaînes à neige. Tél.:418-602-1880, cell.:418-718-4140.

RAPTOR 700 2009, spécial édition, très propre, 6,500$ négociable.Tél.:418-543-8296.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

1, 2, 3, OU 4 pneus avec et/ou jantes usagés? Vaste choix de 13, 14, 15, ou 16 pouces. Spécial fin de saison. Demandez Pierre: 418-542-6938.

4 PNEUS 175/70R13 Toyo G02, presque neufs, 200$, 3 175/70R13 Blizzak bons à 80%, 30$/pneus, 4 215/70R15 Snow Tracker, bons à 95%, 300$, 4 225/60R16, bons à 60%, 200$, 4 185/75R13, bons à 90%, 100$, 4 205/65R15 Snow Tracker, 100$, 4 185/70R14 Snow Tracker, 100$. Automobiles J.M. Tél.:418-693-8830.

4 PNEUS BF Goodwrench Slalom, 225/65/R17, montés sur roues d'acier, état neuf, pour Mazda Tribute, Santa Fe ou Subaru Outback, 600$.Tél.:418-695-2673, 418-376-4350.

4 PNEUS d'hiver à clous avec jantes 265-70-R17, Ultra grip, 700$ et 4 pneus d'hiver avec jantes, 195-75-R15, ultra grip pour Hyundai 700$. Tél.:418-678-3919.

4 ROUES de Saturn Astra XR 17" neuves, 225$. Tél.:418-545-2850, 418-817-7525.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

PIÈCES D'AUTOS S.L.
VENTE de pneus usagés, plusieurs grandeurs, de 13" à 20". Tél.:418-549-8621.

315 Remorques à vendre

REMORQUE aluminium style 32' intérieur V-Nose 2010, 2 essieux en-dessous, 8,000$. Tél.:581-234-4220.

316 Souffleuses à vendre

J'OFFRE mes services pour la mise au point et la réparation de souffleuses. Tél.:418-817-1203.

PLUSIEURS souffleuses et plusieurs pièces, bonne condition, différents prix. Petits moteurs de souffleuses 8 à 12 forces. Tél.:418-817-1203.

400 Emploi

402 Personnel demandé

A la recherche d'un acteur masculin âgé entre 25 et 35 ans pour un court-métrage dans le cadre d'un projet de fin de bac. Ce film s'adressera à un public avertie. Tél: 418-540-4405.

AVANT le 27 octobre, recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lbs d'ici 30 jours sans les reprendre (formulés par 45 médecins). Demandez-moi comment j'ai perdu 30 lbs et ma conjointe 70 lbs, nous les maintenons depuis 16 ans. Tél.:1-418-702-1096. Voir sur le site: www.regimesplus.net

CAMELOTS
Le Quotidien
Secteurs:
Dolbeau
Avec ou sans voiture.
Contactez M. Serge Paradis
418-679-6871

402 Personnel demandé

CAMELOTS RECHERCHÉS
CHICOUTIMI
pour distribuer
Le Progrès-Dimanche
QUARTIERS:
Notre-Dame, Melançon, Beauregard, Du Foyer, Notre-Dame et Jacques-Cartier.
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

CAMELOTS RECHERCHÉS
Pour distribuer le journal aux abonnés du Quotidien
ALMA
Quartier Saint-Pierre
rues Versaille, Beauvoir, et de La Croix.
M. Doris Tremblay
au 418-668-7317

CAMELOTS RECHERCHÉS
pour distribuer
Le Progrès-Dimanche
LA BAIE
SECTEUR PORT-ALFRED:
1ère, 2e, 3e, 4e, 5e, Avenue
1ère, 2e, 3e, 4e Rue.
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

CHAUFFEUR(EUSE)S
Trajet pour l'Ouest canadien
Classe 1 - Travail en équipe de 2
2 ans d'expérience
Eric 418-345-8036

COUTURIER(ERE) pour réparation de vêtements, 10 ans d'expérience, entre 20 et 35h par semaine, salaire avantageux. Tél.:418-548-5164.

CUISINIER(ERE) temps plein, temps partiel. Disponible soirs et fins de semaine. Se présenter à la Rôtisserie Thibeault en avant-midi sur semaine. Tél.:690-8989.

CUISINIERS(ES)-plaqueurs(euses) de jour pour déjeuners, semaine et fin de semaine, à pourboire, pour restaurant Mamy à Chicoutimi. Se présenter en personne du lundi au vendredi, de 7h à 14h (Linda).

ENTREPRISE Forestière Lemieux et Girard, recherche opérateur(trice) de transporteur, avec expérience, pour travailler au nord de Roberval. Laissez vos coordonnées au 418-481-1368.

LACAPITALE Réseau Penncorp recherche représentants(es) possédant secondaire V. Formation fournie. Pour informations: Laurent Vallée 1418-290-4998.

OPERATEUR de déneigement résidentiel secteur Jonquière. Tél:418-690-5810, demandez Roger.

PLONGEUR(EUSE)-AIDE-CUISINIER(ERE), 20h$/semaine, et plaqueur(euse) avec expérience, 27h/semaine. Disponible en semaine et fin de semaine en matinée. Apportez votre CV au 6, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi avant 11h.

RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET/OU MOTORISÉES
pour distribuer Le Quotidien
Secteur: Hébertville
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET/OU MOTORISÉES
pour distribuer Le Quotidien
Secteur: Métabetchouan
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

402 Personnel demandé

RECHERCHE CAMELOTS
(voiture nécessaire)
pour distribuer Le Quotidien et ou/le Progrès-Dimanche.
Secteurs:
Roberval et Sainte-Hedwidge
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

SERVEUR(EUSE) demandé(e), temps partiel pour Pizzéria Jonquière. Salaire minimum. Apportez votre CV au 2429 St-Dominique.

TRANSACO INC.
est à la recherche
pour le chantier Labrieville:
CAMIONNEUR(EUSE)S FORESTIERS
3 ans d'expérience en forêt ou combinaison d'expérience pertinente.
MÉCANICIEN(NE)S de camions lourds
Salaire concurrentiel et avantages sociaux
serge@groupetransbocop.com
Tél.:418-549-4162, Fax: 418-549-6170

UN NOUVEAU DEPART
Revenu illimité en tant que conseiller indépendant. Excellent programme de formation, soutien continu et des références pour travailler. Opportunités d'avancement en gestion fondées sur le rendement. Pour une entrevue confidentielle immédiate, M. Dany Émond danyemond@sympatico.ca; Lac-St-Jean, Mme Nicole Gagné nicolegagne.combined@hotmail.com; www.combined.ca

URGENT
Camelots
Secteur Kénogami
Pour distribuer
Le Quotidien
et/ou
Le Progrès-Dimanche
Contactez Bruno Desbiens
418-290-3109

500 Occasion d'affaires

501 Finances

418-693-0303
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers.
Consultation sans frais
Aucun intermédiaire
Un seul paiement sans intérêts
Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777
Jean Fortin et associés, syndic de faillite

ArgentDirect.com
Prêts 500$ et plus. Aucune enquête de crédit.
Tél.:1-888-374-5777.

PRET de 500$. Sans enquête de crédit. Crédit Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.

PRÊT PERSONNEL DE 500 $ ET PLUS
Aucun dossier de crédit refusé
Réponse/dépôt dans la même journée
1-877-963-4848, www.pretdirectnet.com

600 Services professionnels

601 Construction / Rénovation

#1 TOITURE résidentielle, à bon prix, 20 ans d'expérience, estimation gratuite. Tél.:418-545-5403.

COUVERTURE de maison, 29 ans d'expérience, prix compétitifs, RBQ: 2885-3869-32. Tél.:418-817-0261.

EXCAVATION NORDIK
EXCAVATION, coffrage, plancher de garage, drain, fissures injection, terrassement, entrée, égoût, entrée d'eau et plus. Prix compétitifs. Tél.:418-290-6810.

RENOVATION intérieure, extérieure, plancher flottant, céramique, plastrage, salles de bain, finition de sous-sol et autres. Tél.: 418-412-1296, 418-290-7863.

TOIT-DURE: experts en toitures de bardeau, à bas prix. R.B.Q. Soumission gratuite. Tél:418-590-4309.

604 Offres de services

#1 ABATTAGE D'ARBRES
Coupe, émondage, déboisement, essouchage d'arbres nuisibles, (fils électriques). Assurances, estimation gratuite. Tél.:418-542-7241.

#1 DU DÉNEIGEMENT
À votre service depuis 23 ans avec 34 tracteurs sécuritaire, (remise de 1000$ en cadeau), Arvida, Jonquière, Kénogami. Tél: 418-548-7798

604 Offres de services

ARMOIRES et salles de bains, à bon prix. Fabrication et rénovations. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

CEVICO construction et rénovation de tous genres, résidentielle ou commerciale, main d'oeuvre qualifiée. Tél.:418-815-1999, 418-718-7338.

COUPARBRE: élagage, abattage, émondage. Estimation gratuite. Assurances. Tél.:581-234-7440.

DENEIGEMENT résidentiel et commercial, à Chicoutimi, secteurs St-Paul, St-Joachim, Sacré-Coeur, avec tracteurs-souffleuses, J.D. Neige. Tél.:418-815-1013.

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE G.T.
Mini-excavation, fissures de béton, infiltration d'eau, drains membranes égoûts, crépis, pavé, murets, patios, clôtures, terrassement, rénovations, garages, remises, etc. Tél.:418-550-3116. RBQ:5630-8059-01

MENAGE d'automne, feuilles, gouttières, élagage, estimation gratuite. Tél.:581-234-7440, 581-234-4190.

OFFRE mes services pour l'installation de garages de toile. Tél.:418-376-3226.

SERVICE de limousine, pour baptême et mariage (bar, système de son, télévision), pratiquement neuve, capacité 8 personnes. Tél.:418-820-6236.

700 Marchandises et services

703 Ameublement

AMEUBLEMENT complet, presque neuf. Tél.:418-345-2484.

LAVEUSE et sécheuse superposées, congélateur, cuisinières et laveuses sécheuses. Tél.:418-545-9361.

LAVEUSE, sécheuse Inglis. Cuisinière, réfrigerateur GE. Matelas 60" avec sommier et base de lit. Prix: 1,900$ pour l'ensemble. Tél.:418-550-9128.

704 Animaux

CHIHUAHUAS très beaux, mâles, femelles, vaccinés, vermifugés. Tél.:418-696-4725, 418-690-6386.

OFFRONS services de transport d'animaux. Aussi, faisons achat de chevaux pour la viande et vendons des sacs de rip. Tél.:418-671-0796.

706 Bois de chauffage

A VENDRE: livré et sec. Tremble 65$; mélèze 80$, bouleau, érable et merisier mélangés 95$; bois de foyer 110$. Tél.:418-815-7579, 418-540-2364.

BOIS de poêle: bouleau, merisier, semi-sec, 80$ la corde livrée. Possibilité de réservation. Tél.:418-673-3161.

BOIS séché à l'abris, tremble sec 60$/corde, livrés.Tél.:418-376-4173 ou 418-699-1148.

709 Divers

ATTENTION: bardeau de cèdre mural à partir de 16,95$ du paquet. Tél.:418-549-0648.

ATTENTION: cèdre blanc: 1"X5", 1"X6", 2"X4", 2"X6", et 4"X4" de 8 pieds. Tél.:418-549-0648.

ATTENTION: merisier sec, 1" Select, à partir de 1,99$ du PMP. Tél.:418-549-0648.

ATTENTION: recouvrement extérieur en bois, à partir de 1,25$ du PMP. Tél.:418-549-0648.

ATTENTION: spécial, pin blanc 1X6, plané, bouveté (pour murs et planchers), à partir de 94 cents du PMP (47 cents du pied linéaire). Tél.:418-549-0648.

ENSEMBLE complet pour faire antirouille: fusil antirouille et panneau publicitaire. Informations: Tél.:418-545-1265.

FRIGIDAIRE de marque Sub Zero, avec panneau de bois. Aussi, four encastré en linox, 3 éléments: four, tiroir chauffant et micro-ondes, très très bon prix. Plus tiroir lave-vaisselle 1 an d'usure. Informations: 418-696-0288.

LA-Z-BOY vert. Réfrigérateur GE. 4 soutanes noires (pour l'Halloween), table de cuisine avec 4 chaises. Tél.:418-547-3037.

MACHINE à laver tapis et fauteuils Karcher. Informations: Tél.:418-545-1265.

PATATES rouges et blanches, 10, 20 ou 50 livres, Ferme Léon Boudreault, Jonquière. Tél.:418-547-6177, 418-693-2387.

PERMIS de transport en vrac, secteur Jonquière. Entreprise R.J., tél.:418-818-4150.

711 Équipement de commerce et restaurant

www.equipementrestaurant.ca Tél.:418-487-8204

712 Ésotérisme

VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, argent, choix de vie. Tél.:418-290-7347, Monique.

715 Poêle à bois

4 POELES à bois et 4 poêles aux granules, neufs, vente de liquidation.Tél.:418-668-8008.

FOURNAISE à l'huile de plancher Coleman, réservoir 250 gallons, tuyau, 400$.Tél.:418-673-7301.

POELE à bois sans émanations Hearthstone en pierre et fonte émaillée, propre, presque neuf, laissé à demi-prix. Tél.:418-698-0572, 418-591-0017.

800 Sports / loisirs

804 Chasse et pêche

POSSIBILITE de venir abattre votre sanglier et combler votre congélateur. Tél.:418-678-9459.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

PROFITEZ de l'automne pour faire réparer votre VR. Infiltration d'eau, toiture, moisissure, cas d'assurances, mise en hiver et remisage. Tél.:418-719-5886 VR Multi-Services.

811 Vacances/voyages

DAYTONA Beach, 3½ à louer, près de la plage, 500$ US/semaine ou 1,000$ US/mois, à partir du 1er septembre. Tél.:418-542-8020.

900 Avis

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:418-699-5077.

903 Messages personnels

1-A JOLIE petite sensuelle demoiselle vous reçoit, se déplace, propreté irréprochable, endroit très discret, facile d'accès. Tél.: 418-590-8443.

1 SUPERBE beauté reçoit et se déplace dans le luxe et la discrétion pour un moment unique, 6/7 jours de 10h à 22h. **Tél.:581-234-2102.**

2 CHARMANTES rouquines, reçoivent et se déplacent 24h duo.Tél.:581-235-2069.

A FLEUR de peau, Eric vous reçoit et se déplace. Tél.:581-234-1493.

A JONQUIERE, Mimi vous reçoit, se déplace. Duo. Tél.:581-306-1166, 418-290-7846.

ALEX, rencontres discrètes pour hommes engagés ou non ou couple, reçoit et se déplace, Lac-St-Jean Est, Saguenay. Tél.:418-719-4840.

AMAZONE (Messieurs). Tél.:418-376-4727.

BELLE petite indienne, reçoit. Tél.:418-690-6379.

BONJOUR messieurs, belle femme grassette, 35 ans, appellez-moi, Ezee. Tél.:418-973-4779.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous reçoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et plus. Tél.:418-815-2074.

DOUCES et sensuelles demoiselles vous reçoivent du lundi au samedi, de 10h à 20h. Déplacement le soir et possibilité duo. Engageons. Tél.:418-973-3114.

JEUNE homme 21 ans, vous reçoit, possibilité de duo. Tél.:418-590-4603.

POUR petits rendez-vous tout en douceur, appelle-moi. Tél.:418-376-1274.

ROSE et Paula reçoivent le jour les hommes de 40 ans et plus à Jonquière. Tél.:418-213-0553.

SHIRLEY

OFFRE massage de relaxation à Jonquière. Tél.:418-542-7472.

906 Services de massage

15 minutes spécial. 35 ans, 5'5" pieds, 115 livres. Super massage de détente. Tél.:418-720-3288.

#1 AU SAGUENAY demoiselles vous reçoivent jeudi, vendredi et samedi, de 12h à 19h. Tél.:418-698-6700.

#1 AU SAGUENAY
SALON PARADYSIA ENR.
Chicoutimi: 581-306-3013
Le salon sera ouvert
tous les jeudis et vendredis
de 10 h à 19 h
tous les samedis et mardis
de 10 h à 17 h
Les appels inconnus seront ignorés. Merci.

418-690-3142 Jolies et gentilles demoiselles, dès 10h. Bronzage, douche. 51 Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Engageons femmes distinguées.

418-815-3301 touchedevelours.com du lundi au samedi, de 8h à 18h.

DEMENAGEE

Les mains d'un ange, Maria-Lisa. **Douleurs musculaires, nerf sciatique**, massages **californien, suédois, gi-jo, cartomancienne**, massage de détente et relaxation. **Non sexuel**. Tél.: 581-235-1688.

MASSAGES détente ou thérapeutique, par un massothérapeute, Chicoutimi. Tél.:418-290-1128.

MASSAGE suédois à Chicoutimi, ambiance chaleureuse, propre. Tél.:418-545-6011, Jacques.

MASSAGE tantrique, l'art d'éveiller et d'exciter les sens dans la sensualité. Tél:418-402-0573.

NOUVELLE à Chicoutimi, une très jolie beauté, super sexy, discret, de 9h à 17h. Reçoit. Tél.:418-543-6778.

POUR elle et lui, massage détente, pierres chaudes, boue, chocolat et canneberges. Tél.:418-549-0043.

SALON Lac-St-Jean, du lundi au samedi jusqu'en soirée. Tél.:418-321-3130.

WILLIAM masseur d'expérience, rasage, hommes, 6/7.Tél.:418-973-3682, 418-557-3682.

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

LeQuotidien
LeProgrès dimanche

· VÉHICULES
· HABITATIONS
· LOGEMENTS

Fin du libre choix

La loi 101 dans les garderies

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC - La loi 101 va bientôt faire son apparition dans les garderies, selon ce qu'a appris *La Presse Canadienne*.

Le gouvernement Marois va abolir le libre choix laissé actuellement aux immigrants, en élargissant l'application de la loi 101 aux services de garde.

Leurs enfants âgés de 0 à 5 ans et fréquentant un service de garde devront donc s'initier très tôt au français, accélérant ainsi le processus d'intégration de la famille à la majorité francophone.

Cette nouvelle disposition apparaîtra dans le projet de loi visant à renforcer la Charte de la langue française (loi 101), et qui doit être déposé dès la rentrée parlementaire de l'automne.

Confirmée

L'information a été confirmée par la ministre de la Famille, Nicole Léger, lors d'un entretien téléphonique visant à faire le point sur ses priorités. ❑

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay 10 ans au service du citoyen

Avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Saguenay, lors d'une séance tenue le 13 août 2012, a adopté le règlement suivant :

«RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2012-59 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC SAGUENAY PHASE IX.

La Société d'habitation du Québec a approuvé ledit règlement le 16 octobre 2012.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 18e jour du mois d'octobre 2012.

L'assistante-greffière,
ANNIE JEAN

3052826

Ville de Saguenay 10 ans au service du citoyen

Avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Saguenay, lors d'une séance tenue le 4 septembre 2012, a adopté le règlement suivant :

«RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2012-69 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2010-20 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 753 500 $».

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé ledit règlement le 15 octobre 2012.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 18e jour du mois d'octobre 2012.

L'assistante-greffière,
ANNIE JEAN

3052820

AVIS DE DÉCÈS



BÉDARD (M. Jean-Claude)

Est décédé au CSSS Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, le 15 octobre 2012, à l'âge de 70 ans et 3 mois, M. Jean-Claude Bédard, époux de Mme Antoinette Ouellet, demeurant à Saint-Prime. Il était le fils de feu M. Armand Bédard et de Mme Marie-Reine Godin. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le jeudi 18 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre 2012 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien. Outre son épouse, Mme Antoinette Ouellet et sa mère Mme Marie-Reine Godin (feu M. Armand Bédard, feu M. Pierre Paquet), il laisse ses enfants: France (Gaëtan Paquet), Claudie (François-Olivier Laflamme). Il était le frère de: Carmel Bédard (Annette Gagnon), Monique Bédard (feu Henri Ouellet, Antonin Larouche), Lisette Bédard (feu Gilles Lavoie) et Denis Paquet (Jeannine Gagnon); le beau-frère de: Aliette Ouellet (Christian Bonneau), Marcel Ouellet (Pauline Fortin), Aldège Ouellet (Monique Chabot), Daniel Ouellet (Jeanne-d'Arc Paquet), Nicole Ouellet (Bruno Cantin), Réjean Ouellet (Micheline Paquet), Alain Ouellet (Line Tremblay), Patricia Ouellet (Raymond Morais), Angèle Ouellet (Alain Laforge), Fabienne Ouellet (Raynald Naud), Joseph-Alfred Ouellet (Marianne St-Pierre), Clarence Ouellet (Johanne Fortin) et André Ouellet (Sylvie Lajoie). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com - Site internet: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



BOLDUC (Mme Jeanne)

Le 16 octobre 2012, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 72 ans, Mme Jeanne Bolduc, fille de feu M. Jean-Robert Bolduc et de feu Mme Laura Simard, demeurant à Chicoutimi, autrefois de la rue de la Fabrique, Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à compter de 9 h 30, le vendredi 19 octobre 2012, à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le vendredi de 9 h 30 à 12 h 15. Les funérailles auront lieu le même jour à 12 h 30 à l'église Saint-Dominique de Jonquière. Elle fut enseignante pendant de nombreuses années à la Commission scolaire de la Jonquière. Elle laisse dans le deuil ses fils: Bernard Delisle (Chantale Larouche) et Stéphane Delisle (Lucy Mercier); leur père M. Lucien Delisle; ses petits-enfants: Samuel Delisle, Claudia-Laurie Delisle et Anthony Delisle; ses soeurs: Andrée Bolduc (Claude Bouchard) et Diane Bolduc (Jean-Léon Lemieux). Elle est allée rejoindre son frère Jacques Bolduc. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Bolduc et signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



BOUCHARD (Mme Marthe)

Le 13 octobre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 87 ans, Mme Marthe Bouchard, fille de feu Mme Eugénie Gilbert et de feu M. Adélard Bouchard, demeurant à la Résidence Beau-Séjour, Shipshaw. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711 rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le samedi 20 octobre 2012 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 14 h à l'église St-Jean-Vianney. Les cendres seront inhumées au cimetière St-Ambroise. Elle était la soeur de: feu Roland (feu Clorinthe Bouché), feu Marie-Luce (Edgard Godin), feu Henri (feu Alice Tremblay), feu Lucien, feu Vincent, feu Gilberte, feu Gertrude, feu Jacques (Charlotte Mercier), Maurice, Guy (Henriette Lemay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parent et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



BRASSARD (Mme Lorraine Gagnon)

Le 11 octobre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Lorraine Gagnon, épouse de feu M. Joseph Brassard, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970 de la Fabrique, Jonquière

Les heures d'accueil sont: le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 15 h à l'église St-Raphaël de Jonquière. Mme Gagnon sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Jonquière. Elle était la fille de feu M. France Gagnon et de feu Mme Delphine Morin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeanne Brassard (Miville Dallaire), Émilienne (Florian Roy), André (Denise Dallaire), feu Jacques (feu Huguette Patoine), Olivette (Lionel Debigaré), feu Suzanne, feu Normand, feu Gérald, Réjean (Lise Pageau), France (Lionel Payne), Sylvie (Claude Gaudreault), feu Martine, Martin (Johanne Simard), Josée (Sylvain Bouchard) ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Oscar (feu Simone Morin), feu Edouardine, feu Vilmont, feu Magloire (Juliette Morin), Marcel (Gaëtane Bouchard), feu Lucien (Julienne Bouchard), Lucienne (feu Charles-Aimé Poirier), feu Rose-Ida P.F.M., feu Rita (Eugène Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole du Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Gagnon et signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



BOUCHARD (Mme Raymonde Brassard)

Le 14 octobre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 75 ans et 10 mois, Mme Raymonde Brassard, épouse de feu M. Pierre-Eugène Bouchard, demeurant rue du Long Sault, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 19 octobre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 11 h à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. L'inhumation aura lieu au cimetière Shipshaw.

Elle était la fille de feu Mme Agnès Simard et de feu M. Lugder Brassard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Nelson Bouchard (Nathalie Allard), Jean, Michel (Suzanne Thibeault), Frédéric; ses petits-enfants: Pascale, Benjamin, Jordan et Simon. Elle était la soeur de: feu Blanche Brassard (feu Élie Larouche), feu Joseph (feu Loraine Gagnon), feu Yvette (feu Albert Lalancette), feu Lorette (feu Philias Gaudreault), feu Donat (feu Léontine Bergeron), feu Marie (feu Maurice Côté), feu Alice (Robert Côté), feu Lucette (feu Azarias Bouchard), Paul-Yvon (Annette Gagné), Béatrice (David Inglis), Charlotte (feu Roland Gobeil), feu Lisette (feu Paul-Aimé Bouchard), feu Germaine; la belle-soeur de: Marie Bouchard (feu Marcel Tremblay) feu Azarias (feu Lucette Brassard), Cécile (feu Emmanuel Larouche), feu Rose (Rémi Lapointe), feu Paul-Aimé (feu Lisette Brassard), Lorraine (André Beaudin), feu Marie-Noël (feu Lévis Pilote), Roger (feu Gisèle Thibeault), Claire (Denis Boulay), Lisette (Daniel Laliberté), Guy (Nicole Rioux), Gilles (Josette Pilote), Berthe (Albert Dorion), feu Nancy. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

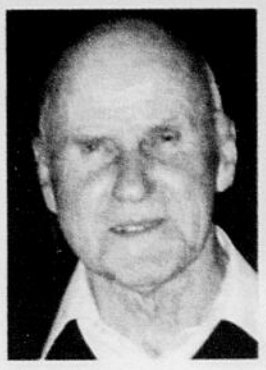
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur la Maison Notre-Dame du Saguenay.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



CARON (M. Fernand)

Le 16 octobre 2012, est décédé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 84 ans, M. Fernand Caron, époux de dame Lily Racine, fils de feu M. Cyprien Caron et de feu Mme Philomène Belavance, demeurant rue St-Sacrement, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

à compter du vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 20 octobre 2012, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Outre son épouse Mme Lily Racine, il laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyn (Louise St-Pierre), Martin (Lyse Cauchon), Sonia (An Tuan Nguyen), Claude; ses petits-enfants: Vincent Bergeron (Océane Bergeron), Gabrielle Caron, Alexandre Caron, Camille Caron, Louis-Charles Caron et ses arrière-petits-enfants: Inti, Noah, Cléo, Amétys; ses frères et soeurs: feu Placide (feu Lauréanne Bobineau), feu Donald (Claire Villeneuve), feu Yolande (feu John Perron), feu Cécile; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Racine: feu Charlemagne (feu Thérèse Boily), feu Ernest (feu Maude Duchesne), feu Sylvio (feu Alida Lajoie), feu Marthe (feu Edgar Larouche), Yvette (feu René Larouche), Brigitte (Maurice Gauthier), feu Jeannine (feu Laurent Lajoie), Gertrude (feu Jean-Marie Boily), Léontine (Lucien Lajoie), Claude (Nicole Gagnon); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma (Québec) G8B 5W3 Tél: (418) 669-2000 ext: 6601.

Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Fernand Caron et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site www.mem.com

Berubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

BOUTIN (Mme Marie-Louise Parent)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 15 octobre 2012, à l'âge de 90 ans et 7 mois, Mme Marie-Louise Parent, épouse de feu M. Léo Boutin, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Joseph Parent et de feu Mme Alma Laberge. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le jeudi 18 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre 2012 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien.

Elle laisse ses enfants: Jocelyne (Réjean Allard), Gilles (Murielle Thériault), Lise (Clément Potvin), Marc (Lisette Laroche) et Normand (Éliane Larouche); ses 15 petits-enfants et ses 14 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: Joseph Parent (feu Juliette Parent, Adèle Allaire), feu Jeanne-d'Arc Parent (Russel Bolduc), feu soeur Nélida Bouchard, feu Yvette Bouchard (feu Roger Brassard), feu Henri Bouchard (feu Thérèse Lamontagne), feu Armand Bouchard (feu Yvette Privé), Jeannine Bouchard (feu Laurent Morin, Simon Hébert); la belle-soeur de: feu Fleurette Boutin (feu Charles Dallaire), feu Euclide Boutin (feu Fernande Séguin), feu Paul-Henri Boutin (feu Gertrude Canuel), feu Raoul Boutin (feu Jacqueline Grenon), feu Thérèse Boutin (feu Albany Bélanger), soeur Antoinette Boutin, n.b.r., feu Jean-Yves Boutin (feu Colette Tremblay), Augustin Boutin (Michelle Fillion), Colombe Boutin (Bernard Boucher), feu Réal Boutin (feu Éliette Girard), Éveline Boutin (Conrad Girard), Pauline Boutin (Jean-Claude Lévesque).

Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Elle était Fille d'Isabelle et membre honoraire à vie de la Garde Paroissiale.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation Chanoine Lavoie.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com - Site internet: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (Mme Colette Gagnon)

Le 16 octobre 2012, est décédée à Alma, à l'âge de 84 ans et 3 mois, Mme Colette Gagnon, fille de feu M. Alphège Gagnon et de feu dame Marie-Laure Tremblay, épouse de feu M. Jean-Noël Côté, demeurant avenue du Pont Sud à Alma. La famille recevra les condoléances le jeudi 18 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 19 octobre 2012 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre 2012 à 10 h 30 à l'église St-Pierre d'Alma. Mme Gagnon sera confiée au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjean Côté (Pauline Fortin), Marjolaine (Nathalie Thibault), Jacynthe (Robert Gagné), Lyne (Serge Néron), Edna (Pierre Villeneuve) et Suzie (Laurier Vaillancourt); ses petits-enfants: Nicolas, Pascal (Katerie), Mélanie (Sabin), Marie-Eve, Marc (Anne-Marie), Audrey (Sylvain), Laurie (Yann), Sophie et Louis; ses arrière-petits-enfants: Simon-Olivier, Julie-Ann, Jacob, Matthis, Léa, Thomas, Elizabeth, Alyson et Annabelle. Elle était la soeur de: Mariette (feu Arthur Boivin), feu Paul-Yvan (feu Rose-Aline Duchesne), Bertrand (feu Carmen Lalancette), Jacqueline (Fernand Lavoie), Vincent (Solange Jean), Monique (feu Pierre Harvey), feu Esther (Ghislain Dufour), Agathe et feu Rémi. Elle était la belle-soeur de: feu Blandine (feu Joseph Allard), feu Lucie-Anna (feu Charles-Eugène Simard, feu Léopold Thériault), feu Irène (feu André Desbiens), feu Annette (feu Rosaire Duchesne), feu Paul-Henri (feu Françoise Boily, feu Almoza Fortin), feu Rita (feu Onézime Ouellet), feu Ovila (Jeannine Belley), Richard (Yvonne Girard), feu Colombe (feu Robert Dufour) et feu Jean-Marc (feu Pauline Côté). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Répit Dépannage, 360, rue Desmeules, Alma, G8B 5R7.

Pour rendre hommage à Mme Gagnon, visitez le site www.residencefunérairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS



BRIAND (M. Paul-Émile)

Le 16 octobre 2012, est décédé à Alma, à l'âge de 81 ans et 3 mois, M. Paul-Émile Briand, époux de Mme Thérèse Boivin, fils de feu M. Philippe Briand et de feu Mme Joséphine Chénard, demeurant rue Fillion, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

à compter du vendredi 19 octobre 2012 de 19 h à 22 h. Le samedi 20 octobre 2012, le salon ouvrira à 11 h 30. Le service religieux aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 13 h 30 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées au cimetière St-Joseph. Outre son épouse Mme Thérèse Boivin, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Gagnon (Linda Fleury), feu Louis, Rachelle Briand (Alain Labrecque), Chantale; son petit-fils Nicolas Truchon; ses frères et soeurs: feu Cécile, Henri (Ginette Maltais), Vivianne, feu Marthe (Michel Marcoux), Yvonne (feu Émilien Turcotte); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Boivin: Jean-Marie (feu Clémence Vaillancourt), feu Colette (feu Fernand Veilleux), Gemma (feu Jérémie Guérin), Jacqueline (feu Simon Tremblay), Louisette (Vilmont Brassard); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du coeur, 152 rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7 Tél.: (418) 543-8959. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Paul-Émile Briand et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site www.mem.com

Berubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com



AVIS DE DÉCÈS

CHARRON (Mme Marie-Reine)



Le 15 octobre 2012, est décédée entourée de l'amour des siens à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 58 ans et 2 mois, Mme Marie-Reine Charron, épouse de M. Marcel Guay, demeurant rue Vimy à Chicoutimi. Elle était la fille de Mme Gisèle Potvin et de feu M. Edmond Charron. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 9 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 11 h à l'église Ste-Anne. Elle sera incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier. Outre son époux, M. Marcel Guay et sa mère Mme Gisèle Potvin, elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe (Julie Asselin) et Jocelyn Guay (Pascale Thériault); ses petits-enfants: Alicya, Nicolas et Benoit; ses frères et soeurs: feu Ghislain Charron (Louise Savard), Christian (Shirley Bower), Régis (Micheline Tremblay), Estelle (Mario Lacroix), Martine (Jean-Yves Gaudreault), Gilbert (Faye Parker) et Jean-Claude (Kathy Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: Laurence Guay (Louis Gagnon), Thérèse (Pierre Claude), Dominique (Suzette Delaunière), Julien (Josée Rouleau) et Richard (Martine Côté). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces et parents ainsi que de nombreux amis. Un merci du fond du coeur à tout le personnel et les bénévoles de la Maison Notre-Dame du Saguenay, où elle a eu le privilège de faire 2 séjours, pour les soins et l'accompagnement merveilleux que vous avez apporté à Marie-Reine. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefuneraireCarlSavard.com - Site internet: www.complexefuneraireCarlSavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

OUELLETTE (M. Daniel)



Le 9 octobre 2012, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 51 ans et 10 mois, M. Daniel Ouellette, époux de Mme Raymonde Lavoie, demeurant à Laterrière. Il était le fils de feu Mme Colette Girard et de feu M. Augustin Ouellette. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 19 octobre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 de 9 h à 11 h 15 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence Laterrière
1000, rue du Boulevard, Laterrière

Les funérailles auront lieu ce même samedi 20 octobre 2012 à 11 h 30 à l'église Notre-Dame de Laterrière. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mme Raymonde Lavoie. Il était le frère de: Michel Ouellette (Johanne Bérubé), Gaétan (Danielle Moisan), Johanne, feu France, Doris (Martial Turcotte), feu André (Sylvianne Moisan) et Josée. Il était le beau-frère de: feu Raoul Lavoie (Henriette Pedneault), Nicol, Henriette (feu Fredeau Lévesque), Yvan, Laurier (Claire Lavoie), Roger (Chantal Brassard), feu Réal, Dominic et Réjeanne (Dany Auclair). Il laisse également dans le deuil sa filleule Karine ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département de cardiologie), sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS

DASSYLVA (Mme Louise)



Le 15 octobre 2012, est décédée à La Baie, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Louise Dassylva, épouse de feu M. Robert Émond, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu M. Georges Dassylva et de feu Mme Marie Boies. La famille recevra les condoléances le jeudi 18 octobre 2012 à compter de 19 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091 avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h. Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre 2012 à 11 h à l'église St-Alphonse, La Baie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Janick (André Beaudoin), Alain (Madelaine Dorval), Jean (Lisette Janelle), Serge (Marleine Imbeault), Christiane (Steven Tremblay), Doris (Jacques Imbeault), André (Dominique Desrosiers), Donald (Cyntia Coté) et Viviane. Elle était la soeur de: feu Arthur (feu Colette Bouchard), feu Clément (feu Gislaine Gagnon), feu Bernard (feu Denise Jean), feu Pauline, feu Thérèse (feu Dave Tremblay). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Émond; ses 15 petits-enfants et ses 10 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital de La Baie ainsi que le personnel de la Résidence de Grande Baie.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875 Courriel: coopdufjord@bellnet.ca Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord (Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

PERREAULT (M. Normand)



Le 16 octobre 2012, est décédé à Alma, à l'âge de 71 ans et 3 mois, M. Normand Perreault, fils de feu M. Alphonse Perreault et de feu dame Bernadette Duchesneau, époux de dame Gisèle Lalancette, demeurant rue des Cèdres à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 12 h (midi) à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 15 h à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Perreault sera confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Steeve et Stéphane. Il était le frère de: Laury Perreault (Jeannine Boutin), feu Bertrand, feu Donald (Lucette Boisvert), Louisette (feu Youssef Tadros), Clairmont (Andrée Gingras) et Gaétan (Denise Carrier). Il était le beau-frère de: feu Armand Lalancette (Yvette Tremblay), Lucien (Geneviève Mailhot), Rose-Aimée (feu Louis Guay), Fernand (Colette Malenfant), Ludger (Arthimise Lemay), feu Jean-Rock, feu Jean-Marie, Gérardine (Hermel Bouchard), Alida (Wilson Paradis) et Victorien (Denise). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec 152, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 5B7. Pour rendre hommage à M. Perreault, visitez le site: www.residencefunérairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200 Courriel: refuls@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

DOYLE (M. Lester)



Le 11 octobre 2012, est décédé au Jardin de MesAnges, entouré de l'amour de sa famille, à l'âge de 77 ans et 5 mois, M. Lester Doyle, fils de feu M. Harry Doyle et de feu dame Laurette Ayotte, époux de dame Françoise Gagné, demeurant rue Sacré-Coeur Est, Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 11 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 15 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac-St-Jean. M. Doyle a été confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière St-Joseph d'Alma. Outre son épouse bien-aimée, dame Françoise Gagné, il laisse dans le deuil ses enfants chéris: Gilbert Doyle (Claire Noël), France (Marc Simard) et feu Ian; ses petits-enfants: Olivier et Laurence Doyle ainsi que Andréa et Valérie Doyle Simard. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagné, de nombreux neveux, nièces, parents et amis. La famille apprécierait que vos marques de sympathie soient versées sous forme de don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour rendre hommage à M. Doyle, visitez le site www.residencefunérairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200 Courriel: refuls@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (Mme Gisèle Girard)



Le 10 octobre 2012, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 86 ans et 4 mois, Mme Gisèle Girard, épouse de M. Georges-Henri Perron, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Jeannette Girard et de feu M. Eugène Girard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 19 octobre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 de 11 h 30 à 13 h 45 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu ce même samedi 20 octobre 2012 à 14 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. Outre son époux M. Georges-Henri Perron, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: Denis Perron (Monique Tremblay), Nicole (Lionel Couture) et Louise (Alain Blais); ses petits-enfants: Véronique Perron (Jean-François Martin), Marie-Hélène Perron, Georges Perron, Philippe Couture, François Couture, Antoine Perron ainsi que ses arrière-petits-enfants: Jérôme, Liliane et Raphaëlle Martin. Elle était la soeur de: Marcel Girard (Monique Beauregard) et Martha Girard (Léo Châteauneuf). Elle laisse également dans le deuil tous les membres de la famille de M. Georges-Henri Perron, soit frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: Télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.info - Site internet: www.afdr.info Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (Mme Jeannine Huot)



Le 14 octobre 2012, est décédée paisiblement, à la Résidence Georges-Hébert, à l'âge de 86 ans et 1 mois, Mme Jeannine Huot, épouse de feu M. Bertrand Fortin. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique, Jonquière

le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. L'inhumation aura lieu au cimetière Shipshaw. Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Lavoie et de feu M. Joseph Huot. Elle laisse dans le deuil son fils Bruno (Louise Parent); ses petits-enfants: Charles (Vicky Boudreault), Jean-Michel (Moira Ross). Elle était la soeur de: feu Marguerite Huot (feu Roland Desjarlais), feu Mary (feu Patrick Lessard, Lucien Grenon), feu Ida (feu Jos Coulombe), feu Antoine, feu Charles-Elie (feu Estelle Côté), Brigitte (feu Roger Claveau), la belle-soeur de: feu Armand Fortin (feu Jeannette Tardif), feu Jeanne (feu Gérard Brassard), feu Bertha (feu Euclide Légaré), feu Palma (feu Charles-Eugène Villeneuve), feu Raymond (feu Malvina Malaison), feu Yvette (feu Lorenzo Gauthier), feu Marie (feu Raymond St-Gelais), feu Françoise (feu Roland Gagnon), feu Charles-Henri (Colette Fortin), feu Benoit (feu Denise Gauthier), feu Yvonne (feu François-Nil Tardif). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Elle attendait avec bonheur l'arrivée de sa première arrière-petite-fille, Justine. Un merci spécial aux membres du personnel de la Résidence Georges-Hébert pour les excellents soins prodigués à Mme Huot. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128 Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

PRÉVOST (Mme Fleurette Guay)



Le 16 octobre 2012, est décédée au CSSS Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 76 ans et 5 mois, Mme Fleurette Guay, épouse de M. Jean-Paul Prévost, demeurant à Sainte-Marguerite-Marie. Elle était la fille de feu M. Fernand Guay et de feu Mme Gérardine Gaudreault. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et fils
83 rue De Quen
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 19 octobre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles de Mme Fleurette Guay seront célébrées le samedi 20 octobre 2012 à 10 h 30 à l'église de Sainte-Marguerite-Marie. Outre son époux, M. Jean-Paul Prévost, elle laisse dans le deuil ses frères et sa soeur: feu Armand (dit Ti-Bi), Anita (Luc Prévost) et Gilbert (Denyse Allard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Germaine, feu Germain, feu Roger, André, Luc (Anita Prévost), Benoît (Claudette Paré), feu Louise (feu Roger Guillemette), Laurent, feu Marcel, feu Victor, Gisèle, feu Jean, Yvan et Jacqueline ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation canadienne du rein, section Saguenay/Lac-St-Jean, 23 rue Racine Est, bureau 301, Chicoutimi, Qc, G7H 1P4.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-5614 Télécopieur: (418) 276-1447, courriel: info@hebertetfils.com - Site internet: www.hebertetfils.com Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils Dolbeau-Mistassini, (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



LA HAYE (M. Jules-Ernest)
1917 - 2012

À la Résidence Côté Jardins à Québec, le 12 octobre 2012, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Jules-Ernest La Haye, époux de Mme Fernande Girard, fils de feu Mme Lédéenne Lefebvre et de feu M. Hormidas La Haye. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec, G1N 4R8

le samedi 20 octobre 2012 de 11 h à 14 h. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre 2012 à 14 h en l'église St-Thomas-d'Aquin, 2125, rue Louis-Joliet, Québec. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Il laisse dans le deuil son épouse Fernande Girard; ses enfants: Renée (Serge Fiset), Jacques (Johanne Chantal),Carol (Alberte Déry), Diane (Claude Côté) et François (Hélène Jacques); ses petits-enfants: Marie-Christine (Martin Duthoy), Valérie, Pierre-Alexandre (Izabelle Garneau), Isabelle (François Turgeon), Vincent, Nicolas (Jessica Rotzoll), Dominique (David Havens), Philippe (Marie-Ève Langlois), Claude, Michel (Julie Normandin), Rosemarie (Jean-Sébastien Laferrière), David (Élyse Groleau) et Geneviève (Martin Dignard); ses arrière-petits-enfants: Émile, Lilly, Gabrielle, Édouard, Alice, Thomas, Alexandre, Marie-Soleil, Élizabeth, Jean-Félix et Maryanne; les descendants de ses soeurs et frères (tous décédés) de la famille La Haye: Bruno (Berthe La Brosse), Bernadette, Edmond(Cécile Biron), Albert(Gabrielle Deshaies et Marie Denoncourt), Rodolphe, Béatrice, Lindor, Marie-Reine,Germaine, Henri (Corinne Camirand et Béatrice Vachon), Louis-Philippe 1er, Blanche-Germaine, Louis-Philippe 2e, Paul-Émile et Fernand; ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Girard: Jean (feu Hélène Jeté), Fernand (Thérèse Girard), Bernadette, Cécile, Jeanne-Mance, Angèle (Jacques Couture) et les descendants des personnes décédées: Roméo (Noëlla Voyer), Rolland, Rollande, Béatrice, Jeanne d'Arc et Robert. Remerciements à toute l'équipe de soins et à l'équipe médicale du 5e côté-montagne de la Résidence Côté Jardins pour leurs soins chaleureux et professionnels. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Fondation J-Rodolphe-La Haye, téléphone: 514-757-8759, La Boussole, téléphone: 418-523-1502, site web: www.laboussole.ca ou à Palli-Aide, téléphone: 418-690-0478, site web: www. palli-aide.com Des formulaires seront disponibles sur place.

Direction funéraire: Coopérative funéraire des Deux Rives, siège social 280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9
Téléphone: 418-688-2411, télécopieur: 418-525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com - www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. Rémi)

Est décédé à l'Hôpital d'Alma, le 13 octobre 2012, à l'âge de 75 ans, M. Rémi Simard, époux de dame Édith Simard, demeurant à Labrecque. Il était le fils de feu M. Henri Simard et de feu dame Cécile Tremblay. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

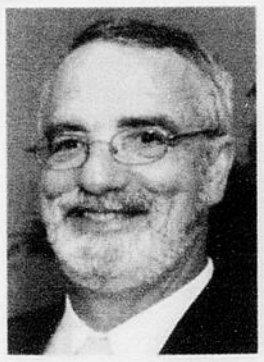
Gravel & fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 11 h à la chapelle Gravel & fils. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Édith Simard; ses enfants: Linda Simard (Michel Rioux), Donald (Michèle Morissette), Sandra (Steve Desrosiers); ses petits-enfants: Marie-Ève, Michaël, Maxime, Mélissa, Steven, Keven, Alexandre; son arrière-petit-fils Xavier; ses frères et sa soeur: Marcel Simard, feu Colette (Jean-Claude Savard), feu Gilbert, Yvan (Annie Bourassa); sa belle-famille: Jacques Jasmin (Shirley Gravel), Éric (Valérie Morin), Marc (Chantale Gagnon), Robie, Rébeca, Sharon-Érika, Louis-Philippe, Samuel; ses beaux-frères et belles-soeurs: Claude Simard (Johanne Levesque), André (Sylvie Bergeron), Gilles (Denise Tremblay). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Simard et signer le livre des invités en livre en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



TREMBLAY (M. Roger «Buddy»)

«Mes yeux se ferment pour toujours mais mon coeur restera ouvert à jamais»

Entouré de l'amour des siens, dans la paix et la sérénité, est décédé le 14 octobre 2012, à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 62 ans, M. Roger «Buddy» Tremblay, fils de feu M. Lucien Tremblay et de feu dame Marthe Morin, demeurant à Chicoutimi-Nord. Il était l'époux de dame Édith Bélanger, fille de feu M. Rolland Bélanger et de feu dame Émilie Gagnon. La famille recevra les condoléances le dimanche 21 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091 avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Lundi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le lundi 22 octobre 2012 à 11 h à l'église Saint-Alexis. Les cendres seront déposées en terre le mardi 23 octobre 2012 à 11 h au cimetière communautaire de La Baie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mme Édith Bélanger; ses fils: Matthieu (Claudia Tremblay) et Simon-Pierre (Alexandre Roberge); ses petits-enfants adorés: Clara et Charles-Antoine; ses frères et soeurs: Jean-Yves (Johanne Vallée), Denise (Roland Fortin), feu Ginette (Gaétan Morin), Claire (feu Pierre Blouin), Luc (Pauline Desgagné), Daniel, Lionel, Lucienne, Martial (Ghislaine Lussier), Hélène (Donald Otis) et feu Serge; ses beaux-frères et belles-soeurs: Jules (Denise Brassard), Georgette (Ghislain St-Gelais), Gérard (Els Mamussung), Françoise (Yvan Boudreault), Marthe (Lucien (Duchaîne), Bernadette (Paul Racine), Octave (Margaret Tosky), feu Bernard, Aline (Gilles Bisson), Esther, Bruno, Marius (Édith Marquis), Michelle (Gilles Potvin), Marie (Dany Croft), Pascale (Gilbert Dionne). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement le Dr Raynald Simard, le personnel du département d'oncologie et de soins palliatifs ainsi que toute l'équipe du Dr Chantal Tremblay.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



SIMARD (M. Zacharie)

Le16 octobre 2012, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 91 ans et 3 mois, M. Zacharie Simard, époux de feu dame Françoise Sheedy, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi. Il fut à l'emploi de Postes Canada pendant plus de 30 ans. Il laisse dans le deuil son fils Richard Simard (Edna Boucher); ses petits-fils: Luc Simard (Nadine Bouchard), Éric; ses arrière-petits-fils: Jérémy et Francis; son frère: Lévis Simard (Rolande Pineault). Il était le frère de: feu Gilberte Tremblay (feu Marcellin Boudreault), feu Géraldine Tremblay (feu Adolphe Boucher), feu Gratia (feu Joseph-Oscar Girard), feu Pierrette Simard (feu Victor Côté), feu Joseph-Étienne Simard (feu Lucianne Lavoie). Il était le beau-frère de: feu Thérèse Sheedy (feu Rosaire Gaudreault), feu Jeanne (feu Roland Jean), feu Alma (Adrien Tremblay), feu Roger, feu Roland (Lydia Hovington), feu Guy, feu Georges, feu Claude. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Simard et signer le livre des invités visitez notre site: www.honneur-mémoires.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS - CORRECTION



SIMARD (M. Serge Jr)

Est décédé paisiblement à l'Hôpital de Chicoutimi entouré de l'amour de sa famille, le 13 octobre 2012, à l'âge de 38 ans et 6 mois, M. Serge Jr Simard, fils de M. Serge Simard et de Mme Hélène Simard, demeurant à La Baie. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel et fils, Réseau Dignité
873 de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le samedi 20 octobre 2012 de 12 h à 16 h. Une célébration de la Parole suivra au salon à 16 h. Il laisse dans le deuil outre ses parents M. Serge Simard et Mme Hélène Simard; sa soeur et son frère: Valérie Simard (Frédéric Milliard), Sébastien; ses neveux: William Simard Milliard, Raphaël Milliard; sa marraine et son parrain: Jeannine Simard et Richard Jobin; tous les membres des 2 familles Simard ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Leucan sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Simard et signer le livre des invités en livre en ligne visitez notre site: www.graveletfilslabaie.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



VERMETTE (Mme Sylvie)

Le 16 octobre 2012, est décédée au CSSS de Jonquière, à l'âge de 56 ans, Mme Sylvie Vermette, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu M. Germain Vermette et de feu Mme Thérèse Gagné. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970 rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le samedi 20 octobre 2012 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 11 h au salon de la maison funéraire Nault et Caron. Mme Vermette a été incinérée et les cendres seront déposées au columbarium Nault et Caron. Elle laisse dans le deuil son frère Réjean Vermette (Suzanne Fortin); sa soeur Martine Vermette (Steeve Ouellet); son filleul Maxime Ouellet; ses neveux: Alex Ouellet et Frédéric Vermette; sa nièce Jessica Vermette (François Simard); ses petites-nièces: Charlotte Simard, Jeanne Simard et Andréanne Simard ainsi que de nombreux parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire parvenir leurs dons à la Société canadienne du cancer. Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



VILLENEUVE (M. Jean-Claude)

Le 14 octobre 2012, est décédé à Alma, à l'âge de 71 ans, M. Jean-Claude Villeneuve, fils de feu M. Arthur Villeneuve et de feu dame Desneiges Simard, époux de dame Hélène Girard, demeurant au chemin du Tré Carré à Hébertville. La famille recevra les condoléances le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h et le samedi 20 octobre 2012 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac-St-Jean
410, rue Turgeon, Hébertville

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre 2012 à 11 h à l'église Notre-Dame d'Hébertville. M. Villeneuve a été confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Dominique Villeneuve, France (Stéphane Bourassa) et Charles (Karine Parent); ses petits-enfants: Rosalie, Étienne et Zachary. Il était le frère de: Thérèse (feu Benoît Maltais), feu Antonelli (Cécile Boulianne), Nathalie (Marcel Pelletier), Pâquerette (feu Roger Hudon), feu Clément (Angélina Fortin) et Irène (feu Marcel Asselin). Il était le beau-frère de: feu Robert (feu Régine Minier), Yvon (Pauline Tremblay), Vital (Clémence Gagné), Gaston (feu Andrée Lalancette), Lise (John Leboutillier), feu Michel (Raymonde St-Pierre), Cécile (feu Rock LeBlanc) et Pierre (Johanne Pilote). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique d'Hébertville, 251, rue Turgeon, Hébertville, G8N 1S2. Pour rendre hommage à M. Villeneuve, visitez le site www.residencefunérairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refuls@cgocable.ca

ENVIRONNEMENT

SABLES BITUMINEUX : SHELL VEUT EXPULSER GREENPEACE D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE

EDMONTON - Shell Canada utilise les nouvelles règles fédérales sur les évaluations environnementales pour tenter d'empêcher Greenpeace d'assister aux audiences concernant le projet de la mine de sables bitumineux Jackpine, en Alberta.

Dans une lettre adressée à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, les avocats de Shell plaident que Greenpeace et deux professeurs d'université ne disposent désormais plus du droit d'intervenants, en vertu des nouvelles règles contenues dans la loi omnibus des conservateurs de Stephen Harper - la « loi mammouth » adoptée en bloc le printemps dernier.

Ces nouvelles normes limitent la présence des intervenants à ceux qui sont directement touchés par un projet, ou qui disposent d'informations ou d'une expertise utiles pour l'audience. Selon les avocats de Shell, cette définition exclut désormais des intervenants qui avaient annoncé leur présence aux audiences, qui doivent débuter le 29 octobre.

Toujours dans sa missive à l'Agence, Shell explique que l'exclusion de certaines personnes est nécessaire pour permettre aux audiences de se « concentrer » sur l'objet de l'étude : le projet de mine de sables bitumineux. La pétrolière souligne également que 18 000 pages d'informations ont déjà été remises à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

(Presse Canadienne)

MESSE ANNIVERSAIRE - CORRECTION



GAGNON (Mme Pierrette Douillard)

Il y a un an, tu nous quittais pour toujours, laissant derrière toi ceux qui t'aimaient.
Tu nous manques beaucoup et nous ne t'oublierons jamais.
Ton souvenir restera gravé dans nos coeurs et nos yeux reverront ta douce image du passé.
Tu as trop aimé pour être oubliée.
De là-haut, continue de veiller sur nous.
Nous t'aimons beaucoup.

En mémoire de Mme Pierrette Douillard, fille de feu M. Pierre Douillard et de feu dame Marie-Louise Gaudreault, épouse de feu M. Charles Gagnon, une messe anniversaire sera célébrée

le dimanche 21 octobre 2012 à 10 h 30
à l'église St-Sacrement, Alma
Parents et amis sont invités à y assister.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean.

MESSE ANNIVERSAIRE

FORTIN (Mme Nicole)



La messe anniversaire de Mme Nicole Fortin, fille de feu Mme Délicia Therrien et de feu M. Louis-Joseph Fortin, demeurant à St-Charles-de-Bourget, sera chantée

le dimanche
21 octobre 2012 à 11 h
à l'église
St-Charles-Borromé
St-Charles-de-Bourget

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

MESSE ANNIVERSAIRE

GODIN
(Mme Annette Brassard)



La messe anniversaire de Mme Annette Brassard, épouse de feu M. Hector Godin, demeurant au Centre Georges-Hébert, Jonquière, sera chantée

le samedi
20 octobre 2012 à 16 h
à l'église
Notre-Dame-de-la-Paix
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

Nault & Caron
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE

GAGNON (M. Lauréat)



La messe anniversaire de M. Lauréat Gagnon, époux de Mme Aline Boucher, demeurant à Jonquière, sera chantée

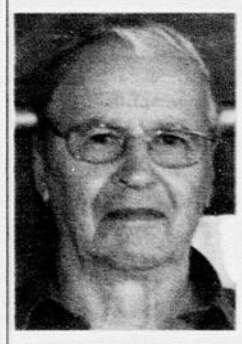
le samedi
20 octobre 2012
à 14 h 30
à la chapelle de
la Résidence
funéraire du Saguenay
2580 St-Dominique
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

MESSE ANNIVERSAIRE

GOBEIL (M. Lucien)



La messe anniversaire de M. Lucien Gobeil, époux de feu Jeanne-D'Arc Claveau, demeurant à St-Bruno, sera chantée

le samedi
20 octobre 2012
à 19 h
à l'église de St-Bruno

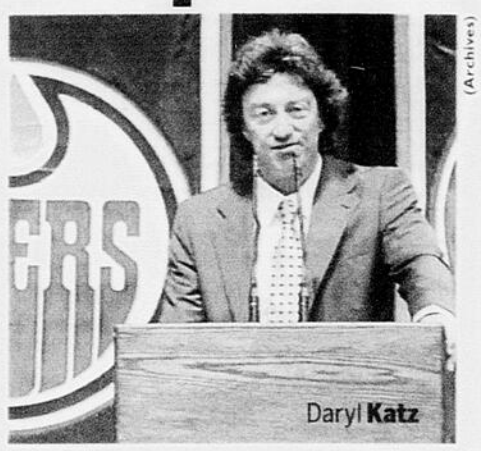
Parents et amis sont invités à y assister.

Philippe Fortin & fils
Direction funéraire: Maison funéraire Philippe Fortin & Fils de Notre-Dame d'Hébertville.

Colère au conseil municipal

Amphithéâtre à Edmonton : impasse

LA PRESSE CANADIENNE


(Archives)
Daryl Katz

EDMONTON - L'entente visant à construire un nouvel amphithéâtre pour les Oilers d'Edmonton s'est retrouvée dans une impasse, mercredi, lorsque les conseillers municipaux ont pointé du doigt le propriétaire de l'équipe Daryl Katz en l'accusant d'avoir formulé des demandes de dernière minute pour obtenir des millions de dollars supplémentaires des contribuables.

Stephen Mandel a dit que c'était le temps d'envoyer un message.

« C'est mal de nous tenir en otage pour obtenir une rançon », a dit Mandel.

« Ce n'est pas le conseil municipal qui a dit « Ne concluez pas d'entente » - mais qu'est-ce qu'on doit faire quand on a un partenaire qui dit « Nous voulons plus d'argent, et vous le fournirez ? » ', a-t-il ajouté.

« Je ne dis pas qu'on doit dire non à M. Katz, mais à la lumière de toutes les informations que j'ai pu voir il est injustifié de demander le versement de 6 millions $ supplémentaires par année du conseil municipal. »

Mandel a émis ces commentaires après que les conseillers eurent voté unanimement pour rompre l'entente conclue l'an dernier avec Katz pour construire un nouvel amphithéâtre de 475 millions $ à compter de 2013.

Katz n'était pas sur place lorsque la décision a été adoptée par les conseillers. On lui avait demandé à deux reprises au cours des dernières semaines d'assister à une séance publique du conseil municipal afin de discuter de la façon de résoudre l'impasse, mais chaque fois il a refusé, prétendant que les deux parties étaient si loin l'une de l'autre qu'il n'y avait aucune raison de se rencontrer.

L'entente initiale prévoyait que les contribuables et les détenteurs de billets défrayeraient les coûts de construction de l'amphithéâtre, tandis que les Oilers paieraient environ 15 millions $ par saison pour la location du bâtiment et les coûts de gestion, en plus de garder la majeure partie des profits générés.

Tout a déraillé il y a un mois lorsque Katz a déclaré qu'il avait révisé les chiffres et qu'il avait besoin de quelques millions supplémentaires, dont une somme de 6 millions $ additionnelle par année en subventions pour la gestion de l'aréna.

Les Oilers évoluent présentement au Rexall Place, un bâtiment érigé il y a 38 ans qui figure parmi les plus vétustes de la LNH. ❑

Cybersécurité du Canada

Le ministre Toews refuse d'identifier les menaces

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Le gouvernement fédéral est préoccupé par sa propre cybersécurité, mais le ministre de la Sécurité publique refuse d'indiquer d'où viennent les menaces.

Alors que les États-Unis et d'autres pays ont publiquement identifié des sociétés chinoises comme des menaces potentielles, Vic Toews ne voit pas pourquoi il devrait citer des noms - du moins pour l'instant.

Le ministre a admis, mercredi, que certains pays représentent un risque plus important que d'autres, mais il n'a pas voulu indiquer lesquels.

Une entreprise qui fait présentement l'objet d'une surveillance dans le monde est le géant chinois des télécommunications Huawei, déjà actif au Canada et qui pourrait soumissionner des contrats gouvernementaux.

L'Australie a déjà interdit à cette entreprise de participer aux appels d'offres du gouvernement, et les Etats-Unis seraient sur le point d'adopter une interdiction similaire.

Le ministre Toews n'a pas voulu dire si le Canada suivra les Etats-Unis.

« Les Américains prennent leurs décisions et nous prenons les nôtres », a-t-il déclaré.

M. Toews a fait ces commentaires alors qu'il annonçait un investissement de 155 millions $ sur cinq ans pour renforcer l'infrastructure de technologies de l'information du gouvernement fédéral, et pour améliorer la détection des « cybermenaces ».

Ces fonds s'inscrivent dans la Stratégie de cybersécurité du Canada, et s'ajoutent au financement de 90 millions $ sur cinq ans et aux 18 millions $ récurrents, annoncé en 2010. Cette annonce arrive tout juste après que le sous-lieutenant des Forces canadiennes Jeffrey Paul Delisle ait reconnu sa culpabilité à des accusations d'espionnage. La semaine dernière, il a admis en Cour provinciale de Nouvelle-Écosse avoir transmis des renseignements secrets à la Russie entre 2007 et 2012.

Cet investissement dans la cybersécurité du pays arrive également quelques jours avant le dépôt d'un rapport du vérificateur général du Canada qui évaluera si le gouvernement fédéral se protège suffisamment contre les cybermenaces. Le rapport devrait être rendu public la semaine prochaine. ❑

Stéphane Ouellet

Le bon retour ?

GABRIEL BÉLAND
La Presse

MONTRÉAL - Il y a presque un an jour pour jour, Stéphane Ouellet plongeait la boxe québécoise dans une petite commotion. Avec un mélange de stupeur, d'incrédulité et de curiosité, on apprenait que « le poète » préparait un retour à la boxe.

Ouellet, 41 ans, a mené de 1991 à 2004 une carrière rock'n'roll. Il l'a brûlée par les deux bouts à force d'excès, d'alcool ou autres, et l'a terminée dans une défaite par K.-O. aussi triste que retentissante dès le premier round contre Joachim Alcine.

Plusieurs ont donc accueilli avec une moue sceptique l'annonce de son retour. Ouellet a tout de même décroché son permis de boxeur auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Mais les choses se sont vite dégonflées.

Le combat qu'il espérait et annonçait pour février 2012 ne s'est jamais produit. D'abord assidu au gymnase, Ouellet a tranquillement cessé d'y aller. Une blessure subie à l'entraînement ne l'a pas aidé. Puis il a entamé en janvier dernier un cours de camionneur qu'il a récemment terminé.

Un an plus tard, le retour de Stéphane Ouellet (29-5, 18 K.-O.) semble donc être tombé à l'eau. Rien n'est plus faux, selon le principal intéressé. Dans une entrevue qu'il nous a accordée, Ouellet promet un retour dans les premiers mois de 2013. Et selon lui, cette fois sera la bonne. « Je mets ma tête sur une bûche : vous allez me voir dans le ring d'ici une couple de mois. Au début 2013 », lance le Saguenéen.

Ouellet explique avoir mis son retour sur la glace le temps de terminer ses études. « Au mois de janvier, j'ai recommencé l'école, un DEP en transport par camion. Je me suis concentré là-dessus au maximum. J'ai fini au mois de septembre, j'ai trouvé un emploi et je chauffe des camions "asteure". »

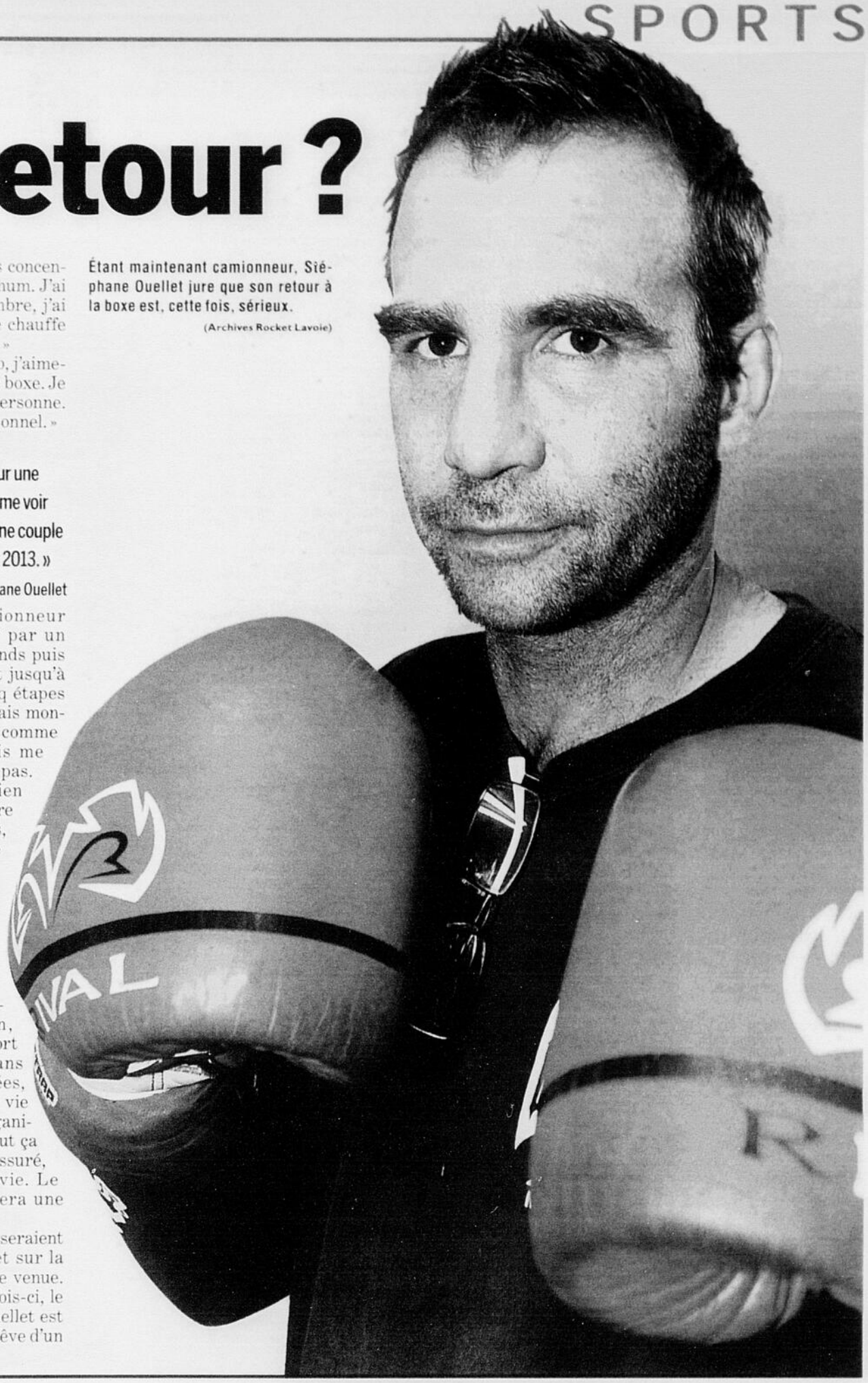
« Là, juste pour le trip, j'aimerais un petit combat de boxe. Je n'ai rien à prouver à personne. C'est juste un défi personnel. »

> « Je mets ma tête sur une bûche : vous allez me voir dans le ring d'ici une couple de mois. Au début 2013. »
>
> - Stéphane Ouellet

Le boxeur et camionneur aimerait commencer par un combat de quatre rounds puis monter graduellement jusqu'à 12 rounds. « Il y a cinq étapes de 4 à 12 rounds. Je vais monter si je gagne. C'est comme un jeu, dit-il. Je vais me rendre où ? Je ne sais pas. Mais peu importe, rien que le fait de me rendre au ring la première fois, ça va être une grande victoire. »

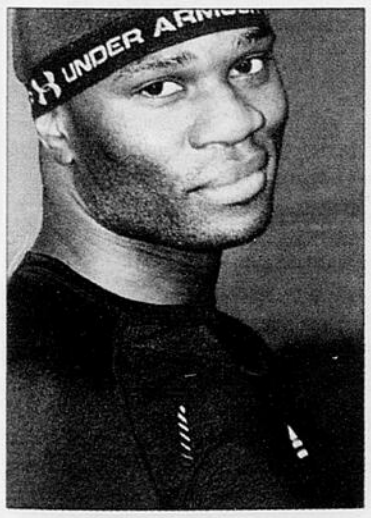
« Dans les dernières années, j'ai réussi des choses que je croyais impossibles : mon cinquième secondaire, me trouver une job, revenir vivre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, continue Ouellet. L'effort que j'avais à faire dans les six dernières années, c'était de remettre ma vie sur les rails et de m'organiser financièrement. Tout ça est fait. J'ai un avenir assuré, une job et une belle vie. Le combat de boxe, ce sera une cerise sur le sundae ! »

Bien des promoteurs seraient prêts à inclure Ouellet sur la première carte de boxe venue. Reste à voir si, cette fois-ci, le retour de Stéphane Ouellet est bel et bien vrai... ou le rêve d'un poète. ❑



Étant maintenant camionneur, Stéphane Ouellet jure que son retour à la boxe est, cette fois, sérieux.

(Archives Rocket Lavoie)



Francy Ntetu

(Archives Michel Tremblay)

Violence conjugale

Francy Ntetu acquitté faute de témoin

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le boxeur Francy Ntetu a été acquitté hier d'accusations de voies de fait contre son ex-petite amie et sa mère. La Couronne a indiqué qu'après avoir discuté avec les deux plaignantes, elles n'étaient pas en mesure de présenter leur témoignage, ce qui a résulté en une absence de preuve et un acquittement.

Ntetu avait été accusé d'avoir bousculé les deux femmes le 8 octobre dernier au domicile familial.

Le boxeur avait été interpellé et remis en liberté à condition de ne plus communiquer avec les plaignantes et de résider ailleurs.

Hier, l'avocat de la défense, Me Julien Boulianne, a indiqué que son client avait aussi bénéficié du retrait d'une accusation de méfait sur des biens qui étaient au domicile.

Les événements se seraient déroulés dans le cadre d'un différend sur l'importance à accorder à un un triangle amoureux.

Cet épisode judiciaire n'est pas le seul de la vie du boxeur. En 2006, il avait bénéficié d'un retrait de plainte à la faveur de la signature d'un engagement à ne pas communiquer avec une femme qui avait porté plainte pour violence à son endroit. Il avait reconnu qu'elle avait des raisons de croire pour sa sécurité en raison de son comportement. Il s'était engagé à garder la paix pendant une période de 12 mois.

À Montréal

Du côté sportif, Ntetu affrontera Schiller Hyppolite le 3 novembre prochain au centre Bell, en sous-carte du combat de Lucian Bute contre Denis Grachev. ❑

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	2	2	0	0	0	5	2	4
St. John's	2	1	1	0	0	5	6	2
Worcester	2	0	1	0	1	5	8	1
Portland	1	0	1	0	0	3	6	0
Providence	2	0	2	0	0	3	7	0

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	2	2	0	0	0	8	2	4
Bridgeport	2	2	0	0	0	10	6	4
Adirondack	2	1	1	0	0	6	7	2
Albany	1	0	1	0	0	1	2	0
Connecticut	2	0	2	0	0	6	9	0

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	2	2	0	0	0	5	2	4
Norfolk	2	2	0	0	0	8	5	4
Syracuse	2	1	0	0	1	9	9	3
W.-B./Scranton	1	0	1	0	0	1	2	0
Hershey	1	0	1	0	0	3	4	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lac-Érié	3	2	1	0	0	8	4	4
Hamilton	1	1	0	0	0	4	3	2
Toronto	2	1	1	0	0	3	5	2
Rochester	3	1	2	0	0	8	11	2
Grand Rapids	2	0	1	0	1	5	7	1

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chicago	3	3	0	0	0	8	4	6
Charlotte	2	1	0	0	1	6	5	3
Milwaukee	1	1	0	0	0	3	2	2
Rockford	2	0	1	0	1	3	6	1
Peoria	3	0	2	1	0	4	12	1

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Abbotsford	2	2	0	0	0	10	3	4
Texas	2	2	0	0	0	6	4	4
Oklahoma	2	1	1	0	0	4	4	2
San Antonio	2	1	1	0	0	4	4	2
Houston	2	0	2	0	0	3	6	0

Mardi 16 octobre
Bingharnton **3** Rochester **1**
Mercredi 17 octobre
Peoria **1** Chicago **2 (prol.)**
Vendredi 19 octobre
Adirondak à St. John's, 18h30.
Syracuse à Albany, 19h.
Worcester à Portland, 19h.
Providence à Manchester, 19h.
W.-B./Scraton à Springfield, 19h.
Grand Rapid à Rochester, 19h05.
Hershey à Bingharnton, 19h05.
Toronto à Hamilton, 19h30.
Connecticut à Norfolk, 19h30.
Charlotte à Milwaukee, 20h.
San Antonio à Oklahoma City, 20h.
Rockford à Peoria, 20h05.
Texas à Houston, 20h05.
Chicago à Abbotsford, 22h.

JUNIOR MAJEUR

SECTION TELUS EST

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Québec	10	9	1	0	0	47	19	18
Rimouski	11	7	3	0	1	34	29	15
Chicoutimi	12	6	5	1	0	40	35	13
Baie-Comeau	10	5	4	0	1	32	36	11
Victoriaville	12	4	5	2	1	41	37	11
Shawinigan	10	2	7	0	1	22	39	5

SECTION TELUS OUEST

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Rouyn-Nor.	11	8	2	0	1	50	35	17
Blainville B.	11	8	2	0	1	44	23	17
Drummond.	10	5	5	0	0	27	33	10
Val-d'Or	10	4	6	0	0	39	34	8
Gatineau	10	4	6	0	0	28	39	8
Sherbrooke	11	2	8	0	1	25	58	5

SECTION MARITIMES

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Halifax	11	10	1	0	0	58	28	20
I.-P.-É.	11	7	4	0	0	46	41	14
A.-Bathurst	12	5	4	3	0	37	40	13
Moncton	11	5	6	0	0	35	42	10
Saint-Jean	11	5	6	0	0	30	45	10
Cap-Breton	12	2	6	2	2	37	59	8

Mercredi 17 octobre
Halifax **7** I.-P.-É. **5**
Saint-Jean **2** Québec **5**
Shawigan **3** Gatineau **5**
B.-Boisbriand **3** Rimouski **1**
Sherbrooke **6** Cap-Breton **5 (P)**
Acadie-Bathurst **3** Moncton **4 (P)**
Chicoutimi 5 Baie-Comeau **4 (fus.)**
Jeudi 18 octobre
Drummondville à Val-d'Or, 19h30
Vendredi 19 octobre
I.-P.-É. à Moncton, 18h.
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Cap-Breton à A.-Bathurst, 18h30.
Québec à Victoriaville, 19h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h30.
Shawinigan à Rimouski, 19h30.
Saint-Jean à **Chicoutimi**, 19h30.
B.-Boisbriand à Baie-Comeau, 19h30.
Drummondville à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 20 octobre
Blainville-B. à **Chicoutimi**, 16h
Saint-Jean à Baie-Comeau, 16h
Sherbrooke à I.-P.-É., 18h
Gatineau à Rouyn-Noranda, 19h

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Jean-S.-Dea, Rouyn	15	9	24
M. Grigorenko, Québec	9	13	22
S. Andrighetto, Rouyn	9	13	22
B. Duffy, I.-P.-É.	8	13	21
W. Carrier, Cap-Breton	7	14	21
A. Lavoie, Cap-Breton	7	14	21
P. Danault, Victoriaville	11	9	20
N. MacKinnon, Halifax	12	7	19
J. Currie, I.-P.-É.	11	8	19
A. Miceli, Victoriaville	7	11	18
Z. O'Brien, Bathurst	9	8	17
A. Martha, Val-d'Or	7	10	17
P. Halley, Victoriaville	7	10	17
G. Desjardins, Rouyn	5	12	17
J. Hubermeau, St-Jean	9	7	16
C. Hudon, **Chicoutimi**	9	7	16
F. Gauthier, Rimouski	8	7	15
T. Giroux, Blainville	8	7	15
C. Clapperton, Blainville	7	8	15
J. Drouin, Halifax	5	10	15
Scott Oke, Rimouski	5	10	15
M.-O.-Roy, Blainville	5	10	15
Adam Erne, Québec	6	8	14

Les Saguenéens

	PJ	B	A	PTS
10-Charles Hudon	11	9	7	16
27-Laurent Dauphin	12	5	8	13
38-Guillaume Asselin	12	4	9	13
12-S. Sylvestre	12	3	8	11
08-Guillaume Cloutier	12	1	9	10
22-Lukas Sedlak	12	4	4	8
09-Alexandre Roy	12	4	4	8
58-Mathieu Gagnon	12	4	4	8
32-Jérémy Grégoire	8	2	2	4
02-P. Archambault	12	0	4	4
19-Tristan Tremblay	11	1	1	2
64-Nick Marois	9	1	0	1
26-Gabriel Gagnon	11	1	0	1
44-Scott Carrier	11	0	1	1
17-Simon Tremblay	12	0	1	1
24-Michaël Gagnon	12	0	1	1
39-Carl Tremblay	12	0	1	1
36-J. Quenneville	1	0	0	0
28-Elliot Brisson	6	0	0	0
25-Samuel Benoit	8	0	0	0
07-Silas Neeposh	8	0	0	0

Gardiens

	PJ	G	P	Min.	BA	BL	MOY.
37-C. Gibson	4	2	1	160.26	11	1	4,11
35-Desrosiers	10	4	5	564.08	23	1	2,45

NORD-AMÉRICAINE

	PJ	G	PDP	BP	BC	PTS
Jonquière	0	0	0	0	0	0
Therford-Mines	0	0	0	0	0	0
Trois-Rivières	0	0	0	0	0	0
Cornwall	0	0	0	0	0	0
Sorel-Tracy	0	0	0	0	0	0
St-Georges	0	0	0	0	0	0
Rivière-du-Loup	0	0	0	0	0	0

Jeudi 18 octobre
Cornwall à Sorel-Tracy, 20h
Vendredi 19 octobre
Sorel à Trois-Rivières, 20h
Jonquière à St-Georges, 20h
Thetford à Rivière-du-Loup, 20h
Samedi 20 octobre
R.-du-Loup à **Jonquière**, 19h30
Trois-Rivières à Cornwall, 19h30
St-Georges à Thetford, 20h

LIGUE JUNIOR AAA

SECTION ALEXANDRE-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	15	9	4	2	0	57	44	20
Lachine	13	8	5	0	0	57	51	16
Kahnawake	14	6	5	2	1	54	58	15
Vaudreuil-Dor.	13	4	8	0	1	56	76	9
Valleyfield	14	4	9	0	1	46	80	9

SECTION MARTIN-ST-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	14	13	1	0	0	88	45	26
Ste-Agathe	15	7	7	1	0	74	66	15
Terrebonne	12	7	5	0	0	44	45	14
St-Léonard	14	4	9	1	0	49	72	9
Montréal-Est	13	3	9	1	0	52	93	7

SECTION DAVID-PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	15	11	4	0	0	79	51	22
Princeville	13	8	4	1	0	50	43	17
St-Hyacinthe	13	7	3	2	1	45	43	17
La Tuque	14	6	5	2	1	53	46	15
Sherbrooke	16	7	8	1	0	69	60	15

Mardi 16 octobre
Valleyfield **2** Sherbrooke **3**
Mercredi 17 octobre
Longueuil **3** Lachine **0**
Ste-Agathe **4** St-Jérôme **5**
Jeudi 18 octobre
Terrebonne à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 19 octobre
La Tuque à St-Jérôme, 19h30.
Sherbrooke à Ste-Agathe, 19h30.
Vaudreuil-Dor. à St-Hyacinthe, 19h30.
Montréal-Est à Terrebonne, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
Longueuil à Kahnawake, 19h45.
Saint-Léonard à Lachine, 20h.
Samedi 20 octobre
Lachine à Princeville, 20h.
Dimanche 21 octobre
Terrebonne à St-Hyacinthe, 14h.
Montréal-Est à Vaudreuil-Dorion, 15h30.
St-Jérôme à Valleyfield, 16h.
Ste-Agathe à Kahnawake, 19h.
La Tuque à Sherbrooke, 19h30.

LIGUE MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C. Notre-Dame	13	9	4	0	0	41	27	18
St-François	12	8	3	0	1	50	31	17
Lévis	12	4	5	0	3	43	60	11
Jonquière	10	3	4	2	1	36	40	9
Trois-Rivières	11	4	6	0	1	24	33	9

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Châteauguay	13	9	4	0	0	52	40	18
Lac-St-Louis	11	6	4	0	1	37	39	13
C.C.-LaMoyne	12	6	5	0	1	34	41	13
Magog	13	6	6	0	1	44	50	13
C.A.-Girouard	13	5	6	2	0	48	52	12

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Laval-Montréal	12	9	2	1	0	43	27	19
C.E.-Blondin	12	7	5	0	0	49	37	14
St-Eustache	12	6	6	0	0	38	45	12
Amos	12	5	7	0	0	37	47	10
Gatineau	12	3	7	1	1	35	42	8

Vendredi 19 octobre
Sém. St-François à Trois-Rivières, 19h.
Magog à Châteauguay, 19h30.
C. Notre-Dame à Lévis, 19h30.
C.E.-Blondin à St-Eustache, 19h30.
C.C.-LeMoyne à Lac-St-Louis, 19h30.
C.A.-Girouard à Laval-Montréal, 19h30.
Samedi 20 octobre
Gatineau à Amos, 19h.
Jonquière à C.-A. Girouard, 19h30
Dimanche 21 octobre
Gatineau à Amos, 13h30.
L.-Montréal à E.-Blondin, 13h30.
Tr-Rivières à CC-Lemoyne, 13h30.
Lac St-Louis à Magog, 14h.
S. St-François à Notre-Dame, 14h.
St-Eustache à Lévis, 14h30.
Jonquière à Chateauguay, 14h30.

COLLÉGIAL DIV. 1

	PJ	G	P	F/P	BP	BC	PTS
Alma	6	5	1	0	32	26	10
Ch.-St-Lawrence	5	4	1	0	28	11	8
A.-Laurendeau	5	4	1	0	23	11	8
Lionel-Groulx	5	4	1	0	21	17	8
Lafléche	7	4	3	0	17	25	8
Dawson	7	2	4	1	19	29	5
Saint-Laurent	8	2	5	1	29	31	5
Sorel-Tracy	5	2	3	0	16	20	4
Thetford	8	1	6	1	25	40	3

Vendredi 19 octobre
Dawson à André-Laurendeau, 19h30.
Lionel-Groulx à Lafléche, 19h45.
Samedi 20 octobre
Alma à Ch.-St-Lawrence, 14h.
St-Laurent à Dawson, 20h30.
Dimanche 21 octobre
Lafléche à Thetford, 14h30.
André-Laurendeau à Lionel-Groulx, 15h30.
Ch.-St-Lawrence à St-Laurent, 15h30.

DÉVELOPPEMENT MIDGET ESPOIRS

	PJ	G	P	N	BP	BC	FJ.	Pts
Mont-Joli	6	4	1	1	28	11	6	15
Rive-Sud	6	5	0	1	28	9	3	14
Espoirs SLSJ	6	2	2	2	14	19	4	10
Beauce-Am.	6	2	3	1	16	18	5	10
Q. (Cyclones)	6	1	3	2	12	18	5	9
Q. (Typhons)	4	1	2	1	7	9	4	7
Côte-Nord	6	1	5	0	12	33	4	6

Vendredi 19 octobre
Rive-Sud à Québec (Cycl.), 19h30
Samedi 20 octobre
Espoirs LSJ à Côte-Nord, 16h
Beauce-Amiante à Rive-Sud, 18h
Québec (Typh.) à Mont-Joli, 19h
Dimanche 21 octobre
Québec (Typh.) à Mont-Joli, 13h
Québec (Cycl) à B-Amiante, 15h30

BANTAM AA

Division Gilbert

	PJ	G	P	N	BP	BC	FJ	Pts
Beaubourg	8	6	1	1	35	22	5	18
Rive-Nord	6	5	1	0	26	5	4	14
Esp. Saguenay	6	2	1	3	20	18	4	11
E.Lac-St-Jean	5	3	1	1	19	12	3	10
Québec	8	2	4	2	29	30	4	10
Côte-Nord	7	0	7	0	16	42	5	5

Division Samson

	PJ	G	P	N	BP	BC	Fj	Pts
Beauce-Amiante	7	3	3	1	26	29	7	14
Mont-Joli	6	4	2	0	27	15	5	13
Rive-Sud (1)	8	3	5	0	20	28	6	12
Rivière-du-Loup	7	2	5	0	20	28	5	9
Rive-Sud (2)	6	1	3	2	12	21	4	8

Vendredi 19 octobre
Mont-Joli à Québec, 20h20
Samedi 20 octobre
Espoirs LSJ à Côte-Nord, 13h
Mont-Joli à B.-Amiante, 15h30
Rivière-du-Loup à Beaubourg, 16h
Rive-Nord à Rive-Sud (2), 19h30
Dimanche 21 octobre
Espoirs LSJ, à Côte-Nord, 11h
Mont-Joli à Rive-Sud (2), 12h
R.-du-Loup à B.-Amiante, 13h30
Beaubourg à **Espoirs Sag.**, 15h
Rive-Sud (1) à Québec, 16h30

PEE-WEE AA

Division Gilbert

	PJ	G	P	N	BP	BC	FJ.	Pts
Québec	8	5	3	0	25	18	8	18
Rive-Nord	8	5	3	0	22	15	6	16
Beaubourg	8	4	4	0	17	27	7	15
E. Saguenay	8	2	4	2	16	27	7	13
E. Lac-St-Jean	8	1	7	0	11	26	7	9

Division Samson

	PJ	G	P	N	BP	BC	FJ.	Pts
Rive-Sud (2)	9	6	2	1	30	18	8	21
Mont-Joli	8	5	2	1	31	22	8	19
Beauce-Amiante	7	5	2	0	28	12	7	17
Rive-Sud (1)	8	4	3	1	27	18	8	17
Rivière-du-Loup	8	0	7	1	10	34	8	9

Jeudi 18 octobre
Rive-Sud (2) à Québec, 19h
Vendredi 19 octobre
Espoirs**LSJ** à Espoirs **Sag.**, 19h20
Mont-Joli à Rive-Sud (1), 19h30
Samedi 20 octobre
Mont-Joli à Beauce-Amiante, 14h
R.-du-Loup à Beaubourg, 14h30
Rive-Nord à Rive-Sud (2), 18h
Dimanche 21 octobre
Mont-Joli à Rive-Sud (2), 10h30
R.-du-Loup à B.-Amiante, 12h
Rive-Nord à Québec, 15h10
Beaubourg à Rive-Sud (1), 17h

SCOLAIRE

JUVÉNILE MASC. DIV. 1

SECTION EST

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	ES	Pts
Sém.St-François	4	2	2	0	14	15	4	8
E. Sec. Pointe L.	3	2	0	1	13	7	2	7
Acad. St.Louis	3	1	1	1	9	9	3	6
Odyssée-D.-R.	2	2	0	0	7	0	1	5
A. Les Estacades	1	0	1	0	2	5	1	1
É.Sec. Card-Roy	3	0	3	0	4	13	1	1

SECTION CENTRE

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	ES	Pts
Coll. Claretain	3	3	0	0	25	3	3	9
É. Sec. Massey	3	2	1	0	16	8	3	7
É.S.F.-Lefebvre	3	2	1	0	13	8	3	7
Antoine-Girouard	3	1	2	0	9	18	3	5
É. S. Triolet	3	1	2	0	3	11	1	3
P. Marcel Landry	3	0	3	0	3	21	3	3

SECTION SUD

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	ES	Pts
C.C. Lemoyne	4	3	0	1	23	8	4	11
É. S. Magdeleine	4	3	0	1	18	8	3	10
ÉS.Éd-Montpetit	4	2	2	0	13	17	3	7
John Rennie HC	2	1	1	0	8	8	2	4
Col. Assomption	4	1	3	0	10	14	2	4
L.-Philippe Pare	4	0	4	0	1	26	1	1

SECTION NORD

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	ES	Pts
É. S. Mirabel	4	3	1	0	13	8	3	9
É.S. St-Gabriel	3	3	0	0	13	4	0	6
St-Sacrement	3	1	2	0	9	13	3	5
Nicolas-Gatineau	4	1	3	0	12	10	2	4
Cap-Jeunesse	2	0	2	0	2	6	0	0

Mardi 16 octobre
S. St-François **3** A. St-Louis **5**
Assomption **1** É.S. É.-Montpetit **3**
Mercredi 17 octobre
CC-Lemoyne **5** J.R. High School **3**
Jeudi 18 octobre
Mirabel à É.S. Cap-Jeunesse, 17h
Vendredi 19 octobre
Cardinal-Roy à Les Estacades, 14h
Assomption à É.St-Gabriel, 14h30
L.-P.-Paré à É. N.-Gatineau, 15h15
C. A.-Girouard à Triolet, 18h05
Pointe-Lévy à **Dr.-Racine**, 19h30
Samedi 20 octobre
J.R. High School à Mirabel, 14h
Massey-Vanier à É.STriolet, 15h05
C.C-Lemoyne à L.-P.-Paré, 15h15
É.S. F-Lefebvre à C. Clarétain, 16h
St-Sacrement à É.S. Cap-Jeunesse, 16h30
Dimanche 21 octobre
Magdeleine à É.S. Mirabel, 11h
É.S. du Triolet à C. Clarétain, 16h
St-Gabriel à St-Sacrement, 17h

LIGUES RÉGIONALES JUNIOR AA

	PJ	G	PP/F	BP	BC	FJ.	Pts
Jonquière	4	3	1	0	27	18	1	7
Alma	3	2	0	1	19	17	2	7
Normandin	3	2	1	0	17	12	1	5
Métabetchouan	2	0	2	0	9	13	1	1
La Baie	2	0	2	0	5	17	1	1
Chicoutimi	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 19 octobre
Jonquière à Alma, 21h
Chicoutimi à Normandin, 21h
La Baie à Métabetchouan, 21h
Samedi 20 octobre
Metabetchouan à Normandin, 20h
Dimanche 21 octobre
La Baie à Alma, 19h
Jonquière à Chicoutimi, 19h

MIDGET BB

	PJ	G	PP/F	BP	BC	FJ.	Pts
Alma Jeannois	3	3	0	0	12	8	3	9
Dol.-Mist.	4	3	1	0	15	11	3	9
Alma Aiglons	3	2	1	0	13	6	3	7
St-Félicien	3	2	1	0	18	13	3	7
Chibougamau	5	1	3	1	14	20	4	7
Jonq. Orioles	4	0	2	2	10	23	3	5
Jonq. Marquis	1	0	1	0	5	11	1	1
La Baie	1	0	1	0	3	4	1	1
Chic. (Sags)	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 19 octobre
Alma (Aiglons) à St-Félicien, 20h
Samedi 20 octobre
Dol.-Mist. à Jonq. (Marquis), 13h
Alma (Alma) à Chic. (Sags), 19h30
La Baie à Alma (Aiglons), 21h
Dimanche 21 octobre
Alma (Jeannois) à Dol.-Mist., 19h
Chic. (Sags) à Jonq. (Orioles), 19h

BANTAM CC

(Franc Jeu seulement)

	PJ	G	P	P/FB	PBC	FJ.	Pts
Chibougamau	6	0	6	0	4	62	6	6
Alma	6	5	1	0	45	11	5	5
Mashteuiash	5	3	0	2	25	11	5	5
Jonq. Orioles	5	2	3	0	18	13	4	4
Saint-Bruno	5	1	4	0	12	21	4	4
Must. La Baie	4	3	0	1	15	9	3	3
Jonq. Marquis	4	3	1	0	15	12	3	3
Dol.-Mist.	3	2	1	0	13	11	3	3
Must. Sags	4	2	2	0	17	14	2	2

Samedi 20 octobre
Chic. (Sags) à Mashteuiatsh, 13h
La Baie à Chibougamau, 16h
Jonq. (M) à Jonq. (Orioles), 17h40
Dimanche 21 octobre
La Baie à Chibougamau, 11h
Alma à Jonq. (Marquis), 12h55
St-Bruno à Dol.-Mist., 14h

PEE-WEE BB

Saison régulière
Samedi 20 octobre
Mustangs à St-Félicien, 12h
Chibougamau à Jonq. (Marquis), 12h10-16h30
Dimanche 21 octobre
Rebelles à Mustangs, 12h40

PEE-WEE CC

Saison régulière
Samedi 20 octobre
Jonq. (O) à Alma (Aiglons), 12h
Alma (A) à Chic. (Sag's), 13h40
St-Félicien à Dol.-Mist., 14h
Dimanche 21 octobre
Dol.-Mist. à Alma (Aigles), 12h
Chic. (Sag's) à Jonq. (O), 13h35
Alma (Aiglons) à La Baie, 14h25

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	3	3	0	,500	188	137
N.Y. Jets	3	3	0	,500	133	141
Miami	3	3	0	,500	120	117
Buffalo	3	3	0	,500	137	192

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	5	1	0	,833	173	115
Indianapolis	2	3	0	,400	100	145
Tennessee	2	4	0	,333	114	204
Jacksonville	1	4	0	,200	65	138

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	5	1	0	,833	161	118
Cincinnati	3	3	0	,500	149	163
Pittsburgh	2	3	0	,400	116	115
Cleveland	1	5	0	,167	134	163

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	3	3	0	,500	170	138
San Diego	3	3	0	,500	148	137
Oakland	1	4	0	,200	87	148
Kansas City	1	5	0	,167	104	183

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Giants	4	2	0	,667	178	114
Philadelphie	3	3	0	,500	103	125
Washington	3	3	0	,500	178	173
Dallas	2	3	0	,400	94	119

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Atlanta	6	0	0	1,000	171	113
Tampa Bay	2	3	0	,400	120	101
Caroline	1	4	0	,200	92	125
La N.-Orléans	1	4	0	,200	141	154

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	4	1	0	,800	149	71
Minnesota	4	2	0	,667	146	117
Green Bay	3	3	0	,500	154	135
Detroit	2	3	0	,400	126	137

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Arizona	4	2	0	,667	110	97
San Francisco	4	2	0	,667	152	94
Seattle	4	2	0	,667	110	93
St. Louis	3	3	0	,500	110	111

Lundi 15 octobre
Denver **35** San Diego **24**
Jeudi 18 octobre
Seattle à San Francisco, 20h20.
Dimanche 21 octobre
Tennessee à Buffalo, 13h.
Baltimore à Houston, 13h.
Cleveland à Indianapolis, 13h.
Arizona au Minnesota, 13h.
Dallas en Caroline, 13h.
Green Bay à St.

Nike, Anheuser-Busch, Trek, RadioShack...

Lance largué

« À cause des preuves apparemment irrévocables voulant que Lance Armstrong se soit dopé et ait dupé Nike pendant plus d'une décennie, c'est avec tristesse que nous mettons fin à notre contrat avec lui. »

-Un communiqué de Nike

GABRIEL BÉLAND
La Presse

MONTRÉAL - À la manière d'un jeu de dominos, les appuis de Lance Armstrong tombent un à un depuis les révélations de l'Agence antidopage américaine. Le champion déchu a perdu coup sur coup ses deux plus importants alliés, hier.

L'équipementier américain Nike a d'abord annoncé la fin de sa longue et indéfectible association avec l'athlète. Armstrong a annoncé dans la foulée qu'il quittait la fondation qu'il a lui-même créée et qui lui a servi de caution morale au moment où les accusations de dopage se multipliaient au cours des derniers mois.

Mardi, Nike soutenait toujours publiquement le cycliste. Une poignée de manifestants s'est rendue devant les bureaux de l'entreprise, en Oregon, pour demander qu'elle cesse de commanditer « un tricheur ». « Renvoyez Lance. Just Do It », pouvait-on lire sur l'une des pancartes. L'entreprise s'est alors empressée de réitérer son appui et de rappeler qu'elle croyait Armstrong lorsqu'il clamait son innocence.

Mais Nike a fait volte-face hier et a annoncé sur son site internet sa décision de lâcher Armstrong. « À cause des preuves apparemment irrévocables voulant que Lance Armstrong se soit dopé et ait dupé Nike pendant plus d'une décennie, c'est avec tristesse que nous mettons fin à notre contrat avec lui, peut-on lire dans un communiqué non signé sur le site de l'entreprise. Nike n'approuve l'usage de substances dopantes illégales d'aucune manière que ce soit. »

Dans les heures qui ont suivi la sortie de Nike, Anheuser-Busch, Trek et RadioShack a aussi annoncé qu'elle n'entendait pas renouveler son association avec le Texan. Armstrong faisait en effet la promotion d'une bière produite par la multinationale.

Nike a toutefois assuré qu'elle continuerait de soutenir financièrement la fondation mise sur pied par Armstrong en 1997. Des médias parlent d'une aide de 8 millions par année. Était-ce une exigence de Nike ? Toujours est-il qu'Armstrong a annoncé simultanément qu'il quittait son rôle à la tête de la fondation.

L'Américain veut ainsi « épargner à la fondation les effets négatifs résultant de la controverse autour de [sa] carrière cycliste ».

Armstrong, survivant du cancer, a mis sur pied Livestrong pour venir en aide aux gens atteints de cette maladie. La fondation soutient avoir amassé 500 millions à cette fin depuis sa création.

L'Agence antidopage américaine (USADA) a dévoilé la semaine dernière un rapport de 1000 pages contenant les témoignages de 26 personnes, dont 11 anciens coéquipiers d'Armstrong. On y détaille comment le Texan, sept fois vainqueur du Tour de France, aurait mis en place « le programme de dopage le plus sophistiqué, le plus professionnel et le plus efficace jamais vu ».

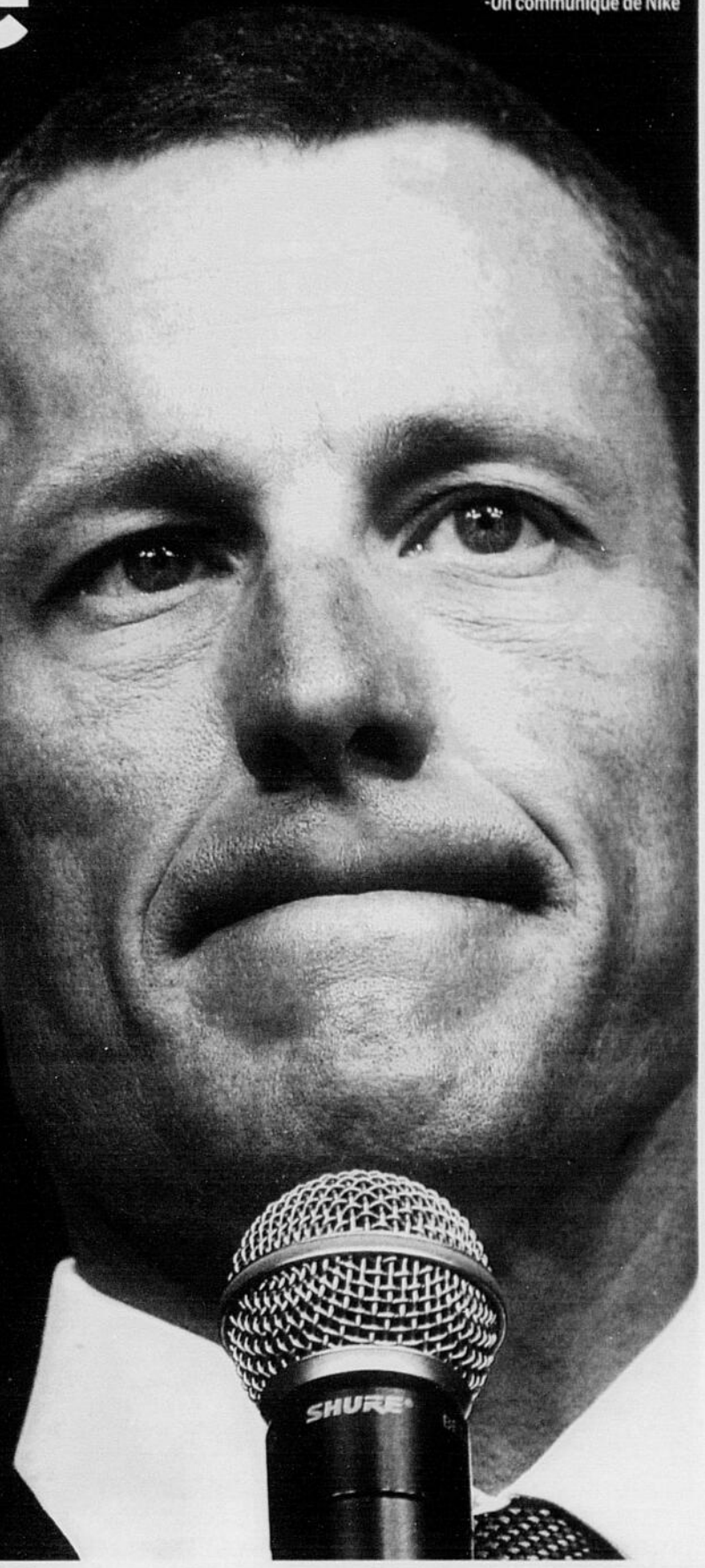
Quelques heures après la publication du rapport, Lance Armstrong s'est contenté de publier un gazouillis dans lequel il se disait serein, passant du temps avec sa famille « et pensant à ça », suivi d'un lien vers sa fondation pour le cancer.

Nike flanche

La décision de Nike a en surpris plusieurs. L'entreprise a la réputation de maintenir coûte que coûte ses relations avec les athlètes éclaboussés par des scandales. Après l'affaire des combats de chiens, il n'avait par exemple attendu qu'un an et demi pour réactiver son association avec Michael Vick.

Nike a aussi toujours refusé de lâcher Tiger Woods lorsqu'il était au coeur d'une chicane domestique hautement médiatisée et lorsque ses infidélités ont fait les manchettes. Dans une entrevue en 2009 à Sports Business, le PDG de Nike, Phil Knight, se défendait ainsi : « Lorsque sa carrière sera terminée, on parlera de ces indiscrétions comme d'une peccadille, même si les médias en font leurs choux gras pour l'instant. »

Force est de constater que « l'affaire Armstrong » n'entrait plus dans la catégorie des peccadilles. « Nike essaie d'éviter qu'il y ait un transfert d'image négative de Lance Armstrong et ses scandales vers Nike. Ils ne souhaitent pas que Nike soit associée à la corruption, à la tricherie, au dopage », soutient André Richelieu, professeur titulaire de marketing du sport à l'Université Laval. ❑



Lance Armstrong pourrait voir tous ses titres du Tour de France annulés si l'UCI entérine les sanctions de l'USADA.

(Archives AP)

LE FOOTBALL DES GAILLARDS
Le vendredi 19 octobre 2012, 19 h 30
Terrain du Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Les Jeannois du Collège d'Alma VS Gaillards du Cégep de Jonquière
ENTRÉE: • 6 $/adulte • 3 $/étudiant
CÉGEP DE JONQUIÈRE
TANGUAY
INTERCAR
LA RADIO DES HITS
SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.
RSEQ
Pour vivre du football excitant!!!
2993988

Négociations dans la LNH

Aux joueurs de répondre aujourd'hui

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL - Les patrons de la Ligue nationale de hockey ont mis beaucoup de pression sur le syndicat des joueurs avec leur offre de mardi. C'est maintenant au tour des joueurs de répliquer.

Plusieurs patineurs de la LNH sont attendus, cet après-midi à Toronto, afin de prendre part à une rencontre importante, en compagnie des représentants du circuit. À l'agenda: une autre ronde de discussions... et possiblement aussi une contre-proposition de la part de l'Association des joueurs.

À n'en point douter, les prochains jours vont être déterminants pour le futur immédiat de la ligue. La dernière offre des propriétaires, déposée mardi, a provoqué un élan d'optimisme chez les partisans.

Chez les joueurs? Disons que cette proposition n'a poussé personne à ouvrir des caisses de champagne en guise de célébration.

« Il faut savoir ce que représente cette proposition-là exactement, explique l'attaquant Mathieu Darche, qui sera présent aujourd'hui à Toronto. Est-ce que cette offre des propriétaires est une invitation à négocier? Ou bien est-ce qu'il s'agit d'une offre qui est à prendre ou à laisser? Parce que si c'est ça, on va se retrouver au même point. »

Les joueurs se préparent à soumettre une contre-proposition à Gary Bettman et à ses partenaires. C'est leur réaction qui va influencer la suite des choses, selon Mathieu Darche.

« S'ils nous ont fait cette offre afin de poursuivre les négociations, alors là, je suis relativement optimiste pour le reste, a-t-il ajouté. L'offre de mardi, c'est leur moins pire depuis le début. »

La ligue souhaite amorcer le 2 novembre son calendrier de 82 matchs, mais chez les employés en patins, la position n'a pas trop changé; l'idée de partager 50 % des revenus liés au hockey, comme le veulent les proprios, ne les enchante guère, eux qui recevaient 57 % sous les termes de la convention collective précédente. Les joueurs aimeraient aussi une définition plus claire du concept des revenus liés au hockey.

« À première vue, les gens voient que le partage des revenus est rendu à 50-50, et ils trouvent que c'est juste, explique Jason Pominville, le capitaine des Sabres de Buffalo. Dans un autre milieu que le nôtre, n'importe lequel, tout le monde serait content d'avoir 50-50. Mais notre milieu est un modèle d'affaires qui est différent des autres. Il faut analyser tous les petits détails de très près. Le fonds de pension, la situation des joueurs autonomes, les premiers contrats... il faut que ce soit donnant-donnant. Il y a beaucoup de petits détails comme ça qui font en sorte que les joueurs ne sont peut-être pas d'accord avec ce que la ligue propose pour le moment. »

Sans oublier ceci: les joueurs n'ont pas particulièrement apprécié la soudaine transparence de la LNH, qui a choisi de publier sur son site les détails de l'offre en question hier matin. « Les dirigeants de la ligue se sont mis pas mal de monde à dos depuis le début du lock-out, et en faisant ça, ils essaient de changer la perception des gens et de virer ça contre nous », estime Jason Pominville.

Mathieu Darche n'a pas été impressionné lui non plus par cette stratégie. « Ils essaient de dire aux gens que si on refuse leur offre, c'est nous les méchants », fait-il remarquer.

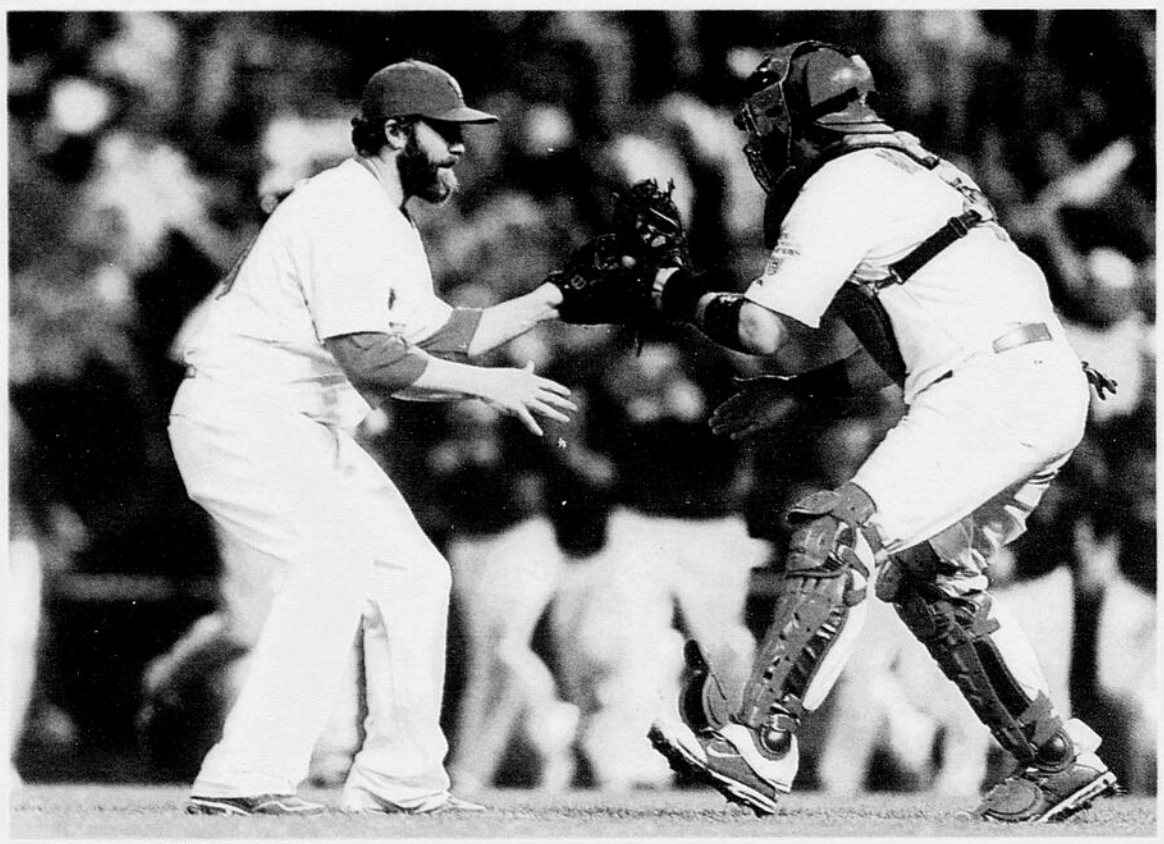
Selon Darche, ce sont les joueurs qui ont fait les concessions depuis le début de ces nombreuses discussions entre les deux parties.

« Leur offre, sur six ans, c'est environ 1,3 milliard de moins en salaire pour les joueurs, estime-t-il. Est-ce qu'ils sont arrivés avec ça juste pour faire une opération de relations publiques? Si c'est ça, on ne sera pas plus avancé. »

Jason Pominville, qui a refusé des offres de Suisse et d'Allemagne parce qu'il croit toujours à la possibilité d'un règlement, juge que les deux clans peuvent s'entendre au cours des prochains jours.

« Toute offre est une bonne chose, et au moins, il y a des discussions, a-t-il expliqué. Tant qu'il y a des rencontres, c'est bon signe. Mais il ne faut pas s'emballer trop vite et croire qu'on va dire oui juste parce que la ligue nous propose quelque chose. »

La suite aujourd'hui, à Toronto. ❑



// LES CARDS FONT FI DE LA PLUIE

Le lanceur Jason Motte et le receveur Yadier Molina des Cardinals de St. Louis ont célébré à leur façon, hier, après que les champions en titre de la Série mondiale ait vaincu les Giants de San Francisco 3-1. Le match de série de championnat dans la Ligue nationale a été interrompu pendant trois heures et demie par la pluie. À Detroit, la pluie a même forcé l'annulation du match #4 entre les Yankees et les Tigers. Detroit a les devants 3-0.

(Photo Getty Images)

EN BREF

CURLING PROVINCIAL

Les équipes du club hôte ont connu du succès hier au Tournoi provincial de curling d'Alma disputé sur les glaces du Club Riverbend. Carol Bellemarre a vaincu Louis-André Jean de Chicoutimi par le pointage de 8-2. Dans un duel tout almatois, Robert Beaupré a doublé Ludovic Paradis par la marque de 6-3. Dans un autre affrontement local, Serge Bouchard d'Alma a eu le meilleur sur Maurice Simard 8-6. La seule défaite almatoise a été subie par Doris Fleury qui s'est incliné 9-5 devant Sylvain Otis de Kénogami. L'action reprendra ce soir à compter de 18 h 15.

BASKET-BALL SENIOR

Les membres de l'Académie du Collège d'Alma ont poursuivi leur domination dans la Ligue régionale de basket-ball senior hier soir avec une victoire facile de 93-52 sur AutoSag. Narcisse Kalamba a inscrit 16 points pour les vainqueurs. David Tremblay a répliqué dans la défaite avec 12 points.

RIEN CHEZ LES MARQUIS

(JSTP) - Le téléphone du DG des Marquis de Jonquière était fort occupé hier soir, mais peu avant 23 h, aucune transaction n'avait encore été officialisée. Joint hier, Dean Lygitsakos s'attendait à des dénouements plus rapides, mais il semble que plusieurs équipes s'adonnent au magasinage de dernière minute.

Sur le forum de l'équipe, le DG des Marquis a expliqué qu'il a consacré les derniers jours à expliquer les rôles qu'il souhaite attribuer à chacun tout en leur laissant le temps de réfléchir à l'offre. Il s'accorde aussi un délai pour certains joueurs qu'il souhaite mieux évaluer. « Il y aura des absents de taille et des présences appréciées », laisse-t-il entendre.



Colloque international en athlétisme tenu à Nassau

Apprendre au contact des meilleurs

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les entraîneurs Gino Roberge, Isabelle Proteau et Richard Dessureault ont joint l'utile à l'agréable, au début octobre en faisant le plein de connaissances et de soleil dans le cadre d'un colloque international en athlétisme tenu à Nassau, aux Bahamas.

Roberge, entraîneur-chef de l'équipe d'athlétisme des Inuk de l'UQAC, ainsi que Proteau et Dessureault, responsables du centre Lucien-Brunel de Chicoutimi, ne regrettent pas d'avoir investi leurs temps et argent pour participer à ce rendez-vous de l'élite internationale. « Nous étions 70 entraîneurs venus des quatre coins de la planète pour en apprendre davantage sur les nouvelles techniques d'entraînement et la manière dont travaillent les entraîneurs des athlètes olympiques des autres pays. Sur les 70 participants, 55 étaient aux Jeux olympiques de Londres », mentionne d'entrée de jeu Gino Roberge. Athlétisme Canada l'avait invité et il a demandé s'il pouvait inscrire deux autres entraîneurs. Une bonne initiative puisqu'ils étaient les trois seuls entraîneurs du Canada présents.

« Pour moi, Richard et Isabelle, ce fut une source inépuisable de nouvelles informations. Les conférenciers font partie de l'élite mondiale du "coaching" en athlétisme. Il y avait entre autres le docteur Jim Denison du Canada, l'entraîneur Peter John L. Thompson de l'Université de l'Oregon et le Dr Walter Salazar du Costa Rica (entraîneur de Nery Brenes, champion sur 400 m en salle). Toutes les conférences étaient plus intéressantes les unes que les autres. Toutes les disciplines (courses, sprint, sauts et lancer) ont été abordées et nous aurons maintenant le

> « Sur les 70 participants, 55 étaient aux Jeux olympiques de Londres. »
>
> - Gino Roberge

défi d'appliquer ces techniques à nos entraînements. Nous aurons surtout la mission d'essayer de partager ces nouvelles notions aux entraîneurs de la région afin d'avoir des athlètes de plus en plus compétitifs. »

« Depuis que je suis entraîneur, j'ai peut-être assisté à une cinquantaine de conférences au Québec et au Canada. Mais celle-ci a vraiment été celle d'où nous avons ramené le plus d'information et de nouvelles idées. Avant, nous allions dans les conférences pour valider si ce que nous faisions était bon. Cette fois-ci, nous sommes allés chercher de nouvelles informations », nuance Gino Roberge.

Les nouvelles techniques ont été très bien accueillies par la clientèle du sport-études et des Inuk qui fréquente le centre Lucien-Brunel de Chicoutimi, seul gymnase de l'est du Québec spécialisé dans ce domaine.

Enfin, les trois entraîneurs ont pu conforter leur façon de faire dans le développement des athlètes. « Nous sommes l'un des rares clubs qui respectent le développement à long terme de l'athlète, alors que la surspécialisation à un jeune âge semble préconisée », soutient celui qui est l'un des piliers de l'athlétisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce dernier reconnaît que d'avoir des jeunes qui se distinguent permet à des clubs de bien paraître et peut faciliter la quête de commanditaires. Le hic, c'est que les risques de blessures et d'abandon vers la fin de secondaire sont plus élevés. « L'athlétisme est un sport à développement tardif. Il faut donc prendre le temps. J'aime mieux avoir des athlètes capables de prendre part à des compétitions 12 mois par année et travailler un peu plus fort sur le financement que d'avoir deux ou trois bons éléments qui ne courent qu'un mois par année », a-t-il conclu. ❑



Lors d'un colloque aux Bahamas, les entraîneurs en athlétisme et en préparation physique, Isabelle Proteau, Gino Roberge et Richard Dessureault, ont fait le plein de connaissances pour mieux faire progresser les athlètes qui fréquentent le centre Lucien-Brunel et les Inuk de l'UQAC. De nouvelles méthodes qui sont déjà appréciées par les jeunes.

(Photo Rocket Lavoie)

EN BREF

COUPE DU MONDE

(JSTP) - Les quatre patineuses courte piste de la région, soit Marie-Ève Drolet (Laterrière), Valérie Maltais (La Baie), Marianne Saint-Gelais (Saint-Félicien) et Caroline Truchon (Chicoutimi) prennent part à la première étape du circuit de la Coupe du monde ISU qui s'amorce vendredi à Calgary. Le vendredi sera consacré aux rondes de qualifications. Le samedi, ce sera les épreuves du 1500 m et de la première des deux courses sur 1000m ainsi que les demi-finales des relais masculin et féminin. Dimanche, ce sera le 500m, le second 1000m et les finales des relais. Il sera possible de suivre les courses sur les ondes de CBC Sports samedi et dimanche, ainsi que sur Twitter.

MARATHON DE TORONTO

(JSTP) - Quelques athlètes de la région ont participé au Marathon de Toronto tenu le dimanche 14 octobre par un temps très pluvieux en début de parcours. Les coureurs ont pris des départs simultanés pour le marathon (42,2 km) et le demi-marathon (21,1 km). Il s'agissait d'un parcours relativement plat et très urbain qui a réuni près de 3500 participants pour le marathon et environ 10 000 coureurs pour le demi-marathon.

Résultats

Marathon

Gaetan Bergeron, Chicoutimi, 99e au général en 2h59mn55/8e des 40-44 ans H

Lynda Desmeules de Jonquière, 127e au général/3h04mn23/1re des 50-54 ans F

Annick Gagné de Jonquière, 866e au général/3h46mn21/11e des 45-49 ans F

Yvon Tremblay de Jonquière, 1319e au général/4h03mn00/146e des 45-49 ans H

Aline Fournier de Chicoutimi, 1800e/4h14mn36/78e des 40-44 ans F

Demi-marathon

Martine Tremblay de St Fulgence, 2h01mn11/18e des 55-59 ans F

Carol Tremblay de La Baie : 1h44mn33/245e catégorie 45-49ans H

CANADIAN TIRE La Baie Chicoutimi Jonquière
et
Bon départ
PRÉSENTENT
LA TOURNÉE DES JOUEURS
THE PLAYERS' TOUR
2012

LA TOURNÉE DES JOUEURS S'ARRÊTE À CHICOUTIMI ET À JONQUIÈRE

CHICOUTIMI
Au Centre Georges-Vézina
Le mercredi 24 OCTOBRE à 19 h
(Les portes ouvriront à compter de 17 h 30)

Billets en vente à la billetterie du Centre Georges-Vézina au 643, rue Bégin à Chicoutimi, 418 698-4080 www.sagueneens.com
La limite d'achat est de huit billets par personne.

JONQUIÈRE
Au Palais des sports
Le jeudi 25 OCTOBRE à 19 h
(Les portes ouvriront à compter de 18 h)

BILLETS EN VENTE
– Jean Coutu Jonquière
– Jean Coutu Alma
– La Cage aux Sports Alma
www.tournoipeewee.com
Aucune limite quant au nombre de billets achetés par personne.

BILLETS EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI 9 H!

RENCONTREZ LES GRANDS DU HOCKEY



LES PROFITS AMASSÉS SERONT REMIS À DIFFÉRENTES CAUSES ET CLUBS DE HOCKEY MINEUR

« Depuis Lafleur, en passant par Lemieux et Crosby »

Un livre de référence

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Une véritable bible ! Dans un ouvrage de référence intitulé *La Ligue de hockey junior majeur du Québec : Depuis Lafleur, en passant par Lemieux et Crosby*, les auteurs Jean-Pierre D'Auteil et Jean-Philippe Otis, son neveu, retracent avec précision les 42 premières années du circuit junior québécois.

Le Quotidien a reçu le livre mercredi matin et a été le premier média à s'entretenir avec les deux auteurs plus tard dans la journée.

Près de trois ans après le début de cette aventure, les deux amateurs de hockey originaires de Baie-Comeau accouchent d'un volume d'un peu moins de 300 pages. Le livre est divisé en quatre décennies et quelques pages sont consacrées chaque saison. Quelques paragraphes résument la saison, suivis de faits marquants et des anecdotes. Le tout est agrémenté de plusieurs tableaux sur les meilleurs gardiens, les meilleurs marqueurs, les choix au repêchage ainsi que les transactions importantes et de nombreuses photos.

En cours de lecture, on retrouve également plusieurs perles de citations. « Martel est le maître, moi je ne suis que l'élève », avait lancé le grand manitou des Remparts, Patrick Roy, après une défaite contre les Saguenéens lors de la saison 2006-2007. Après avoir remis sa démission comme entraîneur du Titan de Laval en 1990-91, François Lacombe n'a pas été très tendre envers ses anciens protégés. « Chez le Titan, les joueurs ont besoin d'un psychiatre, pas d'un entraîneur », avait-il mentionné.

Une version anglaise a également été rédigée pour les amateurs anglophones, surtout des Maritimes.

Travail de moine

Initiateur du projet, Jean-Pierre d'Auteuil, un ancien journaliste à Baie-Comeau, Québec et Trois-Rivières, mentionne que l'idée lui est venue après avoir réalisé un DVD sur les Nordiques de Québec en 2006. Il s'est rendu compte qu'aucun ouvrage ne retraçait l'histoire complète de la LHJMQ. Une entente a finalement été signée en 2009 avec les autorités de la LHJMQ qui ont ouvert leurs banques de photos. L'ancien journaliste Marc Lachapelle, qui a couvert la LHJMQ de 1971 à 2007, a également été un précieux collaborateur, lui qui a donné l'accès à ses archives personnelles... et ses précieux souvenirs.

À seulement 23 ans, Jean-Philippe Otis, un véritable mordu de hockey junior, s'est greffé au projet. Jean-Pierre d'Auteuil s'est consacré sur les 20 premières années tandis que plus jeune, son neveu avait de meilleures connaissances sur les deux dernières décennies.

> « Pour donner une idée, j'ai regardé chacun des sommaires des parties de 1990 à aujourd'hui. »
>
> - Jean-Philippe Otis

Les deux auteurs n'ont pas compté les heures qu'ils ont consacrées à ce projet colossal. « Ç'a été plus d'un an seulement pour faire la recherche dans les journaux et fouiller à gauche et à droite », confie Jean-Pierre d'Auteuil.

« Pour donner une idée, j'ai regardé chacun des sommaires des parties de 1990 à aujourd'hui », mentionne pour sa part Jean-Philippe Otis, qui étudie en relations industrielles à l'Université Laval. Il aimerait également se diriger vers le journalisme ou travailler dans le monde du hockey.

En cours de route, les deux comparses ont amassé une quantité assez phénoménale d'informations. Ils ont donc dû faire des choix afin de respecter le format. Jean-Pierre D'Auteuil lance qu'il aurait facilement pu écrire une brique de 600 pages. « Il n'y a pas tout. Il a fallu se limiter. Les principaux moments sont tous là », assure Jean-Pierre D'Auteuil qui admet que « des fois, ça faisait mal au coeur » de retrancher certains passages.

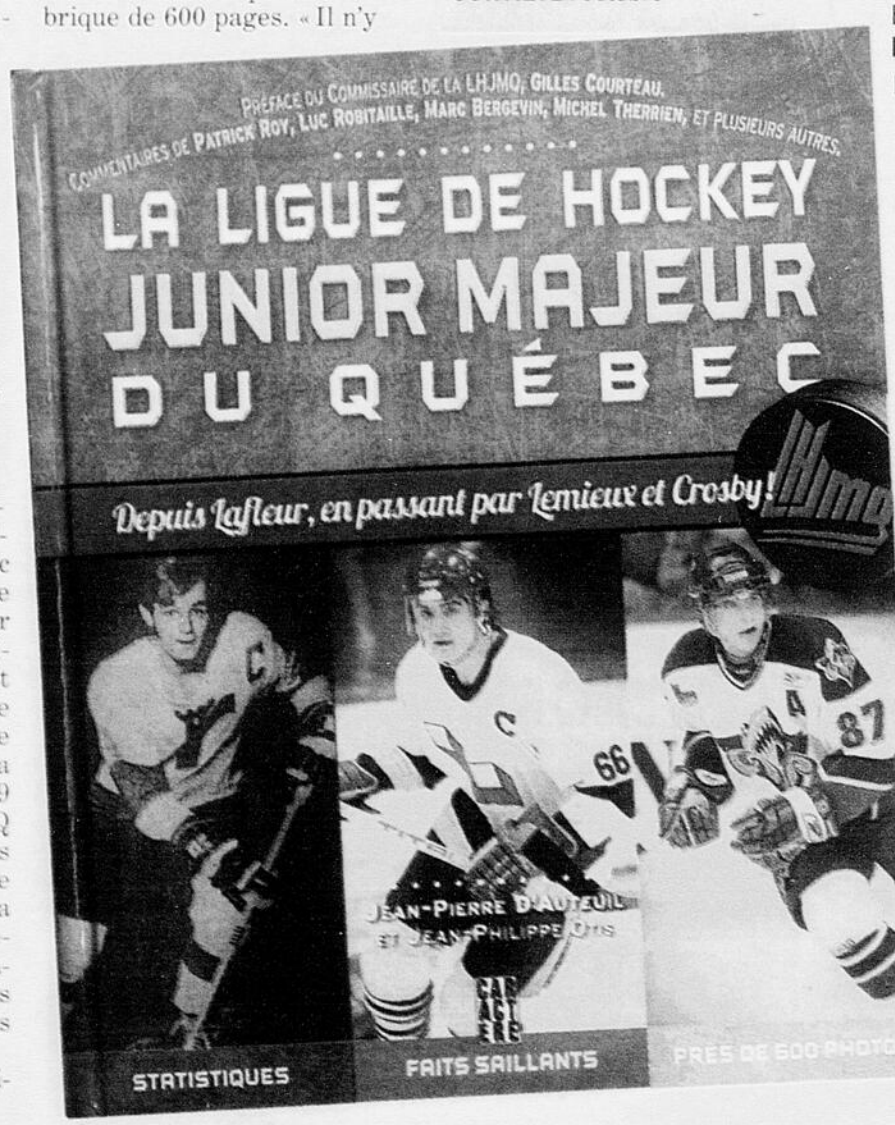
Au départ, les dirigeants de la LHJMQ auraient aimé que le livre soit publié à la fin de l'année 2009 afin de souligner le 40e anniversaire du circuit, mais l'échéancier était trop court. « On s'est dit qu'on allait sortir quand on allait être prêts. Pour nous, l'important était de faire quelque chose de qualité », souligne Jean-Pierre D'Auteuil qui ne ferme pas la porte à une suite.

« Si on voit une belle réponse des amateurs et qu'il y a une possibilité de faire un complément, peut-être on va se lancer », signale-t-il.

L'ouvrage prend fin sur une note très positive : la saison 2011-2012 et la conquête de la coupe Memorial par les Cataractes de Shawinigan devant leurs partisans. ❑

EN RÉSUMÉ

TITRE : *L'histoire de la Ligue de hockey junior majeur du Québec : Depuis Lafleur, en passant par Lemieux et Crosby*
AUTEURS : Jean-Pierre D'Auteuil et Jean-Philippe Otis
PAGES : 288, en couleur
PRIX : 34,95 $
SORTIE : 24 octobre



POINTES DE PLUME

• L'ancien défenseur des Saguenéens **Julien Brouillette** se retrouve dans la ECHL. Il a été retranché hier matin par les Bears de Hershey et débutera la saison avec les Royals de Reading. Brouillette figurait pourtant sur l'alignement du début de saison des Bears, mais avait été laissé de côté pour le match inaugural, une défaite de 4-3 contre Syracuse. L'année dernière, il a terminé au 3e rang de l'équipe chez les défenseurs avec 21 points, dont sept buts. Il était en uniforme hier dans une défaite de 3-1 contre les Titans de Trenton. Un autre ancien des Sags, l'attaquant **Joël Champagne**, évolue aussi avec les Royals...

• Le directeur général de l'Armada, **Joël Bouchard**, n'avait pas de plan pour **Steve Lebel**, échangé mardi soir. En raison d'un surplus de joueurs de centre, l'ancien des Sags n'aurait pas eu suffisamment de temps de glace. « Steve n'était pas le "right fit" pour nous », a-t-il expliqué au collègue de *La Presse* François Parenteau...

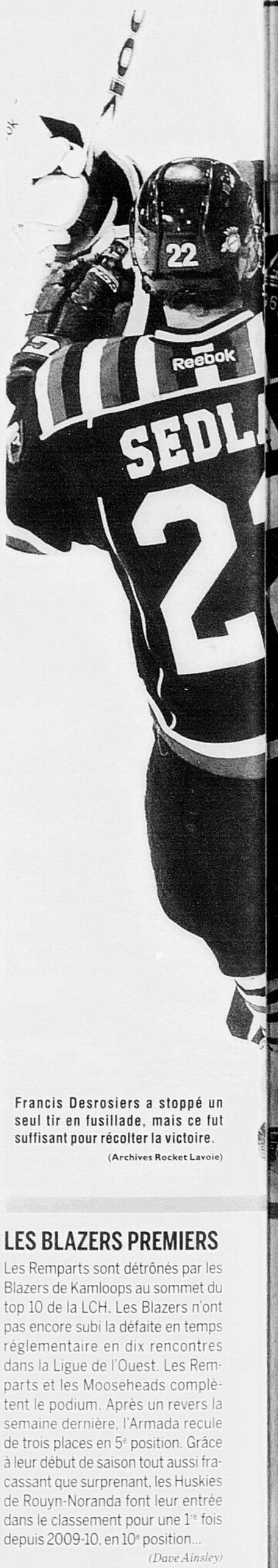
• Maintenant que l'Armada a expédié **Steve Lebel** à Baie-Comeau, une rumeur persistante envoie maintenant l'attaquant de 20 ans européen de l'Océanic **Jacob Culek** à Blainville-Boisbriand. Ça aurait beaucoup de sens...

• L'attaquant des Screaming Eagles du Cap-Breton, **Kyle Campbell**, a été suspendu pour cinq matchs pour un coup à la tête sur un joueur du Titan d'Acadie-Bathurst. Sur la séquence vidéo, on voit que ce dernier venait de décocher un tir sur réception et ne pouvait se protéger quand Campbell l'a atteint directement à la tête avec son épaule...

• La quatrième occasion a été la bonne pour le Phoenix de Sherbrooke qui a remporté un premier match sur la route au compte de 6-5 hier soir au Cap-Breton. Le capitaine **Alexandre Comtois** a donné la victoire aux siens en prolongation...

• À compter de 9 h ce matin, la billetterie du centre Georges-Vézina commencera à vendre les billets pour la Tournée des joueurs qui sera de passage à Chicoutimi mercredi prochain...

(Dave Ainsley)



Francis Desrosiers a stoppé un seul tir en fusillade, mais ce fut suffisant pour récolter la victoire.

(Archives Rocket Lavoie)

LES BLAZERS PREMIERS

Les Remparts sont détrônés par les Blazers de Kamloops au sommet du top 10 de la LCH. Les Blazers n'ont pas encore subi la défaite en temps réglementaire en dix rencontres dans la Ligue de l'Ouest. Les Remparts et les Mooseheads complètent le podium. Après un revers la semaine dernière, l'Armada recule de trois places en 5e position. Grâce à leur début de saison tout aussi fracassant que surprenant, les Huskies de Rouyn-Noranda font leur entrée dans le classement pour une 1re fois depuis 2009-10, en 10e position...

(Dave Ainsley)



Le triplé



Dave Ainsley
dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les Saguenéens ont complété hier à Baie-Comeau une séquence parfaite de trois matchs sur la route. Avec des effectifs réduits, les Saguenéens ont réussi à soutirer une victoire de 5-4 en fusillade au Drakkar, devant 1868 spectateurs au centre Henry-Leonard. La victoire pourrait toutefois s'avérer coûteuse puisque Charles Hudon est tombé au combat en première période, souffrant de symptômes s'apparentant à une commotion cérébrale.

Depuis que l'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert a serré la vis à ses protégés la semaine dernière à l'entraînement, ces derniers ont rebondi. « C'était une question de rajouter une coche au niveau de l'effort. Les gars savaient qu'ils pouvaient "compétitionner" au niveau du talent, mais dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, ça prend plus que ça. On récolte simplement le fruit de nos efforts présentement », a indiqué Hubert après la victoire des siens.

Avec une priorité de 4-1 avec 25 minutes à jouer, les Saguenéens semblaient se diriger vers une victoire facile. Simon Lemieux avait même cédé sa place à Philippe Cadorette après le troisième but et les visiteurs en avaient ajouté un autre. C'était mal connaître les coriaces joueurs du Drakkar qui ont marqué deux buts rapides dans les dernières minutes en deuxième avant de mettre beaucoup de pression lors du dernier engagement. Avec seulement dix attaquants après la blessure à Hudon, les Saguenéens ont été débordés lors des 20 dernières minutes. Ils s'en sortaient sans dommages, mais Petr Straka a forcé la prolongation avec un but en avantage numérique avec un peu moins de trois minutes à faire. « On a connu un départ canon. On a très bien fait les choses. Vers la fin, on a écopé de quatre ou cinq pénalités consécutives. Avec un alignement réduit, on a brûlé beaucoup d'énergie », a analysé le pilote des Bleus. Ce n'est pas pour rien qu'on menait 4-1. Notre effort était exemplaire. »

> « Je suis fâché parce que j'ai perdu un joueur et je ne sais pas quand il va revenir au jeu. »
>
> - Marc-Étienne Hubert

En fusillade, Guillaume Asselin, Sébastien Sylvestre et Jérémy Grégoire ont tous marqué pour les visiteurs avec de superbes feintes. À l'autre bout, après avoir été déjoué par Gabryel Paquin-Boudreau et Valentin Zykov, Francis Desrosiers a stoppé Raphaël Bussières pour confirmer la victoire des siens.

Doublé pour Grégoire

Encore une fois, le trio d'Alexandre Roy, Jérémy Grégoire et Sébastien Sylvestre a animé les choses en attaque. Jérémy Grégoire a fait tomber une tonne de pression en brisant la glace en début de rencontre. L'attaquant de 17 ans y a pris plaisir et a de nouveau touché la cible en deuxième. Grégoire a disputé son meilleur match en attaque, dirigeant quatre lancers dangereux sur le filet adverse. Même avec un alignement réduit, Marc-Étienne Hubert a tout tenté pour essayer de garder ses trois attaquants ensemble. « C'était un match pour eux. Il y avait beaucoup de mises en échec et de batailles dans les coins. Le Drakkar est une équipe qui nous force à aller chercher la rondelle. Quand ils l'ont, ils foncent au filet. Ce n'est pas pour rien s'ils connaissent du succès », a louangé Hubert. ❑



SOMMAIRE

Première période
1. B.-Comeau, Bussières 3 (Noreau, Straka) 3 : 14
2. Chicoutimi, Grégoire 1 (Sylvestre, Gagnon) 3 : 58
Pénalité (s) — Gagnon Chicoutimi 2 : 31, Hudon Chicoutimi 5 : 16, Asselin Chicoutimi 9 : 51, Girard Baie-Comeau 9 : 51, Girard Baie-Comeau 14 : 20.
Deuxième période
3. Chicoutimi, Grégoire 2 (Sylvestre, Roy) 1 : 41
4. Chicoutimi, Dauphin 5 (Sans aide) 5 : 23
5. Chicoutimi, Asselin 4 (Cloutier) 11 : 46
6. Baie-Comeau, Lepage 2 (Lebel, Straka) 13 : 15
7. Baie-Comeau, Gamelin 4 (Turbide) 15 : 41
Pénalité (s) — Noreau Baie-Comeau 1 : 06, Caron Baie-Comeau 5 : 31, Roy Chicoutimi 5 : 54, Ranger Baie-Comeau 5 : 54, Benoit Chicoutimi 8 : 36, Sedlak Chicoutimi 9 : 30, Benoit Chicoutimi (maj.) 13 : 24, Verpaelst Baie-Comeau (maj.) 13 : 24.
Troisième période
8. Baie-Comeau Petr Straka, (4) (Félix Girard, Raphaël Bussières), 17 : 36 (AN)
Pénalité (s) — Tremblay Chicoutimi 12 : 50.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité (s) — Aucune pénalité.
Prolongation
Chicoutimi (3) — - Baie-Comeau (2)

Tirs au but

Chicoutimi	8	10	3	—	21
Baie-Comeau	11	17	11	1	— 46

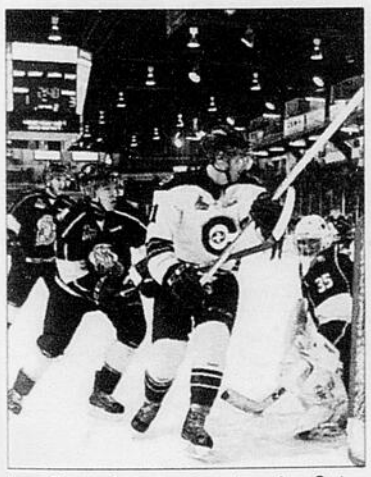
Gardiens — **Avantages numériques** — Chicoutimi: 1-3; Baie-Comeau: 1-6. **Arbitres** — François Fortin, Pierre Lambert. **Juges de lignes** — Olivier Cimon, Marc Simard. **Assistance** — 1868.

STATISTIQUES

	B	A	+/-	Tirs	Chances/ Pun
Archambault, P.	0	0	+2	0	0
Cloutier, G.	0	1	0	0/1	0
Roy, A.	0	1	+2	0/2	2
Hudon, C.	0	0	0	1/3	2
Sylvestre, S.	0	2	+1	0/3	0
Tremblay, S.	0	0	0	0/1	0
Sedlak, L.	0	0	+2	0/1	2
Gagnon, M.	0	0	-2	0	2
Benoit, S.	0	0	0	0	7
Dauphin, L.	1	0	0	2/4	0
Bisson, E.	0	0	0	0	0
Grégoire, J.	2	0	+1	4/4	0
Quenneville, J.	0	0	0	0	0
Asselin, G.	1	0	0	1/2	4
Tremblay, C.	0	0	-1	0	2
Carrier, S.	0	0	0	0	2
Gagnon, M.	0	1	+1	1/3	0
Marois, N.	0	0	-1	0	0

LES TROIS ÉTOILES

- Petr Straka
- Raphaël Bussières
- Francis Desrosiers

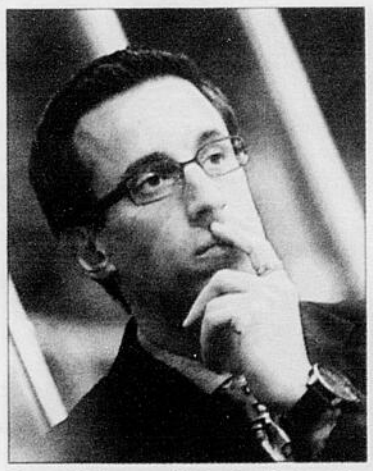


Les Olympiques ont vaincu les Cataractes 5-3 à Gatineau, hier.
(Photo Le Droit)

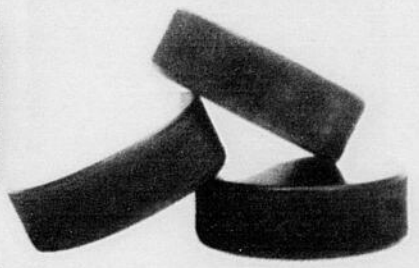
HUBERT FURIEUX D'AVOIR PERDU CHARLES HUDON

CHICOUTIMI - Victime d'un coup de coude du défenseur Gabriel Verpaelst en fin de 1re période, Charles Hudon aurait subi une commotion cérébrale. Alors qu'il entrait dans le territoire adverse, l'attaquant de 18 ans était attendu de pied ferme par Verpaelst qui l'a atteint directement au visage. Ébranlé sur la séquence, Hudon n'est pas revenu au jeu par la suite et le joueur du Drakkar n'a pas été puni pour son geste. Après la rencontre, le répondant médical des Sags, Renald Nepton a confirmé qu'Hudon avait bel et bien les symptômes d'une commotion. « Je ne voulais pas prendre de chances », a-t-il laissé tomber, ajoutant que la situation serait évaluée au cours des prochains jours. L'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert avait de la difficulté à cacher sa frustration. « On est très déçu qu'aucune pénalité n'ait été appelée sur la séquence. Ça rentre directement dans ce que les autorités de la ligue ne veulent plus voir. C'est très clair sur la séquence. C'est très dommage. Il faut qu'on soit capables de bien protéger nos joueurs vedettes et Charles en fait partie », a-t-il confié.

(Dave Ainsley)



Marc-Étienne Hubert déplorait qu'aucune pénalité n'ait été appelée.
(Archives Michel Tremblay)



4 DERNIERS JOURS

LA-Z-BOY

Fauteuil berçant et inclinable (557275)

Cuir et similicuir

Épargnez 300$



599,99

12,00 50 MOIS

Courant : 899,99

SOUTH SHORE meubles

Unité murale (909352)

Téléviseur et accessoires en sus



659,99

13,20 50 MOIS

ASSEMBLAGE REQUIS

Épargnez 300$

WORLD IMPORTS

Sectionnel (909392)

simili CUIR



899,99

18,00 50 MOIS

Courant : 1199,99



Lit complet grandeur «Queen» (908942)

499,99

10,00 50 MOIS

Profitez de nos facilités de paiement jusqu'à 50 versements sur tous les meubles

TANGUAY

Livraison à la grandeur du Québec

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411

SUR TOUS LES MEUBLES (à l'exception matelas, sommiers et ELRAN-RELAXON) – Obtenez jusqu'à 50 versements. Applicable sur tout achat de 500 $ et plus, et sur items sélectionnés. Tous les versements sont sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100 $, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $). Ces promotions ne sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 21 octobre 2012. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.